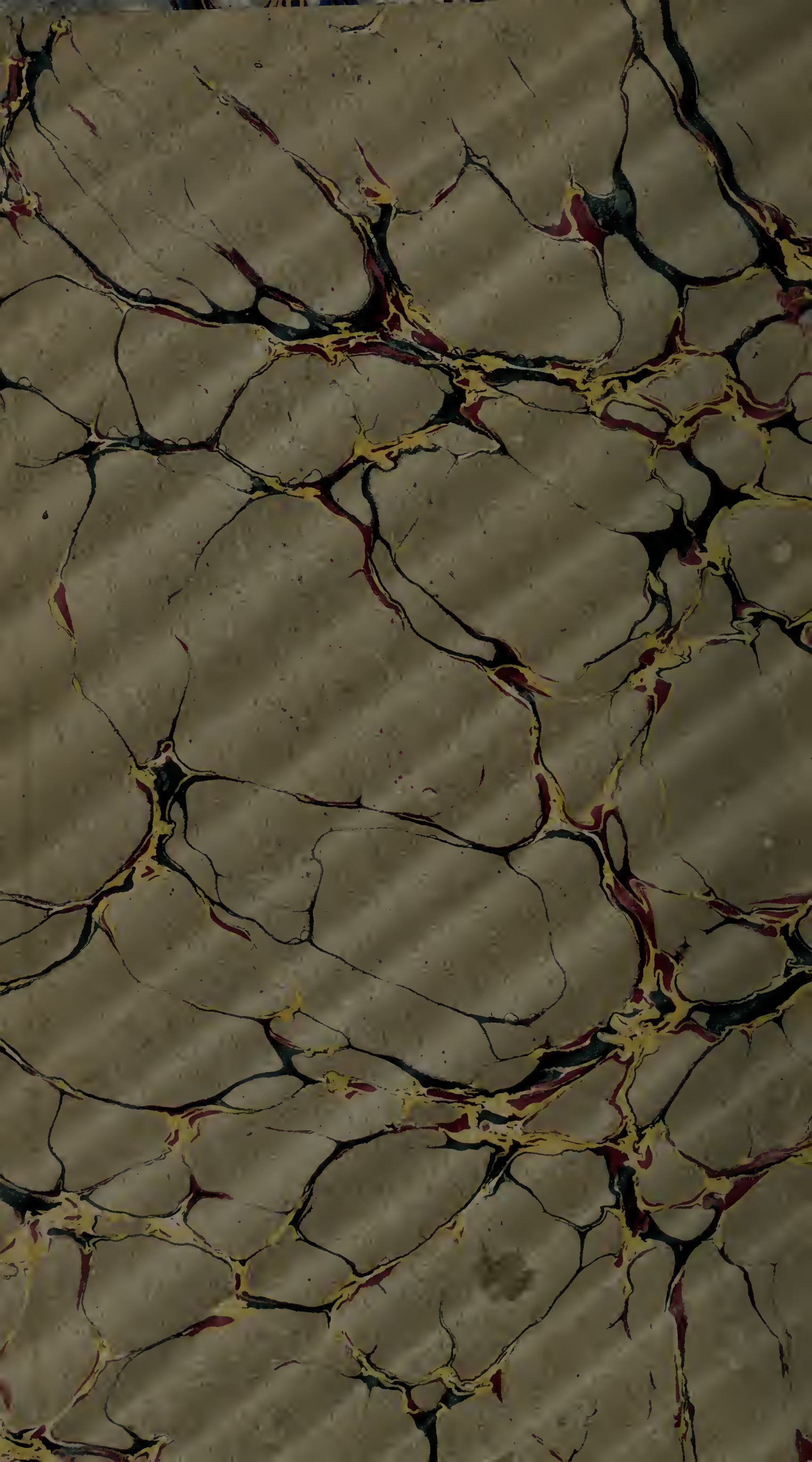
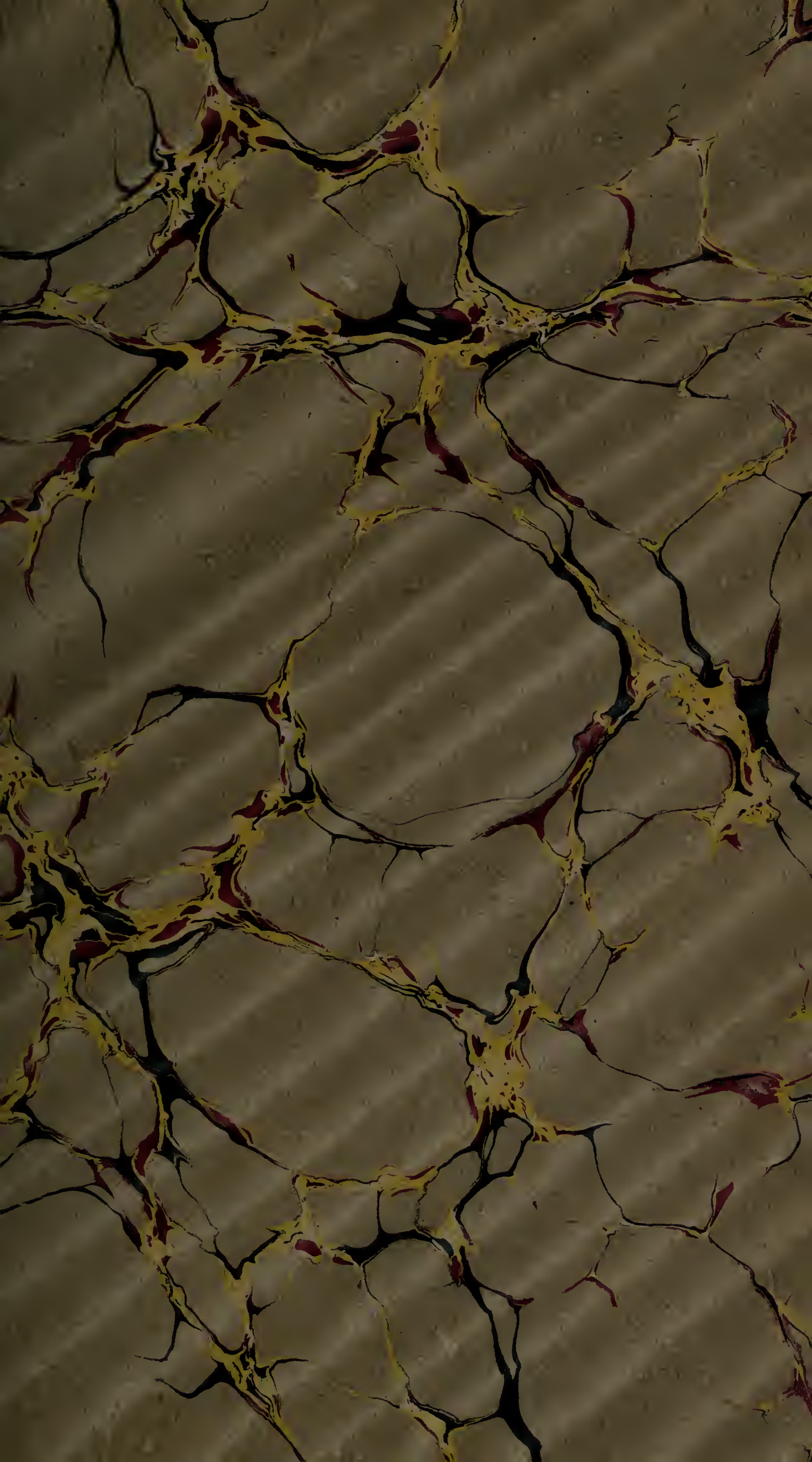






TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).



MARÉCHAL RANDON

25 MARS 1795 — 13 JANVIER 1871

PAGES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LE MARÉCHAL RANDON

(1795 - 1871)

D'APRÈS SES MÉMOIRES ET DES DOCUMENTS INÉDITS

ÉTUDE MILITAIRE ET POLITIQUE

PAR

A. RASTOUL

ANCIEN OFFICIER D'INFANTERIE

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1890


LIBRARY
JAN 12 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

INTRODUCTION.

Cette étude est avant tout une œuvre de réparation. Certes, la carrière militaire et politique du maréchal comte Randon a été assez bien remplie pour solliciter l'attention d'un écrivain. Soldat à seize ans, il débute par la terrible campagne de Russie et gagne sur le champ de bataille de la Moskowa son épaulette de sous-lieutenant. Capitaine en 1815, à Grenoble, au moment du retour de l'île d'Elbe, ce « jeune capitaine de 19 ans fait seul pleinement son devoir (1) ». Officier supérieur et général, il prend une part active à la lutte en Algérie et fixe nos frontières avec la Tunisie. Ministre de la guerre en 1851, il refuse toute participation au coup d'État; sa loyauté répugnait à une illégalité. Gouverneur général de l'Algérie, il achève et consolide l'occupation française par la conquête des deux Kabylies, et développe la colonisation. De nouveau ministre de la guerre, il prépare l'expédition d'Italie, organise les expéditions de Chine, de Syrie, du Mexi-

(1) Parole de Monsieur le comte de Chambord.

que, constitue la légion d'Antibes. En 1866, au moment de la défaite de l'Autriche à Sadowa, il s'efforce, avec M. Drouyn de Lhuys, d'entraîner l'empereur à une intervention qui aurait prévenu Sedan et pour laquelle tout était prêt. Disgracié et accusé, il se renferme dans un silence plein de dignité, ne voulant même pas, pour se défendre, user de ce qu'il avait appris comme ministre de l'empereur.

Voilà certainement une carrière qui peut fournir matière à une étude intéressante et, cependant, je n'aurais jamais songé à entreprendre cette étude, si une circonstance imprévue ne m'avait amené à m'occuper du rôle du maréchal Randon au lendemain de Sadowa. J'ai été douloureusement étonné de voir combien ce rôle avait été dénaturé. Le ministre auquel on faisait porter la responsabilité de l'inaction de la France en 1866, était justement celui qui, avec M. Drouyn de Lhuys, avait poussé l'empereur à une action énergique. Pour excuser la conduite de Napoléon III, ceux-là mêmes qui avaient préconisé et presque imposé la politique d'abstention, accusaient son ministre de la guerre de n'avoir pas été prêt, et des documents irréfutables établissent qu'il n'attendait pour jeter 80,000 hommes sur le Rhin, qu'un ordre de l'empereur, promis d'abord, refusé ensuite.

Je me suis proposé de réparer cette injustice de la politique. Plus j'ai étudié la vie du maréchal Randon,

plus je me suis pris d'intérêt et d'affection pour la mémoire de ce serviteur dévoué de la France, longtemps victime des mensonges de l'esprit de parti. Ce qui me frappait surtout, c'est que, protestant, mais éclairé par sa loyauté et son patriotisme, le maréchal voyait plus clair dans les questions religieuses que des ministres catholiques; toujours il défendit la Papauté qu'une politique imprévoyante, qui se croyait habile, conseillait à l'empereur d'abandonner, et l'une de ses œuvres de prédilection a été la création de la légion d'Antibes.

Ce livre est donc, comme je le disais en débutant, une œuvre de réparation, mais les éléments de cette réparation, je ne les ai demandés qu'à un simple exposé des faits. Outre les *Mémoires* si vrais du maréchal, il m'a été donné d'avoir communication de documents inédits. De l'ensemble se dégagera, j'espère, la véritable physionomie du loyal soldat auquel je serais heureux d'avoir contribué à obtenir dans l'opinion, trop longtemps abusée, la justice qui lui est due.

A. RASTOUL.

Paris, le 1er décembre 1889.

LE

MARÉCHAL RANDON.

LIVRE PREMIER.

LES DÉBUTS DE LA CARRIÈRE.

1812-1815.

CHAPITRE PREMIER.

L'OFFICIER INFÉRIEUR.

Naissance et famille. — Engagé volontaire. — Sous-lieutenant à la Moskowa. — Lieutenant et capitaine en 1813. — Campagne en Savoie. — Marche de Napoléon sur Grenoble au retour de l'île d'Elbe. — La rencontre à la Mure. — La mission du capitaine Randon. — Un jugement du comte de Chambord.

Jacques-Louis-César-Alexandre Randon est né à Grenoble le 25 mars 1795; il appartenait à une famille protestante, originaire de la petite ville de Ganges, département de l'Hérault. Il avait comme oncles deux illustrations dauphinoises, Barnave, le brillant orateur de la Constituante, qui était mort avant sa naissance, victime de cette révolution au suc-

cès de laquelle il avait tant contribué, et Marchand, qui, avocat comme Barnave, s'était fait soldat et devait arriver aux plus hauts grades militaires et exercer sur le jeune Randon une grande influence.

Dans les premiers jours de l'année 1812, à l'âge de seize ans, Randon, encore au lycée, voulut s'engager. C'était débuter jeune au service de la France. Le désir de rejoindre le général comte Marchand, pour lequel il professait un véritable culte et qui lui portait une vive affection, dut certainement influer sur la décision du jeune lycéen. Du reste, l'éducation toute militaire du lycée avait préparé Randon, comme tous les jeunes gens de sa génération, au service militaire. En organisant l'Université, l'empereur Napoléon Ier s'était surtout proposé de s'assurer des officiers capables et dévoués à la France et à l'ordre de choses qu'il avait fondé. Si, dans un but un peu égoïste, il avait trop militarisé l'instruction, au moins à cette éducation nationale laissait-il comme base la religion. Le signataire du Concordat n'aurait pas compris une éducation sans Dieu.

Engagé volontaire au 93e de ligne, qui faisait partie de la division Marchand, César Randon alla rejoindre son corps à Varsovie. Les sujets étaient rares dans les régiments; les grandes luttes de l'empire faisaient des vides nombreux dans les cadres. Le jeune engagé était déjà familiarisé par le lycée avec la discipline et les exercices militaires. Le colonel du 93e s'empressa de donner les galons de sergent, le 11 avril 1812, à un jeune homme que recommandait, outre ses aptitudes et son intelligence personnelles, sa parenté avec le général commandant la division.

La campagne de Russie allait commencer; c'était un brillant mais pénible début, surtout pour un enfant de seize ans. Le sergent Randon pénétra, avec la Grande Armée, sur le territoire russe le 25 juin. Moins de quatre mois après, il gagnait, dans la sanglante bataille de la Moskowa,

son épaulette de sous-lieutenant. L'avancement était rapide, mais pleinement justifié par l'intelligence et l'énergie du jeune sous-officier.

A la victoire de la Moskowa, à l'entrée triomphale de la Grande Armée dans Moscou, la ville sainte, si vite assombrie par les incendies, succédèrent immédiatement les épreuves de la retraite. Alors que tant d'hommes aguerris et dans la force de l'âge succombaient aux fatigues, aux privations, le sous-lieutenant de dix-sept ans résista; l'énergie morale suppléait aux forces physiques. Cette même énergie le soutint dans la campagne de 1813, non moins terrible que celle de 1812; il était lieutenant et aide de camp de son oncle, le général Marchand. Il fut blessé deux fois à la bataille de Lutzen, ce qui ne l'empêcha pas de combattre à Bautzen et à Leipzig, dans cette terrible bataille des Nations qui dura trois jours. Le 14 novembre 1813, il était nommé capitaine, et passait du 93e de ligne aux chasseurs de la Meuse, sans quitter le général Marchand, dont il restait l'aide de camp.

A la retraite de 1812 avait succédé celle de 1813; les armées françaises, écrasées, se repliaient sur le Rhin; la France était menacée, et les coalisés se préparaient à franchir nos frontières qu'il fallait défendre. Le général Marchand, qui était revenu passer quelques jours à sa propriété patrimoniale de Saint-Ismier, fut détaché dans la Savoie où il devait opérer de concert avec le général Dessaix. Comme commandant de la septième division militaire, dont le chef-lieu était Grenoble, son pays, le général Marchand avait la mission de faire des levées dans le Dauphiné; mais les hommes manquaient, les populations étaient épuisées et exaspérées par ces guerres sans cesse renaissantes. Les deux généraux Marchand et Dessaix ne purent réunir que bien peu de troupes. Sans s'effrayer de leur infériorité, ils attaquèrent les Autrichiens près de Chambéry, les battirent et délivrèrent la Savoie; ils menaçaient même Genève, lorsque les

défaites d'Augereau, obligé d'évacuer Lyon, rappelèrent Marchand à la défense du Dauphiné. Les deux généraux se séparèrent pour ne plus se revoir. Le capitaine Randon avait suivi son oncle dans ces opérations. Le général et son aide de camp laissaient dans cette Savoie, qui allait cesser momentanément d'être française, des souvenirs vivaces : un demi-siècle plus tard, le capitaine Randon, devenu maréchal de France, faisait une excursion en Savoie; un parent du général Dessaix rappelait, dans les termes les plus enthousiastes, la courte mais glorieuse campagne de 1814. Du reste, Randon n'avait pas non plus oublié la Savoie, et membre du conseil des ministres, il contribuait plus que personne en 1859 à rattacher à la France une province dont il aimait la population et dont il appréciait l'importance au point de vue de la défense du territoire national.

L'empire était tombé; Napoléon avait été renversé, plus par ses fautes que par les armes des alliés. La merveilleuse campagne de 1814 n'avait pu empêcher la chute de Paris. Louis XVIII, roi de France par son droit, sauvait la France d'un démembrement et lui conservait son rang parmi les grandes puissances. A l'exemple des autres généraux, le comte Marchand se rallia immédiatement aux Bourbons; soldat, il avait servi la France sous le drapeau tricolore; il continuait à la servir sous le drapeau blanc. Il fut maintenu dans le commandement de la septième division militaire et conserva le capitaine Randon comme aide de camp. Celui-ci fut nommé chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement royal le 19 octobre 1814, mais à cause des événements il ne reçut son brevet que cinq ans après, le 5 juin 1819.

Le général Marchand commandait toujours à Grenoble, lorsque l'empereur s'y présenta, revenant de l'île d'Elbe. Au lieu de remonter directement le cours du Rhône, il s'était jeté dans le Dauphiné, dont les populations lui étaient plus

favorables que celles du Languedoc. Quels que fussent les sentiments personnels de Marchand pour Napoléon, il avait prêté serment à Louis XVIII et il entendait tenir son serment et remplir son devoir. Il essaya de résister, mais tous ses efforts échouèrent devant l'entraînement de la plus grande partie des troupes et des officiers. Débordé, le général se retira en Savoie avec son aide de camp et avec 150 hommes, seuls restés fidèles. Dans cet incident qui a eu de si graves conséquences, le capitaine Randon a joué un rôle important. Il a exposé lui-même les faits dans une lettre adressée en 1846 aux auteurs de la *Biographie des hommes du jour*.

« Le 3 mars 1815, la nouvelle du débarquement de l'empereur sur les côtes de Provence fut transmise dans la soirée au préfet de l'Isère.

« Le 4, un conseil de guerre fut assemblé par le lieutenant général comte Marchand, commandant la 7e division militaire ; tous les chefs de corps et de services y furent convoqués. Chacun fut prudent et réservé dans la discussion, cela se conçoit. A la suite de ce conseil, les troupes de la garnison de Chambéry furent appelées à Grenoble ; elles se composaient de deux régiments, les 11e et 7e de ligne, ce dernier commandé par le colonel Labédoyère.

« La nouvelle du débarquement de Napoléon était devenue publique ; la joie des uns, la consternation des autres, divisaient la ville en deux camps bien distincts ; chacun attendait l'issue avec anxiété.

« Le lendemain, 5 mars, un bataillon du 5e de ligne et une compagnie de sapeurs reçurent l'ordre de partir pour aller détruire le pont de Ponthaut, à quelques lieues de la Mure.

« Le général ne regardait pas la destruction de ce pont comme aussi importante qu'on la présentait dans le public ; il aurait voulu éviter le plus possible tout contact entre ses

troupes et celles de l'île d'Elbe, car une espèce de neutralité était tout ce qu'il devait espérer, et la prudence exigeait de la prolonger le plus longtemps possible. Si l'on gagnait du temps, peut-être que l'ouragan suivrait une autre direction, que des mesures énergiques seraient prises par un gouvernement qui avait son existence en jeu, qu'un prince arriverait dont la présence rallierait des partisans, échaufferait leur zèle, mettrait en scène un dévouement jusqu'alors seulement connu par de bruyantes protestations.

« Quel est, d'ailleurs, l'obstacle sérieux que présente le passage d'un torrent dans un pays de hautes montagnes ? A quelques centaines de pas au-dessus du point où ses bords sont le plus escarpés, son lit s'élargit, ses rives s'aplatissent, et les difficultés disparaissent, s'il n'y a pas des troupes alertes et vigilantes pour surveiller et défendre le passage. Il fallait donc un combat, et pas un officier de la garnison de Grenoble n'eût pu répondre de le faire engager.

« Enfin, si c'étaient des barrières physiques qu'on cherchait à opposer à Napoléon, il n'y en avait pas de plus complète, de plus redoutable, que celle que lui présentait Grenoble, avec ses remparts armés de canons. Là, les troupes demeuraient soumises à l'action directe de leurs chefs, si tant est qu'ils auraient pu en exercer une efficace contre les projets de l'empereur.

« Avec cette disposition des esprits, le général ne devait-il pas éviter tout rapprochement, tout contact qui offrait plus de chances pour amener une défection ? Il était tellement pénétré de cette pensée qu'il aurait voulu évacuer Grenoble avec toutes les troupes, la plus grande partie du matériel, et se retirer sur le fort Barrault et Chambéry, persuadé que le meilleur moyen de maintenir les soldats fidèles au gouvernement royal était de les soustraire au prestige du voisinage ou de la présence de l'empereur. Cette opinion, quoique la plus sage de toutes, fut sans doute traitée de timorée ;

peut-être même en certains lieux cria-t-on à la trahison.

« Les événements ne tardèrent pas à justifier le général dans ses prévisions.

« La commission confiée au bataillon du 5e de ligne et à la compagnie de mineurs fut donc une concession que fit le général à l'opinion publique, et nullement le résultat de ses convictions ; aussi le commandant de cette expédition reçut-il l'ordre de rentrer à Grenoble immédiatement après avoir fait sauter le pont, et dans tous les cas d'éviter tout ce qui pourrait compromettre sa troupe.

« Le détachement fut formé sans dessein particulier. M. le chef de bataillon Desessart, qui le commandait, avait la réputation d'un brave militaire, sans posséder aucune qualité hors ligne ; il avait servi dans la garde impériale, circonstance sans importance, le dévouement que l'armée avait conservé pour l'empereur étant le même dans le cœur des soldats et des officiers.

« La colonne expéditionnaire, partie le 5 dans la soirée, vint coucher à Vizille, et le lendemain, après une marche lente, arriva dans la soirée à la hauteur de la Mure : ce fut dans cette petite ville que les deux troupes opposées entrèrent en communication.

« Les fourriers du bataillon avaient pris les devants pour faire établir les logements ; ils se rencontrèrent à la mairie avec leurs confrères des troupes de l'île d'Elbe, arrivés avant eux et dans un but analogue. L'entrevue, comme on le pense, n'eut rien d'hostile. Les renseignements recueillis apprirent que l'empereur, pour rendre sa marche plus rapide, avait mis les diligences en réquisition, et s'en servait pour faire voyager son avant-garde.

« Le commandant Desessart, informé de la rencontre faite par ses fourriers, leur donna l'ordre de rentrer au bataillon ; lui-même s'arrêta, au lieu de continuer sa marche, et prit une position en arrière de la ville, où il passa la nuit. Des

pourparlers commencèrent : le général Cambronne chercha vainement à entraîner le chef de bataillon, en lui rappelant le temps où il avait servi sous ses ordres dans la garde. Des proclamations furent jetées dans les rangs des soldats; la situation devenait d'instant en instant plus critique, et le moment d'agir avec vigueur étant passé, il fallut songer à mettre les troupes à l'abri des séductions. Vers le milieu de la nuit, le bataillon du 5e se replia, et le 7 mars, à la pointe du jour, il occupait une position en avant du village de Laffrey, son avant-garde placée au coude que fait la route dans la direction de la Mure.

« Pendant que ces événements se passaient, le général Marchand, étonné et inquiet de n'avoir pas reçu de nouvelles de la colonne, me donna l'ordre de me rendre auprès du commandant; le 7 mars, à neuf heures, j'avais rejoint le bataillon à la position mentionnée plus haut. C'est là que j'appris du commandant Desessart les détails de ce qui s'était passé la veille au soir à la mairie de la Mure, et les motifs qui l'avaient déterminé à se retirer dans la position qu'il occupait. Il me montra un énorme paquet de proclamations qu'il portait sous sa capote, et dont il avait pu jusqu'à ce moment arrêter la distribution. Sa troupe était calme, aucune défection n'avait eu lieu pendant la marche de nuit; l'attitude qu'il lui voyait le détermina sans doute à suspendre son mouvement de retraite sur Grenoble, lequel, à ce moment, aurait pu s'effectuer sans aucune difficulté.

« Je crus devoir lui rappeler le texte de l'ordre qu'il avait reçu, et lui donner l'avis que, dès l'instant que, par un événement quelconque, il n'avait pu remplir l'objet de sa mission, il n'avait rien de mieux à faire que d'en venir rendre compte lui-même, en ramenant sa troupe à Grenoble.

« Malheureusement, il pensa pouvoir attendre encore, et sa position devint de plus en plus critique.

« Vers midi, une avant-garde impériale d'une vingtaine

de cavaliers parut à l'horizon ; bientôt ils étaient en bataille, à gauche de la route, à cinq cents mètres de la position que nous occupions.

« Une heure après environ, l'empereur parut sur la route, et s'arrêta à la hauteur de ses cavaliers ; une centaine de grenadiers de sa garde, qui le suivaient, se placèrent à sa gauche, hors de la route et sur la même ligne que la cavalerie.

« Voilà, sans aucun doute, le moment le plus pathétique de la rencontre.

« L'empereur nous apparaissait entouré de ses rayons de gloire qn'aucun revers n'avait pu ternir aux yeux des soldats. Violemment arraché, quelques mois auparavant de leurs bras et exilé du sol de la patrie, Napoléon était plus que jamais l'idole de l'armée... Jamais, on peut le dire, le devoir de l'obéissance militaire ne fut mis à une plus rude épreuve.

« Les deux troupes étaient en présence depuis environ une heure ; la vue de l'empereur, de ce costume, historique comme sa personne, ébranlait la fidélité des soldats du 5e de ligne. Au silence avaient succédé les conversations ; l'un parlait de ses souvenirs de guerre, l'autre de ses émotions du présent ; celui-ci était glorieux de la confiance que Napoléon montrait à ses anciens soldats et que tous, il faut bien le dire, ne demandaient pas mieux que de justifier en se rangeant sous sa bannière ; c'est à ces sentiments qu'il faut attribuer la faute militaire commise par le commandant, de n'avoir pas évacué une position que chaque instant de retard rendait plus dangereuse. Je crus encore devoir lui en faire l'observation ; mais, à l'agitation de ses réponses, il me fut facile de reconnaître la violence des combats auxquels il était en proie.

« Le temps s'écoulait ainsi sans que l'on y prît garde ; l'on était dans la position de deux amis qui, après avoir eu une

querelle, attendent pour se raccommoder que l'un fasse la première démarche vers l'autre.

« On a dit que cette attitude calme de la troupe avait imposé à Napoléon, qu'elle l'avait fait hésiter à se confier à sa fortune, et que ses hésitations ne furent levées que par les instances de quelques personnes, civiles et militaires, qui étaient venues lui répondre des dispositions favorables des troupes.

« Vers deux heures, l'empereur envoya un officier à l'avant-garde du bataillon, auprès de laquelle je me trouvais ainsi que le commandant Desessart. « Voltigeurs, s'écria « l'officier à vingt pas des soldats, puisque vous ne voulez « pas vous réunir à l'empereur, il va venir vers vous; sa « garde aura l'arme sous le bras gauche; si vous faites feu, « le premier coup sera pour lui; mais vous répondez à la « France d'une tête si chère. »

Quel changement dans le cours des événements, si un coup de feu tiré à ce moment avait en effet atteint Napoléon !

Nous reprenons le récit du capitaine Randon :

« Vingt-sept années se sont écoulées depuis cette journée; ces paroles retentissent encore à mon oreille et me rappellent le sentiment de trouble dans lequel elles me jetèrent.

« Au retour de l'officier, nous vîmes l'empereur mettre pied à terre, la cavalerie rompre par quatre au trot et le précéder sur la route, tandis que l'infanterie le suivait, en colonne par sections.

« Il serait impossible d'exprimer ce que cette marche nous fit éprouver; les soldats, dans le paroxysme du trouble, n'eussent pu faire un pas en avant ou en arrière, retenus à leur place dans le rang par l'agitation intérieure qui les dominait.

« Cet état violent dura à peine deux minutes; les cava-

liers, le sabre dans le fourreau, arrivèrent sur les soldats du 5e de ligne, engagèrent avec eux des pourparlers, les divisèrent, et presque instantanément les cris de Vive l'empereur ! retentirent de toutes parts.

« C'est au moment de la marche des cavaliers que l'on me prête le commandement de faire feu que j'aurais adressé itérativement aux soldats. Le fait est inexact.

« Cette troupe était sous le commandement d'un officier supérieur ; le commandant du bataillon lui-même était sur les lieux ; je ne pouvais donc me permettre, à aucun titre, de m'attribuer sur elle une action directe qui ne pouvait manquer de m'être déniée.

« Rapporter exactement ce que je dis dans cette critique circonstance me serait impossible, mais il paraît constant que j'excitai par mes paroles le commandant Desessart à ordonner le feu, ce qui ne fut pas exécuté, ce qui (je n'hésite pas à le dire) ne pouvait plus être exécuté dans la situation morale où étaient les soldats.

« L'exaltation de l'avant-garde passa comme un chaînon électrique, dans les rangs du bataillon, et en un clin d'œil tous les schakos furent plantés au bout des baïonnettes, et toutes les poitrines exhalèrent ce cri de Vivat !

« L'empereur, voyant le succès de son avant-garde, se hâta d'arriver et fut à l'instant entouré par le bataillon, qui renouvela avec plus d'énergie encore les expressions de sa joie. L'allocution qu'il adressa à cette troupe dans ce moment suprême ne fut pas précisément celle qu'on lui prête ; ses premières phrases, très entrecoupées, témoignaient de la profonde émotion qu'il éprouvait, mais par cela même elles portèrent au plus haut point l'exaltation du bataillon, qui, à l'instant, prit à sa suite la route de Grenoble.

« Après la réunion des deux avant-gardes, il ne me restait plus qu'à retourner en toute hâte auprès de mon oncle pour lui rendre compte de ce qui venait de se passer.

« J'avais à peine dépassé le village de Laffrey, qu'entendant derrière moi le galop répété de chevaux, je me retournai et vis un officier supérieur et trois ou quatre cavaliers qui me suivaient de près, en m'invitant énergiquement à me joindre à eux.

« C'est sous cette escorte que je descendis rapidement la pente qui mène de Laffrey à Vizille. J'avais de l'avance sur mes poursuivants quand j'arrivai à cette petite ville, et ne voulant pas la traverser en *effrayé,* je mis mon cheval au trot. Ce ralentissement d'allures faillit avoir pour moi des suites fâcheuses ; les cavaliers, d'autant plus acharnés à me poursuivre qu'une somme considérable avait été promise à celui qui me ramènerait, avaient gagné sur moi, et ils n'étaient qu'à quelques pas, quand je débouchai de Vizille, du côté de Grenoble. C'est dans ce moment que je pris le chemin que vous appelez le *raccourci,* mais qui, en bon patois, se nomme, je crois, le Tracoulet de la rampe de Jarrye. Ce fut une imprudence, car mon cheval, au beau milieu de cette pente, s'arrêta court et il me fallut employer les moyens les plus énergiques pour lui faire gravir le sommet de cet escarpement : pendant plus de dix minutes, il ne put marcher qu'au pas ; heureusement la poursuite avait cessé.

« Tous les incidents de cette journée n'étaient pas épuisés : à la rampe qui conduit d'Eybens à Brié, je rencontrai le 7e régiment de ligne, à la tête duquel était son colonel, à pied, l'épée nue à la main, et dans un état d'exaltation difficile à décrire (1) ; je fus pris pour un officier de la suite de l'empereur, et à ma vue des cris d'enthousiasme retentirent dans les airs, mais quand, arrivé à la hauteur du premier peloton, je fus reconnu pour l'aide de camp du général commandant la division, l'ordre de m'arrêter fut donné par

(1) Ainsi le colonel Labédoyère, pour faire défection et entraîner son régiment, n'avait même pas attendu la présence de l'empereur.

le colonel ; grâce à la vigueur de mon cheval, il ne put être exécuté (1).

« Là, les difficultés de ma marche cessèrent, et je pus la continuer sans encombre au milieu d'une foule d'habitants de la campagne débouchant de tous les côtés de la plaine, armés de fusils, de faux, de fourches, d'outils de toute espèce ; spectacle inouï, bizarre dans son aspect, mais effrayant par l'énergie des éléments qui le composaient.

« C'est sous cette escorte, populaire s'il en fut jamais, que l'empereur, quelques heures après, faisait abattre la porte de Bonne, tandis que le général Marchand se retirait par la route de Chambéry avec cent cinquante hommes, seule troupe qui, dans cette journée, demeura fidèle au gouvernement des Bourbons (2). »

Qu'ajouter à ce récit où l'on retrouve, vivantes, les impressions du témoin, de l'acteur ? Lorsque les *Mémoires* du maréchal Randon furent publiés, un exemplaire fut remis, par les soins de Mme la maréchale, à Monsieur le comte de Chambord. Le prince en accusa réception dans une lettre très

(1) En 1860, le maréchal Randon, alors ministre de la guerre, se trouvait à l'abbaye d'Hautecombe (Savoie). Le prieur, Dom Charles, lui offrit à déjeuner. Ancien officier du régiment de Labédoyère, il raconta quelle conduite le régiment avait faite à l'aide de camp du général Marchand. Il savait que cet aide de camp était devenu maréchal de France, mais il croyait que c'était le maréchal Magnan. Le maréchal Randon écouta le récit en souriant ; il finit par se faire connaître comme le héros de l'aventure au pauvre prieur tout décontenancé, et qui s'excusa fort. Non content d'agréer ses excuses et de le rassurer, le maréchal, encore protestant, s'entremit activement en faveur de l'abbaye. Le prieur n'avait pu obtenir du roi Victor-Emmanuel la neutralisation de l'abbaye qui contenait les tombes des princes de la famille de Savoie ; il l'obtint grâce au maréchal. C'est donc à celui-ci que les bénédictins d'Hautecombe doivent de n'avoir pas été expulsés, lors de l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses.

(2) *Mémoires du maréchal Randon*, 2 vol. in-8° ; deuxième édition, Paris, Lahure, 1872, t. I, p. 6 et suiv.

flatteuse pour la mémoire du loyal soldat dont on lui faisait ainsi connaître les services. Il avait été très impressionné de cette lecture. A quelque temps de là, on causait devant lui des *Mémoires* du maréchal ; prenant la parole, il insista sur l'intérêt qu'ils offraient, s'arrêtant surtout à l'épisode de Grenoble : « N'est-il pas remarquable, dit-il, que dans cette ville, un seul homme, un capitaine de dix-neuf ans, ait fait pleinement son devoir ? » Ce jugement, tombé de haut, est la plus éclatante des glorifications.

Pendant les cent jours, le général Marchand, ne voyant que la France menacée, reprit du service ; il eut un commandement à Paris à la barrière de Pantin ; son neveu ne l'avait pas quitté.



CHAPITRE II.

L'OFFICIER SUPÉRIEUR.

1815-1841.

Mise en jugement du général Marchand. — Dévouement du capitaine Randon. — Disgrâce imméritée. — Les études du capitaine. — Nomination aux grades de chef d'escadron et de lieutenant-colonel. — Colonel du 2e chasseurs d'Afrique. — Arrivée en Algérie. — Le colonel Randon administrateur et colonisateur. — Lettre de félicitation du maréchal Soult. — Lettre du général de Montebello. — La ferme, les troupeaux et les récoltes du 2e chasseurs d'Afrique. — Les expéditions.

La conduite du jeune capitaine qui, à l'arrivée de Napoléon à Grenoble, avait seul fait son devoir, aurait dû lui valoir les faveurs des Bourbons restaurés pour la seconde fois. Mais le gouvernement royal ne sut pas toujours distinguer les hommes en qui il pouvait et devait avoir confiance. Trop indulgent pour les uns, qui ne méritaient pas ses faveurs et qui le payèrent d'ingratitude, il se montra sévère jusqu'à l'injustice pour d'autres, dignes de toute confiance. Le capitaine Randon fut du nombre des officiers tenus en suspicion. Il ne reçut son brevet de chevalier de la Légion d'honneur qu'après cinq ans d'attente, le 5 juin 1819, et la révolution de 1830 le trouva encore capitaine.

Il aurait été facile à l'officier dont Monsieur le comte de Chambord admirait la conduite à Grenoble de se faire rendre justice en racontant simplement ce qu'il avait fait; il ne le voulut pas. Il dit lui-même dans la lettre que nous

avons citée plus haut : « Sous la Restauration, j'ai gardé le silence ; une réclamation de ma part aurait pu paraître inspirée par le désir d'obtenir la récompense d'un dévouement qui n'était que l'accomplissement rigoureux des devoirs militaires. L'oubli que je cherchais, je l'ai obtenu sans peine. »

Cette modestie, cette dignité qui ne veut pas « paraître chercher la récompense de l'accomplissement du devoir » se retrouve à plusieurs époques de la vie militaire et politique du maréchal Randon. Un jour même, à la fin de sa carrière, après avoir loyalement rempli son devoir envers la France et envers son souverain, il se vit odieusement calomnié; on lui faisait porter la responsabilité de fautes qu'il avait voulu éviter. Alors même, il ne se départit pas de sa fière réserve ; il attendit patiemment l'heure où il lui serait permis de parler. Sans doute, le dévouement que le capitaine Randon témoigna à son oncle, le général Marchand, contribua à faire oublier sa noble conduite à Grenoble.

Le commandant de la 7e division militaire, au contraire de beaucoup d'autres généraux, avait essayé de maintenir dans la soumission au roi la garnison et la ville de Grenoble ; il s'était retiré en Savoie avec les quelques troupes restées fidèles. Il devait donc se croire à l'abri de tout reproche, et il avait après Waterloo repris le commandement de sa division. Il fut cependant non seulement relevé de son commandement, mais mis en jugement et enfermé à la citadelle de Besançon, en attendant sa comparution devant le conseil de guerre, sous l'inculpation de n'avoir pas fait son devoir militaire lors du passage de Napoléon à Grenoble. N'y avait-il pas là quelque inimitié particulière ? Le capitaine Randon demanda à partager la captivité de son oncle pour l'aider à préparer sa défense. Ayant été son aide de camp, il savait que, si le général avait pu se tromper, au moins n'avait-il pas failli à son devoir. La captivité fut longue, et l'affaire aurait encore traîné davantage, sans

l'intervention du général Ruty, qui commandait la division de Grenoble et qui, sachant l'innocence de son prédécesseur, insista pour presser le jugement. Grâce en grande partie à la déposition du capitaine Randon, et aux mémoires qu'il avait rédigés pendant sa captivité volontaire, le général Marchand fut acquitté, mais il fut tenu à l'écart.

Les quinze ans passés par le jeune capitaine dans son grade furent par lui utilement employés ; son âge lui permettait d'attendre l'heure de la justice, sans craindre que sa carrière fût brisée. Il mit le temps à profit pour compléter son instruction. Sorti à seize ans du lycée pour se faire soldat, il avait beaucoup à apprendre ; il le comprit et il sut se rendre digne des postes élevés que lui réservait l'avenir. Dans ses *Mémoires*, c'est avec la plus grande réserve que le maréchal parle de sa longue station dans le grade de capitaine, alors qu'il lui aurait été si facile de se poser en victime. « La vie du général était sauvée, mais sa carrière militaire était finie, celle de son neveu fut suspendue jusqu'en 1830. » Et plus loin : « Le capitaine Randon avait consacré à l'étude ces quinze années de disgrâce (1). » On apprécie cette sobriété, cette réserve lorsqu'on les compare à tant de déclamations haineuses ou ambitieuses dans des circonstances analogues.

Comme la plupart des officiers, le capitaine Randon, qui n'avait aucune attache particulière à la Restauration, accepta la monarchie de Juillet ; il servait la France, et il ne revoyait pas sans émotion le drapeau tricolore sous lequel il avait débuté dans la carrière militaire. Moins de deux mois après la révolution, le 15 septembre 1830, il était nommé chef d'escadron au 13[e] chasseurs. C'était une réparation. Le 14 novembre 1830, il devenait officier de la Légion d'honneur ; le 19 mars 1835, lieutenant-colonel au 9[e] chas-

(1) *Mémoires*, t. I, p. 16.

seurs, et enfin le 28 avril 1838, colonel du 2e chasseurs d'Afrique, qui était en garnison à Oran. Il arrivait donc dans cette Algérie où devait se passer une grande partie de sa carrière; s'il n'avait pas eu l'honneur de prendre part aux premiers combats de la conquête, il allait être activement mêlé à la lutte qui s'annonçait contre Abd-el-Kader, et l'honneur lui était réservé d'achever la soumission de l'Algérie. Il n'avait pas été des ouvriers de la première heure, mais il était parmi ceux de la deuxième, et il devait être l'ouvrier de la dernière heure, car après la soumission de la Kabylie et la construction du Fort-Napoléon, la domination française était assurée en Algérie.

A Oran, le colonel Randon reçut un de ses compatriotes, personnage aventureux qui, après avoir été le secrétaire intime de l'émir Abd-el-Kader, devint l'interprète en chef de l'armée d'Afrique, M. Léon Roches. Celui-ci, dans un volume qu'il a publié (1), dit qu'il « n'oubliera jamais l'accueil bienveillant qu'il reçut à Oran du colonel Randon qui connaissait sa famille ».

Chef de corps, le colonel Randon se fit immédiatement remarquer comme administrateur ; il montra de prime abord les qualités qui devaient plus tard signaler le gouverneur général de l'Algérie. Il ne limitait pas l'administration à une comptabilité régulière; il voyait plus haut et plus loin. Dès son arrivée en Afrique, il avait compris que le rôle de l'armée était double : elle devait en même temps conquérir et coloniser le pays, et il avait étudié le parti qu'on pourrait tirer des corps de troupes pour la colonisation. Unissant la pratique à la théorie, il faisait faire à son régiment des travaux de culture, et il adressait au ministre de la guerre un *compte rendu des travaux de culture entrepris par le 2e chasseurs d'Afrique de l'année* 1839 *à* 1840, en même

(1) *Trente-deux ans à travers l'Islam*, Paris, Firmin-Didot.

temps qu'un mémoire sur l'*emploi des corps permanents en Afrique comme moyen préparatoire de fonder des colonies régimentaires.* Ce double envoi lui valait du ministre, alors le maréchal Soult, une lettre de félicitation.

« Colonel, lui écrivait-il, j'ai lu avec beaucoup d'attention les deux notes que vous m'avez remises. Les heureux résultats que vous avez obtenus ont excité mon intérêt et je me plais à vous en témoigner ma satisfaction.

« Je ne doute pas que le bon exemple que vous avez donné ne soit suivi par les chefs de corps qui se trouvent en Algérie dans une position semblable ou analogue à la vôtre, et que M. le gouverneur général n'y prête tout son appui. Je le lui recommanderai en lui signalant le succès de vos premiers essais de colonisation militaire (1). »

La « colonisation militaire », c'était l'idée favorite de Bugeaud, qui malheureusement ne fut pas écouté ; on trouvait la réalisation de ses plans trop coûteuse. Combien cependant le sacrifice de quelques millions à cette époque aurait avancé l'œuvre de la colonisation ! Depuis longtemps la France serait rentrée dans ses déboursés.

A l'époque où le colonel Randon se rendait à Oran pour prendre le commandement du 2e chasseurs d'Afrique, un jeune officier de cavalerie y était envoyé comme capitaine de spahis. Trente-cinq ans plus tard, le capitaine, devenu général de division, résumait dans une lettre des plus intéressantes l'impression, toujours vivace, que lui avait faite l'administration du colonel Randon.

« Passé avec mon grade de capitaine aux spahis d'Oran en même temps que le colonel Randon allait prendre le commandement du 2e de chasseurs d'Afrique, je le rencontrai à Lyon et continuai avec lui mon voyage. Nous passâmes ainsi une quinzaine de jours sans nous quitter, et ce fut l'origine

(1) *Mémoires*, t. I, p. 16.

d'une amitié qui ne s'est jamais démentie, amitié aussi respectueuse d'un côté que bienveillante de l'autre.

« A peine arrivé à Oran, le colonel Randon se mit à l'œuvre avec cette activité qui le caractérisait. Quelques jours lui suffirent pour constater les réformes qu'il avait à faire et qu'il résolut d'accomplir graduellement. Et c'est ainsi qu'au bout de quelques mois, sans a-coup, par une transformation insensible, son régiment déjà beau devint le plus beau régiment qu'on pût voir. L'impulsion une fois donnée, tout marcha pour ainsi dire de soi-même, et l'activité du colonel Randon put se porter ailleurs.

« Frappé, comme tout le monde, du peu de progrès qu'avait faits la colonisation, il résolut de contribuer par son exemple à son développement. A cette époque, à l'exception de quelques points, tels que le Figuier et Miserghin, nos postes avancés étaient à portée de canon d'Oran, dont la faible garnison se trouvait pour ainsi dire bloquée dans ses murs. Un seul individu, un hardi colon, avait bâti une ferme avec fossés et murs crénelés, à l'extérieur et très en dehors des points que nous occupions. Ce fut à côté de lui que le colonel Randon entreprit ses essais de culture. Il loua au gouvernement un vaste terrain, fit construire de bonnes charrues, emprunta de l'orge et du blé à l'administration, et se mit à l'œuvre avec quelques hommes et quelques chevaux de son régiment. Ce fut un appui pour le colon son voisin, qui fut heureux de donner asile aux hommes et aux chevaux. Dès la première année, la récolte fut assez belle pour qu'il restât une vingtaine de mille francs dans la caisse de culture, après remboursement à l'administration des semences qu'elle avait prêtées ; et on put marcher avec ses propres ressources.

« Le colonel dota immédiatement son régiment de fourragères qui permirent d'aller chercher le fourrage à Oran avec quelques hommes et quelques chevaux, corvées qui jus-

que-là employaient deux fois par semaine le régiment tout entier, hommes et chevaux. Des tombereaux servirent à se débarrasser des fumiers qui encombraient les abords de la Mosquée (c'est le nom du quartier du 2e de chasseurs d'Afrique) et devinrent une source de richesses pour les jardiniers du voisinage. Il fut loué une barque pontée qui, montée par d'anciens marins (il y a des hommes de tous les métiers dans les régiments d'Afrique), allait à la pêche dans les nuits favorables et rapportait de quoi varier l'ordinaire si monotone du pauvre soldat.

« Les alentours de la Mosquée, jusque-là presque inabordables, furent nivelés ainsi que les cours du quartier, et on planta un quinconce de mûriers qui, depuis longtemps, doit donner de précieux ombrages.

« Enfin, des bœufs furent achetés et confiés à la garde du troupeau de l'administration, si bien que, lorsque la guerre recommença et que la livre de viande se vendait deux francs à Oran, le colonel Randon put donner à ses hommes un supplément de ration à raison de 20 centimes la livre.

« La seconde année, lorsque vint le moment de la récolte, nous étions en guerre ; à chaque instant les Arabes venaient presque sous les murs d'Oran attaquer sa faible garnison. Un beau jour, le colonel Randon, se faisant éclairer au loin, mit tous les hommes de son régiment à couper sa récolte et trouva ainsi moyen de la rentrer tout entière.

« Que sont devenus les terrains mis en culture par le 2e de chasseurs d'Afrique ? Qui pourrait le dire ? Aujourd'hui les environs d'Oran sont peuplés, couverts de villages, de jardins et de culture. L'impulsion vient du colonel Randon, préludant ainsi à tout le bien qu'il devait faire dans son commandement de Bône, et plus tard à l'Algérie tout entière comme gouverneur général. »

Cette lettre, qui montre comment le colonel du 2e chasseurs d'Afrique entendait l'administration et préparait la

colonisation, est du général comte de Montebello. Elle a été écrite en 1875, et porte un caractère de sincérité qui s'impose.

Du mois d'août 1838 au mois de septembre 1841, où le colonel Randon fut nommé maréchal de camp, le 2e chasseurs d'Afrique, sous son commandement, prit une part active et glorieuse à toutes les expéditions de la province d'Oran, notamment aux nombreuses razzias destinées à punir et à contenir les tribus ennemies. Il suffit de rappeler le combat du 14 mai 1840 vers Miserghin, à l'issue duquel « le colonel Randon est cité particulièrement pour l'aplomb et l'intelligence avec lesquels il a dirigé les mouvements du régiment » ; le combat du Lac, le 3 octobre suivant, où le 2e chasseurs, avant d'être rejoint par le gros de la division, soutint seul la lutte, durant plusieurs heures, à deux lieues en avant, contre un ennemi trois fois plus nombreux ; les trois razzias des Ouled Aly, les 22 octobre, 2 et 8 novembre de la même année ; particulièrement la dernière, où il protégea la retraite contre les Arabes exaspérés et sans cesse renforcés ; en 1841, le combat du 14 janvier, à la montagne de Sidi Lakdar, où il eut six hommes tués, dont un capitaine, et neuf blessés ; en mai, l'expédition de Tagdempt et de Mascara, dirigée par le gouverneur général Bugeaud (1).

(1) *Historique du 2e chasseurs d'Afrique.*

CHAPITRE III.

L'OFFICIER GÉNÉRAL.

Maréchal de camp. — Commandant à Bône. — Tournées de colonisation. — Expédition dans l'Edough. — Expédition contre les Hanenchas, imprudence du commandant Frémy. — La frontière tunisienne. — Progrès de la pacification et de la colonisation. — L'affaire de Rassata. — Défaite et soumission des Némemchas. — Le pachalick de Bône. — Lettre d'un colon à la *Phalange*. — Les travaux des troupes; la route de l'Edough. — Les fêtes en l'honneur de saint Augustin. — Lieutenant général. — Rentrée en France. — La révolution de février 1848. — Le général Randon directeur des affaires de l'Algérie au ministère. — Commandement de la troisième division militaire. — Attentions du prince-président. — Offre et refus du commandement du corps d'occupation de Rome. — Offre et refus de l'ambassade de Vienne.

Le 2 septembre 1841, le colonel Randon était nommé maréchal de camp (général de brigade) et appelé au commandement de la subdivision de Bône dans la province de Constantine. Il restait en Algérie, mais se trouvait transplanté dans la partie orientale de la colonie, sur la frontière de la Tunisie.

Pour la première fois, le général Randon était appelé à un commandement en chef; avec la difficulté des communications et l'imprévu des événements, les généraux, dans leurs subdivisions, avaient une grande liberté d'action; il leur fallait de l'initiative. Leur mission était double : d'une part, ils devaient affermir notre domination, assurer la sou-

mission des tribus et la pacification du pays sous la protection du drapeau de la France ; de l'autre, développer la colonisation. Cette terre d'Afrique ne pouvait devenir française qu'autant que de nombreux colons s'y établiraient et en exploiteraient les ressources, diminuant ainsi les charges de l'occupation.

Le colonel qui s'était préoccupé *de la colonisation* par les corps de troupes, et qui avait obtenu les résultats signalés plus haut, ne pouvait pas négliger cette œuvre capitale, alors que ses moyens d'action et sa responsabilité s'étendaient avec ses pouvoirs. Une tournée qu'il fit dans son commandement lui avait immédiatement révélé les immenses ressources qu'offrait le pays; il y avait là des richesses qui l'émerveillaient et dont il fallait tirer parti. La ville de Bône avait été occupée de bonne heure par les Français et notre domination s'était étendue sur les pays environnants ; la circonscription était relativement pacifiée, mais l'occupation de Constantine était récente, et le voisinage de la frontière tunisienne apportait des éléments de désordre ; des maraudeurs franchissaient souvent cette frontière pour faire des razzias sur les tribus soumises et échappaient à nos colonnes en se réfugiant en Tunisie. De là un double obstacle au développement de la colonisation à laquelle les généraux, trop souvent changés, — il en était passé six en six ans, — et préoccupés de la question militaire, n'avaient pas pu apporter une attention suffisante.

Dès la prise de possession de son commandement, le général Randon poursuivit ce double but : pacifier et coloniser le pays. Chaque année, des tournées militaires rappelaient aux Arabes, en leur montrant notre drapeau, que la France avait cette force devant laquelle seule ils s'inclinent. Si, croyants, ils ne pouvaient aimer des *Roumis,* au moins comprenaient-ils qu'ils devaient les craindre et les estimer ; et leur fatalisme les disposait à subir ce qu'ils se sentaient

impuissants à empêcher. Dans l'intervalle de ces promenades militaires, toujours animées par quelques rencontres et soigneusement utilisées pour l'étude des ressources du pays, le général se transformait en administrateur; il recherchait les œuvres à entreprendre ou à promouvoir, les exploitations à faire ou à encourager, les routes à tracer, les terrains à assainir.

« Au mois de novembre 1841, le général Randon conduisit une colonne à la recherche du cheik Si Zerdoud. Ce cheik, au mois de juin précédent, avait assassiné le sous-lieutenant de spahis Alleaume. Si Zerdoud échappa au général Randon; toutefois l'incursion du commandant de Bône dans la montagne de l'Edough ne fut pas inutile, car elle lui donna l'excellente idée d'en ouvrir l'accès par une bonne route militaire, qui fut exécutée dès le commencement de l'année suivante (1).

« Au mois de mai 1842, le général Randon sortit de Bône pour se porter au sud contre une fraction de la grande tribu des Hanenchas, dont les douars étaient le rendez-vous de tous les bandits de la région jusqu'à la frontière de Tunis et au delà. La colonne, concentrée à Guelma, comprenait 510 zouaves, 540 hommes de la légion étrangère, 250 tirailleurs indigènes, 400 spahis; avec les artilleurs et les sapeurs, l'effectif était de 1,800 combattants. Le 11 mai, après avoir franchi le défilé d'Akbet-el-Trab, le général Randon atteignit sur un plateau les Arabes, les chargea vivement et les mit en fuite. Avant de reprendre la marche que le mauvais temps avait arrêtée pendant deux jours, le général jugea nécessaire de faire reconnaître et fouiller les profonds ravins qui entouraient le bivouac. La direction de la reconnaissance fut confiée au commandant Frémy des zouaves, qui se mit en mouvement, le 14, avec trois compagnies de son batail-

(1) Camille Rousset, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1876, p. 325.

lon, une compagnie de tirailleurs indigènes et deux escadrons de spahis.

« On rencontra d'abord les traces d'un troupeau, que ses gardiens entraînaient au plus vite; le troupeau fut bien vite rejoint, pris et ramené au bivouac de la colonne par les tirailleurs; d'autre part, les spahis, lancés sur une autre piste, se trouvèrent séparés des zouaves, qui commencèrent à marcher seuls. Tout à coup ceux-ci tombèrent au milieu d'une grande population qui se tenait prête à fuir. Surpris d'abord, les Arabes furent bientôt rassurés en voyant le petit nombre des survenants. La disproportion était énorme : 200 contre 1,200. Entourés, perdus dans cette foule, les zouaves réussirent d'abord à se faire jour et à gagner la crête d'une roche dont l'accès était difficile. L'ennemi, qu'il fallait tenir à distance de baïonnette, suivait en hurlant. Arrivé sur la position, le commandant Frémy fit coucher ses hommes et, pour ménager les cartouches, leur recommanda de ne tirer qu'à coup sûr. Des heures se passèrent ainsi. Étonné de ne pas voir revenir le détachement, le général Randon allait sortir à sa recherche, un peu à l'aventure, quand un spahi, que la maraude avait conduit vers le lieu du combat, accourut à toute bride et lui fit connaître la direction qu'il fallait prendre. Immédiatement il partit au galop avec la cavalerie, l'infanterie suivait au pas de course. Il y avait trois lieues à faire; elles parurent bien longues à l'impatience des sauveteurs; enfin ils arrivèrent. A leur vue, les Arabes se dispersèrent et les zouaves descendirent des rochers aux acclamations des camarades. Un tiers de l'effectif était blessé ou mort. La colonne rentra le 14 juin à Bône (1). » Évidemment le commandant Frémy, entraîné par son ardeur, était seul responsable du danger couru par sa petite troupe.

(1) Camille Rousset, *Revue des Deux Mondes*, p. 327 et suiv.

En 1844, avec une colonne de 2,500 hommes, le général Randon parcourut le sud-est de la province et arrêta la frontière avec la Tunisie. Jusqu'alors on ne savait trop où était cette frontière, et c'était une cause de désordres. Une ligne fut tracée de Tebessa à Djebel-Frima sur la Medjerdah. Certainement, cette ligne arbitraire ne faisait pas disparaître immédiatement toutes les difficultés; elle devait être souvent violée. Bien souvent encore des maraudeurs tunisiens ont franchi cette frontière pour piller les colons européens ou les tribus soumises; bien souvent aussi nos soldats ont poursuivi ces maraudeurs jusque sur le territoire tunisien, pour les punir; mais, tout imparfaite qu'elle fût, cette démarcation des deux pays était utile, et elle avait été assez bien faite pour être respectée pendant une quarantaine d'années. Jusqu'au jour où les excursions des Kroumirs servirent d'occasion ou de prétexte à l'occupation de la Tunisie, le tracé du général Randon a été conservé. Cette opération lui mérita la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

En 1846, le général se rendait ce témoignage que sa circonscription jouissait de la plus grande tranquillité. « Guelma prenait une extension considérable, grâce à la route qui reliait ce centre important à Bône et qui avait été mise en fort bon état. Le cercle de la Calle était dans d'excellentes conditions : de grandes concessions forestières avaient été faites à des hommes considérables qui y avaient établi des exploitations de liège. La tranquillité était bien un peu troublée sur la frontière, mais l'administration y avait l'œil, et les désordres qui s'y produisaient n'arrivaient jamais à compromettre les intérêts européens; c'étaient des discussions se terminant par quelques coups de fusil échangés entre nos tribus et celles de la régence de Tunis. Même prospérité dans le cercle de l'Edough. Le général avait pénétré jusqu'au centre des forêts, en y pratiquant des routes qui

contournaient les pentes les plus abruptes de la montagne et assuraient l'exploitation forestière. A quelques lieues de Bône et tout près de la ville, la compagnie Talabot exploitait les riches minerais de Mokla-el-hœdid, et des hauts fourneaux avaient été construits pour la fabrication de la fonte. Sur la Seybouse, les Beni-Salah ne donnaient lieu à aucune inquiétude. Au centre même de la province, à Souk-Arras, les Hanenchas, autrefois si agités, fréquentaient assidûment les marchés de Bône, et le neveu du vieux Resgui, Mohamed-Salah, gouvernait la tribu, aidé de l'influence de son oncle, sans donner prise à la moindre réclamation. Le compétiteur de Resgui, El-Stassenaoui, n'avait plus un partisan dans le pays. Le sud de la province, entre la Medjerdah et Tébessa, témoignait, par le payement régulier des impôts, de ses bonnes dispositions. Les Némemchas, grande tribu du sud, échappaient cependant un peu à notre surveillance (1). »

Mais avec les Arabes, surtout à cette époque, on n'était jamais sûr de rien. Le général avait été informé qu'un chérif, venu de Tunisie, prêchait la guerre sainte chez les Némemchas, leur promettant, comme tous ses pareils, l'écrasement des infidèles. Aucun mouvement ne s'était encore produit, mais il était prudent de prendre ses précautions et de maintenir les Némemchas dans l'ordre par une démonstration militaire. « C'est le moyen presque certain de raffermir les bons et de faire trembler les méchants. » Le général se mit donc en route avec les forces dont il disposait, 31e de ligne, légion étrangère, 5e hussards et spahis, se dirigeant vers Tébessa, qui était à la limite des tribus soumises.

« La colonne n'avait point été inquiétée, et la grande tribu des Oulad-Yaya-ben-Thaleb, caïd en tête, vint se

(1) *Mémoires*, t. I, p. 18.

ranger sur le passage du général, poussant de joyeux cris et apportant à nos soldats une copieuse diffa d'orge et de cous-coussou. Charmé de cet accueil, le général établit son bivouac sous les murs de Tébessa, d'où il comptait partir pour entrer sur le territoire des Némemchas. Il savait que le chérif était chez eux et il comptait le surprendre par une marche rapide qui, en le coupant de la frontière, l'eût rejeté dans la subdivision de Batna où l'on était sur ses gardes. Or, le pays des Némemchas passait alors pour très difficile à parcourir ; on le disait privé de bois et d'eau ; on ne pouvait donc le traverser qu'avec des troupes alertes. Le général, afin d'alléger sa colonne, renvoya à Bône ses malades, ses éclopés et quelques officiers et soldats qui, « ayant fini leur temps », demandaient à rentrer en France. Ils étaient au nombre de cent et quelques ; un jeune sous-aide était chargé de donner en route ses soins aux malades. Quelques spahis parurent suffisants pour escorter le convoi en pays ami ; d'ailleurs le caïd des Oulad-Yaya-ben-Thaleb devait le conduire lui-même jusqu'aux limites de sa tribu, puis le confier au caïd de la tribu suivante, et ainsi de suite jusqu'à Guelma. Tous se quittèrent pleins de confiance, ceux qui partaient comme ceux qui restaient.

« Le lendemain matin, au petit jour, un homme entièrement nu se jetait dans une grand'garde de la légion, couvert de sang, prononçant des paroles inintelligibles parmi lesquelles revenaient souvent les mots : spahis... ! morto...! morto... ! Conduit à la tente du général, il fut reconnu pour un des spahis de l'escorte du convoi dirigé la veille sur Bône. D'après son dire, ils avaient été inopinément attaqués pendant une halte chez les Oulad-Yaya et massacrés. Lui seul, pensait-il, avait échappé au carnage et à une poursuite acharnée en jetant derrière lui burnous, turban, zaroual, et en se glissant dans les broussailles, malgré de nombreuses blessures. Quelques instants après, le caïd des Oulad-Yaya-

ben-Thaleb, Si Mohamed-Tazar, se précipitait aux genoux du général et, d'une voix brisée par les sanglots, répétait sans cesse qu'il avait été trahi par les siens, qu'il ne voulait pas être le complice d'un pareil attentat, et que, ne pouvant le racheter que par son sang, il apportait sa tête (1). »

Le désastre était irréparable comme imprévu ; mais, s'il ne pouvait sauver les victimes, le général devait au moins les venger. D'ailleurs un prompt châtiment des coupables était nécessaire pour empêcher l'esprit de révolte de s'étendre. Il se mit immédiatement à la poursuite des Oulad-Yaya, guidé par le caïd. En passant sur le lieu du massacre, il put voir que les assassins avaient accompli complètement leur œuvre. Il ne restait plus qu'à tirer vengeance de cette odieuse trahison.

« La tribu des Oulad-Yaya, fuyant dans l'est, se concentrait sur une forte position nommée El-Gola ou Rassata. C'était un plateau calcaire, en forme de table à bords escarpés, comme il s'en rencontre dans ce pays du kef. Dès le lendemain, on était prêt à l'assaut : quelques rampes abruptes y donnant accès en certaines places, les spahis, suivis de la légion, les gravirent les premiers. Pour de la cavalerie, arriver là, c'était un vrai tour de force ou plutôt d'adresse ; elle y monta cependant, au milieu d'une forte fusillade ; les fantassins suivirent, et en un instant la multitude des Oulad-Yaya était mise à sac ou fuyait, en se précipitant du haut des rochers sur le revers boisé de la position. Les traîtres étaient châtiés (2). »

Mais restaient les Némemchas, appuyés par les Kabyles tunisiens. Le général avait demandé des renforts à Constantine. Dès qu'il les eut reçus, il se dirigea vers l'est, « où le chérif groupait de nombreux contingents ». On faisait le

(1) *Mémoires*, t. I, p. 16 et suiv.
(2) *Mémoires*, t. I, p. 21.

vide devant la colonne française, mais elle se sentait surveillée; la nuit, ses grand'gardes recevaient des coups de fusil. « Enfin, la colonne s'arrêta à un joli bivouac où elle était entourée d'excellents postes pour les grand'gardes sur trois faces, la quatrième ayant vue sur une longue plaine en éventail. Le troisième jour, en plein midi, des signes singuliers se manifestèrent. Suivant la crête d'une colline, une nombreuse troupe de Kabyles se glissait du côté des grand'-gardes et, à l'horizon dans la plaine, un nuage de poussière révélait l'arrivée d'un corps de cavalerie. A l'instant, les ordres sont donnés. Six cents chevaux s'élancent dans la plaine; l'infanterie se forme en colonne d'attaque pour appuyer les escadrons et dégager les postes extérieurs. Ceux-ci ne furent même pas attaqués : les Kabyles du haut des crêtes, se voyant surpris au moment où ils croyaient surprendre, franchirent rapidement l'arête de la montagne et disparurent. Mais il ne put en être de même pour leur cavalerie. Elle reçut en plein poitrail le choc des spahis, des chasseurs d'Afrique et des hussards. Toute la tête de colonne se trouva rejetée sur la gauche de nos escadrons, qui rabattit les insurgés sur notre infanterie et les sabra jusque sous les baïonnettes. A peine nos fantassins osaient-ils faire feu de peur de tuer nos cavaliers pêle-mêle avec leurs adversaires. Ce fut pour le 2e de ligne un curieux spectacle : on comptait les coups. »

Dans cette mêlée homérique, Jules Gérard, le tueur de lions, alors maréchal des logis aux spahis, se distingua; il tua plusieurs Arabes. Nos cavaliers poursuivirent les fuyards pendant plusieurs heures; la frontière tunisienne était depuis longtemps franchie; ils durent revenir.

Le général Randon aurait voulu compléter la leçon en écrasant l'infanterie kabyle; mais aucun ennemi ne se présenta, et les Némemchas firent des ouvertures de soumission qu'il fallut accepter. Au moins la paix était assurée. Ce fut

la dernière expédition du commandant de la subdivision de Bône (1).

Les travaux de la colonisation occupaient le général autant que les expéditions militaires. Il s'était tellement attaché à cette ville de Bône, son premier commandement, que dans sa famille, on l'appelait « sa fille aînée ». Dans son langage pittoresque, le maréchal Bugeaud exprimait une idée analogue, lorsqu'il disait au commandant supérieur de la division de Constantine : « Laissons faire Randon dans son pachalik de Bône. »

Du reste, les colons, qui généralement ne se piquaient pas de bienveillance ni même de justice pour l'autorité militaire, étaient reconnaissants au général Randon. Dès 1842, un an après sa prise de possession du commandement, sur le bruit qu'il allait être changé, l'un d'eux écrivait au journal *la Phalange* une lettre dont certains passages doivent être cités :

« Lorsqu'il n'était encore que colonel du 2e chasseurs d'Afrique, M. Randon avait su faire prospérer la ferme de son régiment, et porter au plus haut degré l'ardeur de ses hommes pour les travaux agricoles. Il les avait associés dans les résultats et, pour soutenir leur zèle, il était toujours au milieu d'eux, surveillant leurs travaux, et les encourageant par des paroles amicales, affectueuses. L'exemple du chef étant imité par les autres officiers, le ton fut bientôt à l'ardeur pour le travail, à la bienveillance pour les travailleurs.

« Nommé maréchal de camp et appelé au commandement de la subdivision de Bône, M. Randon s'appliqua d'abord à choisir parmi les terres domaniales celle qui pouvait convenir le mieux à de grandes cultures. Allelik, située à six kilomètres environ de Bône, fut choisie. Des charrues, des

(1) *Mémoires*, p. 22.

herses furent confectionnées comme par enchantement, et en moins de deux mois nos soldats devinrent des laboureurs, sans cesser pour cela de remplir leurs devoirs militaires.

« Une partie d'Allelik était couverte de broussailles ; ces broussailles furent enlevées ; on en fit des fagots que l'administration acheta pour chauffer ses fours, ce qui lui permit de faire une économie des deux tiers sur la dépense du bois. Cette première opération augmenta la valeur du terrain, et assura une récolte en fourrage plus abondante et plus facile à enlever. Les soldats étaient heureux de leur situation : d'un côté, ils retiraient de leur travail un bénéfice, une haute paye ; de l'autre, ils se conciliaient l'affection de leur chef, qui se faisait un plaisir et un devoir de leur manifester hautement sa satisfaction.

« L'activité du général Randon ne s'en tint pas là. Il n'avait pas tardé à reconnaître que nos montagnes de l'Edough renfermaient un trésor. Il résolut de l'y aller chercher. Une reconnaissance fut faite avec soin ; un tracé de route fut ensuite arrêté et, toutes les mesures étant prises pour assurer le succès de l'entreprise, un beau matin l'on vit partir, musique et colonel en tête, mille hommes de toutes armes s'élançant à la conquête... d'une forêt, d'une forêt qui jusqu'alors avait été inaccessible même aux piétons. C'était comme un jour de grande fête : l'entrain était général, le chef avait communiqué son ardeur à tous ses hommes.

« Plusieurs ateliers ou champs de manœuvre furent formés, des groupes furent opposés à d'autres groupes, et, la rivalité aidant, les travaux les plus gigantesques ne parurent plus qu'un jeu à nos soldats excités par les liens affectueux qui les unissaient à leurs officiers et à leur digne général. Vous ne sauriez vous faire une idée des heureux effets de cet accord du soldat avec tous ses chefs ; c'était vraiment merveilleux.

« L'élan était donné ; le ton était au travail, à l'ardeur et

aux rapports affectueux. L'impulsion venait du sommet de la hiérarchie; chacun était à son poste, rivalisant de zèle et d'adresse; la pioche et la barre à mine résonnaient de tous côtés, et les Kabyles étaient saisis de frayeur et d'admiration en nous voyant ouvrir à notre artillerie un passage dans leurs rochers qu'ils avaient crus inaccessibles.

« En moins de dix-neuf jours, dix-neuf mille mètres de route ont été achevés sur les flancs et jusque sur le sommet de la montagne. Grâce à ces travaux, une forêt qui couvre une superficie de plus de 40 kilomètres pourra désormais fournir des bois de construction en abondance. Un chêne apporté à Bône par la première prolonge n'a pas moins de 90 centimètres d'équarrissage. Ces 19,000 mètres de route n'ont occasionné qu'une dépense de 10,000 francs.

« Si on nous donnait 4,000 hommes; si on en mettait 2,600 à Guelma, et si on nous laissait le général Randon, d'ici à un an nous aurions trois routes importantes; celle de la Calle, celle d'El Arouch, celle de Guelma; et de plus nous aurions des terres cultivées qui suffiraient à la nourriture de notre effectif.

« En signe de reconnaissance pour les services que le général Randon nous a rendus, nous avons donné son nom à la route de l'Edough; et si, malgré le vœu unanime de la population de Bône, notre brave commandant nous est enlevé, nos souvenirs et nos regrets suivront partout l'homme habile à qui nous devons tant. »

Le « brave commandant » ne fut pas enlevé; il continua encore pendant cinq ans à consacrer au développement de la colonisation tous les loisirs que lui laissaient les expéditions militaires. S'il ne fit pas tout ce qu'il aurait désiré, c'est que les moyens lui faisaient défaut. Le gouvernement, obligé de compter avec les Chambres, ne se montrait pas pour nos généraux d'Algérie aussi large qu'il l'aurait fallu. Voilà encore une circonstance qu'il ne faut pas oublier quand on

juge l'œuvre de l'autorité militaire dans cette belle colonie que la France lui doit.

Lorsque le général Randon, nommé lieutenant général, le 26 avril 1847, quitta Bône, sa « fille ainée », son « pachalik », il avait réalisé, dans la mesure où cela lui était possible les espérances exprimées en 1842 par le correspondant de la *Phalange*, et « les souvenirs et les regrets unanimes de la population de Bône suivaient l'homme habile à qui elle devait tant ». En dépit du progrès des idées démagogiques en Algérie, ces souvenirs et ces regrets n'ont pas entièrement disparu ; ils persistent dans la colonie tout entière qui a pu bénéficier de l'habile administration du maréchal Randon, longtemps gouverneur général (1).

Avant de quitter Bône avec le lieutenant général Randon, il est un fait que nous ne devons pas oublier. Le général était protestant ; mais, éclairé par son patriotisme, il comprenait, comme son illustre coreligionnaire Guizot, qu'en Algérie comme en Orient, le catholicisme c'est la France. Aussi le général protestant favorisait l'apostolat catholique. Pendant son commandement, des fêtes magnifiques eurent lieu à Bône, l'ancienne Hippone, pour la translation des reliques de son illustre évêque, saint Augustin ; plusieurs prélats et de nombreux ecclésiastiques y assistèrent ; le général agit avec un tact parfait (2). Plus tard, le gouverneur général

(1) Commandant la subdivision de Bône, le maréchal de camp Randon eut les meilleurs rapports avec le duc d'Aumale, commandant la province de Constantine, comme l'attestait leur correspondance. Les lettres du duc d'Aumale ont été volées au ministère de la guerre, comme celles du maréchal Bugeaud.

(2) On peut trouver un témoignage de ce tact dans les lettres de l'abbé Sibour, depuis évêque de Tripoli, sur les fêtes religieuses de Bône. On pourrait également invoquer les souvenirs d'un des ecclésiastiques présents, M. l'abbé Bernadou, maintenant archevêque de Sens et cardinal, qui a rappelé les fêtes de Bône dans l'allocution qu'il a prononcée aux obsèques du maréchal à Saint-Ismier.

de l'Algérie ne se montrera pas moins favorable aux œuvres catholiques; se mettant au-dessus des préjugés de secte, il comprenait combien les destinées de la France et celles de l'Église sont intimement unies.

Le lieutenant général Randon était rentré en France; il se trouvait à Paris lors des journées de février 1848; il offrit ses services au gouvernement royal, qui ne sut pas mieux les utiliser que pour d'autres généraux. La monarchie de Juillet, si solide en apparence, tombait devant la ridicule émeute des banquets. A la vue de cette chute humainement inexplicable, n'est-on pas tenté de répéter comme le roi Louis-Philippe dans sa fuite : « Comme Charles X; comme Charles X. »

De même que les autres généraux présents à Paris, Randon, subissant le fait accompli, se rallia au gouvernement provisoire et fit adhésion à la république; soldat, il continuait à servir la France. Certes, nous aimons peu les hommes de 1848, mais il faut leur rendre cette justice que, dans leur victoire dont ils n'étaient pas les moins surpris, s'ils firent des fautes, ils voulurent au moins ne compromettre ni la puissance ni les intérêts de la France. Ils comprirent qu'il leur fallait pour l'Algérie, à laquelle on enlevait le duc d'Aumale, un homme qui pût et sût maintenir l'ordre et assurer la continuation de la conquête et de la colonisation. Ils s'adressèrent pour trouver cet homme à ceux qu'on appelait les Africains, et, sur la désignation de Bedeau, ils conférent au général Randon la direction centrale des affaires de l'Algérie.

Il était difficile de mieux choisir; dans un moment comme celui-là, après une révolution qui paraissait tout mettre en question, nul mieux que l'ancien commandant de la subdivision de Bône, ne pouvait maintenir ce qui existait, tout en préparant l'avenir. Le lieutenant général, pendant son court passage à la direction centrale des affaires de l'Algé-

rie, remplit sa mission à la satisfaction générale. Rien ne fut compromis, ni même arrêté, et la révolution de février n'eut pas d'écho dans un pays à peine pacifié et incomplètement soumis, auquel on avait enlevé ses chefs les plus en vue.

L'élection du 10 décembre 1848 avait appelé le prince Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la république. Dès l'année 1849, le prince donnait au général de division Randon le commandement de la troisième division militaire, une des plus importantes, dont le chef-lieu était à Metz. C'était le premier témoignage d'une sympathie toute particulière dont le prince-président devait donner au général des preuves multipliées. Peut-être cette sympathie n'était-elle pas absolument désintéressée ? Le prince, qui certainement songeait déjà au coup d'État de 1851, pouvait avoir une arrière-pensée ; il pouvait chercher à s'assurer le concours d'un officier général que sa parenté avec le général comte Marchand et ses débuts militaires rattachaient au premier empire et qu'entourait la considération générale. Quoi qu'il en soit, rien n'avait encore trahi les visées ambitieuses du prince, et le général Randon devait accepter avec reconnaissance les témoignages de sympathie dont il était l'objet.

Au mois de septembre 1849, il reçut une dépêche du général Rulhières, ministre de la guerre, qui lui prescrivait de se rendre à Paris pour aller ensuite prendre le commandement du corps d'occupation de Rome. C'était un beau commandement, qui devait séduire le général ; il refusa cependant.

« Le ministre des affaires étrangères, M. de Tocqueville, avait insisté pour cette nomination, qui avait un caractère autant diplomatique que militaire. Je me rendis près de lui pour lui expliquer les raisons qui m'empêchaient d'accepter ce brillant commandement, et dont la principale était la religion protestante dont je faisais profession. A l'Élysée, je répétai au prince-président cette conversation. Il voulut bien

me dire que je n'avais nul besoin de faire connaître ma foi religieuse, et qu'il n'y voyait pas un obstacle assez sérieux pour m'empêcher d'accepter un poste où je pourrais rendre des services à mon pays. Je persistai néanmoins dans mon refus et répondis que sans doute, au point de vue militaire, ma religion n'avait rien à faire dans la question, mais que la situation de la France vis-à-vis de la cour de Rome allait devenir des plus délicates ; qu'il serait bien difficile de satisfaire les désirs du Saint-Père et que les conseillers de Sa Sainteté ne manqueraient pas d'attribuer le non-succès de leurs projets au choix qui aurait été fait d'un général protestant. Je m'efforcerais certainement d'éloigner tout ce qui pourrait mettre cette différence de religion en lumière ; mais je considérais comme un devoir, comme un acte de probité politique de prévenir le prince, afin que, si quelque dissentiment se produisait entre les deux gouvernements, on ne pût m'accuser d'avoir sacrifié à une ambition personnelle les intérêts de la France (1). »

Sur ces observations, l'ordre fut rapporté. Cette délicatesse annonce le ministre de la guerre qui, toujours protestant, se fera dans les conseils de l'empereur le défenseur persévérant de la cause pontificale. Peut-être ne répondait-elle pas aux sentiments secrets de ceux qui avaient choisi un général protestant dans l'espérance de trouver en lui l'instrument d'une politique de suspicion à Rome. La fameuse lettre du prince-président au colonel Edgar Ney, lettre bientôt désavouée, est de cette époque. Le général Randon ne se serait pas prêté à cette politique; on renonça à l'envoyer à Rome.

Peu de temps après, un nouveau ministre des affaires étrangères, le général de La Hitte, — les ministres se succédaient rapidement, nous étions en république, — offrait au général Randon l'ambassade de Vienne. Il refusa encore,

(1) *Mémoires*, t. I, p. 30.

« ne croyant pas que le langage et la science de la diplomatie s'apprissent du jour au lendemain ».

Ces refus n'avaient pas diminué la bienveillance du prince. « En 1850, dit le général, je reçus dans mon commandement le prince-président, qui faisait une tournée dans les départements de l'est. Il fut frappé de l'attitude des troupes et de l'ordre qui régnait dans la division. Au moins se montra-t-il particulièrement gracieux pour moi ; il accepta à dîner au quartier général, ce qu'il n'avait fait nulle part, et il me nomma grand-officier de la Légion d'honneur (1). »

Ce n'était qu'un prélude ; bientôt, après un premier refus, le général Randon acceptait le ministère de la guerre ; sa carrière purement militaire finissait, sa carrière politique commençait.

(1) *Mémoires*, t. I, p. 29.

LIVRE DEUXIÈME.

PREMIER MINISTÈRE.

25 JANVIER 1851-OCTOBRE 1851.

CHAPITRE PREMIER.

MESURES MILITAIRES.

Première offre du ministère de la guerre. — Refus. — Le général Changarnier. — Deuxième offre du ministère. — Lettre du prince-président. — Acceptation. — Les difficultés de la situation. — L'indiscipline; les députés militaires. — Rétablissement de la discipline et organisation de l'armée de Paris. — Préoccupations pour l'Algérie. — L'expédition de 1851. — Le général de Saint-Arnaud. — L'entourage du prince-président; la nomination du colonel Fiéreck. — Visite à Abd-el-Kader.

Au mois de décembre 1850, le général de division Randon, inspecteur de cavalerie, était venu à Paris pour l'établissement du tableau d'avancement de l'arme. Le prince-président lui offrit le ministère de la guerre. Le général se souciait peu du ministère; il lui préférait son beau commandement de Metz. De plus, le président voulait se débarrasser du général Changarnier, qui commandait alors l'armée de Paris, et qui était plutôt l'homme de la majorité de l'Assemblée législative que du prince. La lutte était déjà commencée entre le président de la république et les députés de la majorité; le premier songeait à rétablir l'empire, et les autres rêvaient la restauration de la monarchie après la fusion,

c'est-à-dire après la réconciliation des princes d'Orléans avec le comte de Chambord. Le général Changarnier passait pour être tout acquis à ces projets de restauration.

Quoiqu'il n'eût pas eu avec ce général des rapports intimes, le général Randon se refusa à le frapper; il trouvait « inopportun de lui retirer un commandement exercé par lui avec une énergie qui avait rétabli la confiance de l'armée en elle-même et donné au pays la certitude que l'ordre ne serait pas troublé (1) ». Par la fermeté de sa résistance aux révolutionnaires, Changarnier s'était attiré leur haine; son nom figurait dans les refrains révolutionnaires de l'époque, et la *Marseillaise des soldats,* en grande vogue alors chez les « rouges », disait :

Qu'on mette au bout de nos fusils
Les oppresseurs de tous pays,
Les Changarnier, les Radetzki.

A la même époque, un journal républicain, dans une caricature, montrait des princes occupés à briser de grandes épées dont la poignée était remplacée par un portrait : une de ces épées s'appelait Narvaëz, une autre Radetzki, une autre Changarnier, et la légende se félicitait de ce que les rois faisaient si bien les affaires des républicains en brisant eux-mêmes les épées qui seules les soutenaient encore.

Quoi qu'il en soit, le général Randon refusa d'accepter le ministère à la condition d'enlever au général Changarnier son commandement; la haine même des révolutionnaires était à ses yeux une recommandation pour ce général. D'autres officiers généraux refusèrent également, parmi lesquels le général Schramm.

Quelques semaines plus tard, le général Changarnier ayant été relevé de son commandement, le prince Louis-Napoléon revint à la charge et offrit de nouveau le ministère au géné-

(1) *Mémoires,* t. I, p. 31.

ral Randon. « Ma perplexité fut grande, dit le général, car il me semblait difficile d'accepter une fonction que j'avais refusée quelques jours auparavant, et que, pour dire vrai, je ne me croyais pas capable de bien remplir au milieu de ce déchaînement des passions dont l'Assemblée législative était le rendez-vous quotidien (1). »

Le prince avait ses raisons pour insister; outre qu'il croyait le général Randon capable de prendre la haute direction de l'administration militaire, il avait certainement une arrière-pensée dont il sera question plus tard. « Les instances furent vives. » Le général Baraguey-d'Hilliers, qui avait commandé la division de Constantine alors que le général Randon était dans son « pachalick » de Bône, fit une démarche auprès de lui. Enfin, pour triompher de ses hésitations, le prince lui écrivit le 22 janvier 1851 la lettre suivante :

« Mon cher général,

« J'espère que vous reviendrez sur votre décision qui me ferait beaucoup de peine et gênerait fort la reconstitution du cabinet. Vous m'avez fait espérer de pouvoir compter sur vous. Aujourd'hui, nous sommes, pour ainsi dire, sur la brèche; ce n'est pas dans un semblable moment qu'un brave général comme vous peut refuser ses services et son concours.

« Faites un effort sur vous-même et dites-moi que vous acceptez.

« Comptez, mon cher général, sur mon amitié.

« LOUIS-NAPOLÉON B. (2). »

Cette lettre est singulièrement habile; du reste, le prince-président, comme l'empereur Napoléon III, savait merveil-

(1) *Mémoires*, t. I, p. 32.
(2) *Mémoires*, *ibid.*

leusement trouver le langage qui convenait à chacun. Ici, il fait appel aux services et au concours du brave général qui ne peut les refuser puisqu'on est sur la brèche. Comment résister à un semblable appel? Le général Randon devait comprendre et comprit que la « brèche » était menacée par les révolutionnaires, dont les progrès étaient incessants. Le prince, dans son langage un peu énigmatique, songeait également à d'autres adversaires contre lesquels il devait bientôt, mais vainement, réclamer le concours de son ministre de la guerre.

Le général ne pouvait reculer; il accepta le portefeuille de la guerre et fit partie du ministère du 24 janvier, ainsi composé : MM. Brenier, aux affaires étrangères; de Royer, à la justice; Vaïsse, à l'intérieur; de Germiny, aux finances; Giraud, à l'instruction publique; Schneider, à l'agriculture et au commerce; Magne, aux travaux publics; le général de division Randon à la guerre; le contre-amiral Vaillant à la marine (1).

Ce ministère fut mal accueilli par la majorité conservatrice de la Chambre. Dans ses *Mémoires,* le maréchal Randon s'en étonne; s'il était moins modéré, il s'en indignerait presque. Cela se comprend cependant : les nouveaux ministres manquaient un peu de prestige, et la majorité, qui avait vu le président remercier un peu brusquement des hommes ayant sa confiance, pouvait se défier quelque peu de leurs successeurs, incapables de résister au prince, alors même qu'ils l'auraient voulu.

(1) Une anecdote parfaitement authentique montrera combien peu le général Randon tenait au ministère de la guerre. Logé à un hôtel de la rue Tronchet, il était sorti lorsqu'arriva le pli qui lui apportait sa nomination. Ce pli était sur la table du salon, bien visible, lorsque le général rentra; il évita de passer dans le salon pour ne pas le voir, comme si ce retard pouvait lui éviter le ministère qu'il redoutait. Le soir cependant, il fallut bien se décider à ouvrir le pli.

« Qui êtes-vous ? dit aux ministres un député de la Gironde. D'où venez-vous et où allez-vous ? — Nous sommes de braves gens, lui répondit M. de Royer, qui sommes venus parce qu'on a fait appel à notre patriotisme, et qui nous retirerons avec empressement aussitôt que l'on n'aura plus besoin de nous (1). »

La réponse était insuffisante dans la situation, et dans la situation le ministère ne pouvait en faire une qui fût satisfaisante. De l'aveu du maréchal, les « nouveaux membres du gouvernement étaient connus par des antécédents honnêtes, sinon très brillants ». Ce n'était pas assez pour les membres de la majorité, qui regrettaient le ministère renvoyé quelques semaines auparavant par le prince-président au moment où l'on s'y attendait le moins. Il était naturel que leurs remplaçants, choisis par le président seul, inspirassent une certaine défiance. En dehors des deux officiers généraux dont la nomination pouvait paraître toute naturelle, les nouveaux ministres manquaient un peu de notoriété ; ni M. de Royer ni M. Magne, par exemple, n'avaient encore l'autorité à laquelle ils sont arrivés plus tard. La majorité, soupçonneuse, pouvait se demander pourquoi ils avaient été choisis, « d'où ils venaient et où ils allaient ». N'allaient-ils pas à un coup d'État dont déjà il était question ? Et si le prince voulait faire quelque chose contre ou malgré l'Assemblée, étaient-ils de volonté et surtout de taille à l'en empêcher ?

Au moment où le général Randon prenait l'administration de la guerre, les difficultés étaient très grandes. La révolution du 24 février avait eu son contre-coup dans l'armée et porté atteinte à la discipline militaire. Les hommes de 1848, sauf Ledru-Rolin, Louis Blanc et Albert, l'ouvrier qui faisait partie du gouvernement provisoire, auraient voulu

(1) *Mémoires*, t. I, p. 33.

maintenir les saines traditions et ne pas toucher à l'armée ; mais les événements avaient été plus forts que leur volonté. On ne renverse pas un trône et on ne bouleverse pas une nation sans que l'armée s'en ressente. Sous la pression des clubs, le gouvernement provisoire avait dû renvoyer les troupes de Paris, abandonné à la seule garde nationale, dont tout le monde faisait partie.

Les ministres de la guerre, qui s'étaient succédé nombreux depuis que le général Cavaignac, un soldat, avait pris le pouvoir, avaient tous travaillé au rétablissement de la discipline ; mais il leur avait fallu lutter contre les excitations de la presse, des clubs et même de la tribune de la Chambre. où les orateurs de la gauche ne craignaient pas de provoquer les soldats à l'insubordination. Le suffrage universel brusquement imposé à la France, sans autre condition que l'âge de 21 ans et l'absence de condamnations infamantes, avait transformé tous les soldats en électeurs. Les « rouges », comme on disait à cette époque, faisaient auprès des électeurs militaires une active propagande que l'autorité militaire se trouvait trop souvent impuissante à empêcher. Leurs journaux jouaient l'indignation si quelque soldat compromis dans la politique était envoyé en Algérie ou dans une compagnie de discipline. Pour gagner l'armée, ils lui faisaient place sur leurs listes ; électeurs à 21 ans, les militaires étaient éligibles à 25 comme les autres citoyens. Des officiers supérieurs comme Charras, des officiers inférieurs comme le capitaine Tamisier et le lieutenant Valentin, des sous-officiers comme Boichot et Ratier, avaient été élus députés ; le soldat Commissaire était élu deux fois, à Lyon et à Paris ; il obtenait plus de voix que le maréchal Bugeaud et les généraux Changarnier et Lamoricière. Un refrain de l'époque disait au « soldat socialiste » :

Comme à Boichot, il te faut vingt-cinq francs.

Comment cela n'aurait-il pas tourné bien des têtes ?

Même la lutte commencée entre la majorité conservatrice de l'Assemblée et le prince-président avait son action dans l'armée. Parmi les officiers généraux et supérieurs, les uns étaient avec la majorité pour une restauration monarchique, les autres voulaient l'empire avec le prince. C'était encore une cause de désordre.

En acceptant, à son corps défendant, le ministère de la guerre, le général Randon connaissait les difficultés de la situation ; il apportait « ses services et son concours » en pleine connaissance de cause. Il avait l'avantage d'arriver sans passé politique et de ne se trouver lié à aucune coterie ; plusieurs de ses prédécesseurs n'étaient pas dans la même position, et cela les avait grandement gênés dans leur action. Il ne se considérait pas comme un ministre politique, et ne se préoccupait que de bien remplir sa mission de chef suprême de l'armée. Certes, l'ambition était assez haute, et l'œuvre suffisamment difficile. A côté des intérêts de l'armée, il plaçait ceux de l'Algérie, un peu délaissée depuis la révolution de février à cause des préoccupations incessantes de la politique. Comment des ministres « soumis à une surveillance ombrageuse et tenus d'assister à la Chambre, où ils se trouvaient comme sur une sellette, exposés à toute interpellation qu'il pouvait prendre fantaisie à un député de leur adresser (1) », auraient-ils pu s'occuper sérieusement de l'Algérie et même des réformes militaires les plus utiles ?

Ce fut précisément cette absence de passé politique qui servit le nouveau ministre de la guerre et lui permit de se placer sur le terrain militaire. Ce soldat, nouveau venu dans l'arène parlementaire, n'inspirait de prévention à personne ; il put s'assurer l'appui des officiers généraux, nombreux à la Chambre, notamment des « Africains », Lamoricière, Ca-

(1) *Mémoires*, t. I, p. 33.

vaignac, Bedeau, Changarnier. Charras lui-même, tout fougueux républicain qu'il fût, ne refusa pas son concours. Si la plupart des généraux qui faisaient partie de la Chambre se défiaient, non sans raison, du prince-président, ils avaient pleine confiance dans la loyauté du général Randon, et leur patriotisme leur faisait un devoir de l'appuyer. Cela donnait au ministre de la guerre l'assurance qu'il obtiendrait de la Chambre les votes dont il aurait besoin.

Deux questions s'imposaient avant tout au ministre de la guerre : l'organisation de l'armée de Paris et une expédition en Kabylie.

« L'armée, dit le maréchal Randon dans ses *Mémoires* (1), était l'objet des plus vives préoccupations du gouvernement. Les régiments se ressentaient de la secousse terrible donnée à la discipline par la révolution de 1848. Si les troupes réunies à Paris avaient repris une attitude résolue sous la main ferme du général Changarnier, elles avaient besoin d'une organisation plus solide. Leur fractionnement en brigades rendait très lente la transmission des ordres. La part faite à l'individualité du commandement était trop grande, celle du commandant en chef trop directe, trop indépendante de l'action du gouvernement. Ces troupes furent réparties en trois divisions, chacune d'elles ayant son organisation particulière, et ses relations avec le commandement territorial définies par les règlements. Désormais un ordre parti du ministère de la guerre pouvait, quelques instants après, être exécuté dans toute l'armée de Paris. »

Éclairé par les événements, le général Changarnier avait compris combien il était nécessaire d'écraser une émeute avant qu'elle ait pu se développer. Grâce à de promptes mesures, l'émeute du 13 juin 1850, qui pouvait rappeler les terribles journées de juin 1848, ne fut qu'une échauffourée

(1) *Mémoires*, t. I, p. 34.

ridicule ; les députés de la montagne, Ledru-Rolin en tête, surpris aux Arts et Métiers avant d'avoir pu organiser la résistance, durent s'enfuir par un vasistas. D'autres tentatives moins importantes furent également prévenues. Mais c'était comme l'œuvre personnelle du général Changarnier, et cela aurait pu disparaître avec lui. Grâce aux mesures prises par le ministre de la guerre, cette organisation fut consolidée et complétée; l'armée de Paris se trouva dans les mains du ministre quel qu'il fût ; l'homme pouvait passer, l'œuvre restait, et le maintien de la tranquillité publique était assuré. On pourrait trouver dans les journaux du temps le témoignage de la confiance qu'inspirait avec raison la réorganisation de l'armée de Paris.

L'ancien colonel du 3e chasseurs d'Afrique, l'ancien commandant de la subdivision de Bône, l'ancien directeur des affaires de l'Algérie au lendemain du 24 février, ne pouvait oublier la colonie où s'était faite en grande partie sa carrière militaire et à laquelle il avait voué une affection profonde. Il comprenait qu'une action militaire était nécessaire pour rétablir auprès des Arabes et des Kabyles le prestige de la France. Les événements de février avaient eu leur contre-coup dans la colonie; la plupart des généraux connus avaient disparu ; les gouverneurs titulaires ou intérimaires ne faisaient que passer. Les Arabes n'ignoraient pas qu'une révolution s'était produite en France qui avait renversé le roi, et ils devaient penser que cela ne s'était pas fait sans nous affaiblir. Il fallait leur faire comprendre que la France ne renonçait pas à sa conquête et que, malgré tout, elle restait assez forte pour se faire respecter.

Une expédition était donc nécessaire, et le général Randon avait décidé qu'elle aurait lieu dans la Petite-Kabylie ; les deux Kabylies étaient encore en dehors de l'occupation et de l'influence françaises. Le ministère avait facilement accepté les projets du général, dont il ne pouvait méconnaître

la compétence. Le prince Louis-Napoléon désirait l'expédition avec plus d'ardeur encore que son ministre ; il avait une arrière-pensée que les événements firent bientôt connaître. Mais il fallait l'assentiment de l'Assemblée.

Le pouvoir exécutif n'aurait pas pu à cette époque, surtout avec les difficultés qui existaient entre le président et la majorité de la Chambre, ordonner de lui-même une expédition semblable. Heureusement le général Randon s'était assuré l'appui des généraux et même du colonel Charras. Il expliqua à l'Assemblée les nombreuses raisons qui rendaient l'expédition indispensable. « La révolution de février ayant eu son retentissement en Algérie, les espérances des indigènes s'étaient ranimées ; la route de Constantine à la mer était inquiétée; des bandes de Kabyles, descendant la vallée de l'Oued-Guebli, jetaient l'épouvante parmi les populatious européennes disséminées dans les nombreux villages des cercles de Philippeville et d'El-Arouch ; il était urgent de rendre la sécurité à ces populations en refoulant dans leurs montagnes des maraudeurs devenus fort audacieux par l'impunité. » Le ministre de la guerre pensait aussi qu'il ne « fallait pas laisser engourdir l'armée d'Afrique dans un repos trop complet. On ne pouvait prévoir les événements qui se passeraieut en Europe à la suite de notre révolution, et il était sage de se préparer à une guerre pour laquelle il était nécessaire d'avoir des troupes rompues aux fatigues et familiarisées avec le danger. » Quelques années plus tard, en 1854 et en 1859, les troupes aguerries d'Afrique rendirent de grands services en Crimée et en Italie.

Le patriotisme aidant, — on était patriote alors à peu près sur tous les bancs de la Chambre et le cosmopolitisme révolutionnaire y comptait peu d'adhérents, — les excellentes raisons du ministre de la guerre décidèrent l'Assemblée. L'expédition fut approuvée ; le général Randon la fit préparer avec une grande activité. Comme les troupes devaient

opérer dans la Kabylie orientale entre Collo et Djidjelly, la colonne expéditionnaire fut formée par la division de Constantine et placée sous les ordres du général de brigade Leroy de Saint-Arnaud. Il était tout indiqué comme commandant de la division de Constantine, sur le territoire de laquelle avaient lieu les opérations. « Il avait d'ailleurs l'expérience de la guerre d'Afrique et il offrait toute garantie que l'expédition serait bien conduite. » Pour le ministre de la guerre, les raisons de ce choix étaient toutes naturelles et toutes militaires. L'expédition se fit au mois de mai ; elle fut rapidement menée; elle valut au général de Saint-Arnaud le grade de général de division, mais les résultats, au point de vue de la domination française, furent à peu près nuls. Lorsque, deux ans après, de nouvelles colonnes parurent dans la même contrée, il ne restait rien de l'apparition de 1851.

Choisi par le prince-président, qui avait insisté pour lui faire accepter le ministère, le général Randon n'avait qu'à se louer de ses rapports avec lui ; mais il n'en était pas toujours de même avec l'entourage du prince, où l'on se montrait plus impérialiste que le futur empereur. Dans ses *Mémoires*, le maréchal raconte une anecdote significative qui est à l'honneur et du ministre, soucieux des droits des officiers à l'avancement, et du prince, dont la confiance en son ministre ne se dément pas et qui, comme Louis XII, ne veut pas venger les injures du prétendant.

« Une promotion devait avoir lieu dans l'artillerie pour un emploi de lieutenant-colonel au 5e régiment. Des trois chefs d'escadron portés au tableau d'avancement, celui qui avait le numéro un était le commandant Fiéreck; je le proposai et le prince approuva la désignation. Cependant, avant de lui demander sa signature, je lui rappelai qu'il avait eu l'occasion de voir cet officier dans une circonstance qui ne pouvait pas s'être effacée de son souvenir, puisque c'était à Strasbourg. Fiéreck, en garnison alors dans cette place, avait

mis à exécution l'ordre qu'il avait reçu d'arrêter le prince Louis Bonaparte. « Ah ! me dit le président de ce ton doux « et calme que j'ai eu tant d'occasions d'entendre depuis, « c'est un officier de grande taille ? — Précisément, répon- « dis-je, il a servi en qualité d'officier d'ordonnance auprès « du duc de Montpensier. — Eh bien ! repartit le prince, il « faut le comprendre dans la promotion. »

« Je n'ai jamais su comment ce projet de nomination était arrivé à la connaissance du colonel Vaudrey, aide de camp du prince; mais à peine eus-je quitté l'Élysée, qu'il entra chez le président pour dénoncer en bonne forme le ministre qui venait de surprendre la signature du prince en faveur d'un officier indigne de tout avancement. Et il raconta, avec une émotion croissante, l'aventure de Strasbourg. Après avoir laissé libre cours à ce zèle emporté, le président, avec cette tranquillité qui lui est propre, lui répondit : « Mais le minis- « tre m'a dit tout cela, et j'ai approuvé son travail (1). »

« Si je n'ai pas compris alors comment le colonel Vaudrey avait été si promptement informé, je ne fus pas moins surpris, quelques mois après, de recevoir les remerciements du lieutenant-colonel Fiéreck qui me rapporta très exactement ma conversation avec le président (2). »

Du reste, on ne se piquait pas de discrétion dans l'entourage du président. « En plusieurs circonstances, dit encore le maréchal dans ses *Mémoires,* j'ai eu lieu d'être étonné des indiscrétions commises à la suite de décisions prises en con-

(1) Le lieutenant-colonel Fiéreck ne fut pas le seul officier qui bénéficia de l'absence de rancune du prince. Le général de brigade Talandier, lieutenant-colonel à Strasbourg, avait également contribué à l'échec de l'échauffourée et à l'arrestation du prince. Il était à Paris au mois de décembre 1848, après l'élection du prince Louis comme président, et il hésitait à aller faire sa visite à celui qu'il avait jadis fait arrêter. Il s'y décida cependant; le prince le reçut très bien, et quelques jours après il était nommé général de division.

(2) *Mémoires,* t. I, p. 42-43.

seil et qui devaient demeurer secrètes. On les trouvait quelques jours après dans certains journaux, dans l'*Indépendance belge*, par exemple. Ce compte rendu interlope n'était pas rigoureusement fidèle, mais il donnait la substance des questions traitées, absolument comme aurait pu le faire un indiscret écouteur aux portes et qui n'aurait pas entendu très distinctement les délibérations (1). »

Très réservé, le maréchal Randon s'arrête là ; il ne se demande pas de qui venaient ces indiscrétions qui se continuèrent pendant toute la durée de l'empire. Ne pourrait-on pas souvent les faire remonter jusqu'à l'empereur, qui avait une tendance à agir par lui-même en dehors de ses conseillers même les plus écoutés, et qui ainsi pouvait sonder l'opinion et lancer ce qu'on appelle vulgairement des ballons d'essai ? Ce n'était certainement pas par entraînement que l'empereur était ainsi indiscret ; il parlait si peu. C'était par système. Il avait un peu, comme Louis XV, sa diplomatie, sa politique, qui parfois contrecarraient celles de ses ministres ; on en a eu malheureusement la preuve au lendemain de Sadowa et dans d'autres circonstances (2).

Il y aurait à enregistrer ici bien des mesures utiles, mais cela entraînerait trop loin. Le maréchal Randon lui-même les passe sous silence dans ses *Mémoires*, et nous l'imiterons. Son passage, si court mais si bien rempli, à la tête de l'administration de la guerre, avait laissé dans l'esprit du prince-président un tel souvenir que, malgré le refus persistant du général de donner son concours pour le coup d'État, l'empereur l'appela plus tard de nouveau au ministère de la guerre.

Toutefois, si l'on peut laisser de côté des mesures même importantes, il n'est pas possible de ne pas parler de la visite

(1) *Mémoires*, t. I, p. 43.

(2) M. le duc de Broglie nous avait donné sur Louis XV un livre intitulé *le Secret du Roi*; le fils d'un ministre de l'empereur, M. Thouvenel, nous a donné *le Secret de l'Empereur*.

que le ministre de la guerre fit à l'émir Abd-el-Kader, alors interné à Amboise. Lorsque l'émir, poursuivi sans relâche par les colonnes françaises, s'était rendu au général de Lamoricière, il avait obtenu la promesse qu'il serait transporté en Syrie. Mais on craignit que l'infatigable adversaire des Français, le marabout convaincu et vénéré qui avait si longtemps prêché et fait la guerre sainte, ne revînt d'Orient au premier moment qu'il croirait favorable et ne provoquât un nouveau soulèvement contre l'infidèle. Au lieu de l'envoyer en pays musulman, on l'installa en France au château d'Amboise, en lui fournissant les ressources nécessaires pour tenir son rang. Un officier français, le capitaine Boissonnet, était attaché à sa personne, plutôt pour lui faire honneur que pour le surveiller.

Avec son esprit un peu enthousiaste sous une apparente froideur, le prince-président s'était pris d'une vive sympathie pour le captif. De plus, des amis de l'exil, des Anglais lui demandaient avec instance de donner à Abd-el-Kader la liberté de se rendre en Orient, conformément aux conditions acceptées lors de sa reddition. Lord Londonderry, auquel le prince reconnaissant désirait ne rien refuser, insistait vivement. Le gouvernement anglais, qui n'eût sans doute pas été fâché de tenir cette menace suspendue sur l'Algérie, pesait lui-même sur la résolution de Louis-Napoléon. Le général Randon s'opposa à la mise en liberté d'Abd-el-Kader ; il trouvait la mesure prématurée et dangereuse. La domination française n'était pas si bien assise, la pacification si bien assurée, qu'il n'y eût pas à redouter un soulèvement général, si l'émir, paraissant inopinément, appelait de nouveau les Arabes à la guerre sainte. Certes, nos soldats étaient là qui auraient écrasé la révolte, mais cela ne se serait pas fait sans perte et il était plus prudent de ne pas s'exposer à ce danger. Au cas même où l'on aurait pu se fier complètement à la parole de l'émir livré à lui-même, n'y avait-il pas lieu de

craindre les instances dont il serait l'objet. L'insistance même des Anglais, à l'amitié desquels il n'était pas prudent de trop croire et qui n'acceptaient qu'à regret notre conquête de l'Algérie, devait faire réfléchir.

Devant ces considérations présentées avec conviction par le général Randon, le prince-président renonça momentanément à son projet; mais il lui coûtait de ne pas donner à l'émir captif la satisfaction qu'on lui avait peut-être fait espérer. Alors le ministre de la guerre offrit d'aller faire visite à l'émir pour lui donner une marque éclatante de considération en même temps que l'assurance que, le moment venu, le gouvernement français, qui n'oubliait pas ses promesses, lui fournirait les moyens d'aller s'établir en Syrie. La proposition fut acceptée avec empressement par le prince. Le ministre de la guerre, qu'accompagnait le général Daumas, apportait des cadeaux du prince Louis-Napoléon pour la famille de l'émir; il apportait également sa nomination de chef d'escadron au capitaine Boissonnet, pour lequel l'émir avait une grande affection.

La visite se fit le 8 septembre 1851. Abd-el-Kader avait été prévenu. « Jusqu'où irai-je recevoir le général? demanda-t-il au commandant Boissonnet. — Jusqu'au bas de l'escalier. » L'accueil de l'émir fut charmant. Avec une grâce tout orientale, il adressa au ministre le compliment le plus délicat. « Je te connaissais, sans t'avoir vu, depuis longtemps; j'avais tant entendu parler de toi; je suis heureux de te voir; mes yeux étaient jaloux de mes oreilles. »

La visite produisit l'effet qu'en attendait le général Randon; elle rassura l'émir et lui fit prendre patience jusqu'au jour où l'empereur lui rendit sa pleine liberté. On sait de quelle manière généreuse il en a usé: non seulement la France ne l'a plus jamais compté parmi ses ennemis, mais, lors des massacres de Syrie, la maison de l'émir s'ouvrit toute grande à Damas pour recueillir les chrétiens.

CHAPITRE II.

LES PRÉPARATIFS DU COUP D'ÉTAT.

Les projets du prince-président. — Lutte du prince et de la Chambre. — Rejet de la revision. — Les voyages et les revues du prince. — Vues du prince sur le général Randon. — Saint-Arnaud à Paris. — Nouveau ministère; la loi du 31 mai. — L'incident du colonel Garderens de Boisse; fermeté du ministre de la guerre. — Ouvertures pour le coup d'État au général Randon; MM. de Morny et de Persigny. — Ouverture directe du prince; refus du ministre de la guerre. — Retard du coup d'État. — Chute du ministère; remplacement du général Randon par le général de Saint-Arnaud. — Lettre du prince-président; l'entrevue de Saint-Cloud. — Les regrets du prince; un aveu dans la *Vie de César*. — Offre du gouvernement général de l'Algérie; refus. — Abstention au coup d'État. — Acceptation du gouvernement général de l'Algérie, de nouveau offert.

Lorsque le prince Louis-Napoléon Bonaparte avait brigué, d'abord le mandat de député, puis la présidence de la république, il n'avait certainement pas abandonné ses projets pour le rétablissement de l'empire. Celui que la reine Hortense appelait « mon doux entêté » ne renonçait pas facilement à ses idées. Son double échec de Strasbourg et de Boulogne ne le décourageait pas, et la révolution de février lui déblayait le terrain. Élu une première fois député et forcé par les appréhensions des républicains de renoncer à son mandat, il disait dans sa lettre de démission qu'il se tenait à la disposition de la France. Personne ne se méprit alors sur le sens de cette phrase.

Réélu député, puis bientôt nommé président de la république à une immense majorité, il se trouvait encouragé à

poursuivre ses desseins; il était encore poussé par un petit groupe d'hommes dévoués à sa fortune et pour la plupart peu scrupuleux. Ce qui augmentait la force du président de la république, c'est que, comme la Chambre, il était nommé par le suffrage universel; il pouvait donc, autant et plus que la Chambre, se considérer comme l'expression de la volonté nationale. Le prince, dont cela flattait et les ambitions et les tendances césariennes, n'y manqua pas, et de bonne heure l'antagonisme s'établit entre lui et la majorité de la Chambre, où dominaient les royalistes.

Entre un homme et une assemblée, la lutte est toujours inégale, si l'homme sait vouloir. Une majorité, même unie, — et combien le sont peu! — manque nécessairement d'initiative; elle discute, elle délibère alors qu'il serait urgent d'agir. Pour la majorité monarchiste de l'Assemblée législative, une action sérieuse et suivie était à peu près impossible, car elle était divisée. Elle comprenait des légitimistes, partisans déterminés de Monsieur le comte de Chambord, des royalistes mitigés qui, avec MM. Molé et Guizot, voulaient soit la soumission des princes d'Orléans au chef de la maison de France, soit la « fusion », les orléanistes purs qui, avec la duchesse d'Orléans et avec M. Thiers, repoussaient même une réconciliation n'impliquant aucune idée de soumission de la part des princes; les conservateurs sans opinions bien arrêtées, et enfin, mais en nombre assez restreint, des partisans du prince déjà acquis à l'idée d'une restauration impériale. Comment avec des éléments aussi divers, une majorité aurait-elle pu être forte?

La constitution de 1875, sans doute à cause de la leçon donnée en 1851, fait élire le président de la république par le congrès; il est donc comme le délégué, le mandataire des deux Chambres, dont dérive son pouvoir. Dans la constitution de 1848, le président était élu directement par le suffrage universel; il y avait donc en présence deux pouvoirs rivaux

ayant leur commune origine dans la volonté populaire. De plus, le président, en 1848, n'était pas rééligible ; aux termes de la constitution qu'il avait jurée, le prince Louis-Napoléon devait résigner le pouvoir le 10 décembre 1852. La lutte était donc sans issue, car il était évident que le prince ne songeait nullement à se retirer. D'habiles et prévoyants politiques, cependant peu favorables au prince, avaient demandé la revision de la constitution ; ils voulaient que le président soit rééligible. Partisans décidés du rétablissement de la royauté, mais comprenant combien une majorité divisée était impuissante, ils voulaient gagner du temps dans l'espoir d'amener la réconciliation des princes de la maison de France et par suite de donner à la majorité royaliste la cohésion qui lui manquait. Ils pensaient que le prince-président, sûr d'être réélu, se déciderait facilement à ajourner le coup d'État dont déjà il était question. Ne se faisaient-ils pas doublement illusion ? Auraient-ils obtenu une réconciliation que repoussait absolument la duchesse d'Orléans ? Le prince Louis-Napoléon, pressé par son entourage, aurait-il attendu ? Ces questions, fort débattues à cette époque, perdirent immédiatement tout intérêt ; la proposition de revision de la constitution échoua, quoiqu'elle réunît la majorité. Il fallait pour la revision les trois quarts des votants ; on ne les eut pas. Vainement le grand orateur royaliste, Berryer, dans un de ses plus éloquents discours, montra la nécessité de cette revision pour sauver l'avenir ; il ne parvint même pas à entraîner tous les légitimistes.

La situation était sans autre issue qu'un coup de force, soit de la majorité, soit du prince-président, et des deux côtés on s'y préparait presque ouvertement. Le prince multipliait les voyages en province ; il profitait habilement de toutes les occasions pour se produire et augmenter sa popularité. S'il n'avait pas derrière lui les victoires d'Italie et d'Égypte qui facilitèrent le coup d'État du 18 brumaire, il

avait le prestige de son nom et les souvenirs toujours vivants de son oncle. Un journaliste, pourtant partisan convaincu du rétablissement de la royauté, a résumé, de façon très pittoresque, le dialogue du prince et de la foule dans ces voyages : « *Le prince :* Que voulez-vous me donner ? — *La foule :* Que voulez-vous ? — *Le prince :* Je prendrai ce que vous me donnerez. — *La foule :* Nous vous donnerons ce que vous voudrez. — Le prince se demande en s'en allant ce qu'il pourra bien prendre, et la foule, de son côté, se demande ce qu'elle devra donner (1). »

Chef du pouvoir exécutif, le prince-président avait le commandement de l'armée, et c'était sur l'armée qu'il comptait encore plus que sur la « foule » pour mener à bien ses projets. Il multipliait les revues : les officiers étaient l'objet de prévenances toutes particulières. Les revues de Satory sont restées fameuses par les bouteilles de vin de Champagne offertes aux officiers et par les acclamations au président, auxquelles se mêlaient dès lors quelques cris de Vive l'empereur ! Le général Changarnier, commandant de l'armée de Paris, qui était l'homme de la majorité, les généraux Gues-Willer et Neumayer, essayèrent de s'opposer à ces acclamations qui étaient contraires aux règlements militaires. Les deux généraux furent changés ; Gues-Willer alla prendre le commandement des deux divisions de Rennes et de Nantes ; Neumayer, celui de Rouen (2). Ce changement fit beaucoup de bruit et augmenta encore le dissentiment existant entre le prince et la majorité. Il y eut même des interpellations, mais elles n'eurent aucun résultat. Le général Changarnier luimême, sur lequel comptait la majorité, fut relevé de son commandement, et M. Thiers, le principal orateur de la ma-

(1) Louis Veuillot : *Mélanges.*

(2) M. Louis Veuillot, parlant de ces changements que les deux généraux acceptèrent, disait : « Si le général Gues-Willer sort de Paris par la porte de la disgrâce, il entre à Nantes par la porte de la faveur. »

jorité, put dire, comme M. Louis Veuillot, le journaliste catholique : « L'empire est fait. »

Oui, l'empire était inévitable, à moins que le prince-président ne compromît lui-même sa cause; mais il lui fallait se débarrasser de l'Assemblée par un coup d'État, pour lequel la coopération du ministre de la guerre lui était indispensable. Cette pensée n'avait certainement pas été étrangère au choix qu'il avait fait du général Randon. Il n'était pas facile de trouver un général qui réunît les conditions nécessaires pour un rôle semblable. Les généraux franchement acquis au prince étaient peu nombreux, compromettants et sans autorité. Des généraux en vue, quelques-uns étaient républicains de la veille ou du lendemain, comme Cavaignac et Lamoricière; la plupart, favorables à une restauration de la monarchie, se rattachaient aux diverses fractions de la majorité; plusieurs avaient eu des rapports particuliers avec les princes d'Orléans. Le général Randon, par son oncle le général comte Marchand, se reliait à l'empire; il avait été tenu sous la Restauration dans une disgrâce imméritée; quoiqu'il eût à se louer de la monarchie de Juillet, qui avait apprécié ses services et sous laquelle il était devenu de capitaine général de division, aucun lien particulier ne l'y rattachait; il avait, comme administrateur, une réputation qui le recommandait pour le ministère. Tout donc contribuait à en faire un précieux auxiliaire. Et certainement le prince-président songeait à cela lorsqu'il lui demandait avec tant d'insistance de ne pas lui « refuser ses services et son concours ». Il espérait sans doute tenir le général, une fois qu'il aurait accepté le ministère; il est parfois si difficile de se retirer.

On a vu plus haut que l'un des premiers actes du ministre de la guerre avait été d'organiser dans la Petite-Kabylie une expédition dont le commandement avait été donné au général Leroy de Saint-Arnaud. Comme celui-ci y gagna le grade de général de division et fut aussitôt après appelé au com-

mandement d'une division de l'armée de Paris, en attendant de prendre le ministère et de prêter au prince-président le concours que l'on sait pour le coup d'État du 2 décembre, on a voulu voir dans cette expédition et dans le choix du commandant la preuve d'une espèce de complicité du ministre de la guerre dans les préparatifs du coup d'État. C'est là une accusation gratuite que rien ne justifie. Les raisons purement militaires qui imposaient cette expédition ont été données au chapitre précédent ; elles sont plus que suffisantes. Le général de Saint-Arnaud était tout indiqué comme commandant de la division de Constantine, surtout avec son expérience de la guerre d'Afrique. Maintenant que, chez le prince et chez les personnes de son entourage, des raisons politiques se soient mêlées aux raisons militaires, lorsqu'ils poussaient à cette expédition ; que même elles les aient primées, c'est non seulement possible, mais probable et même certain. Voici, du reste, comment le maréchal Randon expose les faits dans ses *Mémoires* (1) :

« Un chef d'escadron, M. Fleury, qui s'était attaché à la fortune du prince Louis-Napoléon Bonaparte, demanda l'autorisation d'accompagner l'expédition, demande qui parut naturelle, M. Fleury ayant servi en Afrique sous le général Saint-Arnaud ; aussi fut-elle accordée.

« J'entre dans ces détails parce que, après le coup d'État dans lequel Saint-Arnaud joua le principal rôle, on a supposé que l'expédition de mai 1851 n'avait été faite qu'en vue de l'événement du mois de décembre, puisqu'elle avait fourni à Saint-Arnaud l'occasion de se mettre en relief, au gouvernement un prétexte pour le nommer général de division, au prince-président le moyen de préparer l'instrument de ses desseins.

« Il est possible que le commandant Fleury ait été chargé

(1) T. I, p. 35.

d'une mission auprès de Saint-Arnaud et d'autres généraux de l'armée d'Afrique, y compris le général Pélissier, dans le but de chercher à faire des prosélytes à la cause napoléonienne, qui à cette époque n'était pas encore très populaire dans l'armée. Je crois même la chose certaine; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que le motif qui avait déterminé l'expédition était parfaitement étranger à de pareilles combinaisons.

« L'expédition s'accomplit avec des succès variés; ses résultats, comme affermissement de notre domination, furent à peu près nuls, et quand, en 1853, nous parûmes dans la même contrée, nous ne trouvâmes ni vestiges ni souvenirs de l'apparition de nos colonnes de 1851.

« Le général Saint-Arnaud et probablement le commandant Fleury étaient pressés d'arriver au but qu'ils se proposaient d'atteindre, et de produire l'effet sur lequel ils avaient compté; ce qui le prouve, c'est la hâte du président à nommer général de division le chef de l'expédition, alors qu'elle était à peine ébauchée. Le ministre obtint à grand'peine que les opérations touchassent à leur fin pour accorder cette récompense; mais, la nomination faite, le général fut aussitôt appelé au commandement d'une division de l'armée de Paris, et dès lors l'avenir put laisser entrevoir quelques-uns de ses mystères. »

Il serait superflu de rien ajouter à ces simples observations, qui s'imposent comme l'expression absolue de la vérité; si d'autres avaient poursuivi dans l'expédition de mai 1851 un but politique, pour le ministre de la guerre elle avait été commandée par la situation de l'Algérie. Du reste, comme le dit le maréchal Randon, la « suite des événements » prouva bientôt que le ministre de la guerre n'était entré pour rien dans la préparation du coup d'État, puisqu'il aima mieux perdre son portefeuille que de s'y associer et repoussa même les instances directes du prince-président.

La lutte entre le prince-président, dont l'entourage au moins dissimulait mal les projets, et la majorité conservatrice de l'Assemblée ne cessait de s'accentuer ; on était arrivé à l'état aigu, et il devenait chaque jour plus évident qu'un conflit éclaterait même avant l'échéance du 10 décembre 1852, terme des pouvoirs du prince. Un nouveau ministère avait remplacé celui du 24 janvier dont faisait partie le général Randon ; seul, il avait été conservé. Les nouveaux ministres étaient : aux affaires étrangères, avec la présidence du conseil, M. Baroche ; à la justice, M. Rouher ; aux finances, M. Fould ; à la marine, M. de Chasseloup-Laubat ; à l'intérieur, M. Léon Faucher ; à l'instruction publique, M. Dombidau de Crouzeilhes (1). Ce ministère était composé d'hommes assez importants ; il offrait plus de garanties à la majorité de l'Assemblée, car il ne se composait pas, comme le précédent, de personnages acquis au prince ou hors d'état de lui résister. Toutefois, comme le dit avec raison le maréchal Randon dans ses *Mémoires*, ce n'était pas un ministère qui pût faire longue durée, surtout dans une situation aussi difficile, parce qu'il manquait d'homogénéité.

L'un des principaux actes politiques du cabinet Baroche fut la présentation de la loi du 31 mai, qui soumettait le

(1) Le nom de M. Dombidau de Crouzeilhes nous rappelle un fait peu connu ; ce nom figure dans les *Châtiments* du poète Hugo, et les lecteurs doivent se demander pourquoi M. de Crouzeilhes, homme très honnête, mais aujourd'hui fort oublié, est ainsi pris à partie plutôt que tant d'autres. Cela vient de ce que, à cette époque, le prince-président, irrité de l'opposition de la majorité conservatrice, parut commencer une évolution vers la gauche ; déjà, escomptant cette évolution, on désignait les futurs ministres, parmi lesquels figurait M. Victor Hugo avec le portefeuille de l'instruction publique. L'évolution, à laquelle sans doute le prince n'avait pas pensé, mais quelque membre de son entourage, ne se fit pas, et l'on eut le ministère Baroche. M. Victor Hugo ne pardonna pas à celui qui avait eu le portefeuille qu'il croyait tenir, et il le mit dans ses *Châtiments*, en très bonne compagnie du reste.

suffrage universel à certaines conditions. Diverses élections partielles avaient effrayé les conservateurs et prouvé la nécessité de réglementer le droit de suffrage. Acceptée ou subie par le prince-président, cette loi lui devint plus tard une arme dont il se servit, peut-être avec plus d'habileté que de bonne foi, et contre la majorité de l'Assemblée et contre son propre ministère.

Le mois d'août avait amené les vacances de l'Assemblée et par suite une accalmie dans la lutte entre la majorité et le président, et retardé un conflit chaque jour plus menaçant. Il y avait bien une commission de surveillance, ayant le pouvoir de convoquer d'urgence la Chambre ; mais le président de cette commission, le général Bedeau, n'était pas « de caractère à faire naître des difficultés ou à chercher par des investigations importunes à susciter des embarras au gouvernement. Cette attitude calme et modérée de la commission de permanence, au lieu d'éloigner de l'esprit du président l'idée de mesures violentes, produisit sans doute un effet contraire, car il se livra à une étude plus active que jamais de tout ce qui se rattachait à l'armée. Les revues devinrent plus fréquentes, les faveurs plus abondantes. Les corps d'officiers des régiments en garnison à Paris furent invités à dîner à tour de rôle à l'Élysée; les démonstrations de dévouement ou d'enthousiasme furent plus vivement recherchées. Il était évident que le prince souhaitait ardemment rattacher l'armée au gouvernement (ou plutôt au pouvoir exécutif, car, de par la constitution, le gouvernement se composait du président, pouvoir exécutif, et de la Chambre, pouvoir législatif), et le ministre de la guerre ne pouvait, dans une certaine mesure, que seconder des efforts qui affermissaient les troupes dans l'esprit d'obéissance, qui est leur premier devoir (1). »

(1) *Mémoires*, t. I, p. 38.

Ces dernières paroles indiquent bien la situation d'esprit du ministre de la guerre. Homme d'autorité, comprenant la nécessité d'assurer le maintien de la discipline militaire, il était au fond partisan du rétablissement en France d'un gouvernement solide; mais, d'autre part, sa loyauté, poussée jusqu'au scrupule, ne lui permettait pas de se prêter à quelque mesure illégale et violente, et par suite d'accepter le rôle que le prince-président songeait à lui donner lorsqu'il faisait appel avec tant d'instance à son dévouement, et dont le général commençait à se douter. Un incident, où le ministre revendiqua hautement ses droits et fit respecter son autorité, faillit amener une rupture prématurée.

« Le colonel Garderens de Boisse, très connu en Afrique par sa vivacité démonstrative, commandait le sixième régiment de ligne en garnison dans l'est, qui avait reçu un ordre de mouvement pour venir prendre garnison à Paris. Il n'y avait rien là que de très naturel; mais ce qui ne le fut pas, c'est que ce colonel mit à l'ordre de son régiment que la destination donnée au sixième de ligne était motivée par la confiance toute spéciale que le chef du gouvernement avait dans le corps et dans le chef qui le commandait. M. Garderens de Boisse ne se contenta pas de donner cette interprétation à ses subordonnés, il la livra à un journal de la localité, et ceux de Paris ne manquèrent pas de reproduire cet article.

« Le ministre de la guerre ne trouva pas qu'il fût convenable qu'un ordre émané de lui reçût une explication qui devait avoir pour effet de diviser les régiments de l'armée en catégories quant au dévouement, de faire naître des jalousies fâcheuses pour la discipline et des mécontentements que les partis s'empresseraient d'exploiter. M. le colonel Garderens de Boisse reçut en conséquence un blâme qui eut une publicité analogue à celle qu'il avait donnée à son ordre malencontreux.

« Le *communiqué* suivant fut inséré au *Moniteur de l'armée :*

« Le ministre de la guerre n'a connu que par les jour-
« naux l'ordre du jour du colonel Garderens au 6e de ligne
« quittant Metz. L'expression formelle de son mécontente-
« ment ne s'est pas fait attendre.

« D'après cet ordre, on pourrait penser que les mouve-
« ments de troupes se décident en dehors de l'action du mi-
« nistre, au gré de préférences sans motif; on pourrait
« croire que le gouvernement attribue une valeur particu-
« lière à certains corps.

« Ce sont là deux erreurs.

« Les raisons de service pèsent toujours dans les mouve-
« ments de troupes, et le ministre de la guerre sait qu'il peut
« avoir une confiance égale, pour la défense de l'ordre et
« des lois, dans tous les corps de l'armée. »

« Le président eut connaissance du blâme adressé à ce chef de corps, et il crut devoir donner à cette affaire de discipline intérieure une importance qu'elle ne méritait pas, car le ministre reçut la lettre suivante :

« Mon cher général,

« L'ordre du jour du colonel Garderens de Boisse était
« peu mesuré; il pouvait blesser les autres régiments; l'ar-
« ticle communiqué qui a paru dans les journaux d'hier
« (que je n'ai lu que ce soir) est tout aussi peu mesuré; il
« blesse le chef du pouvoir exécutif. Le colonel du 6e de
« ligne disait que ma confiance appelait son régiment à
« Paris; vous semblez dans votre note protester contre cet
« acte si naturel; je le déplore vivement, car dans les temps
« actuels le premier soin du ministre doit être de relever
« la dignité du chef du pouvoir et non de l'amoindrir. Je
« ne puis pas vous cacher l'impression que m'a faite la lec-

« ture de cet article qui ne reçoit d'éloges que du *National*,
« car les sentiments que je vous porte depuis longtemps
« sont fondés sur l'estime et l'amitié. Recevez-en de nouveau l'assurance.

« *Signé* : LOUIS-NAPOLÉON. »

« A cette lettre du 8 octobre 1851, je répondis aussitôt :

« Monseigneur,

« La note que j'ai envoyée au *Moniteur de l'armée* et qui « m'attire un blâme de votre part, aurait bien mal interprété « ma pensée si elle avait eu pour résultat de porter la moin« dre atteinte à votre dignité, à l'autorité que vous devez « exercer sur l'armée. C'est parce que je suis pénétré de ce « sentiment que tous les actes du chef de l'État doivent « être empreints du caractère de la justice et de l'impartia« lité ; c'est parce que j'ai l'intime conviction que cette di« rection est la seule efficace pour conserver dans l'armée le « dévouement qu'elle vous doit ; c'est parce que j'ai le désir « ardent qu'elle ne dévie pas de cette ligne, aussi longtemps « que vous laisserez en mes mains le portefeuille de la « guerre, que je n'ai pas cru possible de laisser s'accréditer « parmi les régiments de l'armée cette pensée qu'ils n'avaient « pas tous droit à votre confiance, et que l'honneur d'être « appelé près de vous pût dépendre d'une démarche et de« venir une exception blessante pour ceux qui ne jouiraient « pas de la même faveur.

« Quand vous m'avez nommé ministre de la guerre, Mon« seigneur, vous m'avez conféré le commandement de l'ar« mée. J'ai fait tous mes efforts pour l'affermir dans l'ac« complissement de ses devoirs et pour entretenir en elle le « sentiment de dévouement auquel vous avez droit comme « chef de l'État, et comme héritier du plus grand nom mili-

« taire, mais j'ai dû encore assurer la conservation de la « discipline. Le colonel du 6e de ligne y a manqué en pu- « bliant ou en laissant publier un ordre qui devait rester « dans l'enceinte de son quartier.

« C'est cette dérogation aux règles de la discipline que « j'ai cru devoir arrêter par un avertissement qui, inséré « au *Moniteur de l'armée*, ne devait revêtir qu'un caractère « militaire.

« *Signé :* Général RANDON (1). »

L'affaire s'arrangea ; le prince, « qui avait sans doute été excité par quelques-uns de ses conseillers, parut néanmoins satisfait de l'explication ». Sans doute, il espérait encore gagner le général dont le concours lui était précieux, ou bien il ne jugeait pas le moment venu de remplacer un ministre de la guerre trop peu souple par celui qu'il avait sous la main et qu'il savait prêt à tout.

Dans son calme récit de l'incident soulevé par le colonel Garderens de Boisse, le général Randon ne se demande pas si l'incartade de cet officier supérieur n'aurait pas été quelque peu provoquée. Le colonel, dont on connaissait « la vivacité démonstrative », n'aurait-il pas été choisi pour faire une démonstration ? N'aurait-il pas reçu quelque encouragement, sinon du prince-président, plus froid et plus prudent, au moins de quelqu'un de l'entourage ? Nous le croirions volontiers, et cela expliquerait la vivacité de l'intervention du prince, vivacité qui n'était pas dans sa nature, plutôt flegmatique, et que ne justifiait certainement pas le ton de la note publiée par le *Moniteur de l'armée.*

D'ailleurs, l'entourage du prince, où l'on poussait vivement au coup d'État, devait être mal disposé pour le ministre de la guerre. « En dehors des membres du gouvernement se

(1) *Mémoires*, t. I, p. 39 et suiv.

trouvaient, comme toujours, dans l'intimité du prince, un certain nombre de personnes plus disposées à épier la conduite des ministres que désireuses de leur venir en aide dans la laborieuse mission dont ils étaient chargés. C'était dans ce petit comité que se traitaient les questions qui devaient changer la face des choses par une de ces inspirations aventureuses dont la France avait eu le spectacle à Strasbourg et à Boulogne.

« A diverses reprises, MM. de Morny et de Persigny avaient bien cherché à sonder le fond de la pensée du ministre de la guerre ; le premier surtout, avec la grâce qui le caractérisait, avait tenté de l'attirer dans le salon de Mme *** (1), chez qui se tenaient les conciliabules des nouveaux conjurés ; mais ces avances n'avaient abouti à aucune révélation sérieuse, soit parce que, tout mon temps étant pris par les devoirs de ma charge, je n'avais pas fourni l'occasion d'une ouverture ; soit parce que j'avais trop laissé voir que je n'aurais jamais de goût pour entrer dans une combinaison qui mènerait en dehors de la ligne étroite de la loi et du droit (2). »

Quel que fût le motif de la réserve de deux personnages aussi entreprenants que MM. de Morny et de Persigny, le prince-président avait choisi le général Randon et il tenait à l'avoir dans sa « combinaison » ; il n'entendait pas renoncer au concours du général sans avoir tout essayé pour l'obtenir, et il lui fit des ouvertures directes.

« Le président finit par s'ouvrir à quelques-uns de ses ministres dont le concours était indispensable au moment de l'exécution. Comme de raison, le ministre de la guerre fut l'objet de quelques tentatives de séduction : « Le pays ne

(1) Dans ses *Mémoires,* le maréchal Randon n'a pas voulu nommer la personne chez laquelle on voulait l'attirer ; nous ne sommes pas tenu à la même discrétion et nous pouvons nommer Mme la comtesse Le Hon.
(2) *Mémoires*, t. I, p. 44.

« pouvait pas toujours être tourmenté par les agitations,
« disait-on; l'armée, la force vive de la nation, ne devait pas
« le supporter, et c'était un devoir imposé à tous de tirer
« au plus vite la France de la situation où elle se trouvait,
« situation périlleuse pour la société et dangereuse au point
« de vue de l'étranger (1). »

La question était habilement posée et le piège bien tendu. Soldat, le général Randon ne pouvait avoir grande sympathie pour la république, qui en France est comme synonyme de révolution ; il y a comme une antipathie forcée entre les révolutionnaires et l'armée; dès 1791, sous le régime d'une constitution qui maintenait la royauté, des révolutionnaires modérés déclaraient à l'Assemblée législative que l'armée était une institution monarchique qu'il fallait réformer, sinon détruire, et à la veille d'une guerre contre toutes les puissances de l'Europe, ils la sacrifiaient à la garde nationale et à ces volontaires dont M. Camille Rousset a si bien fait justice (2). Le prince comprenait bien à qui il avait affaire, lorsqu'il parlait à son ministre de la guerre « du devoir imposé à tous (et particulièrement à l'armée) de tirer la France d'une situation périlleuse pour la société et dangereuse au point de vue de l'étranger »; il ne lui aurait certainement pas proposé des avantages personnels. Mais, d'autre part, le général Randon ne voulait pas s'écarter « de la ligne étroite de la loi et du droit », d'autant que rien ne lui montrait la nécessité d'une action à bref délai. Nous ne saurions mieux faire que de lui laisser encore la parole :

« Au fond, les pensées du prince étaient vraies, et les conséquences qu'elles montraient pour l'avenir du pays se présentaient à tous les esprits. Mais n'y avait-il pas d'autre moyen d'échapper au péril que de brusquer une aventure?

(1) *Mémoires*, t. I, p. 45.
(2) *Les Volontaires;* Paris, Didier.

Ne fallait-il pas attendre pour agir un moment opportun, celui où les députes, manifestement en opposition avec l'opinion du pays que quatre-vingts conseils généraux venaient d'attester, engageraient eux-mêmes la lutte, et où le prince, en défendant le gouvernement, aurait avec lui le droit, comme il avait déjà la force.

« On ne pouvait pas dire que ce moment opportun fût arrivé, alors que le calme régnait dans la capitale et dans les départements, alors que la commission de surveillance, qui avait le général Bedeau à sa tête, ne laissait point apparaître un sentiment d'hostilité ou de défiance. « Le prince, ajou-
« tais-je, avait, dans un de ses messages, jeté l'anathème sur
« celui des deux pouvoirs qui s'écarterait de la constitution.
« Quelle explication donner au pays pour justifier un coup
« d'État ? Et quelle force ne prêterait-il pas aux députés qui,
« au milieu de leurs électeurs et mis dans le cas de légitime
« défense, exploiteraient leurs passions et les appelleraient à
« la résistance ? Que dirait l'histoire si, pour la troisième fois,
« un échec venait faire avorter un projet aussi aventureux ? »

« Je faisais ensuite remarquer qu'il était bien dangereux d'accorder une confiance aveugle aux sentiments de dévouement absolu que l'on se plaisait à attribuer au peuple pour l'héritier du grand nom qu'il portait ; qu'il était impossible d'oublier que si, en 1815, les populations des villes et des campagnes s'étaient précipitées sur le passage de l'empereur à son retour de l'île d'Elbe, trois mois après, ce même peuple, sans respect pour une glorieuse infortune, foulait aux pieds les sentiments presque d'adoration dont il avait entouré son ancien souverain, le couvrait d'injures et attentait même à sa vie.

« Je terminai en disant qu'étant, comme ministre de la guerre, le chef de l'armée et le défenseur de la discipline, je serais très embarrassé pour tenir aux troupes le langage que de telles circonstances exigeraient; qu'il me serait impossi-

ble de me prêter à tout acte qui aurait pour conséquence d'entraîner les régiments hors de la ligne de leur devoir, lequel, avant tout, était de donner appui à la loi du pays; qu'enfin, si cette entreprise devait se poursuivre, je prierais le président d'accepter ma démission (1). »

Le refus était catégorique; le prince ne s'y trompa pas, et à ses amis qui le pressaient d'agir, il répondait, non sans quelque découragement : « Randon ne veut pas. » Toutefois ses relations avec le ministre de la guerre ne changèrent pas; il paraissait même avoir abandonné l'idée d'un coup d'État. Sans doute, il avait dû être frappé par cette observation du général que « les députés, alors au milieu de leurs électeurs et mis en cas de légitime défense, les appelleraient à la résistance ». Il fallait donc au moins attendre que la reprise de la session ramenât les députés à Paris; on pourrait alors mettre la main sur tous ceux qui seraient à craindre. D'autres ministres, qui avaient été mis dans la confidence et se montraient mieux disposés que le général Randon, notamment MM. Magne et Fould, déclaraient également que le moment était inopportun.

D'autres observations auraient pu frapper le prince : dans sa franchise de soldat, le général lui rappelait qu'il « avait jeté l'anathème sur celui des deux pouvoirs qui s'écarterait de la constitution ». Cet anathème retombait sur lui. Le général montrait aussi combien la faveur populaire est changeante. Si, dans son exil après la révolution du 4 septembre 1870, l'empereur Napoléon III s'est souvenu des paroles du ministre du président de la république en 1851, il aura pu se dire que le général Randon avait été bon prophète. En dépit de la ratification populaire, en dépit de cette formule si souvent répétée et trop subtile : « Je suis sorti de la légalité pour rentrer dans le droit, » le deuxième empire ne s'est

(1) *Mémoires*, t. I, p. 45 et suiv.

jamais lavé de son péché d'origine ; il était sorti d'un coup de force, et le premier le prince Louis-Napoléon avait violé une constitution à laquelle il avait prêté serment.

Pour augmenter sa popularité, le prince songeait à faire abroger la loi du 31 mai qui, en réglementant le suffrage universel, avait exclu du droit de vote un nombre considérable d'électeurs. Il voulait de ces exclus, au nombre de trois millions environ, se faire des partisans contre la majorité conservatrice de l'Assemblée. Le ministère Baroche tenait à cette loi, qu'il avait fait voter de l'assentiment du prince et qu'il jugeait utile. Le général Randon, n'étant pas un ministre politique, aurait pu rester neutre ; il se prononça pour la loi, qu'il défend encore dans ses *Mémoires :* « La loi du 31 mai avait été soutenue par les membres les plus éminents de la Chambre, sans distinction de parti, tant elle apparaissait comme un bouclier contre les attaques passionnées et aveugles qui menaçaient alors la société. Elle éloignait du scrutin environ trois millions d'électeurs, prolétaires pour la plupart ou ne tenant que par de bien faibles intérêts au pays dont ils devaient cependant élire les représentants. Conçue par des esprits sincèrement libéraux et sagement progressifs, cette loi était, par le fait, plus favorable qu'hostile au suffrage universel, puisqu'en l'épurant elle le sauvait de ses propres excès, et si elle avait été respectée, nous ne serions pas maintenant remplis d'anxiété chaque fois qu'il s'agit d'appeler le peuple entier dans ses comices (1). »

Ces lignes datent de 1871 ; que dirait le maréchal Randon s'il avait été le témoin attristé des élections que nous avons vues depuis quelques années, surtout à Paris.

Quoi qu'il en soit, la loi du 31 mai fut l'occasion ou le prétexte de la chute du ministère Baroche. Le prince, autant peut-être par suite de ses tendances démocratiques que par

(1) *Mémoires*, t. I, p. 38.

tactique, en voulait le rappel; il était imbu de certaines idées socialistes qu'il avait mûries sous les verrous de Ham et développées dans ses *Idées napoléoniennes;* il se flattait de gagner les masses en leur rendant le droit de vote et d'avoir ainsi le peuple avec lui dans sa lutte contre l'Assemblée. M. Baroche, d'accord sur ce point avec ses collègues, défendait énergiquement la loi qu'il avait fait voter; cette résistance amena le remplacement du ministère par un nouveau le 26 octobre. Cette fois, le général Randon n'était pas excepté ; on ne pouvait compter sur son concours pour le coup d'État dont l'échéance s'approchait (1).

Ce n'est pas sans regret que le prince-président se séparait du ministre qu'il avait choisi et qu'il n'avait pas cessé d'apprécier. Il lui donna un dernier témoignage de son estime en lui écrivant la lettre suivante :

« Mon cher général,

« Je vous annonce que j'ai nommé le général Saint-Arnaud ministre de la guerre. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis peiné de me séparer de vous qui m'avez donné tant de preuves de dévouement et qui avez rendu de réels services au pays en dirigeant le ministère de la guerre avec tant d'habileté.

« Croyez que je serai toujours heureux de vous témoigner ma reconnaissance pour le bien que vous avez fait à l'armée, et vous pouvez toujours compter sur mes sentiments de haute estime et d'amitié.

« LOUIS-NAPOLÉON. »

(1) Avant de quitter le ministère, le général Randon recevait de Pie IX un des premiers grands cordons de son ordre. Le Pape savait combien ce général protestant se montrait favorable à toutes les œuvres catholiques, et il lui témoignait sa gratitude.

« Je vous attends à Saint-Cloud demain, Saint-Arnaud n'y sera pas. »

Le général Randon se rendit à Saint-Cloud, où il eut une longue conversation avec le prince. « Au moment, raconte-t-il, où je prenais congé de lui, il me dit : « Vous ne voulez donc pas me suivre dans la nouvelle fortune que je vais tenter. » Comme je renouvelais les observations que je lui avais déjà faites, il ajouta quelques paroles qui, ne me concernant pas, doivent être, pour le moment, laissées de côté (1). »

Quelles étaient ces paroles que la discrétion du maréchal Randon l'a empêché de faire connaître? Nous croyons pouvoir dire qu'elles avaient trait au caractère plus aventureux que scrupuleux de personnes que le prince était contraint d'associer « à la nouvelle fortune qu'il allait tenter ». Quoi qu'il en soit, un fait reste certain, c'est que le prince était réellement très « peiné », comme il le disait lui-même de se séparer du général qu'il n'avait pu entraîner à sa suite. D'autres généraux avaient également refusé. Sans leur garder rancune, car plusieurs firent sous l'empire, comme le général Randon, une brillante carrière, — cela n'était pas dans son caractère, — le prince Louis-Napoléon fut si vivement frappé de ces refus que, quinze ans plus tard, il écrivait dans sa *Vie de César* les lignes suivantes où il est impossible de ne pas reconnaître une allusion à ce qui lui était arrivé :

« Aux époques de transition, et c'est là l'écueil lorsqu'il faut choisir entre un passé glorieux et un avenir inconnu, les hommes audacieux et sans scrupules se mettent seuls en avant, les autres plus timides et esclaves de préjugés restent dans l'ombre ou font obstacle au mouvement qui entraîne la société dans de nouvelles voies. C'est toujours un grand mal pour un pays en proie aux agitations, quand le parti des honnêtes gens, ou celui des bons comme l'appelle Cicéron,

(1) *Mémoires*, t. I, p. 48.

n'embrasse pas les idées nouvelles pour les diriger ou les modérer. De là des divisions profondes. D'un côté, des gens, souvent sans avoir, s'emparent des passions bonnes ou mauvaises de la foule ; de l'autre, les gens honorables, immobiles ou hargneux, s'opposent à tout progrès et suscitent par leur résistance obstinée des impatiences légitimes et des violences regrettables. L'opposition de ces derniers a le double inconvénient de laisser le champ libre à ceux qui valent moins qu'eux et d'entretenir le doute dans l'esprit de cette masse flottante qui juge les partis bien plus par l'honorabilité des hommes que par la valeur des idées (1). »

Laissant de côté des théories où l'on reconnaît l'esprit rêveur de Napoléon III et qui pourraient mener bien loin, il nous paraît difficile de ne pas reconnaître que, dans ce curieux passage, le prince songeait à lui autant qu'à César ; il se rappelait les refus que lui avaient opposés les généraux considérés, « gens timides et esclaves de préjugés », ce qui l'avait forcé à s'adresser aux « hommes audacieux et sans scrupules ». Il comprenait que l'abstention des « gens honorables » avait été pour le 2 décembre comme une tache originelle que n'avait pas le 18 brumaire (2).

Pour bien prouver au général Randon qu'il lui conservait toute son estime, le prince président lui offrit le gouvernement général de l'Algérie. Certes le poste était séduisant, surtout pour un général qui connaissait et aimait l'Algérie. Cependant Randon refusa, invitant le prince à bien peser les titres des généraux qui pouvaient être appelés à ce poste envié. Il ne voulait pas « que l'on pût dire qu'il avait pris soin

(1) *Vie de César,* liv. II, chap. II, p. 261.

(2) Les souvernirs de César hantaient l'esprit du prince ; ainsi quelques jours avant le coup d'État, dans une réunion qui avait lieu à l'Éysée, il sortit d'une armoire dissimulée dans la boiserie des papiers relatifs au coup d'État et qui étaient enfermés dans un carton sur lequel était inscrit ce seul mot : *Rubicon.*

de laisser vacant un commandement, afin de se le faire adjuger en sortant du ministère de la guerre ».

Nous n'avons pas à parler du coup d'État, auquel le général n'eut aucune part ; il était absent de Paris pendant les derniers préparatifs, ayant été appelé en Dauphiné par la mort de son oncle le général comte Marchand. Il revint seulement la veille du coup d'État et ne sut rien de ce qui allait se faire. Le 2 décembre, dans la matinée, lorsque tout était fini, le prince-président le convoqua à la revue qu'il allait passer ; il s'y rendit et fut bien accueilli. Quelques jours après, « le président le fit appeler pour lui dire qu'il lui destinait toujours le gouvernement de l'Algérie. Il avait laissé la lice ouverte, il ne pouvait faire davantage, et il accepta avec reconnaissance le poste qui lui était offert. »



LIVRE TROISIÈME.

LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

CHAPITRE PREMIER.

L'ANNÉE 1852.

Arrivée du général Randon. — Organisation et augmentation des troupes algériennes. — Expédition du général Bosquet contre Bou-Bargla. — Si-el-Djoudi à Alger. — Expédition du commandant Collineau dans le sud. — Les frontières de l'ouest et de l'est; le système de défensive offensive. — Le général Cousin-Montauban et les Beni-Snassen. — Projets pour la soumission des deux Kabylies. — L'expédition du général de Mac-Mahon dans le massif de Collo. — Soulèvements dans l'est. — L'expédition du général Pélissier contre Laghouat; mort du général Bouscarin. — Lettre du gouverneur général. — Occupation définitive de Laghouat; le capitaine du Barrail. — Les insurrections algériennes. — La colonisation. — Commission pour l'examen des propriétés des Arabes. — Les divers essais de colonisation. — Les travaux militaires. — Les cultures. — Un projet pour le prince Napoléon.

Nommé, le 14 décembre 1851, au gouvernement général de l'Algérie, le général Randon arrivait à Alger le 1er janvier 1852. Dans quelle situation trouvait-il cette belle colonie ? C'est ce qu'il faut voir avant tout, et lui-même nous fournit, dans ses *Mémoires*, les éléments d'un tableau à la fois très exact et très complet.

« La partie méridionale de Tell échappait à nos lois, et d'Alger on pouvait voir les cimes du Djurjura, où les populations, retranchées dans leurs rochers, se croyaient à l'abri de nos atteintes. Les montagnes qui courent au nord, entre Dellys et Philippeville, sur une étendue de quatre-vingts lieues, le tiers de l'ancienne Régence, et qui ont, dans la direction du sud une épaisseur moyenne de huit à dix lieues, formaient une forteresse que jusqu'à ce jour nous n'avions pu enlever. Ce n'était pas cependant que nos armes ne se fussent montrées avec éclat sur quelques-uns des points de ce vaste massif. Sur le littoral de la Kabylie nous occupions Dellys, Bougie, Djidjelly (1), et le maréchal Bugeaud, durant le dernier mois de son commandement, avait attaqué les tribus kabyles établies au bord de la mer entre Dellys et Bougie.

« Au printemps de l'année 1851, le général de Saint-Arnaud était parti de Constantine avec l'ordre de se diriger sur Djidjelly, en traversant la chaîne de montagnes qui sépare ces deux villes. Il y avait livré de brillants combats, sans toutefois pouvoir obtenir, par cette course rapide, la soumission effective des tribus qu'il avait trouvées sur son passage.

« Six mois après, le général Pélissier, gouverneur général par intérim, avait été obligé de se mettre lui-même en campagne pour comprimer une insurrection qui venait d'éclater près d'Alger. Dans cette expédition, hardiment conduite, il avait forcé les Flissas et les Mâcktas à promettre obéissance.

« Nos armes avaient donc visité l'ouest et l'est de la Kabylie, mais elles n'avaient pénétré ni dans le massif de Djurdjura, ni dans celui des Babors.

(1) Ces ports étaient comme bloqués par les Kabyles, surtout Djidjelly. Il est à notre souvenir qu'en 1851, les Kabyles s'approchaient parfois assez près pour que leurs balles arrivent mortes jusque dans la caserne.

« Les populations des frontières étaient parfois hostiles et toujours remuantes. Celles de l'ouest, sur lesquelles réagissaient d'une manière fâcheuse le désordre et l'anarchie qui sont, pour ainsi dire, l'état permanent de l'empire du Maroc, exigeaient une surveillance des plus actives. De ce côté, rien n'était laborieux comme d'assurer une protection efficace à nos tribus contre les brigandages des populations marocaines.

« A vrai dire, les hostilités n'y cessaient presque jamais.

« Au sud, nos postes avancés étaient Biskra, Bouçada, Boghar, Tiaret, Saida et Sebdou. Nous apercevions de là, dans le lointain, les vastes plaines du Sahara, mais notre influence ne s'y faisait pas sentir. L'Oued-Souf, l'Oued-R'îr, les oasis de Laghouat et de Ouargla, les Beni-Mzab, les Ksours des Ouled Sidi Chikh et les grandes tribus nomades qui gravitent autour de ces cercles importants restaient en dehors de notre action et bravaient notre autorité.

« C'était là cependant que nos ennemis les plus fanatiques trouvaient un refuge assuré, des secours de toute sorte, des hommes toujours prêts à subir leur funeste influence; c'était là que se formaient enfin ces orages qui, éclatant à l'improviste sur les confins du Tell, agitaient le pays, ébranlaient la fidélité des tribus récemment soumises et portaient atteinte à notre domination.

« L'indépendance de ces populations était un exemple pernicieux pour les tribus forcées de vivre sous nos lois et pour nous un péril qu'il importait de conjurer au plus tôt. »

Enfin, il y avait à se préoccuper d'une guerre européenne. On pouvait craindre que les puissances, se rappelant Napoléon Ier, n'accueillissent mal le rétablissement de l'empire; alors, elles pourraient « couvrir la Méditerranée de leurs vaisseaux, chercher à interrompre toute communication entre la France et sa conquête, tenter même un débarquement sur les côtes algériennes, après avoir fomenté l'insurrection

parmi les Arabes. Aussi l'on se demandait, non sans une certaine anxiété, comment notre armée d'Afrique pourrait résister à l'attaque simultanée de nos ennemis d'Europe et des indigènes révoltés, alors qu'elle serait livrée à ses seules ressources. »

Il fallait donc parer à ce danger possible, sinon probable, et achever la soumission du pays. Aussi le premier soin du nouveau gouverneur général fut-il de donner à l'Algérie une armée fortement constituée. Dès le 20 janvier 1852, il adressait au ministre de la guerre Saint-Arnaud un projet d'organisation, dans lequel il insistait surtout sur l'augmentation des corps spéciaux d'Afrique. Pour chaque province, le général demandait comme troupes d'infanterie un régiment de zouaves à 3,600 hommes; deux bataillons de tirailleurs algériens à 1,000; un régiment de la légion étrangère à 3,000; un bataillon d'infanterie légère d'Afrique à 800; un bataillon de chasseurs à pied à 1,000; deux régiments d'infanterie de ligne à 2,000; un escadron du train des équipages militaires à 1,200.

« La force réelle d'une armée, disait le gouverneur général dans son rapport, consiste moins dans l'effectif numérique que dans le chiffre des soldats habituellement présents dans le rang. Or, l'expérience a prouvé que le nombre des hommes disponibles est beaucoup plus considérable dans les régiments acclimatés que dans ceux qui arrivent de France. En outre, leur séjour prolongé donnerait aux officiers et aux soldats une connaissance plus exacte du pays, une plus grande habitude des hommes et des choses, et inspirerait par cela même à chacun une confiance qui assurerait la supériorité de l'armée. » Ces raisons devaient frapper un vieil Africain comme Saint-Arnaud; la création des deux nouveaux régiments de zouaves fut décidée, et pour que les traditions fussent conservées, chacun des trois bataillons de l'ancien régiment servit de noyau pour un régiment.

Le gouverneur général fut moins heureux pour les tirailleurs indigènes; il obtint seulement que, dans les trois bataillons existants, le nombre des compagnies fût porté de 6 à 8. Et cependant, à l'appui de cette création, il pouvait donner des raisons, non seulement militaires, mais politiques. Comme le dit le maréchal dans ses *Mémoires*, « en passant sous nos drapeaux, les indigènes s'initiaient à nos mœurs, à nos usages, à notre langue, se façonnaient à notre discipline et s'habituaient à la soumission. Utiles à notre cause sur le champ de bataille, ils la servaient encore au milieu de leurs tribus, au sein de leurs familles, en racontant sous la tente tous les soins que nous prenions d'eux et les bons traitements qu'ils recevaient de nos officiers. Convaincues par les récits de leurs propres enfants des sentiments qui nous animent, ces tribus se dépouilleraient peu à peu de leurs préjugés hostiles, et les barrières élevées entre elles et nous par l'ignorance et le fanatisme s'abaisseraient de jour en jour. » La création ne fut, du reste, qu'ajournée; on dépassa même les demandes du maréchal Randon, car on eut trois régiments complets de tirailleurs algériens. Cette utile création s'est étendue hors de l'Algérie; le Sénégal a eu ses tirailleurs sénégalais, et les tirailleurs tonkinois ont combattu et combattent à côté de nos marins et de nos soldats de ligne et d'infanterie de marine.

Pour la cavalerie, il était moins nécessaire de l'augmenter que de la réorganiser. Les villes du littoral ayant été les premières occupées, les régiments de cavalerie y avaient été établis, et on les y avait laissés. Par une lettre, également datée du 20 janvier 1852, le gouverneur général proposait de reporter la cavalerie dans l'intérieur du pays, où elle serait plus utile, et de lui donner « une installation complète, indispensable pour assurer son emploi et la permanence de son effectif. » Il obtint pleine satisfaction; les quatre régiments de chasseurs d'Afrique furent ainsi répartis : pro-

vince d'Alger, 1[er] régiment : dépôt et 4 escadrons à Blidah, 1 escadron à Alger, 1 escadron à Aumale ; province d'Oran, 2[e] régiment : dépôt et 4 escadrons à Tlemcen ; 1 escadron à Sidi-Bel-Abbès ; 1 escadron à Oran ; 4[e] régiment, dépôt et 4 escadrons à Bar-ben-Abdallah (poste à établir), 1 escadron à Mascara, 1 escadron à Orléansville ; province de Constantine, 3[e] régiment : dépôt et 4 escadrons à Sétif, 1 escadron à Batna, 1 escadron à Constantine.

Les spahis n'avaient pas besoin d'être accrus comme les régiments de cavalerie régulière ; il fallait au contraire les mettre par faibles groupes à la disposition des commandants des postes du sud et des frontières ; ils furent organisés en smalas.

« Le point essentiel, dit le maréchal dans ses *Mémoires*, était d'assurer leur bon recrutement. Pour y parvenir, il fallait ne pas éloigner les spahis de leur vie habituelle et éviter les détails d'un service minutieux, sans but comme sans utilité pour eux. C'était le seul moyen d'amener dans les rangs des Arabes de grande tente. On proposait donc de les grouper par escadron et de les organiser en véritables smalas, établies dans une enceinte carrée ou rectangulaire, flanquée aux angles de tourelles destinées aux sous-officiers, avec un bâtiment pour quelques officiers, des hangars-écuries adossés aux quatre faces intérieures et un abreuvoir au centre. Cette enceinte était pour la smala la forteresse où se gardaient les munitions ou les vivres ; mais en temps calme, le spahi n'y vivait pas. Il avait tout auprès sa famille sous la tente, son champ de huit ou dix hectares en terres labourables, sans compter les terres de parcours pour les troupeaux. A la moindre alerte, les femmes, les enfants, le bétail rentraient dans l'enceinte, et le spahis sortait pour courir à la razzia ou prendre part à une expédition.

« Chaque smala devait en outre fournir à la place ou au poste voisin, sous les ordres du commandant du cercle ou du

chef de bureau arabe, un détachement qui serait relevé à des intervalles plus ou moins rapprochés, suivant les besoins du service.

« En cas de mobilisation des colonnes, le spahi appelé à monter à cheval serait accompagné d'un ou de plusieurs cavaliers, ses frères ou parents, comme l'était l'homme d'armes du moyen âge, et la force effective de l'escadron s'en accroîtrait considérablement.

« L'établissement des smalas, considéré à d'autres points de vue, promettait encore certains avantages. Répandus par fractions dans le pays arabe, les spahis verraient leur influence acquérir à notre profit un plus grand développement. Cultivant sous nos yeux et pour ainsi dire sous notre direction, ils introduiraient nécessairement dans l'agriculture les diverses améliorations que nous pourrions leur suggérer, et ces améliorations se répandraient d'autant plus facilement parmi les populations indigènes que les points de contact entre elles et les smalas seraient plus multipliés. Ils contribueraient enfin à l'amélioration de la race chevaline et à la propagation de l'espèce, question intéressante pour le pays, urgente pour la cavalerie d'Afrique, et qui, à ce double titre, fut l'objet d'une attention toute particulière de la part du gouverneur général, dès son entrée en fonctions. »

D'autres mesures furent prises qui complétaient l'organisation militaire de l'Algérie : des postes nouveaux furent créés et répartis le long des frontières et dans le sud, « de manière à permettre de faire face à la fois aux Arabes, s'ils se révoltaient, et aux ennemis du dehors, s'ils tentaient un débarquement ; » le matériel de l'artillerie fut augmenté, des magasins furent créés contenant de grands approvisionnements.

Dans la province de Constantine, en dehors de cette ville, la résistance à la domination française avait été moins grande que dans les autres provinces ; aussi avait-on laissé

leurs commandements aux grands chefs qui s'étaient soumis; ils étaient comme « de grands vassaux de la France prêtant foi et hommage aux généraux qui la représentent. » Mais « cet état de choses, excellent pendant un temps, ne pouvait constituer la situation normale. Il serait illogique d'admettre que l'action du commandement soit moins contestée sur les parties de territoire où nous avions éprouvé une plus vive résistance. » D'ailleurs, on « pourrait payer chèrement un jour une confiance trop absolue dans des apparences de soumission. » En conséquence, de nouveaux commandements de cercles furent créés, de manière à assurer aussi fortement notre autorité dans la province de Constantine que dans les autres.

L'organisation militaire était prête, la lutte avait déjà recommencé.

Dans le courant de l'année 1851, un de ces « chérifs, comme les pays musulmans et l'Algérie en particulier en voient paraître fréquemment, » s'était montré dans la vallée de l'Oued-Sahel. Il s'appelait Si Mohammed-ben-Abdallah, et nos auxiliaires arabes l'avaient surnommé Bou-Bargla, l'homme à la mule. Il avait une quarantaine d'années. Il avait su s'acquérir une grande influence et passait pour invulnérable. « Un nègre qu'il avait pour serviteur de prédilection, assurait avoir tiré lui-même sur son maître et n'avoir pu le blesser. Les balles, disait-il, retombaient à terre aplaties contre la peau du chérif. »

Bou-Bargla avait été facilement chassé de la vallée de l'Oued-Sahel; il parut bientôt chez les Kabyles de la vallée du Sébaou, auxquels on avait vanté ses richesses, sa puissance, ses succès contre les chrétiens; il avait avec lui quatre-vingts cavaliers. Il prêcha la guerre sainte et souleva plusieurs tribus; une rapide expédition, en novembre 1851, le força à se retirer dans le Djurjura. Il ne renonçait pas à ses projets, mais il attendait le moment favorable. Le 14 jan-

vier 1852, il reparaissait dans la vallée de l'Oued-Sahel, brûlait le village d'Aguemoun, de la tribu des Aït Ament, qui refusait de marcher avec lui, et repoussait le Maghzen de Bougie et un contingent kabyle. Ces petits succès lui rallièrent immédiatement des partisans; il était donc urgent d'écraser le mouvement avant qu'il ne s'étendît. Le général Bosquet, commandant de la subdivision de Sétif, partit de cette ville avec 1,500 hommes le 18 janvier; il fut rejoint le 21 par une colonne de même force, venue de Bougie. Avec ces 3,000 hommes, il prit hardiment l'offensive, atteignit Bou-Bargla et le mit en complète déroute. Il employa ensuite ses troupes à des travaux de route. Les soldats étaient encore occupés à ces travaux d'une haute importance militaire, car ils ouvraient à nos colonnes les montagnes de la Kabylie, lorsqu'ils furent surpris sous la tente par une de ces violentes tempêtes comme il s'en produit quelquefois à l'improviste en Algérie. La colonne regagna péniblement Bougie le 23 février, perdant des hommes et des chevaux. Quelques jours après, le général Bosquet venait reprendre la position qu'il avait abandonnée devant l'ouragan, pour en imposer aux Kabyles.

En 1851, un poste avait été établi à Dra-el-Mizan; le lieutenant Beauprêtre, mort depuis colonel, qui le commandait, avait pour mission de tenir en respect les tribus insoumises; il s'acquitta de sa mission avec une remarquable vigueur. En même temps, comme la Kabylie du Djurjura ne fournissait pas à ses habitants le blé nécessaire à leur subsistance, le gouverneur général donnait l'ordre d'établir une espèce de blocus. Les Zaouas, de qui nos zouaves tirent leur nom, ne pouvaient plus fréquenter nos marchés. Cela décida le marabout Si-el-Djoudi, qui jusque-là, tout en se disant notre allié, se tenait à l'écart, à venir à Alger traiter de la soumission des Zaouas. Il s'y rendit avec 92 Kabyles, dont la moitié peut-être n'avaient jamais vu Alger, quoiqu'ils

en fussent à si petite distance. « Le 7 avril, le général Randon, entouré de son état-major, reçut dans la cour intérieure du palais du gouvernement Si-el-Djoudi et les délégués des Zaouas. Le marabout jura sur le Coran, entre les mains du muphti et en présence des ulémas, fidélité à la France et obéissance au gouvernement; il promit de payer l'impôt et de chasser de son pays l'agitateur Bou-Bargla; après quoi, le général lui remit le brevet, le cachet et le burnous d'investiture. » Ce n'était certainement pas une soumission sur laquelle on pût compter, et Si-el-Djoudi n'avait pas sur les belliqueuses tribus du Djurjura l'autorité qu'on lui supposait, mais l'acte n'en avait pas moins son importance; c'était un acheminement à la soumission définitive.

L'agitation cessait sur un point pour se produire sur un autre. Le chérif d'Ouargla, Mohammed-ben-Abdallah, s'efforçait de soulever les tribus du sud. Mohammed, qui appartenait à la tribu des Ouled-Sidi-Chikh, s'était proclamé sultan en 1842 et s'était posé en rival d'Abd-el-Kader. Il n'était pas de taille, et se voyant menacé il s'était fait l'allié apparent des Français. Cela lui valut de devenir khalifa de Tlemcen après la prise de cette ville. Comme il ne rendait aucun service, on s'en débarrassa en l'envoyant en 1845 faire le pèlerinage de la Mecque. Il revint en 1848, s'établit dans les environs d'Ouargla, et se vit bientôt appuyé par une maraboute, en grande vénération parce qu'elle avait fait deux fois le pèlerinage de la Mecque et de Médine, « qui lui prédit, en présence d'une nombreuse assemblée, qu'il serait prochainement le sultan du désert et l'effroi des chrétiens. »

Il n'en fallait pas plus aux fanatiques musulmans pour voir en Mohammed le successeur heureux d'Abd-el-Kader. Quelques expéditions réussies contre des tribus soumises augmentèrent encore son prestige; une partie des Larba, tribu puissante, firent défection entraînés par Naceur-ben-

Chora, le plus vaillant guerrier du sud. L'agha Si Hamed ben Salem, envoyé contre Mohammed avec les contingents arabes, fut abandonné par une partie de ses troupes et battu. Il fallait arrêter un mouvement qui menaçait de s'étendre. Une colonne, placée sous le commandement du général de Ladmirault, partit de Médéah, mais elle ne put atteindre Mohammed et dut revenir à cause des chaleurs. Toutefois la présence des troupes donna confiance aux tribus restées fidèles.

D'autres complications se produisaient dans le sud de la province de Constantine : le cheik de Tougourt, Abd-er-Rahman, notre allié, mourait, et son fils aîné, Abd-el-Kader, lui succédait sous la protection de la France. Un cousin d'Abd-er-Rahman, qui avait tenté de l'assassiner et avait dû se réfugier auprès de Mohammed, Selman, revendiqua sa succession ; il pénétra dans Tougourt et fit égorger tous les membres de la famille des Ben-Djellah. Selman essaya de se faire accepter par les autorités françaises, mais en même temps il continuait ses relations avec Mohammed, qui s'était rapproché de Tougourt. Le danger était pressant. Le chef de bataillon Collineau, commandant du cercle de Biskra, se mit en campagne avec 200 cavaliers, chasseurs et spahis ; il fut rejoint par 700 cavaliers du goum. Avec cette faible troupe, où l'élément français était si peu nombreux, il se porta à la rencontre du chérif, qu'il atteignit près de Metlili et qui avait des forces bien supérieures. Collineau n'hésita pas à attaquer ; il chargea à la tête de ses chasseurs ; le choc fut rude ; l'ennemi laissa 150 hommes sur le terrain et s'enfuit en désordre ; le chérif s'échappa à grand'peine. Le calme était rétabli dans le sud grâce à l'audace du commandant Collineau.

Sur les frontières de l'est et surtout de l'ouest, la tranquillité n'était jamais assurée, cela tenait en grande partie à l'absence d'une délimitation précise. « Aucun obstacle

naturel, dit le maréchal Randon, qui explique la situation avec une grande clarté, ne marque une délimitation bien tranchée sur nos frontières, ni à l'est, ni à l'ouest. Les montagnes courant de l'ouest à l'est, et non du sud au nord, ne peuvent servir de barrière. Veut-on prendre pour limite une chaîne secondaire ? Cette chaîne, interrompue par de profondes vallées, offre des lignes qui à chaque instant se compliquent ou se brisent. Rencontre-t-on une rivière ? Elle fait des détours si capricieux qu'on ne peut songer à la prendre pour ligne de démarcation. Les cours d'eau reçoivent d'ailleurs des noms tellement variables, selon les diverses localités qu'ils arrosent, qu'on éprouve une peine infinie à se comprendre alors même qu'on est sur les lieux.

« D'ailleurs, les terrains qui séparent l'Algérie de l'empire du Maroc, comme de la régence de Tunis, ont été, de tout temps, contestés. Le défaut d'action des gouvernements musulmans sur les tribus éloignées du centre de leur commandement a permis aux populations de la frontière de vivre dans un état de brigandage qui rend permanentes les hostilités entre elles. Aussi les frontières sont-elles des zones plus ou moins larges dont la possession a peu de prix pour ces gouvernements et qu'ils n'ont aucun intérêt à délimiter exactement.

« Si l'on prenait seulement les terres cultivées comme expression véritable de la possession territoriale, de nouveaux embarras se présenteraient ; les tribus émigrent, disparaissent même quelquefois du sol, détruites par la guerre ou la maladie ; les terres restent en friche et les incertitudes recommencent.

« On le voit, fixer une limite avec un État musulman n'est pas chose facile. Malgré le traité conclu entre la France et le Maroc, malgré les travaux de délimitation exécutés par le général Randon sur la frontière de Tunis, lorsqu'il commandait la subdivision de Bône, nous n'avions

encore d'autres frontières de ces deux côtés que celles qui nous étaient assurées par nos armes. »

Dans une semblable situation, il était impossible d'empêcher les attaques, les razzias des tribus pillardes de la Tunisie et surtout du Maroc; elles étaient enhardies par l'impunité dont elles étaient à peu près assurées. Pour ne pas provoquer une rupture, nos généraux se gardaient de franchir la frontière, et les pillards étaient rarement atteints.

Ministre de la guerre, le général Randon s'était préoccupé de cette situation des frontières. « Considérant que seuls nous respections les frontières, parce que seuls nous tenions à faire régner l'ordre et la paix chez les tribus qui nous étaient soumises; que les brigandages exercés par les tribus ennemies restaient ainsi impunis; que la chancellerie était impuissante quand elle essayait d'intervenir auprès des gouvernements, et que cette intervention n'avait servi jusqu'alors qu'à prouver le mauvais vouloir ou l'inaptitude de ces gouvernements à faire droit à nos demandes, alors même qu'ils en reconnaissaient la justice, il décida qu'à l'avenir les commandants de province se montreraient très sobres de réclamations, mais redoubleraient de vigilance pour préserver le pays et repousser les bandes pillardes sur le territoire ennemi, sans se laisser arrêter par une ligne de frontière qui n'était que fictive. » Gouverneur général de l'Algérie, le général Randon ne pouvait que mettre en pratique ce qu'il avait prescrit étant ministre; c'était un « système de défensive offensive » dont on devait bientôt pouvoir apprécier l'efficacité.

Dès le commencement de l'année 1852, les attaques s'étaient multipliées sur la frontière marocaine : « Des gens des Ouled-Mellouck, occupés aux champs dans les environs de Lalla-Maghnia, avaient été pillés et assassinés; leurs vêtements ensanglantés avaient même été étalés dans la ville

de Ouchda, sans que, malgré nos vives réclamations, aucune répression s'en fût suivie de la part du chef marocain. » Des tribus marocaines étaient même venues dresser leurs tentes sur la frontière, et de là elles faisaient des incursions continuelles sur notre territoire. Une semblable audace demandait une prompte répression.

Au général Cousin-Montauban, commandant de la subdivision de Tlemcen, était confiée la mission de châtier ces pillards, mais il fallait les atteindre, c'est-à-dire les surprendre. Le commandant Douay partit de Nemours le 9 mai avec une colonne ; il devait être le 10 au point du jour à M'Nassel-Kis. De son côté le général Cousin-Montauban se rendait de Lalla-Maghnia à M'Nassel-Kis avec une autre colonne. Les Marocains surpris perdirent 150 hommes et de nombreux troupeaux ; quinze douars furent saccagés. Cet échec ne fit qu'exaspérer les Beni-Snassen, qui le 15 vinrent à Agbal présenter le combat au général Cousin-Montauban. De nouveau, ils furent battus, mais ils ne se soumettaient pas encore. Le 24, le général prit l'offensive ; pendant qu'avec son infanterie il attaquait l'ennemi de front, la cavalerie tournait ses positions et le débusquait du village de Targuet. Cette fois, la leçon était complète. « Les Beni-Snassen étaient démoralisés. Chaque agression nouvelle de leur part nous avait entraînés plus avant dans leur pays et leur avait attiré un châtiment plus sévère ; huit villages avaient été livrés aux flammes. Cette leçon calma leur fanatisme et imposa silence aux prédicateurs qui l'excitaient. Aussi se résolurent-ils à terminer la lutte, en sollicitant l'intervention du caïd Si-Abdel-Sadok, que l'empereur du Maroc avait envoyé de Fez. Porteur de leurs paroles de paix, Si-Abdel-Sadock arriva au camp français le 1er juillet. Comme les instructions de son maître lui interdisaient de prendre fait et cause pour ces farouches montagnards, habitués à braver leur gouvernement, il souscrivit, au nom de

cette tribu, à toutes les conditions du général et la paix fut rétablie sur la frontière.

« Il ne fut pas un seul instant question des combats qui avaient amené nos troupes au cœur même du pays des Beni-Snassen, ni des moissons détruites, ni des villages brûlés; tant il est vrai que le meilleur argument à employer contre ces barbares est la force appuyée sur le droit ou, en d'autres termes, le système de défensive offensive que le gouverneur général avait adopté et dont l'application par le général Montauban venait de produire de si heureux résultats. »

Mais pour le gouverneur général une question primait toutes les autres, celle de la soumission des Kabyles. « Ces peuples conservaient, aux portes d'Alger, une indépendance toujours fâcheuse pour la tranquillité de notre colonie, et qui, si une guerre européenne éclatait, pouvait devenir un très sérieux danger, car par leurs montagnes, dont le pied baigne dans la mer, ils recevraient des agents ennemis de la poudre, des armes, et feraient de leur pays le foyer d'une insurrection générale. Mais comment attaquer des populations tout à la fois nombreuses, guerrières, jalouses de leur liberté, et surtout abritées par des montagnes de l'accès le plus difficile? Pour ne pas entreprendre plus que ne permettaient nos moyens, il fallait se résigner évidemment à ne les soumettre que les unes après les autres. »

Deux projets d'expédition avaient été soumis au ministre de la guerre le 8 mars, l'un contre le massif de Collo, l'autre contre la Kabylie du Djurjura. Le gouverneur général insistait pour l'adoption du second; l'attaque de la Kabylie lui paraissait plus pressée et sa soumission d'une importance bien plus grande; les événements lui ont donné raison. Le ministre se prononça pour l'expédition contre le massif de Collo et pour l'occupation définitive de cette ville. Le gouverneur général fit observer vainement qu'après la création de Philippeville et du port de Stora, l'occupation de Collo

était inutile, et que, tant que les pays environnants ne seraient pas soumis, la garnison de Collo serait comme bloquée.

Les Kabyles du Djurjura, qui se sentaient menacés, auraient pu profiter de l'expédition pour faire quelque mouvement ; deux colonnes furent chargées de les tenir en respect à l'est et à l'ouest, sous le commandement des généraux Maissiat et Camou. Les Kabyles ne bougeant pas, ces colonnes furent employées à l'établissement des routes de Sétif à Bougie et d'Aumale à Dellys qui devaient enserrer la Kabylie et en commander les principaux débouchés. En même temps, la colonne Camou transformait en maison de commandement une redoute précédemment établie à Dra-el-Mizan. En trois mois, ces travaux, aussi utiles au point de vue de la colonisation qu'au point de vue militaire, étaient presque terminés.

Pour l'expédition de Collo, fallait-il marcher sur cette ville et y établir un poste fortifié après avoir soumis les tribus des environs ? N'était-il pas préférable d'attaquer d'abord les tribus les plus puissantes de la région et de se rabattre ensuite sur Collo ? Le gouverneur général se décida pour ce dernier parti. Le général de Mac-Mahon partit le 12 mai de Milah et se dirigea sur le territoire des Ouled-Audoux. Là il apprit qu'un chérif du nom de Bou Seba avait réuni contre nous les contingents de plusieurs tribus des plus puissantes ; il se porta à sa rencontre et le trouva le 21 dans une forte position qu'on ne pouvait aborder que par les deux extrémités. Les généraux d'Autemarre et Bosquet attaquèrent les Kabyles par la droite et par la gauche et leur firent éprouver des pertes sensibles. Dès le lendemain, trois tribus, les Ouled-Aouat, les Ouled-Ammer et les Ouled-Aly, demandaient l'aman. Le général de Mac-Mahon se dirigea sur Collo, où il arriva le 4 juin et où il se préparait à établir un poste fortifié, lorsqu'il apprit qu'un soulèvement

venait de se produire parmi les tribus de l'est. S'il évacuait immédiatement le pays, il était à craindre que les tribus soumises ne reprissent les armes. D'autre part, le mouvement pouvait s'étendre à la frontière tunisienne. Sur l'ordre du gouverneur général, il continua son expédition, mais en renonçant à l'occupation de Collo, ce qui lui permit d'envoyer dans l'est une petite colonne sous les ordres du général d'Autemarre. Le 17 juin, avec les troupes qui lui restaient, le général de Mac-Mahon attaqua les Kabyles retranchés sur le Djebel Gouffi; l'ennemi se croyait inabordable et, cette position perdue, il n'en avait plus d'autre à défendre; la résistance fut acharnée et la victoire chèrement achetée; mais elle fut décisive. Le 19, les dernières tribus se soumettaient et le général de Mac-Mahon retournait à Constantine avec ses troupes.

L'insurrection des tribus de l'est avait éclaté à l'improviste, comme cela est arrivé souvent en Algérie. La province de Constantine était en paix depuis longtemps et, quelques jours auparavant, le gouverneur général, parcourant le pays, avait reçu les protestations de fidélité des caïds et des cheicks. Dans la nuit du 1er au 2 juin, des soldats du 10e de ligne détachés pour des travaux furent attaqués, et deux furent tués. Ce fut le signal de l'insurrection; toutes les tribus étaient en armes, menaçant même les colonies de Millesimo et de Petit, à six kilomètres de Guelma.

La subdivision de Bône était dégarnie de troupes; le colonel de Tourville, qui la commandait, réunit avec peine quelques centaines d'hommes qu'il envoya à Guelma; c'était absolument insuffisant. Des renforts qui lui furent expédiés immédiatement d'Alger et de Dellys lui permirent d'entrer en campagne avec 2,400 hommes. Le 14 juin, il attaquait les tribus révoltées dans une espèce de forteresse naturelle formée par le Kef-el-Aks; les Arabes étaient chassés de leurs positions, leurs troupeaux enlevés.

Mais le mouvement s'étendait; les Beni-Salah, établis près de Bône, attaquaient à l'improviste un poste de vingt soldats détachés sur une route et en tuaient plusieurs; ils menaçaient les établissements européens de la vallée de la Seybouse. Le capitaine Mesnier, chef du bureau arabe, se porta audacieusement à leur rencontre avec quelques cavaliers; il fut tué dans le combat, mais les Beni-Salah reculèrent. En même temps les Harractas attaquaient le poste d'Aïn Beida; ils étaient repoussés par le commandant du cercle.

Ainsi, partout cette insurrection imprévue était arrêtée. Le général d'Autemarre, qui était arrivé pour prendre le commandement, parcourut le pays, forçant les tribus rebelles à la soumission. Le général de Mac-Mahon, qui avait terminé l'expédition de Collo, le rejoignit le 11 juillet. Quelques tribus ne s'étaient pas soumises et elles s'étaient réfugiées sur le territoire tunisien. Le général les y poursuivit; il les atteignit avec sa cavalerie près de Calah. Les Arabes, qui avaient avec eux leurs tentes, leurs richesses, leurs troupeaux, formaient une masse confuse; ils essayèrent vainement de se défendre; ils s'enfuirent en désordre, laissant entre les mains de nos soldats 16,000 moutons, 8 à 900 bœufs et plusieurs centaines de chameaux. Tout était fini quand l'infanterie arriva; elle avait marché 23 heures au temps le plus chaud de l'année (1). Les Beni-Salah s'étaient également réfugiés sur le territoire tunisien après l'attaque où le capitaine Mesnier avait été tué; ils furent atteints et châtiés à leur tour.

« Ces deux dernières actions avaient eu lieu dans la régence de Tunis. Cette violation de la frontière était la con-

(1) C'est dans ce combat de Calah que le général prince Murat gagna ses premiers galons; il était engagé au 3e chasseurs d'Afrique, et fut fait brigadier sur le champ de bataille en remplacement d'un brigadier qui venait d'être tué.

séquence forcée de l'asile que nos tribus avaient trouvée sur ce territoire. Les assurances données par le gouvernement tunisien qu'on repousserait même par la force ceux qui chercheraient à échapper à notre justice, étaient restées sans effet. Pas une tente des fugitifs n'avait été forcée de rétrograder, et, pour ne pas laisser impunie une flagrante trahison qui eût compromis gravement notre autorité, nous avions été obligés de faire nos affaires nous-mêmes, sans nous préoccuper si nous les faisions chez nous ou chez le voisin. Ainsi, dans la même année, sur les frontières de l'ouest et sur celles de l'est, des circonstances analogues nous avaient amenés à réprimer des désordres ou à poursuivre des tribus rebelles sur le territoire étranger ; et le gouvernement de l'empereur du Maroc, pas plus que celui de Tunis, n'avait songé à en faire le sujet d'une représentation diplomatique. Preuve évidente que ces gouvernements eux-mêmes reconnaissaient implicitement que les moyens que nous avions employés étaient les seuls efficaces pour faire respecter nos frontières et assurer à nos tribus paisibles la protection que nous leur devions. »

Le calme n'était pas rétabli dans le sud ; Mohammed-ben-Abdallah s'était dérobé aux poursuites du général de Ladmirault et avait attaqué des tribus du Djebel-Amour. Les Larba et les Ouled-Nayls, qui gravitent autour de Laghouat et qui avaient fait défection, ne s'étaient pas soumis. Le chérif Mohammed essaya de s'emparer de Laghouat où deux factions se divisaient le pouvoir. L'arrivée du général Yusuf, qui le surveillait, déjoua ses projets et le força à la retraite. Les Laghouati demandaient au général de leur laisser un officier français avec une centaine de soldats, mais c'était les aventurer à une trop grande distance, et il leur donna seulement un officier de spahis pour organiser et commander un corps de police.

Le chérif Mohammed, n'ayant pu s'emparer de Laghouat,

s'était rejeté sur les tribus du Djebel-Amour et avait ainsi provoqué de nouvelles défections ; toutes les tribus sahariennes étaient en mouvement. Les habitants de Laghouat se révoltèrent et chassèrent l'officier indigène qu'on leur avait laissé. Il était à craindre qu'ils ne se livrassent au chérif. Le général Yusuf, dont la colonne renforcée comptait 2,500 hommes, reçut l'ordre de le poursuivre. En même temps le général Pélissier et le général Bouscaren se portèrent sur El Biod avec environ 3,000 hommes, le premier ayant le commandement supérieur de toutes les troupes.

Suivant ses instructions, le général Yusuf s'était lancé à la poursuite du chérif ; il l'atteignit près d'El Reg le 15 novembre après une marche de nuit des plus rapides et le mit en déroute. Le chérif se retira sur Laghouat, qui cette fois lui ouvrit ses portes. Lorsque la colonne française arriva, le poursuivant, elle fut reçue en avant de l'oasis par les Laghouati et les gens du chérif réunis ; elle les repoussa jusque dans l'enceinte de la ville, mais ne put aller plus loin. Trop faible pour enlever la ville, Yusuf s'établit près de l'oasis et fit appel au général Pélissier, qui le rejoignit au bout de sept jours. Le 3 décembre, on fit la reconnaissance de la place pour déterminer le point d'attaque. La batterie de brèche fut établie pendant la nuit ; au point du jour, elle ouvrit le feu ; à 10 heures, la brèche était praticable et l'assaut immédiatement ordonné. Le général Bouscaren, qui commandait les colonnes d'assaut, fut blessé mortellement ; cela n'arrêta pas les soldats, qui franchirent le brèche et pénétrèrent dans la ville. En même temps, le général Yusuf entrait sur un autre point en franchissant les murs à l'aide d'échelles. Avant le soir, la ville était prise. Le chérif s'échappa avec quelques cavaliers.

Le gouverneur général était parti d'Alger le 1er décembre pour prendre le commandement de l'expédition ; il se trouva arrêté à Médéah par une tempête. Lorsqu'il put continuer sa

GOUVERNEMENT-GÉNÉRAL

DE L'ALGÉRIE.

Cabinet

Alger, le 185 .

Ma Mère bien aimée,

Je t'annonce une bonne et grande nouvelle. La ville de Laghouat a été prise d'assaut le 4 à 1 heure. Nos pertes ont été peu considérables et le succès est aussi complet que le résultat est immense.

Honneur au général Pélissier, aux généraux sous ses ordres et aux intrépides soldats qu'il commandait.

Un courrier extraordinaire part à l'instant pour Alger; je lui confie ma lettre.

[illegible]

Médéah à 7 h. 1/2 du soir
6 Xbre

route, il apprit la prise de la ville, les événements avaient marché plus vite qu'on ne pouvait le croire. Tout heureux de ce brillant succès, il écrivait le 6 décembre à Mme la comtesse Randon :

« Ma chère bien-aimée,

« Je t'annonce une bonne et grande nouvelle : la ville de *Laghouat* a été prise d'assaut le 4, à une heure. Nos pertes ont été peu considérables, et le succès est aussi complet que le résultat est immense.

« Honneur au général Pélissier, aux généraux sous ses ordres, et aux intrépides soldats qu'il commandait.

« Un courrier extraordinaire part à l'instant pour Alger. Je lui confie ma lettre.

« C. R.

« Médéah, à sept heures et demie du soir, 6 décembre. »

On remarquera que, dans cette lettre tout intime, le gouverneur général n'a pas un retour sur lui-même; il se réjouit hautement du succès de nos troupes; il rend loyalement hommage au général Pélissier, sans exprimer le moindre regret de n'avoir pu prendre lui-même un commandement qui pouvait lui constituer un titre au bâton de maréchal de France.

Pendant le siège de Laghouat, un chef arabe, Si-Hamza, qui, resté fidèle pendant que son frère Si-Naïmi nous abandonnait, avait demandé à marcher à la tête des goums, offrant de laisser en otage ses femmes et ses enfants, avait remporté un brillant succès; il avait atteint des tribus révoltées le 4 décembre à plus de 200 kilomètres de Laghouat et leur avait fait subir de grandes pertes.

La ville de Laghouat prise, on se demandait ce qu'il fallait en faire; l'occuperait-on ? l'abandonnerait-on ? la raserait-

ou ? Raser la ville, couper les palmiers, détruire les jardins, c'était commettre « un acte de vandalisme indigne de la mission civilisatrice que nous nous étions donnée en Algérie » et ruiner pour longtemps notre influence dans le sud ; l'abandonner, c'était la livrer au chérif Mohammed ben Abdallah, qui y serait bientôt revenu. Le gouverneur général se décida donc à occuper Laghouat d'une manière permanente, si difficile que cela fût. « C'était le seul parti vraiment digne de nous et utile à nos intérêts. » Cette possession reculait nos frontières de soixante-quinze lieues vers le sud. Le corps d'occupation fut fixé à 800 hommes d'infanterie, un escadron de cavalerie et une section d'artillerie de montagne ; ces troupes furent rendues aussi mobiles que possible pour mieux agir sur les tribus nomades du sud ; il fut même formé un équipage de 500 méharis (chameaux de course), qui fut la contribution de guerre des Larba révoltés. Le commandement du nouveau cercle fut donné au capitaine du Barrail, du 1er spahis, qui justifia ce choix.

L'année 1852, première année du gouvernement du général Randon, se terminait sur un succès brillant et décisif ; elle avait été des plus agitées, les insurrections s'étaient multipliées, mais toujours on avait pu y faire face.

Les expéditions, si multipliées qu'elles fussent, ne devaient pas absorber toute l'attention du gouverneur général ; il ne pouvait négliger les questions administratives dont l'importance n'était pas moins grande ; il ne suffisait pas de conquérir le pays, il fallait le coloniser. Depuis la révolution de 1848, le mouvement de colonisation s'était ralenti, sinon arrêté ; comment lui imprimer une nouvelle activité ? Pour attirer et fixer les colons, la première condition était d'avoir des terres à leur donner. En même temps, il était urgent d'organiser et de régler la propriété chez les Arabes. Une commission avait été nommée en 1851 pour faire l'examen des propriétés des tribus arabes. Dans le désordre qui avait

nécessairement suivi la conquête, bien des terres appartenant au domaine avaient été occupées sans droit, même dans la plaine de la Mitidjah, aux environs d'Alger. En faisant rendre ces terres à l'administration française, ce qui était de toute justice, on lui fournissait les moyens de donner des concessions aux colons français.

La commission commença sérieusement ses travaux en mars 1852; elle devait constater l'origine des propriétés, « confirmer dans leur jouissance les familles et tribus qui justifieraient de leurs droits et faire rentrer dans le domaine de l'État les biens qui auraient été usurpés. » C'était un travail considérable; il fallut trois années à la commission pour le mener à bonne fin. Sur 49,000 hectares cadastrés, 32,000 furent attribués par des titres individuels à 2,232 familles, et 17,000 restitués au domaine.

On a souvent accusé l'administration militaire de n'avoir rien fait pour la colonisation de l'Algérie; volontiers on lui aurait même reproché de s'opposer à toute colonisation. Et cependant on avait essayé de tous les systèmes, sans même exclure les utopies phalanstériennes. A une compagnie génevoise, qui se proposait de fonder des villages suisses, 20,000 hectares de terres avaient été concédés dans les environs de Sétif. D'autre part, des émigrants de la Haute-Saône et du Var avaient fondé deux villages dans la subdivision de Milianah. La réussite de ces tentatives donna l'idée au gouverneur général de créer des villages départementaux; des obstacles suscités en France par des autorités locales firent échouer ce projet. Jadis avant la division des provinces, qui formaient comme une petite patrie dans la grande, l'œuvre aurait été facile. C'est par des convois de Normands, de Bretons, de Basques, de Provençaux que s'étaient peuplés au dix-septième siècle le Canada et nos autres colonies.

Les économistes préconisaient comme système de colonisation la vente des terrains appartenant à l'État; des terres

furent mises en vente dans les provinces d'Oran et de Constantine, non sans un certain succès. « Ce fait curieux se produisit, que des Arabes se présentèrent en grand nombre aux enchères et devinrent des concurrents très sérieux pour les Européens. »

Il est donc injuste d'accuser l'autorité militaire de n'avoir rien fait. Si la colonisation de l'Algérie n'a pas marché aussi vite qu'on aurait pu l'espérer, la faute n'en est pas à elle, mais à des circonstances bien diverses, parmi lesquelles doivent figurer au premier rang nos lois successorales retenant en France tous les enfants qui attendent leur part de l'héritage paternel et souvent, l'escomptant à l'avance, se ruinent. Comme le dit le maréchal Randon dans ses *Mémoires*, « si le récit de ce qui a été fait en Algérie pour la colonisation se présentait comme étant de provenance anglaise ou américaine, peut-être la critique ferait-elle place à la louange, et chercherait-on d'autres causes que les mesures prises par l'administration, pour expliquer les lenteurs de l'immigration. »

En fait de travaux publics, tout était à faire en Algérie; l'administration militaire s'était mise à l'œuvre dès le début de la conquête, utilisant les bras des soldats. « Sous le gouvernement du général Randon, du mois de septembre au mois de janvier, époque où les opérations militaires étaient terminées, toutes les troupes, dans les trois provinces, étaient sur les chantiers. C'était un effectif, en moyenne, de 40,000 travailleurs qui, pendant quatre mois, se livraient à ces rudes labeurs dont la colonie devait si heureusement profiter. » D'ailleurs les routes ainsi ouvertes facilitaient et consolidaient l'œuvre de la conquête; les parties insoumises devenaient ainsi bien plus abordables à nos soldats; l'artillerie même pénétrait dans des districts montagneux jadis presque inaccessibles aux fantassins.

Se rappelant un mot de Labourdonnais : « Il suffit d'une

plante pour faire la richesse d'une nation, » le gouverneur général, dès son entrée en fonctions, s'occupa de rechercher les cultures qui pourraient se faire en Algérie. Le tabac réussissait et l'administration, pour encourager les planteurs, achetait la récolte à des prix avantageux. On comptait en 1852, 537 planteurs cultivant 444 hectares et produisant 309,331 kilogrammes; grâce aux encouragements de l'administration, ces nombres étaient presque décuplés en 1858; on comptait alors 3,279 planteurs cultivant 3,749 hectares et produisant 3,430,149 kilogrammes, auxquels il faut ajouter, outre la consommation locale, un million de kilogrammes achetés par le commerce et qui s'écoulaient sur la Tunisie.

En même temps que le tabac, on essaya la culture du coton, mais sur une petite échelle; en 1852, on ne comptait que 51 hectares cultivés en coton. Le gouverneur général obtint de l'empereur une subvention de 100,000 francs sur sa cassette particulière, destinée à assurer pendant cinq ans un prix de 20,000 fr. pour les meilleurs produits. Des primes provinciales furent établies, et l'administration s'engagea à acheter tout le coton qu'on récolterait. Les résultats ne se firent pas attendre; les Arabes eux-mêmes se mirent à cette culture, plusieurs obtinrent des primes provinciales, et un caïd du cercle de Guelma mérita dès la première année une portion du prix impérial. En 1855, la culture du coton occupait 1,923 hectares de terrain; en 1856, la récolte dépassait 200,000 kilogrammes; elle atteignait près de 900,000 kilogrammes en 1866.

Certes, cette première année de gouvernement du général Randon avait été bien remplie, et cependant il avait déjà été question de lui enlever une autorité dont il faisait si bon usage pour faire une situation au prince Napoléon. Ce fait, peu connu, est ainsi raconté par le maréchal Randon dans ses *Mémoires :* « Avant la fin de la première année du com-

mandement du général Randon, il avait été question d'un changement bien grave, comme si notre colonie était simplement bonne à faire des expériences administratives et à donner des satisfactions à des hommes politiques. On se proposait d'investir le prince Napoléon du gouvernement de l'Algérie, en étendant ses pouvoirs de manière à lui faire une situation digne de son rang. Par des considérations dont on ignore la valeur, cette combinaison fut abandonnée, mais elle produisit toujours le fâcheux effet de montrer la situation du nouveau gouverneur général comme précaire et de rendre plus laborieuse la mission dont il était chargé. »

Hélas ! la combinaison n'était pas complètement abandonnée ; elle devait revenir quelques années plus tard sous une autre forme ; l'ambition du « César déclassé » obtint satisfaction en 1858 et sa nomination au ministère des colonies, créé pour lui, vint « mettre fin, en pleine prospérité, au gouvernement du maréchal Randon. »

CHAPITRE II.

L'ANNÉE 1853.

Plan d'attaque de la Kabylie du Djurjura. — Le maréchal de Saint-Arnaud se réserve le commandement. — Le général Randon offre sa démission ; sa lettre à l'empereur. — La démission est refusée et l'expédition ajournée. — Expédition dans la Kabylie des Babors. — Soumission des tribus ; investiture des chefs kabyles. — La messe en Kabylie. — Ouverture de la route de Djidjelly à Constantine. — Expédition dans le sud. — Le marabout Si-Hamza contre le marabout Mohammed-ben-Abdallah. — Jonction de deux colonnes françaises à Metlili. — Soumission des régions sahariennes ; investiture des chefs arabes. — Les insurrections dans le sud. — Questions coloniales : l'émigration ; les terres disponibles ; les centres de population. — La question chevaline ; les courses. — Mouvement littéraire et scientifique.

L'Algérie était tranquille, l'armée solidement organisée ; le moment paraissait donc favorable pour attaquer et soumettre la Kabylie. Le maréchal de Saint-Arnaud, ministre de la guerre, auquel le gouverneur soumit ses projets, les accepta par une lettre en date du 17 février 1853, et demanda un plan de campagne pour une expédition contre la Kabylie du Djurjura. Le plan était prêt : deux divisions devaient attaquer la Kabylie, l'une par l'est, l'autre par l'ouest, se réunir au Sebt des Beni-Yahia et de là rayonner sur le pays. Ce plan fut approuvé et le gouverneur général allait commencer les préparatifs de l'expédition, lorsque, le 9 mars, il apprit que le maréchal de Saint-Arnaud se réservait le commandement de l'expédition. En le lui annon-

çant, avec force précautions pour ménager sa « susceptibilité », le ministre ajoutait que le commandement d'une des deux colonnes lui était donné (1).

Par dignité, et non par « susceptibilité », le gouverneur général n'accepta pas la situation qui lui était faite ; il n'admettait pas qu'un « ministre, à la veille d'une campagne, vînt se substituer à un autre général dans un poste aussi élevé que celui de gouverneur général de l'Algérie ; cette prétention était blessante, et elle portait atteinte à ce que l'on pourrait appeler le droit au commandement. » En conséquence, le général Randon, courrier par courrier, priait le ministre de faire agréer sa démission à l'empereur, auquel

(1) Voici, d'après M. Camille Rousset, ce qu'écrivait le maréchal de Saint-Arnaud, dans sa lettre datée du 3 mars :

« C'est le moment de parler de la direction générale des opérations importantes qui doivent être entreprises. J'apprécie trop votre caractère, et je pense que mes sentiments à votre égard sont trop bien connus, pour ne pas aborder cette question avec franchise. L'intention de l'empereur est que l'expédition soit dirigée par un maréchal de France ; mais, en même temps, Sa Majesté a trop de bienveillance pour vous et sait trop ce que vous valez pour ne pas vous laisser, dans la campagne qui va s'ouvrir, une position dont votre amour-propre ne puisse en rien souffrir. Il y aura deux colonnes d'une égale importance qui, toutes deux, pourront rencontrer des obstacles sérieux. Vous prendrez le commandement en chef d'une de ces colonnes, celle de Bougie ; vous aurez sous vos ordres un général de division et deux généraux de brigade. L'empereur a décidé que je prisse le commandement de la colonne de Dra-el-Mizan. Je pense, mon cher général, que vous verrez sans trop de peine venir partager momentanément vos travaux et joindre sa vieille expérience à la vôtre un homme qui, pendant quinze ans, s'est trouvé sur tous les points de l'Afrique en face des Arabes, et a appris à les connaître et à les combattre. S'il pouvait y avoir de la susceptibilité dans un esprit aussi élevé que le vôtre, elle ne pourrait pas même être émue en voyant un maréchal de France, ministre de la guerre, grandir, par sa présence à l'armée d'Afrique, l'importance d'une expédition à laquelle vous prendrez une si large part. Je n'irai pas chercher des honneurs ; je n'ai plus rien à attendre. »

il faisait en même temps porter la lettre suivante par le commandant Ribourt, son aide de camp :

« Sire, si j'avais pu croire, quand Votre Majesté m'a confié le gouvernement de l'Algérie, que le commandement des troupes me serait enlevé à la veille d'entreprendre une expédition sérieuse, j'aurais supplié Votre Majesté de me permettre de ne pas accepter cette mission.

« Ce que j'eusse fait alors, je viens le réaliser aujourd'hui que j'apprends, par M. le ministre de la guerre, que Votre Majesté l'a chargé de diriger les opérations militaires qui doivent prochainement s'accomplir dans la Kabylie.

« Je n'ai pas à discuter les ordres de l'empereur, je n'ai qu'à m'y soumettre; mais, en même temps, il importe que la dignité du commandement et la considération militaire qui s'y rattache soient sauvegardées. Je crois remplir un double devoir en priant instamment Votre Majesté de vouloir bien accepter ma démission de gouverneur général de l'Algérie, que j'ai l'honneur de déposer entre ses mains.

« Ce devoir pénible, mais rigoureux, accompli, je suis à la disposition du ministre de la guerre, et je tiendrais à grand honneur qu'il me désignât à Votre Majesté pour exercer un commandement dans l'expédition projetée.

« Qu'il me soit permis, en cette circonstance, de dire à Votre Majesté que j'ai la conscience de m'être acquitté de la haute mission qu'elle m'avait confiée, avec autant de fidélité pour l'empereur que de dévouement aux intérêts de la colonie. »

La démission fut refusée, et l'expédition ajournée ; l'empereur comprit qu'il y allait de la dignité du commandement ; un gouverneur général ne pouvait pas, du jour au lendemain, être placé sous les ordres même du ministre de la guerre pour une expédition qu'il avait préparée et dont le commandement lui revenait de droit.

Les troupes étaient prêtes ; il fallait les utiliser : le gou-

verneur général décida de faire une expédition dans les Babors, où déjà le général de Mac-Mahon avait opéré l'année précédente. On devait d'abord soumettre les tribus des Babors, puis établir des communications entre Djidjelly, Sétif et Constantine.

Le rendez-vous pour les troupes était donné à Sétif ; le général de Mac-Mahon commandait une division, le général Bosquet l'autre; la cavalerie, inutile dans ces pays montagneux, devait surveiller le sud sous les ordres du général de Luzy de Pellissac. Un chef kabyle influent, Bou-Akkah, cheik du Ferdjiouah, soumis à notre autorité, s'engageait à maintenir dans la neutralité les tribus sous ses ordres.

Le 10 mai le gouverneur général partait de Bougie pour se rendre à Sétif ; sur toute la route il trouvait les contingents des tribus venus pour lui faire honneur, et son escorte arabe, d'abord peu nombreuse, était considérable en arrivant à Sétif, où il y eut une grande fantasia. Dans l'état-major du corps expéditionnaire, on comptait, outre les généraux de Mac-Mahon et Bosquet, le général de Chabaud-Latour, commandant du génie, le général Paté, les colonels de Failly, Vinoy, Thomas, Creuly, de la Moskowa, le lieutenant-colonel Jarras, le commandant de Salignac-Fénelon, le capitaine Lallemant, et trois aumôniers, le P. Régis, le P. de Parabère et l'abbé Godart. Quoique protestant, le gouverneur général avait songé qu'il commandait à des soldats catholiques.

Le 18 mai, les deux divisions se mettaient en marche ; le gouverneur général était avec celle du général Bosquet. Après avoir soumis en passant quelques tribus, cette colonne arriva le 21 chez les Beni-Tizzi, qui s'étaient établis dans une forte position à Tizzi-Sakka ; ils y furent forcés malgré les difficultés de terrain et s'enfuirent après avoir subi des pertes sensibles. Le 22, avec cinq bataillons, le général Bosquet occupa leurs villages. Cela détermina les Beni-Tizzi

et toutes les tribus comprises entre la route de Bougie à Sétif et l'Oued-Agrioun à demander l'aman et à faire leur soumission, donnant des otages et s'engageant à payer une contribution de guerre.

De son côté, le général de Mac-Mahon opérait contre les tribus de la rive droite de l'Oued-Agrioun ; les premières ne firent pas de résistance, mais d'autres, qui se croyaient à l'abri dans leurs montagnes, attendaient nos soldats qu'elles comptaient bien arrêter. Arrivé le 20 au col de Aïn-si-Tallout, un des points culminants, le général de Mac-Mahon attaqua le 21 les Beni-Menalla et les Beni-Draïns, qui furent débusqués de positions formidables, et leurs villages brûlés. Le terrain était de si difficile accès, qu'il fallut ouvrir une route pour la division. Un bataillon de tirailleurs qui couvrait les travailleurs, fut assailli avec tant de violence lorsqu'il se retirait, qu'il dut faire un retour offensif. Le lendemain, les Kabyles, recommençant la même tactique, attaquèrent l'arrière-garde ; mais le général Paté avait mis en embuscade deux bataillons de zouaves qui tuèrent beaucoup de monde aux assaillants. Ce double échec détermina toutes les tribus de la rive droite de l'Oued-Agrioun à demander l'aman et à donner des otages. En quelques jours « tout le pâté de montagnes qu'on nomme la Kabylie des Babors, une des contrées les plus difficiles de l'Algérie, avait fait sa soumission. »

Les deux colonnes devaient faire leur jonction sur le bord de la mer, à l'embouchure de l'Oued-Agrioun. Elles n'avaient plus à lutter contre les Kabyles, mais il leur fallait passer par des pays difficiles où l'on ne trouvait que de mauvais sentiers. La division Bosquet dut, dans les journées du 30 et du 31 mai, transformer en route un sentier à peine praticable. La division Mac-Mahon rencontra des difficultés peut-être plus grandes encore. Cette marche de nos colonnes produisit une excellente impression sur les Kabyles, qui virent qu'aucun obstacle n'arrêtait nos soldats.

Les deux divisions se trouvèrent réunies le 4 juin sur les deux rives de l'Oued-Agrioun. Le colonel Dieu, commandant de Bougie, avait rejoint avec sa garnison; avec lui se trouvaient l'un des aumôniers, le P. Régis, et Horace Vernet, le célèbre peintre.

Le lendemain, 5 juin, eut lieu une grande cérémonie, l'investiture des chefs kabyles. Les troupes, en armes, formaient le carré autour de la tente du gouverneur général; en avant se trouvaient les Kabyles qui devenaient comme les dépositaires de l'autorité française. Le général Randon leur adressa une chaleureuse allocution, dans laquelle il leur rappela qu'ils allaient promettre fidélité au drapeau français et que leur « premier devoir serait de faire respecter la justice et de protéger les faibles. »

Ensuite chaque chef, revêtu du burnous rouge, insigne de sa dignité, prêta serment de fidélité. « La soumission des Babors était un fait accompli. »

Cette belle cérémonie s'accomplissait le dimanche de la Fête-Dieu. Quoique protestant, le gouverneur général comprenait la mission en Algérie de la France très chrétienne, la fille aînée de l'Église; la cérémonie « n'aurait pas été complète si, à tous ces éléments de grandeur humaine, la religion n'avait pas joint son impérissable majesté.

« Un autel, formé de caisses à biscuit, surmonté d'une croix faite avec des branches dépouillées, et orné de fanions et de faisceaux d'armes, avait été dressé sur la partie la plus élevée du camp. A neuf heures, deux compagnies s'y portèrent en armes, avec la musique et les drapeaux de leur régiment. La plupart des soldats étaient rangés derrière elle ou établis sur les hauteurs d'où l'autel pouvait être aperçu. Au milieu de cet appareil militaire, en présence des états-majors des deux divisions, et dans ce cadre immense formé par la mer et les montagnes, le père Régis célébra le saint sacrifice de la messe. »

C'est cette scène grandiose qui a fourni à Horace Vernet le sujet d'un de ses plus beaux tableaux, *la Messe en Kabylie* (1).

(1) Cette merveilleuse scène, qui avait si bien inspiré Horace Vernet, n'avait pas produit une moins profonde impression sur les assistants. Voici ce qu'écrivait, dans ses *Souvenirs d'un officier du 2e zouaves*, le lieutenant-colonel Cler, mort général à Magenta :

« Sur un point élevé placé au centre du bivouac du gouverneur, on avait construit avec des tambours, des canons et des affûts, un autel qui n'avait d'autres ornements que quelques fleurs des champs et des faisceaux d'armes. Il était surmonté d'une croix rustique faite avec deux branches noueuses de chêne-liège ; telle devait être la croix sur laquelle fut attaché le Christ. Pour encadrement, ce temple improvisé avait les beautés de la nature. Ni Saint-Pierre de Rome, avec ses magnifiques peintures, ni ces immenses cathédrales gothiques de la vieille France, avec leurs sculptures, leurs vitraux peints et leurs ombres pleines de mystère, ne pourraient rendre le grandiose de cette église toute primitive, dont la vue effaçait plusieurs siècles de l'histoire et rappelait Constantin dans les Gaules, Philippe Auguste le matin de la bataille de Bouvines et saint Louis aux ruines de Carthage.

« Derrière l'autel apparaissaient les hautes montagnes de la Kabylie orientale, aux arêtes dénudées, veinées de couches de neige, ayant pour auréole des cercles de nuages. Sur la gauche et derrière l'armée, sous une atmosphère vaporeuse et enflammée, la mer d'Afrique.

« Le père Régis officiait. Supérieur de la Trappe de Staouëli, il y avait dans la nature et dans le caractère de ce moine comme un reflet d'Urbain II, de Pierre l'Ermite et de l'évêque d'Antioche.

« Les lignes des troupes encadraient le terrain ; en avant des soldats étaient placés les officiers. Derrière les troupes, sur les versants des collines, on apercevait, au milieu des bouquets de lentisques, de myrtes et de lauriers-roses, les tentes du camp, et, plus loin, sous les hêtres et les oliviers séculaires, des groupes de Kabyles, silencieux, étonnés, garnissaient les ogives de verdure de cette immense basilique. Officiers et soldats étaient recueillis pendant cette cérémonie grandiose ; mais ce recueillement se changea en une véritable émotion au moment où le prêtre éleva l'hostie sainte au-dessus des drapeaux et des têtes abaissées, au bruit du tambour dominé par la grande voix du canon. On eût dit l'Église française prenant possession de cette terre qui, depuis l'épiscopat de saint Augustin peut-être, n'avait point été foulée par le pied d'un chrétien. »

En montrant ainsi la France chrétienne à ces peuples croyants qu'elle venait de se soumettre, le général Randon faisait œuvre d'habile politique; il la relevait dans l'estime

Le général Bosquet n'est pas moins frappé; il écrit à sa mère : « Voici une solennité comme la France n'en saurait offrir. Pour y assister, il faut avoir passé par les rudes montagnes des Babors, à travers leurs brouillards, leurs affreux chemins et les fiers montagnards qui les défendaient. Lorsque les deux divisions du corps d'armée ont été réunies vers l'embouchure de l'Oued-Agrioun, la conquête de cette portion de la Kabylie étant finie, les chefs montagnards soumis et assemblés au bivouac, il a été question de nommer de nouveaux cheikhs dans toutes les tribus et de donner à chacun d'eux le burnous rouge du commandement; c'est tout simplement la pourpre romaine, un souvenir des anciens temps qui se continue en Afrique.

« Cette cérémonie était pleine de grandeur et complète de toutes façons : le paysage grandiose, avec ses montagnes sombres et ses profonds ravins d'un côté, la mer de l'autre et, sur le terrain, nos troupes avec leurs drapeaux, leurs fanfares et les visages bronzés de nos soldats. Rien n'y manquait pour produire une impression profonde. A côté du plateau où se faisait l'investiture des cheikhs s'élevait un autel chrétien, dressé sur des tambours, soutenu par des armes, enveloppé de lauriers-roses et surmonté d'une croix taillée dans la forêt et formée de deux grosses branches de vieux chêne-liège. Il est impossible de rien imaginer de plus imposant.

« Le général en chef, ayant à ses côtés les commandants des deux divisions et plus loin tous les chefs, devant lui les Kabyles, a prononcé quelques paroles répétées par un interprète, et puis, au son des fanfares, il a fait passer les burnous à une quarantaine de cheikhs qui venaient, chacun à son tour, prêter serment et baiser la main armée de l'épée de la France.

« Cela fait, nous nous sommes placés devant l'autel où le révérend père Régis a dit la messe; ensuite, à haute voix, à la manière des évêques dont il a le rang, il a donné solennellement la bénédiction, pendant que tous saluaient respectueusement, soldats, drapeaux et tambours qui battaient aux champs. C'était beau, très beau, très solennel!

« Je t'écris après une messe que je viens de faire dire dans les montagnes des Beni-Toughal, à peu près dans le même genre. Que ne pouvez-vous assister un peu à tout cela! Le cœur s'élargit et l'âme s'élève à ce mélange si harmonieux des sentiments religieux et militaires. »

de ces musulmans qui ont un profond mépris pour l'homme qui ne prie pas.

La campagne si habile et si heureuse des Babors eut pour résultat immédiat d'amener la soumission des tribus qui habitaient entre l'Oued-Agrioun et l'Oued-Djindjen, elles payèrent les impôts vainement promis depuis la campagne de 1850 et promirent de travailler à l'élargissement des routes.

Une nouvelle campagne allait commencer contre les tribus établies entre l'Oued-Djindjen et l'Oued-el-Kébir, dont les plus puissantes étaient les Beni-Afer et les Beni-Ider, et tout semblait annoncer une sérieuse résistance. Les troupes devaient opérer en deux colonnes, la division Bosquet attaquant les Beni-Afer, pendant que la division de Mac-Mahon, avec le gouverneur général, se porterait entre les Beni-Afer et les Beni-Ider. Les Kabyles n'attendirent pas l'attaque ; ils vinrent faire leur soumission. Parmi eux se trouvaient deux personnages très influents, Mohamed-ben-Azzedin et son frère Bou-Renan, dont la présence au camp français était une garantie de la soumission.

N'ayant pas eu à combattre, le gouverneur général profita de la présence des troupes pour faire ouvrir rapidement une route de Djidjelly à Constantine; 8,000 hommes y furent employés sous la direction du général de Chabaud-Latour ; en quelques jours l'œuvre était achevée. Le gouverneur général se rendit à Djidjelly par la nouvelle route. « Les habitants, comprenant de quelle importance était pour eux les résultats obtenus, avaient pavoisé leurs maisons et dressé, à l'entrée de la ville, un arc de triomphe en l'honneur du corps expéditionnaire. »

Dans un ordre du jour très élogieux, le gouverneur général, avant de renvoyer les troupes à leurs garnisons respectives, leur rappela tous leurs travaux : « les combats des 19, 20, 21, 23 et 25 mai, et la soumission des tribus rebelles,

mais aussi les voies nouvelles ouvertes à la colonisation; la route de Djidjelly à Constantine si rapidement achevée et la domination de la France affermie par ces œuvres pacifiques, aussi bien que par celles de la guerre. » On a dit un mot qui n'est nulle part plus juste qu'en Algérie et surtout en pays kabyle : « Les routes sont les rênes du gouvernement. »

Pendant ces expéditions, le général de Luzy-Pélissac, dans le sud, le colonel de Tourville, dans la subdivision de Bône, le colonel d'Argent, dans la vallée de l'Oued-Sahel, avaient maintenu la tranquillité.

Il n'y avait plus rien à faire en Kabylie, le gouverneur général s'occupa du sud, où était toujours le chérif Mohammed-ben-Abdallah. Le capitaine Galinier, commandant intérimaire de Laghouat, le commandant de France, du 2e spahis, le capitaine Lacretelle, chef du bureau arabe de Sidi-bel-Abbès, par des pointes hardies, avaient maintenu un calme apparent; mais l'agitation persistait, qui pouvait devenir dangereuse et s'étendre jusqu'aux tribus du sud oranais où le chérif avait des relations. Il fallait, « par un ensemble de mouvements convergents de nos colonnes, pénétrer dans les profondeurs du Sahara et poursuivre le chérif jusque dans son dernier refuge. Une pareille opération ne pouvait être entreprise que par des goums, soutenus à distance par des colonnes mobiles que fourniraient nos postes avancés. »

C'est à un marabout arabe, Si-Hamza, qu'était réservé le principal rôle. Il prétendait descendre d'Abou-Beker, khalifa du Prophète, et était le chef de la grande confrérie des Ouled-Sidi-Chik, à titre de descendant du fondateur de l'ordre. « Son influence était grande, et son nom connu et respecté dans tout le Sahara jusqu'au Niger. On comprend dès lors quels services il pouvait nous rendre dans une région que nos troupes n'avaient pas encore parcourue. C'était la première fois qu'un homme de religion, entouré d'un grand prestige, marchait ouvertement sous notre bannière. »

Avec une colonne forte de 1,000 cavaliers et de 1,200 fantassins des goums, Si-Hamza, qu'accompagnait le commandant de Colomb, commandant supérieur de Géryville, devait prendre une offensive hardie et poursuivre le chérif; toute liberté d'action lui était donnée.

Trois colonnes avaient été constituées pour le soutenir; le chef d'escadron Niqueux, commandant supérieur du cercle de Tiaret, dirigeait celle de la province d'Oran, formée de 600 cavaliers des goums, d'un escadron de spahis et de 150 tirailleurs indigènes. Dans la province d'Alger, le khalifa Si-Chérif-bel-Arch réunissait les goums à Laghouat; il était appuyé par le commandant du Barrail à la tête d'une colonne de 1,200 hommes. Dans la province de Constantine, le commandant Pelletier et le colonel d'Argent se réunissaient pour former une troisième colonne. Les troupes « devaient avoir pour deux mois de provisions; chaque cavalier était obligé de présenter deux chameaux destinés à porter de l'eau et des vivres. Un de ces animaux devait suffire à deux fantassins. »

« Tous les goums entrèrent à la fois, vers les premiers jours de novembre, dans les solitudes du sud; c'était comme une marche en bataille qui, de l'est à l'ouest, occupait plus de cent lieues. » Le commandant du Barrail, qui s'était porté rapidement en avant avec la colonne du centre, dut revenir en arrière, Si-Hamza ayant été retardé dans sa marche. Cette pointe fut cependant utile en ce qu'elle décida la ville de M'zab à faire des offres sérieuses de soumission.

Si-Hamza, un moment arrêté par l'Oued-Zigueur, le franchit et se porta sur Metlili, qui lui ouvrit ses portes le 18 novembre; les Chambas, cavaliers renommés, se rangèrent sous ses ordres. Deux chefs dissidents, El-Gouirari et Si-Checkben-Tayeb, alliés du chérif Mohammed-ben-Abdallah, profitant de la marche en avant de Si-Hamza, menaçaient nos tribus dans le sud oranais; le commandant de France et le

capitaine Lacretelle les attaquèrent le 20 novembre avec les goums à la Sebka de Tigri et les mirent en déroute, leur enlevant 800 chameaux et 20,000 moutons. Ce brillant succès décida plusieurs tribus qui suivaient les chefs dissidents à faire leur soumission.

De Metlili, Si-Hamza devait se diriger sur Ouargla, centre de la puissance du chérif. Hésitait-il, lui marabout des Ouled Sidi-Cheik, à attaquer un autre marabout qui prêchait la guerre sainte au nom du Prophète? Il s'arrêta quelque temps à Metlili, mais ne changea pas de résolution. Son séjour fut employé à nouer des intelligences dans le sud; son plus jeune frère, Si-Zoubir, qui était avec le chérif, vint lui faire des protestations de dévouement. Tayeb-Ben-Babia, cheik de N'goussa, se déclara dévoué aux Français et promit d'ouvrir les portes de son oasis.

Le terrain était préparé; Si-Hamza, qu'appuyaient les colonnes mobiles, partit de Metlili le 5 décembre. Il arriva en quelques jours à l'oasis de N'goussa, dont Tayeb-Ben-Babia, fidèle à sa parole, ouvrit les portes. Si-Hamza continua sa route, se dirigeant sur les douars de Mohammed-ben-Abdallah. Celui-ci ne restait pas inactif; il parvint à réunir 4,000 hommes avec lesquels il se porta sur l'oasis de N'goussa; il se préparait à l'attaquer, lorsqu'il fut abandonné par une grande partie de ses hommes qui, apprenant la marche de Si-Hamza, allèrent défendre leurs villes menacées. Le chérif, avec les troupes qui lui restaient, se mit à la poursuite de son adversaire. Il l'eut bientôt atteint et il s'établit sur des dunes de sable où l'on ne pouvait arriver qu'en traversant un terrain mouvant qui cédait sous le poids des hommes et des chevaux. Si-Hamza n'hésita pas à attaquer; le choc fut violent, et des deux côtés les pertes considérables. Si-Hamza fut blessé ainsi que le principal lieutenant du chérif, Ben-Naceur-ben-Chora. Malgré sa blessure, Si-Hamza se préparait à recommencer l'attaque, « lorsqu'il

vit s'avancer vers lui huit hommes à pied, conduisant un cheval de soumission et criant de toutes leurs forces : « Au « nom de Dieu, nous vous demandons l'aman ; nous voulons « vivre désormais sous votre drapeau et sous celui des Fran- « çais. » Si-Hamza prit l'avis des caïds ; tous déclarèrent qu'il fallait accorder l'aman. « Les Français n'hésiteraient « pas, disaient-ils, à l'accorder ; ne savons-nous pas qu'ils sont « miséricordieux, et qu'ils pardonnent volontiers à l'ennemi « vaincu ? » Si-Hamza accorda donc l'aman. Le chérif Mohammed-ben-Abdallah avait disparu, abandonnant le champ de bataille, escorté seulement de quelques cavaliers.

Après cette victoire, Si-Hamza continua sa marche sur Ouargla, recevant la soumission des diverses tribus. Après quelques hésitations, les habitants d'Ouargla lui ouvrirent la porte de l'oasis.

Le chérif Mohammed avait recruté de nouveaux adhérents et s'était dirigé sur Taibet, à quelques lieues à l'ouest de l'oasis de Tougourt ; le colonel Desvaux, commandant la subdivision de Batna, lança ses goums contre lui et le força à se réfugier avec quelques cavaliers à Nefzioua, dans le Djerid de Tunis. Les dernières tribus qui le suivaient encore firent leur soumission.

Il fallait, pour compléter l'œuvre si bien accomplie par Si-Hamza et pour bien affirmer qu'il était le khalifa des Français, que nos troupes se montrassent dans ces contrées lointaines. Les deux colonnes du Barrail et Niqueux reçurent l'ordre de se rejoindre à Metlili. « Ces deux colonnes, qui combinaient ensemble leurs mouvements, ne s'étaient jamais aperçues. Dès qu'elles s'abordèrent, un immense hourra sortit de toutes les poitrines, et ces vastes solitudes, où la France conquérante et civilisatrice gravait, pour la première fois, l'empreinte de ses pas, retentirent longtemps des cris mille fois répétés de Vive la France ! et Vive l'empereur ! » Le colonel Durrieu, commandant de la subdivision

de Mascara, était venu prendre le commandement des deux colonnes ; « le gouverneur général lui avait confié la mission de prendre possession, au nom de la France, des conquêtes opérées par notre khalifa Si-Hamza, d'examiner le pays, de voir les hommes marquants, d'étudier avec attention la meilleure organisation à donner à ces contrées, dans l'intérêt de notre domination. » Après avoir conquis, il fallait organiser. Le gouverneur général lui avait donné rendez-vous à Laghouat, où il comptait se rendre dans les premiers jours de février.

Parti de Metlili le 22 janvier, le colonel visita successivement les villes de l'Oued-M'zab, trouvant partout un accueil empressé. Puis, laissant la colonne au commandant Niqueux, il se dirigea, avec une faible escorte de 40 spahis et 20 cavaliers du goum, sur N'goussa, où Si-Hamza devait le retrouver. La rencontre eut lieu le 27 janvier dans le lit de l'Oued-M'zab inférieur.

« Pour établir nettement la situation aux yeux de tous, le colonel s'arrêta sur une des dunes qui bordent la vallée et laissa venir à lui Si-Hamza et son goum. Derrière lui, au milieu de son escorte, flottait un fanion aux couleurs nationales, surmonté de l'aigle impériale. Dès que le khalifa arriva près de lui, et avant d'accepter ses salutations, il l'invita à faire hommage à ce symbole de la domination française de tous les actes de la campagne qu'il venait d'accomplir. « Je n'ai qu'un drapeau, s'écria Si-Hamza, c'est « celui qui est devant moi, je me suis battu pour la France « et suis prêt à mourir pour elle. »

« La spontanéité de cette déclaration, en présence d'une poignée de Français perdus dans l'immensité du désert, à plus de trente jours du littoral et sans autre protection que l'influence morale de la France, » ne pouvait que produire une profonde impression. Le colonel embrassa Si-Hamza, puis il visita avec lui N'goussa et Ouargla. « L'expulsion

du chérif d'un pays où on le supposait si bien établi; l'entière soumission des tribus qui faisaient sa force ; l'apparition de notre drapeau vers les limites naturelles de l'Algérie, aux frontières du grand désert ; enfin la présence d'un colonel français allant sans force militaire à une si grande distance du Tell, c'étaient là des faits considérables pour notre domination et la preuve irrécusable des heureux résultats de cette campagne. »

Comme il l'avait annoncé, le gouverneur général arrivait le 8 février à Laghouat : il y trouvait, avec le colonel Durrieu, les colonnes Niqueux et du Barrail. « Cette coïncidence n'était pas l'effet du hasard. Tant que dura cette expédition, les mouvements stratégiques de nos colonnes s'accomplirent pour ainsi dire avec une régularité mathématique. » Le gouverneur général témoigna sa satisfaction aux troupes dans un ordre du jour où il les félicitait d'avoir si vaillamment supporté tant de fatigues, franchi les solitudes sans eau du désert et les barrières de sable au delà desquelles nos ennemis se croyaient invulnérables. « Nos goums, disait-il en terminant, ont rivalisé d'élan et de bravoure pour la cause de la France ; ils sont dignes de partager les éloges que je vous donne, et je signale avec bonheur cette communauté de bons services, car elle est la preuve de notre puissance en Algérie. »

Il fallait organiser l'immense territoire nouvellement soumis : la haute direction fut donnée à Si-Hamza, qui l'avait certes bien méritée ; plusieurs caïdats furent établis, dont les titulaires furent choisis avec soin ; la cérémonie de l'investiture eut lieu le 11 février.

Si dans cette journée le spectacle était tout différent de celui qu'avait présenté quelques mois auparavant l'investiture sur le bord de la mer, il n'était pas moins imposant. Les chefs indigènes, dont la physionomie était d'ordinaire sombre et impassible, se montraient fiers de leurs exploits. On admirait

« les méharis, montés par les Chambas, ces fils de l'air, qui ont su imprimer à ces étranges quadrupèdes la vitesse des meilleurs chevaux. » Se plaçant en face des représentants des populations nouvellement soumises, le gouverneur général leur adressa quelques paroles chaleureuses.

Ensuite chaque chef reçut et revêtit le burnous rouge, insigne du commandement, et prêta serment de fidélité à la France. Alors commença le défilé, qu'ouvrait Si-Hamza, « fièrement revêtu du burnous percé de balles qu'il portait le jour du combat contre le chérif et qui témoignait noblement des dangers auxquels il s'était exposé pour la France. » Cette fête devait laisser une profonde impression chez toutes ces populations nomades du sud et leur donner une grande idée de notre puissance.

Plus que personne, le chef d'escadron du Barrail, commandant supérieur du cercle de Laghouat, avait contribué à préparer le succès de la campagne ; il avait su gagner l'affection des habitants de Laghouat ; il avait activé les travaux de fortification de la ville. Agissant avec beaucoup d'intelligence auprès des Beni-M'zab, il les avait décidés à envoyer des députés à Alger pour faire leur soumission ; ils s'engagèrent à ne donner aucun appui à nos ennemis et à payer un impôt de 45,000 francs, ce qui était la reconnaissance de notre suprématie.

Le commandant du Barrail ne fut pas moins heureux dans une négociation avec Si-Mohammed-ben-Ahmed-Tidjeni, chef de la Tarika-Tadjenas, secte religieuse très importante. Tidjeni, retiré dans son ksar fortifié d'Ain-Madhi, avait résisté pendant un an à Abd-el-Kader; il n'avait succombé que par suite d'une trahison. Jamais Tidjeni ne s'était montré l'ennemi des Français ; le commandant du Barrail entreprit de le décider à venir à Alger faire acte public d'adhésion à la France; il avait réussi, lorsque Tidjeni mourut subitement le 13 mars 1854. Il était important que son suc-

cesseur ne fût pas notre adversaire; un de ses serviteurs, Rian-el-Messeri, fut nommé caïd d'Ain-Mahdi; c'était celui qui avait toujours conduit les négociations avec les Français.

Pour compléter et assurer la soumission du sud, des moyens de communication étaient nécessaires; une route fut tracée de Laghouat aux établissements du nord par Boghar; huit caravanserails, marquant les étapes, furent échelonnés de Boghar à Laghouat; les travaux furent poussés avec tant d'activité que dès le mois de février 1854 la route pouvait être suivie; elle était bientôt carrossable et un service de roulage y était établi.

Les expéditions militaires ne faisaient pas oublier au gouverneur général que la colonisation devait suivre et compléter la conquête. L'émigration européenne s'était grandement ralentie à la suite de la révolution de février 1848; il fallait lui rendre de l'activité. Pour cela trois questions principales s'imposaient tout d'abord :

« 1° Rechercher les moyens de rendre les terres de culture disponibles, afin d'en avoir toujours en réserve pour les livrer, à des titres quelconques, aux émigrants.

« 2° Donner à la propriété une constitution certaine qui offrît toute garantie dans les transactions à intervenir entre Européens et indigènes.

« 3° Enfin rendre l'émigration facile en l'affranchissant de toutes les entraves que les circonstances avaient, dans le principe, rendues nécessaires. »

Ces questions, depuis longtemps à l'étude, furent examinées avec un soin tout particulier. Dès les premiers jours de la conquête, le service des domaines s'était occupé de rechercher les terrains domaniaux au temps de la domination turque; mais il n'avait fait que des recherches forcément restreintes. Il put développer son action en 1853, et bientôt il arriva à cette conclusion que, dans chaque province, l'État

était en droit de réclamer de 4 à 500,000 hectares. Immédiatement des plans furent préparés pour l'établissement de villages ; on arrêta ainsi, pour la seule province d'Alger, la création de 54 centres de population ; un travail analogue fut fait pour les autres provinces, et l'on se trouvait en mesure d'installer 40,000 colons dans 150 villages. Ce n'était donc pas, comme on l'a dit et répété, la terre qui manquait aux colons, mais au contraire les colons à la terre.

Après l'émigration et la création de centres européens, la question chevaline était une des premières qui devaient préoccuper le gouverneur général. « Les guerres incessantes, l'instabilité des tribus, l'insuffisance des récoltes avaient réduit la race chevaline en nombre et en qualité; il s'agissait donc de propager l'espèce aussi bien que de chercher à l'améliorer. » Il fallait pour cela « augmenter le chiffre des étalons et obtenir des Arabes plus de sollicitude pour l'élevage de leurs produits. »

Le gouverneur général commença par organiser le service de la remonte, dont la direction, confiée à un officier supérieur, fut centralisée à Alger. Des dépôts de remonte furent installés, et des compagnies de cavaliers de remonte créées dans chaque province. Le service de la remonte ne se bornait pas, comme en France, à faire des achats de chevaux ; il devait remplir en même temps la mission de l'administration des haras, s'occuper du perfectionnement de la race, de l'éducation des jeunes chevaux.

En 1851, on comptait en Algérie 72 étalons de l'État répartis entre les dépôts de Bône, Coléah et Mostaganem. C'était insuffisant, mais les fonds manquaient pour en augmenter le nombre dans la mesure désirable. Le gouverneur général, connaissant l'amour des Arabes pour le cheval, sut mettre ce sentiment à profit. Réunissant les principaux chefs, il leur « proposa de rechercher dans leurs tribus les meilleurs chevaux, de les acheter au moyen de fonds spéciaux

qui seraient mis à leur disposition, et de les livrer à l'administration supérieure. Ces étalons seraient réunis au chef-lieu de chaque subdivision, nourris, soignés, entretenus aux frais de l'État. Ils continueraient d'être la propriété des tribus et seraient envoyés, chaque année, dans les stations qui auraient été désignées pour y faire le service de la monte. Ils conserveraient la dénomination d'étalons des tribus. » La proposition fut acceptée avec empressement par les chefs arabes, tous éleveurs et hommes de cheval, et par cette combinaison on eut 172 étalons au lieu de 72.

Mais il fallait aussi songer à l'élevage des jeunes chevaux. Il n'y avait « rien à changer à cette liberté de parcours dont jouit le poulain en Algérie, ni à cette transmigration qui lui fait parcourir, dès sa naissance, des espaces immenses, en lui donnant des pâturages sous des latitudes et dans des conditions nouvelles. C'est à cette aspiration d'un air vif et pur, à ce changement perpétuel de sol, à cette existence nomade en un mot, que le coursier africain doit, sans aucun doute, malgré les causes incessantes de dégénérescence dont il est entouré, la perpétuité de ses excellentes qualités comme cheval de guerre. » Ce qu'on pouvait, ce qu'on devait modifier, c'était la nourriture, qui n'était pas assez substantielle ; c'était l'habitude de laisser les jeunes chevaux exposés aux intempéries des saisons sur un sol défoncé. Pour cela, il fallait obtenir des Arabes qu'ils fissent des approvisionnements suffisants de fourrages et construisissent pour les chevaux des abris meilleurs. Mais la routine est difficile à vaincre, surtout avec les Arabes. Le gouverneur général comptait pour les entraîner sur l'exemple des spahis réunis en smalas. De plus, il créait des primes pour les poulains bien conformés et bien entretenus.

En même temps le général Randon convoquait les éleveurs des trois provinces à des courses qui devaient avoir lieu à Alger en septembre 1853. « L'appel fut entendu ; les

chefs arabes répondirent avec empressement à la convocation qui leur était faite, et ce fut un spectacle à la fois nouveau et saisissant que l'arrivée successive de ces chefs, représentant l'aristocratie du pays arabe, suivis d'une escorte d'élite, et venant dresser leurs tentes sur les emplacements qui, à l'avance, leur avaient été assignés. »

Au point de vue politique même, cette réunion avait ses avantages : tous ces chefs se montraient ainsi soumis à notre puissance, et voyant par eux-mêmes ce que nous avions fait à Alger, ils pouvaient mieux comprendre quelle était la solidité de notre établissement dans le pays.

Les courses durèrent trois jours; elles furent des plus brillantes, et la fête laissa un profond souvenir aussi bien chez les colons européens que chez les Arabes. Cependant le gouverneur général, tout en maintenant l'utile institution des courses, ne crut pas devoir les renouveler à Alger. Il décida que les courses se feraient par province. Il ne fallait pas obliger les chefs arabes à de nombreux et trop coûteux déplacements, ni laisser trop longtemps des pays encore mal soumis privés de leurs autorités.

Les efforts du gouverneur général pour multiplier et améliorer la race chevaline portèrent leurs fruits. En 1855, les courses se firent dans les trois provinces; 800 étalons de choix y parurent. Le nombre des étalons fut quintuplé. Les saillies s'élevèrent du chiffre de 2,321 en 1851, à 16,677 en 1856, 18,000 en 1857 et 26,000 en 1858. Outre le régiment de chasseurs de la garde, six régiments de cavalerie légère purent être remontés en chevaux arabes. Plus tard, malgré les pertes causées par les expéditions de 1862 et 1863, malgré trois années d'une sécheresse excessive, le service de la remonte put être assuré. Et en même temps que les chevaux se multipliaient ainsi, ils devenaient, grâce à l'infusion répétée du pur sang oriental, d'une performance bien supérieure.

La question financière préoccupait également le gouver-

neur général; il voulait fonder le crédit de la colonie et donner un grand développement aux travaux publics. Un officier général, M. de Chabaud-Latour, qui, ancien aide de camp du roi Louis-Philippe, s'était tenu à l'écart après la révolution de février et que le général Randon avait décidé à rester au service et emmené avec lui comme chef du service du génie en Algérie, émit l'idée, dans une brochure publiée en 1853, d'un emprunt de 300 millions pour aider au développement agricole, industriel et commercial de la colonie. Si l'idée ne fut pas accueillie dès lors, elle ne fut pas perdue, car douze ans plus tard elle servait de base à la formation de la Compagnie algérienne, dont le général de Chabaud-Latour fut un des fondateurs.

Même les questions scientifiques, littéraires et artistiques n'échappaient pas à l'attention du gouverneur général, fidèle en cela aux traditions des autorités militaires; une bibliothèque et un musée avaient été créés à Alger en 1835; ils s'étaient développés et il fallait agrandir les bâtiments qui leur étaient affectés. Les ruines romaines étaient nombreuses en Algérie, et plusieurs de nos villes modernes se trouvaient sur l'emplacement ou à proximité d'anciennes cités. Des ordres furent donnés pour que les soldats respectassent les antiquités, qui furent groupées dans des endroits choisis. En 1852, une société scientifique s'était fondée à Constantine; Alger eut la sienne en 1853, dont le général Randon tint à honneur d'être le fondateur; elle s'appelait Société historique algérienne, et publiait la *Revue Africaine*.

Au point de vue administratif comme au point de vue militaire, l'année 1853 avait été bien employée; la colonisation s'était développée en même temps que notre domination s'affermissait et s'étendait.

CHAPITRE III.

L'ALGÉRIE PENDANT LA GUERRE DE CRIMÉE.

L'Algérie livrée à elle-même à cause de la guerre de Crimée. — 30,000 hommes de l'armée d'Afrique envoyés en Crimée. — Mesures prévoyantes du gouverneur général. — Le départ des tirailleurs algériens et le drapeau des Maures. — Réapparition de Bou-Bargla. — L'expédition du Sébaou. — Attaque des Beni-Yaya. — Soumission des Beni-Menguellet. — Évacuation des blessés. — Soumission des Beni-Hidjer. — Résultats de cette expédition. — Expédition dans le sud; soumission de l'Oued-R'ir et de l'Oued-Souf. — Justification de ces occupations lointaines. — Mort de Bou-Bargla. — Tournée dans le sud du général Desvaux et du commandant Margueritte. — Tranquillité du sud. Paroles d'un marabout. — Lettre de l'empereur. — Chefs touaregs à Alger. — Le général Randon, maréchal de France. — Mouvements partiels en Kabylie. — L'attaque de Dra-el-Mizan. — Expédition des généraux Yusuf et Renault. — Nouvelle tournée dans le sud du général Desvaux; le forage des puits. — L'Algérie à l'Exposition universelle. — Instructions du maréchal pour les troupeaux arabes et les approvisionnements en grains. — La production de l'Algérie en céréales. — Secours à l'armée de Crimée; lettres de l'intendant Darricau et du maréchal Bosquet.

La guerre de Crimée s'annonçait; c'était une épreuve pour l'Algérie, qui allait se trouver dégarnie de troupes et qui devrait se suffire. Pour la première fois depuis la conquête, la question de l'Algérie livrée à elle-même se posait. Les expéditions heureuses de 1853, en affermissant notre puissance, avaient préparé la solution.

Des mesures furent prises pour fournir sans retard les détachements qui seraient demandés pour l'expédition de

Crimée; du 25 mars au 30 juin, l'armée d'Afrique donna 30,000 hommes.

Devant cette réduction de forces, des précautions étaient nécessaires; les troupes furent concentrées sur les points où des mouvements pouvaient se produire; les travaux des routes furent achevés; des colonnes mobiles de cavalerie sillonnèrent le pays. Il ne fallait pas permettre aux malveillants de voir combien nos forces étaient réduites.

Comme nos soldats partaient pour l'Orient, le bruit se répandit qu'ils allaient combattre et détrôner le sultan, chef spirituel des musulmans. Des instructions furent répandues dans les tribus, qui leur disaient qu'au contraire les soldats de la France allaient porter secours au sultan menacé par de puissants ennemis. Ces instructions produisirent leur effet; non seulement elles prévinrent un réveil du fanatisme musulman, mais elles provoquèrent même dans la population arabe un élan d'enthousiasme; en quelques jours, 2,000 volontaires des tirailleurs indigènes se firent inscrire pour l'expédition.

« C'était la première fois que les tirailleurs allaient quitter le sol de l'Algérie, laissant derrière eux leurs femmes et leurs enfants. Ils oublièrent tout pour suivre leurs compagnons d'armes des régiments français, pour partager leurs périls et s'associer à leur gloire.

« Cette manifestation des tirailleurs fit une profonde impression dans le pays arabe, et particulièrement parmi les habitants des villes. De ce moment, des prières en actions de grâces envers l'empereur des Français furent faites régulièrement dans les mosquées, en y joignant des vœux pour le succès de nos armes.

« Les Maures d'Alger voulurent s'associer à ce mouvement belliqueux; ils offrirent au régiment qui allait partir un étendard dont la partie flottante portait d'un côté, richement brodées, les armes d'Alger, figurées par un lion et un

palmier, et de l'autre une légende en caractères arabes dont voici la traduction : « Cet étendard brillera dans les champs « des combats et volera à la victoire avec l'assistance divine ; « c'est l'œuvre des musulmans d'Alger, offerte aux soldats « indigènes faisant partie des troupes françaises qui mar- « chent au secours de l'empire ottoman. — An 1270 (1854). »

« Cet étendard n'accompagna cependant pas les tirailleurs en Crimée. L'empereur fit mieux pour leur témoigner sa satisfaction du zèle qu'ils avaient montré. Sa Majesté voulut les assimiler à nos régiments, et ils reçurent un drapeau aux couleurs nationales. L'étendard donné par les Maures d'Alger fut déposé au milieu des produits remarquables de la colonie, et comme un spécimen de cette industrie orientale en broderie, si justement renommée. »

Malgré les précautions prises, il était impossible qu'il ne se produisît pas quelques troubles à un moment où l'Algérie était ainsi dégarnie de troupes. Un de nos plus ardents ennemis, Bou-Bargla, s'était depuis 1852 réfugié chez les Beni-Hidjer, qu'on avait vainement invités à le livrer ou le chasser ; il vivait là en derviche et continuait sa propagande de haine contre la France en faisant appel au fanatisme musulman. Il jugea le moment favorable pour agir et reparut dans la vallée du Sébaou. Le bach-agha Bel-Cassem n'avait pas des forces suffisantes pour maintenir les tribus prêtes à suivre Bou-Bargla. Le capitaine Wolf, chef du bureau arabe d'Alger, fut envoyé avec quelques renforts au secours de Bel-Cassem, qui obtint quelques succès et prit une bonne position en attendant que la saison permît de faire une expédition. Le 1er juin, le général de Mac-Mahon, avec environ 6,000 hommes, arrivait à Ksar-Kibousch ; d'autre part, le général Camou, avec une colonne de même force, remontait le Sébaou, ralliait Bel-Cassem et prenait position à Chaouffa, où le gouverneur venait le retrouver. Les deux colonnes devaient se rejoindre en soumettant les tribus révoltées. Le

même jour, le général Camou battait les Beni-Djenad à Agherils, et le général de Mac-Mahon, les Beni-Hicein. Le lendemain, les deux tribus demandaient l'aman. La première partie des opérations militaires était ainsi rapidement et heureusement terminée ; la seconde allait commencer qui offrirait plus de difficultés.

Il fallait que les colonnes françaises remontassent une vallée étroite, d'un accès difficile, limitée à droite par le versant oriental des montagnes de la Grande Kabylie et à gauche par les montagnes des Beni-Hidjer. Des deux côtés, on se trouvait menacé par des populations vaillantes, ayant toujours conservé leur indépendance, grâce à leurs montagnes presque inaccessibles. Un insuccès pouvait avoir les plus graves conséquences avec ces populations mal disposées, dans une vallée resserrée où l'armée se trouvait éloignée de sa base d'opération ; un soulèvement général était à craindre, et pouvait compromettre les communications de l'armée.

« Le bruit depuis longtemps répandu que nos colonnes se porteraient contre les Beni-Hidjer, après avoir réduit les populations du littoral, et leur arrivée sur le Bou-Béhir, ne pouvaient laisser à cette tribu aucun doute sur le danger qui la menaçait. Elle était prête à se défendre vigoureusement et elle avait demandé l'appui des tribus voisines. Les Beni-Zikki, les Illoula, les Beni-Mellikeuch, d'autres encore avaient répondu à son appel ; les montagnards insoumis de la Kabylie du Djurjura s'étaient également empressés de lui envoyer des renforts. On les voyait passer au loin sur le flanc des montagnes des Illoula, se rendant en toute hâte sur le territoire des Beni-Hidjer, au lieu où l'on pouvait présumer que se livreraient les premiers combats. Ce lieu, nous semblions l'indiquer nous-mêmes. Une grande corvée de *vert*, protégée par quatre bataillons de la division Mac-Mahon et par la cavalerie de toute la colonne, dirigée quelques heures après l'installation du camp à Bou-Béhir, au

milieu des récoltes des Beni-Hidjer, dut les fortifier dans l'opinion que notre unique but était d'en venir aux mains avec eux. »

Il fallait donc s'attendre à une très vive résistance de la part des Beni-Hidjer si on les attaquait directement, et la résistance augmenterait par les renforts mêmes qu'ils recevaient. Ne valait-il pas mieux, modifiant le plan primitif des opérations, attaquer la Kabylie par la droite; si l'on devait se heurter à des difficultés plus grandes pour pénétrer dans le pays, on aurait l'avantage de surprendre des tribus qui n'avaient fait aucun préparatif de résistance et qui même avaient envoyé une partie de leurs hommes au secours des Beni-Hidjer. De plus, il serait d'une importance capitale, comme effet moral, de battre les Kabyles de la Grande Kabylie au centre même de leur pays jusque-là réputé inaccessible.

Le gouverneur général se décida pour ce dernier plan ; les troupes se mirent en marche le 16 juin ; au grand étonnement des soldats, la colonne prit une direction tout opposée à celle que l'on croyait; mais avec l'intelligence du soldat français, ils comprirent bientôt le but du général Randon. La colonne Camou ouvrait la marche, se dirigeant sur le *sebt* des Beni-Yahya ; la colonne Mac-Mahon devait suivre. A cause des difficultés du terrain, on avait laissé la plus grande partie des bagages dans le camp, qui avait été fortifié et que devait garder le commandant Lebrun avec deux bataillons. Les Kabyles furent absolument surpris par cette manœuvre inattendue, si bien que les deux colonnes purent atteindre sans avoir reçu un seul coup de fusil le *sebt* des Beni-Yahya.

« Les habitants des villages que nos troupes traversèrent, surpris pour la plupart dans leur sommeil, apparaissaient au seuil des portes de leurs maisons, ébahis du spectacle qui s'offrait à leurs yeux, mais nullement décidés à l'interrompre.

Les ordres les plus sévères avaient été donnés pour que pas un de nos soldats ne quittât son rang pour entrer dans une maison, ou ne s'arrêtât en quelque endroit que ce fût.

« Un magnifique horizon s'offrit à nos regards du haut du *sebt* des Beni-Yahya. La Grande Kabylie tout entière se déroulait devant nous, limitée au sud par les cimes découpées de la chaîne du Djurjura, d'où s'échappent des contreforts séparés par des ravins qui sont d'affreux précipices. Puis, tout autour de ce point culminant, règnent en désordre des soulèvements de montagnes projetés çà et là comme au hasard et couronnés par une multitude de villages qui ressemblent à autant de forteresses.

« C'était la première fois que l'on découvrait ainsi le cœur de la Kabylie, et l'on ne pouvait se défendre d'une pensée de recueillement en songeant aux difficultés considérables qu'offrait la conquête de cette contrée, aussi bien défendue par la nature que par le courage de ses habitants. »

Si l'on était ainsi arrivé sans coup férir au centre de la Kabylie, on n'était pas pour cela maître des vaillantes populations qui l'habitaient, et les difficultés allaient commencer. L'effectif de la colonne était trop faible pour qu'on pût attaquer les confédérations (*softas*) kabyles et leurs villages, défendus par la configuration du sol ; on était obligé de se borner à la défensive. Le gouverneur général, qui comprenait les difficultés de la situation, prit toutes les précautions nécessaires. En même temps, il adressait aux troupes l'ordre du jour suivant :

« Soldats, vous avez, par une marche audacieuse à travers des difficultés matérielles de toute nature, pris possession du point culminant de la Grande Kabylie, et vous êtes arrivés, sans effusion de sang, au centre de cette populeuse contrée qui se croyait inabordable. Vos ennemis, confiants dans l'âpreté de ces montagnes, avaient répondu à la voix de l'agitateur Bou-Bargla, et leurs contingents étaient allés se ran-

ger sous la bannière de l'insurrection. C'est alors que vous êtes entrés dans leur pays; qu'ils viennent maintenant vous attaquer, vous êtes prêts à les recevoir. »

La journée du 16 juin se passa tranquillement, mais le 17 au matin, le camp était cerné. Devant la division Camou se trouvaieut les Beni-Menguellet, les Beni-Raten, les Beni-Yenni et les Beni-Aïssi; devant la division Mac-Mahon, les Beni-Thourag, les Illilten, les Beni-Hidjer. Le général Camou, refoulant les Kabyles, enleva Taourirt et deux autres villages, Telili et Aourirt; mais ceux-ci attaquèrent les troupes lorsqu'elles se retirèrent sur le camp; la brigade Bosc se trouva même si menacée, qu'il fallut la dégager par un mouvement offensif. De son côté le général de Mac-Mahon s'empara des villages des Beni-Thourag, qui furent livrés aux flammes; attaqué dans son mouvement de retraite, il dut reprendre l'offensive et infligea aux assaillants des pertes sérieuses.

Pendant les journées des 18 et 19 juin, un épais brouillard rendit toute opération impossible; les Kabyles en profitèrent pour multiplier autour du camp les travaux de défense. Lorsque, le 20, le soleil se montra, on vit le village de Taourirt formidablement fortifié et défendu par de nombreux contingents. A dix heures du matin, l'artillerie commença la lutte; l'infanterie s'ébranla ensuite, attaquant Taourirt de front pendant que d'autres troupes tournaient la position; les Kabyles se défendirent avec acharnement, se faisant tuer derrière leurs retranchements. Les villages de Telili et d'Aourirt furent également enlevés. Un exemple était nécessaire; les trois villages furent détruits. « Pendant deux heures, les compagnies de sapeurs, assistées par des travailleurs d'infanterie, furent occupés à démolir les maisons et à couper les arbres fruitiers. » Alors commença la retraite; elle se faisait en bon ordre, malgré les attaques réitérées des Kabyles, lorsque le colonel Deligny, du 60e de ligne, qui

commandait l'arrière-garde, tomba grièvement blessé et faillit être pris; son régiment, qui l'aimait beaucoup, le sauva par un mouvement offensif qui arrêta la poursuite. Le général de Mac-Mahon de son côté avait enlevé les villages de Tamjout et d'Ait-Alem.

Les coups portés aux Kabyles étaient rudes; ils décidèrent les Beni-Menguellet à faire leur soumission le lendemain, 21. « Les trois principaux chefs des Beni-Menguellet se présentèrent au gouverneur général : d'une haute stature, les mains et la figure encore noircies par la poudre du combat, ils étaient armés de longs fusils richement ornés. Leur attitude, à la fois ferme et sans arrogance, donnait à la demande de paix qu'ils venaient faire un caractère de sincérité qui offraient les garanties que nous devions chercher. Ils acceptèrent sans hésitation les conditions que le gouverneur général leur imposa. Ces conditions étaient de payer, comme gage de leur soumission, un impôt de guerre, de livrer des ôtages et de cesser toute lutte contre nous. » Le lendemain, c'était le tour des Beni-Raten qui faisaient leur soumission pour éviter une exécution comme celle de Beni-Menguellet. Le 25, toutes les tribus environnantes s'étaient soumises.

Avant de se porter sur un autre point, une opération délicate restait à faire. « Près de huit cents blessés avaient été recueillis dans les ambulances; il s'agissait de les évacuer, ce qui, indépendamment des difficultés matérielles que présentait la nature du pays, donnait au point de vue de la sécurité de sérieuses préoccupations. L'éclat de nos succès nous inspirait bien la confiance qu'autour du camp rien ne serait plus tenté, mais il y avait à craindre que, dans la vallée du Sébaou et le long des montagnes des Beni-Raten et des autres tribus kabyles qui n'avaient pas senti le poids de nos armes, une attaque dirigée contre nos blessés ne devînt la cause d'un grand deuil pour nous.

« Cette mission si délicate et si importante fut confiée à la prudence et au dévouement du lieutenant-colonel de Fénelon, du 1er chasseurs d'Afrique, qui, avec un détachement de son régiment, prit le 24 la direction du Sébaou, en traversant le pays des Beni-bou-Chaib. Quelques cavaliers du bach-agha furent adjoints au colonel de Fénelon, qui devait au besoin requérir les fantassins kabyles, rentrés chez eux après l'expédition chez les Beni-Djenad, pour faire la police de la vallée. Quelques garanties qu'offrissent ces précautions, le gouverneur général ne voulut quitter le *sebt* que lorsqu'il apprit, par le retour au camp du colonel de Fénelon, que le convoi des blessés était arrivé sans encombre à Tizi-Ouzou. »

Le 26 juin, dix jours après son ascension au *sebt* des Beni-Yaya, la colonne se mit en marche pour le territoire des Beni-Thourag. L'arrière-garde n'essuya même pas un coup de fusil. Le soir et le lendemain, il y eut de la part des Beni-Thourag une fusillade assez vive, à la suite de laquelle la tribu fit sa soumission.

La campagne était heureusement terminée, et le gouverneur général se disposait à descendre dans la vallée du Sébaou, lorsque de nombreux Kabyles en armes se groupèrent sur une montagne assez rapprochée du camp. Étaient-ce de nouveaux ennemis ? Il était alors dangereux de se retirer : outre que les Kabyles ne manqueraient pas d'attaquer vigoureusement l'arrière-garde, il y avait à craindre « l'effet que produirait, non seulement dans la Kabylie, mais dans l'Algérie entière, la nouvelle que nos troupes avaient été poursuivies à coups de fusil et contraintes à se hâter de sortir du pays. Ces nouvelles, grossies et dénaturées suivant l'usage, pouvaient détruire en grande partie l'effet produit par les succès que nous avions aussi chèrement achetés, et compromettre les résultats sur lesquels nous comptions. »

Il fallait donc combattre, et le gouverneur général dis-

posa deux colonnes d'attaque, dirigées l'une par le général de Mac-Mahon, et l'autre par lui-même. « Les deux colonnes étaient en mouvement, et le capitaine Wolf et le bach-agha, avec quelques cavaliers, étaient au milieu, exposés aux coups des deux partis, si la fusillade s'engageait. Tout à coup, le capitaine Wolf accourt auprès du gouverneur général, lui demandant avec instance de la part du bach-agha de faire suspendre la marche des colonnes ; il ajoute qu'à la suite de pourparlers continués pendant la nuit, les tribus kabyles du pays même refusent le secours des tribus étrangères qui sont venues pour se joindre à elles ; qu'elles ne veulent pas courir la chance d'éprouver une ruine à laquelle elles ont à peine échappé, et que nous allions voir le mouvement de séparation s'opérer.

« En effet, quelques instants après, nous vîmes cette multitude se diviser en deux groupes, comme s'ils allaient en venir aux mains, et presque aussitôt une décharge générale (taraka) se fit entendre. C'étaient les Beni-Mellikeutch et d'autres tribus qui donnaient ainsi le signal du départ et de l'abandon de leurs confédérés. »

Les deux colonnes reprirent leur marche et arrivèrent sans obstacle au camp qu'elles avaient quitté treize jours auparavant. Le 29 elles franchirent le Sébaou et se dirigèrent sur le territoire des Beni-Hidjer. Le 1er juillet, le général Camou, secondé par un hardi mouvement du colonel de Fénelon sur la ligne de retraite des Kabyles, enleva le village de Sahel ; le lendemain, le général de Mac-Mahon emporta le dernier village des Beni-Hidjer, Taourirt, où ils avaient accumulé les moyens de résistance. « Le combat fut très vif ; il fallut emporter chaque maison l'une après l'autre ; après quoi, les défenseurs du village furent rejetés dans les profonds ravins qui l'entourent, où ils reçurent presque à bout portant la fusillade de nos tirailleurs. » Après ce dernier effort, les Beni-Hidjer comprirent que la résistance

était impossible, et le 4, ils firent leur soumission. C'était la fin de l'expédition.

« Cette campagne avait mis fin à une insurrection qui, dans les circonstances où nous nous trouvions, aurait pu prendre des proportions inquiétantes. Elle eut, dans toute l'Algérie, un grand retentissement, et elle fut un avertissement pour ceux qui auraient la pensée de fomenter des troubles, en représentant l'armée comme réduite à l'impuissance. Grâce à cet acte de vigueur, la tranquillité ne fut sérieusement troublée sur aucun point de la colonie pendant la guerre de Crimée, alors cependant que l'effectif de l'armée d'Afrique était descendu de 75,000 à 45,000 hommes. Ce soulèvement général, que l'on annonçait depuis longtemps comme devant se produire le jour où la France serait engagée dans une guerre européenne, n'éclata donc pas, et aucun sacrifice nouveau ne fut demandé à la métropole.

« Jusque sur les rives de la mer Noire, l'expédition du Sébaou excita les sympathies militaires, et nos camarades qui, en s'éloignant de l'Algérie, avaient laissé un regret et une inquiétude sur cette terre d'Afrique, témoignèrent hautement leur joie des succès que nous avions obtenus.

« Ces succès, toutefois, avaient été chèrement achetés; nous avions eu, dans ces divers combats, environ neuf cents officiers et soldats tués ou blessés. Si l'on rapproche ces pertes de l'effectif général des combattants dans les deux divisions, on reconnaîtra que, dans les luttes contre les Kabyles, nos soldats avaient trouvé des adversaires dignes d'eux. »

A la suite de cette expédition mourut le bach-agha Bel-Cassem, qui malade avait voulu suivre partout la colonne. « Le gouverneur général insistait pour qu'il restât à Tizi-Ouzou, où il pourrait être soigné. Il refusa en disant : « Je « suis entré dans la Kabylie avec vous; je n'en sortirai qu'à « votre suite. » Il succomba quelques jours après, dans son

bordj. Quand le gouverneur général vint l'y voir, le mourant lui prit les mains, en protestant encore de son dévouement à notre cause. Ses dernières volontés, exprimées devant ses enfants, furent qu'ils nous servissent avec la même fidélité que lui-même. » Le gouverneur général saisit cette occasion de diminuer les pouvoirs du bach-agha, qui était comme indépendant.

En France, l'expédition du Sébaou causa une satisfaction dont l'empereur se fit l'interprète en adressant de Biarritz, le 2 août, la lettre suivante au gouverneur général.

« Mon cher général,

« J'ai lu avec le plus vif intérêt et avec satisfaction le rapport que vous m'avez adressé sur votre dernière expédition de Kabylie. Je n'étais pas sans inquiétude, je vous l'avouerai et vous devez le comprendre, mais le récit des glorieux faits d'armes de nos troupes et les avantages qui en résulteront m'ont redonné une pleine confiance. D'abord, la leçon est trop sévère pour ne pas profiter pendant longtemps à ceux qui l'ont provoquée ; ensuite, l'Europe verra bien que, malgré la guerre qui occupe si loin une partie de nos forces et malgré le nombre de celles qui restent en France, l'intégrité de nos possessions d'Afrique sera toujours sauvegardée.

« Recevez donc, avec mes remercîments, mon cher général, mes félicitations sincères et croyez à tous mes sentiments.

« *Signé :* NAPOLÉON. »

Dans le discours du trône, l'empereur fit allusion à cette expédition, pour laquelle il adressa à l'armée d'Afrique des éloges mérités. Un supplément de pension sur la cassette

impériale fut accordé aux blessés admis à la retraite, et le gouverneur général fut fait grand-croix de la Légion d'honneur.

A peine terminée dans le nord, le lutte reprenait dans le sud, où le chérif Mohammed-ben-Abdallah reparaissait. Du sud de la Tunisie, où il s'était réfugié, il avait noué des rapports avec le cheik de Tougourt, Selman. Celui-ci avait vainement essayé de se faire accepter par le gouvernement français ; on ne pouvait traiter avec l'homme qui avait assassiné son neveu, pupille de la France, et ses autres parents. Voyant ses présents repoussés, Selman s'allia avec Mohammed-ben-Abdallah, et tous deux menacèrent les oasis d'Ouargla et de N'Goussa ; ils durent reculer devant notre agha Si Zobéir et le commandant du Barrail. Mais ils troublaient l'Oued-R'ir dont Tougourt est la principale ville. C'était un foyer d'agitation qui pouvait devenir dangereux ; il fallait donc s'emparer de Tougourt. Un siège régulier aurait offert de grandes difficultés, surtout à une si grande distance ; il était nécessaire d'enlever Tougourt par un coup de main, pour lequel on devait employer surtout les contingents arabes, moins solides, mais plus propres à une expédition lointaine dans le désert.

Plusieurs colonnes mobiles furent préparées dont la principale, forte de 3,000 hommes environ et placée sous les ordres du colonel Desvaux, devait faire la conquête de Tougourt. Le colonel se mit en marche le 15 novembre, précédé par une avant-garde sous le commandant Marmier. Celui-ci s'était lancé à la poursuite du chérif, qu'il atteignit à Mégarin le 29 novembre; nos goums, moins nombreux, furent ramenés par les cavaliers du chérif, mais une compagnie de tirailleurs arrêta ces cavaliers ; le commandant Marmier avait rallié les goums ; il les ramena au combat, un escadron de chasseurs d'Afrique tenant la tête de l'attaque; les gens du chérif furent mis en pleine déroute ; Mohammed-ben-

Abdallah et Selman n'osèrent même pas s'arrêter à Tougourt, où pénétra le commandant Marmier, bientôt suivi par le colonel Desvaux. Ce brillant succès entraîna la soumission du Souf et de l'Oued R'ir. Le chérif et Selman disparurent complètement.

Une organisation solide fut immédiatement donnée aux deux oasis, en faisant appel aux grandes familles arabes qui nous étaient sympathiques. « La prise de Tougourt assurait la tranquillité dans la province de l'est et permettait la délimitation de nos possessions africaines dans la zone saharienne. De même que Laghouat avait déterminé le point extrême de notre occupation fixe et permanente dans la division d'Alger, de même la pacification des oasis de l'Oued-R'ir et de l'Oued-Souf constituait la limite de l'action que la division de Constantine pouvait exercer dans le sud. Au delà de ces points cultivés par des Arabes sédentaires, s'étendent d'immenses solitudes privées d'eau et de toute végétation, péniblement traversées par des caravanes, mais impraticables à une colonne des troupes, quelque mobile et peu nombreuse qu'elle soit. »

Il y avait bien en avant de Laghouat, à une trentaine de lieues, les oasis habitées par la confédération des Beni-M'zab. A diverses reprises les commandants du cercle de Laghouat avaient proposé l'annexion de ces populations, qui n'auraient pas opposé beaucoup de résistance. Mais le gouverneur général s'y était refusé ; il s'était contenté de les soumettre à notre influence en leur laissant leur liberté. « Cette population des M'zabites, d'une origine particulière, se livre exclusivement au commerce, qu'elle pratique sur toute la surface de l'Algérie ; ses mœurs sont douces et ses habitudes l'éloignent de toute participation aux agitations extérieures. Elle a, du reste, assez à faire pour se défendre contre les nomades qui cherchent en toute occasion à la rançonner. » Elle forme de petites républiques fort divisées entre elles ;

dans chacune il y a deux partis qui se disputent le pouvoir et sont en lutte constante. Le gouverneur général réservait à l'autorité française le rôle de médiateur entre ces partis. Une occupation directe, outre l'inconvénient de disséminer nos forces, nous aurait entraînés à une immixtion dans les affaires des Beni-M'zab qui nous aurait fait des ennemis, et l'entente aurait pu se faire entre les partis rivaux contre les chrétiens. On n'eut pas, du reste, à regretter cette réserve, car « nos bons rapports avec les Beni-M'zab n'ont fait que s'accroître ; leur confiance en nous s'est affermie, ainsi que le témoignent les établissements qu'ils ont fondés sous la protection de nos postes avancés, et leur fidélité à remplir leurs engagements envers nous ne s'est jamais démentie. »

L'année 1854 s'était bien terminée et l'année 1855 s'ouvrait pour l'Algérie sous d'heureux auspices. Le calme régnait partout, malgré la réduction des troupes d'occupation ; les récoltes s'annonçaient bonnes et les approvisionnements étaient assurés. Dès les premiers beaux jours, les soldats avaient été envoyés sur les routes qu'il était urgent de développer ; les postes de Dra-el-Mizan et de Tizi-Ouzou avaient été augmentés et fortifiés ; des ponts en bois avaient été préparés par l'artillerie pour franchir les rivières.

Notre vieil adversaire, Bou-Bargla, bien déchu de son influence et devenu comme un chef de bandits, fut surpris et tué par le caïd des Beni-Abbès, Mohamed-Lakdar el-Mokrani. Un autre agitateur, Moufolk, avait été fait prisonnier dans le sud par le capitaine Chabaud, commandant du cercle de Lalla-Maghnia.

Une certaine émotion existait en Kabylie ; les belliqueuses tribus qui, comme les Beni-Raten, avaient fait leur soumission pour éviter la destruction de leurs villages, comprenaient qu'elles seraient tôt ou tard attaquées, et elles cherchaient à nous éloigner d'elles en soulevant d'autres tribus. La conquête de la Kabylie s'imposait de plus en

plus, mais le moment n'était pas venu de la faire. On se borna à des mesures de précaution. La tribu des Beni-Djenad, une des plus puissantes, fut déclarée tribu Maghzen, c'est-à-dire exempte d'impôts. Les Z'Mouls, cavaliers arabes qui avaient la surveillance de la vallée, furent réorganisés. Le général Deligny, un des officiers qui connaissaient le mieux les affaires arabes, transporta sa résidence de Dellys à Tizi-Ouzou, pour mieux surveiller les Kabyles. On cherchait ainsi à maintenir la tranquillité jusqu'à ce que la fin de la guerre de Crimée, en rendant à l'armée d'Afrique les troupes qu'on lui avait empruntées, permît une campagne décisive.

Dans le sud, la tranquillité était complète, toutefois le gouverneur général crut utile d'y faire apparaître nos soldats. Le général Desvaux partit le 10 novembre avec une forte colonne pour faire dans le sud de la province de Constantine une marche à la fois « militaire et colonisatrice » ; il visita l'Oued-Souf et l'Oued R'ir, fut admirablement accueilli à Tougourt, et rentra à Biskra laissant et rapportant les meilleures impressions. Il s'était fait accompagner d'un ingénieur, M. Laurent, qui reconnut l'existence d'une nappe d'eau souterraine à laquelle il serait facile d'arriver et qui fit bénir la France par les habitants de Tougourt et de Mégarin, en dégageant, à l'aide de soupapes à boulets, des puits obstrués par les sables.

Le commandant Margueritte, qui, général, devait mourir si glorieusement à Sedan, parcourait de son côté le sud de la province d'Alger; parti le 20 novembre de Laghouat, devenu sous notre domination « la reine des villes du Sahara », il y rentrait au bout d'un mois, ayant reçu partout les témoignages de la reconnaissance des habitants. C'est que le commandant Margueritte, administateur en même temps que soldat, consacrait tous ses soins au développement du pays qu'il commandait; il avait établi des cara-

vansérails et fait creuser des puits nombreux, « mais son ouvrage le plus considérable pour donner à ce pays l'eau qui manque à la terre comme à l'homme, était le barrage qu'il fit construire à quatre kilomètres du Rocher de Sel, avec la seule ressource, en main-d'œuvre, que lui fournissait la population arabe. Ce barrage, formé avec des troncs d'arbres superposés, garni d'alfa dans les interstices et renforcé par des masses de sable, n'a pas moins de trente mètres d'épaisseur sur sept de hauteur, et il s'étend sur une longueur de deux cents mètres. Il fallait qu'un travail aussi considérable, entrepris et mené à bonne fin par les indigènes, leur promît de grands avantages; et en effet, il a permis d'irriguer, c'est-à-dire d'appeler à une prodigieuse fertilité, dix-huit cents hectares de terre. » Voilà un fait — et il n'est pas isolé, — qui montre que les officiers savaient faire leur métier d'administrateur et de colonisateur.

Dans le sud de la province d'Oran, le capitaine de Colomb et Si-Hamza visitaient avec une colonne légère Metlili et l'oasis d'Ouargla, pendant que le lieutenant-colonel de Lascours faisait une pointe sur la frontière du Maroc et obtenait la soumission de quelques tribus. « Au 1er janvier 1856, toutes les colonnes étaient rentrées daus leurs garnisons. »

Ainsi, pendant l'année 1855 « une grande guerre européenne, non seulement n'avait pas ébranlé la tranquillité générale, mais n'avait pas ralenti la marche imprimée aux affaires militaires et aux services administratifs.

« La conquête du sud s'était accomplie sans effusion de sang pour nos soldats; elle avait donné à ces régions éloignées une telle sécurité qu'un marabout disait, au retour de son pèlerinage à la Mecque, « que dans les pays administrés « par les musulmans qu'il venait de traverser, il n'avait vu « que désordre et pillage, tandis que, sous le gouvernement « des Français, une femme, avec une couronne d'or sur la

« tête, pouvait sans danger voyager d'un bout du Sahara à « l'autre. »

« L'ensemble de ces faits et les conséquences heureuses qui en découlent naturellement pour la colonie, permettent de reconnaître que les gouverneurs généraux ne consacraient pas uniquement leurs efforts aux choses militaires, mais qu'ils les étendaient à tout ce qui pouvait développer la prospérité dans l'ordre. »

Dans une lettre flatteuse adressée au général Randon et datée du 3 janvier 1856, l'empereur lui-même constatait en ces termes les heureux résultats de cette année 1855, qui aurait pu devenir si dangereuse pour la colonie démunie de troupes :

« La lecture de votre dernier rapport m'a vivement intéressé et prouvé une fois de plus combien j'avais eu raison de placer un général aussi capable que vous à la tête de l'Algérie. La direction imprimée aux affaires, l'ordre maintenu, la sécurité assurée, le développement de la prospérité, tout, j'aime à le reconnaître, a pleinement justifié ma confiance. »

L'année 1856 s'ouvrit par la visite à Alger des chefs Touaregs. Depuis longtemps, à la demande du gouverneur général, notre khalifa, Si-Hamza, s'efforçait de décider quelques chefs de cette puissante tribu à venir à Alger ; il réussit, et cinq chefs arrivaient dans les premiers jours de janvier ; ils furent reçus en grand apparat par le gouverneur général le 10 janvier. Leur présence causa une assez grande sensation à Alger, où on ne les connaissait guère.

Les chefs Touaregs partirent satisfaits; ils promirent d'escorter les caravanes partant de l'Algérie ou s'y rendant. C'était un résultat important : maîtres du désert, ils pouvaient à leur gré faciliter ou interrompre les communications de l'Algérie avec le Soudan, en aidant ou pillant les caravanes.

Ce fut après la visite des Touaregs, et avant de commen-

cer les opérations militaires qui devaient marquer l'année 1856, que le gouverneur général fut élevé, le 16 mars, pour l'anniversaire de la naissance du prince impérial, à la dignité de maréchal de France. Cette nomination fut bien accueillie dans la colonie. « L'armée ne fut pas seule à adresser ses félicitations au nouveau maréchal; les colons, les chefs indigènes eux-mêmes lui témoignèrent à l'envi la part qu'ils y prenaient. »

L'année 1856 ne devait pas se passer aussi paisiblement que la précédente; les Kabyles étaient toujours là, d'autant plus remuants qu'ils se voyaient de plus en plus resserrés par la domination française et se sentaient menacés dans leur indépendance. Au mois de mai, dans la Kabylie orientale, un cheik fut assassiné et le coupable se réfugia dans une tribu qui refusa de le livrer et se mit en révolte. Le général Maissiat, à la tête d'une forte colonne, rétablit l'ordre après avoir livré quelques combats; les Beni-Dronen, des Ouled-Salah, demandèrent l'aman. Des routes nouvelles furent ouvertes dans ces montagnes de difficile accès. « Ces travaux, entrés dans les habitudes de l'armée, étaient devenus comme l'achèvement nécessaire des opérations heureusement conduites. Les soldats avaient acquis une grande habitude à manier la pioche, et les officiers du génie, avec une expérience consommée, donnaient la direction d'une route, quelle que fût la nature difficile du pays, avec une promptitude et une précision telles, que les troupes restaient rarement inactives à attendre le tracé, et plus rarement encore avaient à rectifier le travail après son exécution. » Alors fut achevée la route de Sétif à Djidjelly par les Babors, qui permettait de tenir en respect les populations de cette partie de la Kabylie.

D'autres agitations se produisirent dans la vallée du Sébaou : des Kabyles de la tribu des Beni-Ouaguenoun attaquèrent un colon français, leur tribu les soutint et se sou-

leva. Une expédition du général Deligny les força à la soumission; « mais le gouverneur maintint les troupes sur les lieux; elles formèrent un camp à quelques kilomètres en avant de Tizi-Ouzou, sur les bords du Sébaou, pour surveiller le pays, resserrer le blocus du Djurjura, donner par leur présence de la sécurité aux tribus soumises et concourir aux travaux considérables qui s'exécutaient dans le fort ou à ses approches. »

Malgré ces précautions, les troubles recommencèrent bientôt ailleurs. Les Beni-Doucla, que poussaient les Beni-Raten, pillèrent le village d'Ighil-Bouzerou, dont les habitants nous étaient dévoués. Deux chefs des Beni-Raten, Cheik-ou-Arab et Mohamed-ou-Ferhat, nos adversaires acharnés, étaient les instigateurs de ce mouvement; ils avaienttrouvé un instrument dans un marabout, El-Hadj-Amar, qui, après avoir marché avec Bou-Bargla, aspirait à prendre sa succession. D'abord établi chez les Guechtoulas, El-Hadj-Amar, surveillé par le capitaine-commandant de Dra-el-Mizan, ne s'y trouva plus en sûreté; il se retira chez les Beni-Ouassif. De là, par ses intrigues, par ses prédications, il souleva les tribus du cercle de Dra-el-Mizan et les entraîna à l'attaque de ce poste qu'il croyait mal défendu. Les autorités françaises avaient été prévenues; on envoya en toute hâte d'Alger un escadron de chasseurs d'Afrique et d'Aumale un bataillon du 45e.

« Au moment où le capitaine Guyot arrivait avec son escadron en vue du fort, les Kabyles, descendant en grand nombre dans la vallée, refoulaient le goum qui était en observation sur le piton de Tachentirt. Le capitaine Beauprêtre avait eu le temps d'inviter le commandant de l'escadron à masquer sa troupe derrière un mouvement de terrain et à y attendre un signal pour combiner son attaque avec celle qu'il dirigeait lui-même. Quelques instants après, Beauprêtre, sortant du poste avec toutes les troupes qu'il avait

pu y réunir, poussait les Kabyles vers le lieu où les chasseurs étaient embusqués. Ceux-ci, apparaissant subitement, chargent avec vigueur cette masse stupéfaite et la jettent dans des ravins où le bataillon du 45e, qui arrivait d'Aumale dans ce même moment, reçut à coups de fusils ces fuyards effarés qui laissèrent sur le terrain leurs morts et un grand nombre de fusils. »

Le poste de Dra-el-Mizan était délivré, mais la révolte n'était pas apaisée ; les Kabyles croyaient l'armée affaiblie par la guerre d'Orient, or les troupes rentraient de Crimée ; six bataillons de zouaves venaient de débarquer à Alger, et la division Renault les avait précédés.

Les généraux Yusuf et Gastu furent immédiatement dirigés sur la Kabylie, où ils se réunirent au camp de Balura m'ta-Hallet. De là des colonnes légères rayonnèrent dans tous les sens. Le 16 septembre, le général Yusuf enlevait le plateau de Méhallet-Ramdan où les Kabyles s'étaient retranchés ; il se portait ensuite sur la zaouia de Sidi-Abderrhaman, ruinant les habitations des tolbas, mais faisant respecter le tombeau qui est « une des koubas les plus vénérées de l'islamisme ».

La division Yusuf et la division Renault, qui avaient remonté la vallée de Boghni, attaquèrent simultanément le pays difficile des Beni-Gouffi. Suivant leur tactique, les Kabyles attaquèrent, mais sans succès, les troupes françaises dans leur retraite. D'autres combats également heureux amenèrent la soumission des Guechtoulas, bientôt suivis par les Mechtras, les Cheurfas, les Ihriliken et les Bouchenacha. Les Beni-Bou-Addou, chez lesquels s'étaient retirés les instigateurs de la révolte, El-Hadj-Amar et Cheik-ou-Arab, essayèrent de résister ; ils avaient fortifié leur village de Djemma, dont le gouverneur général ne put se rendre maître qu'après une attaque en règle très meurtrière. Ce dernier succès détermina la soumission de toutes les tribus de la vallée de Boghni.

Il restait à soumettre les Beni-Doucla, ceux-là mêmes chez lesquels le mouvement avait commencé. Pendant que le général Yusuf s'établissait chez les Mâatkas pour les contenir et assurer les communications avec Dra-el-Mizan, le général Renault pénétrait chez les Beni-Doucla et s'établissait sur le terrain du marché (el arba). Les Beni-Doucla, soutenus par de forts contingents des Beni-Raten, s'étaient groupés autour de leur principal village, Teddert-ou-Fellah, dont les rues étaient barricadées et les abords couverts par des abatis; le village fut enlevé ainsi que deux autres, Aït-Idir et Ikhouchalen. Lorsque les troupes regagnèrent le camp, les Kabyles revinrent en masse les attaquer, mais sans pouvoir les entamer. « A ce moment, on vit tout à coup briller des flammes de l'autre côté des Beni-Doucla, sur les contreforts des Beni-Raten; c'était le général Chapuis, laissé à Tizi-Ouzou avec cinq bataillons, qui apprenant que les guerriers d'Adeni et des environs s'étaient portés au secours des Beni-Doucla, était allé surprendre ce village et y avait mis le feu. Jamais le territoire des Beni-Raten n'avait été violé par l'étranger. Aussi les contingents de cette forte et fière tribu, qui venaient de se battre contre nous, se précipitèrent-ils vers leurs demeures pour essayer de se venger; mais il était trop tard. Ce hardi coup de main exécuté, le général Chapuis s'était retiré, et il attendait les Kabyles sur un terrain que la présence de notre cavalerie rendait inabordable aux fantassins. »

La journée du 8 octobre fut employée à détruire les villages des Beni-Doucla et à couper les arbres, ce qui décida la soumission des Beni-Mahmoud qui craignaient une semblable exécution. Les Beni-Doucla essayèrent d'attaquer les troupes dans leur retraite; ils firent de grandes pertes.

Le but de l'expédition était atteint; les tribus révoltées s'étaient soumises; les Beni-Doucla avaient été châtiés; la saison s'avançait. Le gouverneur général ordonna au général

Yusuf de gagner Alger, pendant que le général Renault se rendait à Tizi-Ouzou. « Au moment où ce mouvement de retraite commençait, les Beni-Doucla, soutenus par des contingents étrangers, cherchèrent à inquiéter notre arrière-garde ; nous avions à traverser un pays difficile, et nous approchions d'une montagne sur le flanc de laquelle il fallait absolument passer, quand nous aperçûmes tout à coup le sommet occupé par un fort rassemblement de Kabyles en armes. Il y eut un moment d'hésitation dans la colonne, et l'avant-garde se disposait à engager le feu avec ce nouvel ennemi, quand on reconnut que l'attitude de ces montagnards n'était pas hostile.

« En effet, c'étaient les Abd-el-Moumen, qui, n'ayant pas pris part aux combats des jours précédents, s'étaient réunis pour s'opposer à ce que les Beni-Doucla, entrant sur leur territoire, prissent des positions qui permettraient à la lutte de se renouveler et amèneraient la dévastation dans leur propre pays. Les Beni-Doucla, voyant l'attitude prise par leurs voisins, s'arrêtèrent à la limite des Abd-el-Moumen : exemple assez curieux de l'indépendance des tribus kabyles, des rivalités qui, parfois, les divisent et de leur vigilance à sauvegarder leurs intérêts. Ce fut la dernière alerte. »

A la suite de cette expédition, le gouverneur général avait adressé à l'empereur un rapport dans lequel, non content de rendre compte des opérations, il insistait, dans une longue « digression », sur la nécessité de s'emparer de cette immense forteresse de la Kabylie dont on avait fait les approches et de donner un assaut qui complétât l'œuvre de la conquête poursuivie depuis vingt-sept ans. Voici la réponse de l'empereur, datée du 12 novembre 1856 :

« Mon cher maréchal, vous n'avez pas besoin d'excuse pour ce qu'il vous plaît d'appeler une longue digression, je vous en remercie au contraire. Elle m'a fait apprécier à la fois et la sagesse de vos dispositions et le courage dont nos soldats ont

donné de nouvelles preuves. Tout, dans votre rapport substantiel, m'a vivement intéressé, les mesures d'évacuation des blessés sur Alger, sans perdre un seul homme, la cause approfondie de la dernière insurrection et sa gravité, la simultanéité nécessaire et rapide des attaques contre plusieurs points à la fois, le caractère bien marqué de cette guerre de détail et la vigueur qu'elle exige à chaque moment, enfin tout ce qui explique le succès récent et montre les conditions de succès à venir. »

Les « succès à venir », c'était l'attaque et la conquête définitive de la Kabylie.

De nouveaux désordres avaient eu lieu dans le sud : les Hamyans s'étaient mis en révolte et s'étaient retirés au Maroc d'où ils faisaient des incursions sur le territoire français et essayaient de soulever les tribus soumises. D'autre part, une tribu marocaine, les Beni-Snassen, venaient piller nos tribus. Le général de Beaufort se porta snr la frontière pour châtier les Beni-Snassen ; pour les enhardir, il battit en retraite ; ceux-ci le poursuivirent ; il fit alors volte-face et leur infligea une rude défaite. De son côté, le capitaine de Colomb s'était mis à la poursuite des Hamyans ; il les atteignit et les mit en pleine déroute le 6 novembre ; ils firent leur soumission. Dans cet engagement, le capitaine de Colomb n'avait guère avec lui que des goums ; il était accompagné de Si-Hamza, dont le frère Naimi, un de nos plus vaillants auxiliaires, fut tué dans le combat. Une fraction des Hamyans s'était échappée ; elle fut attaquée, battue et forcée à la soumission par le capitaine Leroux, commandant du cercle de Sebdou.

Le général Desvaux fit dans le sud de la province de Constantine une tournée des plus favorisées. « Parti le 15 décembre de Biskra, le général arrivait le 19 à M'raïer. En quelques mois, cette oasis avait changé d'aspect à la suite du forage de certains puits. De là il se rendit à Tamerna, où il

campait le 22. Cette oasis dépérissait de jour en jour ; on avait promis aux habitants de leur fournir de l'eau qui rendrait la fertilité à leurs jardins. Le 1er mai, un sondage avait été entrepris, et grâce au travail assidu d'un détachement de la légion étrangère, le 9 juin on avait atteint la nappe souterraine à 60 mètres de profondeur. Il est difficile de peindre la joie des habitants à la vue d'une gerbe d'eau s'élevant à un mètre du sol, et débitant quatre mille mètres cubes en vingt-quatre heures. La célérité avec laquelle ce travail avait été exécuté n'était pas le moindre sujet de l'admiration des indigènes, qui pensaient au temps qu'ils auraient employé à une œuvre pareille, sans en pouvoir garantir la réussite. Dans leur gratitude, ils donnèrent à cette fontaine le nom de Aïn-al-Afia, « la source de la paix ».

« A Tougourt, le général reçut l'accueil le plus empressé. Toutes les djemmas des environs vinrent lui faire hommage de leur reconnaissance pour le bien qu'il avait fait au pays. En effet, vingt-neuf puits d'eau jaillissante avaient été forés en moins de deux années, et il y en avait un égal nombre en cours d'exécution. »

Continuant sa marche, le général Desvaux visita la zaouia de Mohamed-el-Aïd, khalifa des Khouans de l'ordre religieux des Tidjeni ; ce marabout, très influent, s'était toujours montré bien disposé pour les Français ; il reçut parfaitement le général, le remercia des travaux qu'il avait fait exécuter, puis, s'adressant à ses coreligionnaires :

« Bénissez les Français, qui, en vous donnant la paix et la sécurité, vous ont préparé une prospérité qui dépasse vos espérances.

« Vous aviez vu arriver avec effroi, il y a deux ans, ces soldats que vous aimez aujourd'hui pour le bien qu'ils vous ont fait.

« Je viens de traverser beaucoup d'États musulmans (il rentrait d'un pèlerinage à la Mecque) ; j'ai trouvé partout

injustice et violence, les routes livrées au brigandage, je n'ai respiré librement que depuis le moment où j'ai mis le pied sur le territoire soumis à la domination de la France. »

A N'Goussa le général fut rejoint par le lieutenant-colonel Pein et le commandant Margueritte, qui venaient de la province d'Alger; les trois colonnes entrèrent le 1er janvier à Ouargla, où « elles séjournèrent trois jours pendant lesquels le général eut l'idée de donner une fête militaire, qui se termina par un feu d'artifice. Un feu d'artifice à Ouargla! On peut juger de l'effet que pareil spectacle dut produire sur les populations qui étaient accourues en grand nombre. » Le général Desvaux, le lieutenant-colonel Pein et le commandant Margueritte regagnèrent ensuite leurs garnisons respectives, Constantine, Bouçada et Laghouat, chacun par des routes différentes, toujours bien accueillis partout.

L'œuvre militaire ne faisait jamais perdre de vue au gouverneur général l'œuvre non moins importante de la colonisation. L'Algérie avait fait brillante figure à l'exposition universelle de 1855; ses produits avaient obtenu un succès mérité; pour bien des gens, qui pourtant se piquaient d'être au courant de tout, cela avait été comme une révélation.

L'administration militaire savait profiter des occasions qui se présentaient pour faire accepter aux Arabes les améliorations nécessaires. L'hiver de 1855-1856 fut d'une rigueur tout à fait exceptionnelle en Algérie. A une sécheresse extrême en automne avaient succédé des pluies torrentielles qui avaient détrempé le terrain; les troupeaux, ne pouvant aller aux pâturages, avaient beaucoup souffert. Les pertes des Arabes dont ces troupeaux font la principale richesse avaient été considérables; avec des abris pour leurs bestiaux, avec des magasins à fourrages, ils les auraient en grande partie évitées. Des instructions furent données par le gouverneur général : « les commandants de subdivisions et de

cercles devaient, soit en aidant les Arabes pour la main-d'œuvre, soit en leur fournissant des instruments ou en mettant à leur disposition des bois coupés dans les forêts de l'État, faciliter la construction de vastes gourbis destinés à abriter les animaux pendant la mauvaise saison. Ces instructions, répandues à profusion dans les tribus, donnèrent pour le moment une vive impulsion à ces travaux de simple prévoyance, et avant l'hiver de 1856 à 1857, les ordres avaient reçu une exécution très étendue. C'était un service rendu à la population indigène, mais il était essentiel que ces mesures de précaution fussent continuées, et comme il était peu probable que les Arabes persévérassent d'eux-mêmes dans cette voie, c'était à nous d'y veiller. »

Il n'était pas moins important de rétablir les approvisionnements de grains que jadis les Arabes conservaient dans leurs silos, et qui paraient en partie aux disettes. « Ces réserves avaient disparu par le fait même de la guerre, puis, quand la paix revint, le prix auquel les céréales s'étaient élevées avait porté les Arabes à livrer leurs grains au commerce, et la spéculation l'avait emporté sur la prévoyance. Le gouverneur général prescrivit de rétablir ces réserves de grains, et pour en assurer la conservation, les silos furent creusés dans le voisinage des marabouts (couba), afin qu'ils fussent confiés à la garde de ceux qui veillent sur ces édifices consacrés par la piété. Que de malheurs eussent été évités, ou tout au moins considérablement amoindris, si l'on avait tenu la main à la rigoureuse exécution de ces règlements ! »

Puisque nous parlons des céréales, c'est le cas de citer des chiffres significatifs : « En 1851, il était arrivé de l'Algérie à Marseille soixante mille six cent quarante hectolitres de blé dur ; dans les dix premiers mois de 1855, il en était exporté, à la même destination, neuf fois autant environ, soit cinq cent quarante-sept mille cinq cent vingt hectolitres ; en 1850,

il était entré des blés étrangers pour une somme de quatorze millions cinq cent mille francs; en 1855 et 1856, au contraire, la colonie en exportait pour vingt millions quatre cent soixante-onze mille deux cent quatre-vingt-seize francs, après avoir fourni à l'armée d'Orient plus de trente millions de kilogrammes de blé, farine et biscuit. »

Jusqu'en 1855, à cause de la situation particulière de l'Algérie, où l'état de guerre existait en tant d'endroits, le roulage avait été soumis à de nombreuses restrictions. Le moment était venu de faire disparaître ces restrictions qui apportaient des entraves au commerce. Un décret en date du 4 décembre 1855, réclamé par le gouverneur général, promulgua dans la colonie la loi métropolitaine du 3 mai 1851 sur le roulage. Les résultats heureux ne se firent pas attendre.

Nous avons mentionné tout à l'heure le chiffre des approvisionnements fournis par l'Algérie à l'armée d'Orient : trente millions de kilogrammes de blé, farine et biscuit. C'est à l'armée d'Afrique également que l'armée de Crimée dut ses régiments les plus aguerris. Les administrateurs comme les généraux de l'armée de Crimée remercièrent le gouverneur général du précieux concours qui leur avait été prêté. Le 10 avril 1855, l'intendant général Darricau écrivait au général Randon :

« Vous êtes notre salut et notre providence. Vous nous fournissez sans cesse des soldats, et quels soldats ! des chevaux et quels chevaux ! les seuls qui aient résisté sur les plateaux de Chersonèse. Vos produits sont entrés d'une manière notable dans les approvisionnements de l'armée, et les fourrages de l'Algérie ont sauvé toute la cavalerie française. Vous n'êtes pas au bout, et quand vous aurez aguerri de nouveaux soldats, formé de nouveaux cavaliers, que vos moissons couvriront vos champs, nous viendrons encore à vous et vous satisferez à tous nos besoins.

« L'intervention de l'Algérie dans cette grande lutte sous votre énergique, sage et patiente direction, donne la mesure de notre jeune puissance dans la Méditerranée ; elle constitue un fait de guerre considérable, dont on ne connaîtra toute la portée que lorsqu'on récapitulera avec impartialité la somme des efforts que vous avez produits, à l'extérieur de votre commandement, sans affaiblir la situation de l'Algérie, en étendant au contraire les limites de notre territoire et en créant dans l'Algérie de nouveaux éléments de puissance militaire et de colonisation.

« Lorsque le bruit du canon de Sébastopol aura cessé, on reviendra à vous, on fera la part de l'assistance de chacun et votre part sera grande, car vous n'avez ni marchandé vos services, ni mesuré vos sacrifices. Vous avez été bon voisin. Ce n'est pas malheureusement cet éloge que l'histoire accorde aux lieutenants de Napoléon Ier. Il ne vous sera pas refusé. »

Le général Bosquet, remerciant le gouverneur général des cadeaux envoyés aux bataillons arabes de sa division, n'est pas moins reconnaissant :

« Si, en raison de la gravité de l'entreprise et des chances qu'elle peut amener, l'attention publique est momentanément fixée sur l'armée d'Orient, l'attention sérieuse de la France se porte tout naturellement et en même temps sur cette nouvelle patrie d'Afrique dont vous développez avec tant de rapidité et de bonheur les éléments de prospérité. Personne n'oubliera que l'Afrique nous a donné nos soldats d'avant-garde, ceux de l'Alma et d'Inkermann, que vous nous avez tout envoyé et que vous avez accepté la sérieuse et belle mission de maintenir et de développer notre colonie avec des conscrits dont vous ferez bientôt de vieilles troupes. »

Ces lettres clôturent dignement l'histoire du gouvernement général de l'Algérie pendant la guerre dn Crimée.

CHAPITRE IV.

LA CONQUÊTE DE LA KABYLIE.

Nécessité de la conquête de la Kabylie. — Observations du maréchal Vaillant. — Réponse du maréchal Randon. — Le gouverneur général à Paris; double succès. — Ovation à son retour à Alger. — Liste et forces des tribus kabyles. — Organisation du corps expéditionnaire. — Ordre du jour du maréchal. — Attaque des Beni-Raten et des Hirdjen. — Entrevue du maréchal avec les délégués des Beni-Raten. — Soumission des Beni-Raten. — Le maréchal décide la construction du Fort-Napoléon. — Route de Tizi-Ouzou au fort. — Cérémonie du 14 juin. — Construction du fort. — Son rôle en 1871. — Reprise des opérations militaires; bataille d'Ischeriden. — Chant d'un poète kabyle sur cette bataille. — Soumission des Beni-Yenni. — Les Beni-Menguellet; « ne nous brûlez pas trop ». — Derniers combats chez les Beni-Thourag et les Illiten. — Ordre du jour du maréchal. — Ovations aux troupes à leur rentrée dans les garnisons. — Lettres de félicitations du maréchal Bosquet et du général Marey-Monge. — Lettre de l'empereur. — Réunion des *amins* kabyles au Fort-Napoléon.

La conquête de la Kabylie s'imposait; c'était le complément nécessaire de l'occupation. Le gouverneur général l'avait depuis longtemps déclaré à l'empereur, mais il était impossible de s'engager dans une opération militaire de cette importance pendant la guerre de Crimée, qui n'avait pas enlevé moins de 30,000 hommes à l'armée d'Afrique. La paix faite, il convenait de donner à l'armée un repos vaillamment gagné.

Le maréchal Randon, cependant, insistait pour une oc-

cupation définitive de la Kabylie, et le 10 décembre 1856, le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, lui écrivait :

« Cette opération sera longue ; elle sera difficile, plus difficile peut-être que ne le croient ceux qui ont le plus étudié le Djurjura, qui se sont déjà mesurés avec les Kabyles, et qui se sont fait le moins d'illusions sur la résistance que pourront opposer, dans une lutte suprême, ces montagnards se battant pour le maintien d'une indépendance qui a résisté à toutes les tentatives dirigées contre elle. A mon avis, c'est donc quelque chose de très sérieux que nous voulons entreprendre, et nous ne saurions par conséquent trop nous occuper de préparer le plan de l'expédition et d'en étudier les moyens d'exécution.

« La conquête de la Kabylie est comme un siège à entreprendre : on marchera pour ainsi dire à la sape ; ce qu'on aura pris ou enlevé devra être définitivement acquis à nos troupes ; tout pas fait en avant sera une menace de plus pour l'ennemi, une possibilité de l'atteindre plus sûrement, plus efficacement. Il n'y aura point de pas en arrière. Le temps, la patience, les routes, les points fortifiés, voilà nos moyens de dompter ces fiers Kabyles, dignes de nous par leur énergie et par leur courage. »

La question était bien posée; comme le ministre de la guerre, le gouverneur général ne voulait « aucun pas en arrière » ; comme lui, il voulait que « tout ce qu'on aurait enlevé soit définitivement acquis ». Il s'empressa donc d'envoyer un plan d'expédition, mûrement préparé. En même temps, il faisait ressortir combien les circonstances étaient favorables. « Les expéditions des années précédentes nous avaient permis de prendre une connaissance exacte du pays ; les soldats étaient faits au genre de guerre auquel ils seraient appelés ; les généraux avaient acquis une expérience qui inspirait toute confiance. Les régiments arrivant de Crimée formeraient des têtes de colonne incomparables. Si

l'on différait d'entrer en action, ces conditions exceptionnelles auraient bientôt perdu de leur valeur. Les réductions dans l'effectif général de l'armée, la libération des vieux soldats, le remplacement en Algérie des anciens régiments par d'autres qui arriveraient de France, constitueraient un état de choses tout différent. »

Cependant on hésitait à Paris, et l'empereur fit venir le gouverneur général. Celui-ci fut appelé à soutenir ses propositions devant le conseil des ministres ; il l'emporta ; l'expédition fut décidée séance tenante. Ce ne fut pas le seul triomphe du maréchal Randon ; la colonie réclamait un réseau de voies ferrées rayonnant sur les trois provinces ; la question était à l'étude ; le gouverneur général obtint le décret impérial du 8 avril 1857 qui approuvait la concession des chemins de fer algériens.

Lorsque le maréchal Randon revint à Alger, rapportant de son voyage et la concession des chemins de fer et l'autorisation de faire la conquête de la Kabylie, on savait combien son voyage avait réussi ; la colonie lui fit une réception enthousiaste. « Dès que le navire, qui portait le gouverneur général eut été signalé, la population se porta en masse à sa rencontre. Elle remplit les quais, la rue de la Marine, la place Mahon et celle du Gouvernement, qui avaient été pavoisées et garnies de guirlandes, de tentures et de fleurs. Un arc de triomphe s'élevait vers le milieu de la rue de la Marine. On lisait d'un côté :

AU MARÉCHAL RANDON.

LA POPULATION ALGÉRIENNE RECONNAISSANTE.

et de l'autre :

DÉCRET IMPÉRIAL DU 8 AVRIL 1857.

« Plus loin, au milieu d'un massif d'arbustes et d'instru-

ments aratoires, on lisait cette inscription que le gouverneur général lut avec le plus de plaisir :

AU MARÉCHAL RANDON.

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — COMMERCE.

« Une double haie de colons portant inscrits sur des bannières les noms de leurs localités respectives remplissait l'intervalle qui séparait ces deux décors.

« Le maréchal, reçu au débarcadère par les autorités civiles et militaires, fut complimenté par le maire d'Alger, entouré du conseil municipal. Ces journées-là dédommagent à l'avance des calomnies que l'homme public finit toujours par rencontrer sur son chemin. »

Cette mélancolique réflexion des *Mémoires* du maréchal Randon est ici prématurée ; elle se rapporte aux attaques injustes qui viendront plus tard.

Nous aimerions à donner ici une description de la Kabylie du Djurjura, pour bien faire voir les difficultés de la conquête qu'allait entreprendre le maréchal Randon ; mais ce serait bien long et nous nous bornerons à donner la liste et les forces des tribus kabyles contre lesquelles les troupes expéditionnaires allaient avoir à lutter.

Voici donc, d'après les *Mémoires* du Maréchal (1), la liste des tribus kabyles avec le nombre de fusils dont elles disposaient :

1° Les Beni-Fraoucen, les Beni-Krelili, les Beni-Zellal, les Beni-bou-Chaïb........................ 2,600 fusils.

2° Les Beni-Thourag, les Illiten, et les Illoula-ou-Malou........................ 4,000 —

3° Les Beni-bou-Youcef, les Beni Yahya, et les Beni-Menguellet..... .... 3,600 —

(1) On trouvera dans le tome Ier des *Mémoires* du maréchal une description très curieuse et très complète de la Kabylie du Djurjura.

4° Les Beni-Attaf et les Akbils......... 1,500 fusils :
5° Les Beni-Raten, qui se composent de cinq fractions et qui peuvent disposer de.... 4,300 —
6° Les Beni-Ouacif, les Beni-bou-Akkach, les Beni-Yenni, les Beni-Boudrar......... 4,600 —
7° Les Ouadhia, les Akbils, les Beni-Ahmed, les Aith-Chebla, Aith-Irguen, Beni-bou-Chennecha.... .... 3,400 —
8° Les Guechtoulas... .... 5,100 —
Total.............. 29,100 fusils.

« Ainsi les habitants du versant septentrional du Djurjura peuvent mettre sur pied 29,000 fantassins. Une pareille force, jointe aux obstacles naturels que présentent leurs âpres montagnes, explique suffisamment la résistance victorieuse opposée par eux à toute invasion, d'autant plus qu'ils peuvent recevoir les secours des tribus voisines, et qu'il leur est facile, dans ce cas, d'opposer à l'ennemi environ 35,000 fusils. »

Avant même son départ pour Paris, le gouverneur général avait organisé son expédition sur le papier : le corps expéditionnaire formait quatre divisions, dont trois devaient se concentrer dans la vallée du Sébaou pour pénétrer dans le Djurjura, et dont la quatrième, composée des troupes de la province de Constantine, devait se masser entre Sétif et Djidjelly pour maintenir l'ordre et plus tard opérer une diversion dans la partie méridionale du Djurjura. Une colonne de cavalerie devait occuper la vallée de Sébaou pour maintenir les communications et assurer les approvisionnements. Les précautions les plus minutieuses étaient prescrites pour maintenir l'ordre partout.

Le 19 mai, le maréchal Randon vint prendre le commandement des troupes à Tizi-Ouzou, qui était la base d'opérations. Il avait décidé d'attaquer les montagnes des Beni-

Raten, la plus puissante des tribus kabyles. La division Renault s'établit à Sik-ou-Meddour, la division Yusuf à Hamis, la division de Mac-Mahon à Abid-Chamlal, chacune faisant face à la position qu'elle devait attaquer. Les contingents des tribus soumises étaient placées sur les flancs des colonnes françaises pour faire diversion.

Du 19 au 22, la pluie et le brouillard empêchèrent tout mouvement; le 23, le soleil se montra, et le maréchal adressa aux troupes l'ordre suivant, qui annonçait l'attaque pour le lendemain :

« Soldats,

« Je vous disais, il y a quelques mois : Au printemps prochain nous reviendrons poursuivre notre œuvre.

« La volonté de l'empereur et les instructions du ministre m'ont permis de tenir ma promesse.

« Demain, nous attaquons la plus puissante tribu de la Kabylie; elle se défendra bravement. J'y compte.

« Votre gloire en sera plus grande. Des chefs habiles vous dirigent, le succès n'est pas douteux.

« Obstacles, dangers, fatigues, tout s'effacera devant votre ardeur; marchez, et bientôt un cri de victoire : Vive l'empereur ! retentira sur les sommets des montagnes. »

Le 24 mai, à la pointe du jour commençait le mouvement des troupes. « Ce fut un spectacle émouvant que celui de ces trois divisions s'ébranlant à peu près à la même heure et se dirigeant avec résolution vers la position que chacune devait attaquer. Au silence de leur marche succéda bientôt le bruit du canon et de la fusillade, et les pentes abruptes sur lesquelles l'œil eût vainement cherché, quelques heures auparavant, une figure humaine, se couvrirent de soldats ou de Kabyles courant, s'arrêtant, faisant retentir les échos des montagnes des décharges répétées de leurs fusils. »

La division Renault devait enlever le contrefort des Hirdjen; les divisions Yusuf et Mac-Mahon devaient attaquer

par deux arêtes différentes le contrefort des Akerma, dont la crête est couronnée par les villages d'Ighil-Guefri, Taguemoun-ou-Gadfel, Tighilt-el-Hadj-Ali, Affensou, Ismaisseren et Souk-el-Arba. La distance à franchir par les colonnes n'était pas grande ; ainsi, à vol d'oiseau, du Sébaou à Affensou, on ne compte guère que six kilomètres, « mais ce court trajet offre d'immenses difficultés; la différence de niveau entre le point de départ et celui d'arrivée s'élève chez les Akerma à plus de 800 mètres ; le terrain est partout coupé de ravins à pic, et au milieu de ces défenses naturelles s'étaient établis les plus renommés des Kabyles, les Beni-Raten, que soutenaient les contingents des tribus voisines. »

Ayant pour objectif Affensou, qui était le point le plus éloigné, la division Mac-Mahon se mit la première en mouvement. La brigade Bourbaki, déployée, marchait en tête, la brigade Perigot suivait par bataillon en masse. Malgré l'énergique résistance des Kabyles placés dans de fortes positions, les villages de Tacherahir, de Bélias, d'Affensou, d'Ismaisseren furent successivement enlevés. En deux heures, la brigade Bourbaki avait triomphé. La brigade Perigot rencontra plus d'obstacles ; ce ne fut que vers deux heures de l'après-midi qu'elle put s'établir autour d'Affensou.

De son côté, la division Yusuf, formée en trois colonnes que commandaient les généraux Gastu et Deligny et le colonel de Chanaleilles, enlevait brillamment Ighil-Guefri, Taguemount-ou-Gadfeld, Tighilt-el-Hadj-Ali, et rejoignait la division Mac-Mahon déjà maîtresse d'Affensou.

La division Renault avait à lutter contre les Hirdjen ; deux colonnes, commandées par les généraux Chapuis et de Liniers et appuyées par la cavalerie aux ordres du colonel de Fénelon, devaient attaquer El-Djemma, pendant qu'une troisième colonne, celle de gauche, sous le colonel Rose, se dirigerait sur Tiguert-Hala, village situé sur la crête. El-Djemma fut enlevé par les généraux Chapuis et de Liniers

et le colonel Rose put déboucher sur Tiguert-Hala, où le rejoignit la colonne Chapuis. Les villages de Tamezerit et d'Aït-Saïd furent enlevés et les troupes atteignirent le plateau d'Ouaïlel qui était leur objectif. Les Kabyles, débusqués de leurs positions, revenaient à la charge; il fallut les repousser par des charges à la baïonnette. Dans une de ces charges fut tué raide le commandant Boyer de Rébeval. Cependant de grands résultats avaient été acquis dès la première journée; les troupes françaises occupaient les crêtes de la montagne, et le drapeau français flottait sur les positions des Beni-Raten.

Le lendemain, 25 mai, le général Renault fit incendier les villages des Hirdjen, Aït-Hag, Aït-Yacoub et Aït-Halli, d'où partait surtout la fusillade, par une colonne légère. L'opération se fit sans trop de difficultés; elle avait été habilement conduite et les Hirdjen commençaient à être découragés. Pendant ce temps-là, la division Mac-Mahon tiraillait avec les Beni-Raten qui étaient massés à Souk-el-Arba et qui recevaient de continuels renforts. Vers midi, le feu cessa.

« Que signifiait cette subite inaction ? On l'ignorait, quand, vers trois heures, de nombreux coups de feu se firent entendre sur le plateau de Souk-el-Arba, et l'on aperçut un rassemblement d'environ 3,000 Kabyles qui se dispersaient dans toutes les directions en déchargeant leurs fusils. C'était la fin de la lutte. Battus partout et ayant fait d'immenses pertes, les Beni-Raten avaient enfin songé à préserver de la destruction les villages dans lesquels ils avaient réuni ce qui leur restait de richesses, et ils renvoyaient les contingents étrangers, afin de pouvoir s'entendre entre eux et avec nous. »

Des envoyés se présentèrent au camp pour demander l'aman. Le maréchal ne voulait traiter qu'avec les représentants de toute la tribu. « Nous ne représentons pas les cinq fractions des Beni-Raten, dirent-ils, nous sommes tous dispersés ; mais si vous voulez bien nous accorder une trêve,

demain, à pareille heure, nous viendrons tous ensemble. » La trêve fut accordée et scrupuleusement respectée des deux côtés; le maréchal se promena auprès de Souk-el-Arba, pendant que les Kabyles s'approchaient sans défiance de nos avant-postes.

« Le lendemain, vers quatre heures, les envoyés des Beni-Raten, au nombre d'une cinquantaine, traversent le camp et sont conduits à la tente du Maréchal par le chef du bureau politique, le colonel de Neveu. Leurs vêtements sont sales et déchirés, mais leur attitude est noble et digne. Ils s'asseyent à terre, en cercle, devant le gouverneur général. L'un d'eux, à la figure expressive, aux regards intelligents, à la barbe grisonnante, se place un peu en avant des siens ; il est chargé de répondre pour tous.

« Le maréchal leur parle en ces termes que deux interprètes traduisent, l'un du français en arabe, l'autre de l'arabe en kabyle :

« Vous tous qui êtes ici, représentez-vous complètement « la tribu des Beni-Raten, et pouvez-vous vous engager « pour elle ?

« — Oui, nous sommes les amins délégués par toute notre « nation, et nous avons mission de parler pour tous les fils « de Raten. Ce que nous aurons accepté sera accepté par tous.

« — Pourquoi avez-vous manqué aux promesses de sou- « mission que vous aviez faites en 1854 au sebt des Beni- « Yahya, puis en 1855 à Alger, et fomenté des révoltes chez « les tribus soumises ?

« — Si quelques hommes des Beni-Raten ont fait cela, « tous ne l'ont pas fait ; mais nous reconnaissons nos fautes « et nous venons ici pour nous excuser du passé et nous sou- « mettre aux Français.

« — Avez-vous, cette fois, l'intention de tenir fidèlement « vos promesses et d'exécuter les conditions qui vous seront « imposées ?

« — Nous promettons que notre tribu sera fidèle aux « promesses que nous te ferons en son nom.

« — Voici les conditions que je vous impose ; si elles ne « vous conviennent pas, vous retournerez à vos villages, vous « reprendrez vos armes, nous prendrons les nôtres et la « guerre décidera. Mais si vous nous forcez à combattre, « après le combat, nous couperons vos arbres, et dans les « villages nous ne laisserons pas pierre sur pierre.

« — Nous sommes tes vaincus, nous nous soumettons « aux conditions qu'il te plaira d'imposer.

« — Vous reconnaîtrez l'autorité de la France. Nous irons « sur votre territoire comme il nous plaira. Nous ouvrirons « des routes, construirons des bordjs ; nous couperons les « bois et les récoltes qui nous seront nécessaires pendant « notre séjour ; mais nous respecterons vos figuiers, vos oli- « viers et vos maisons. »

« Tous gardent le silence ; leur orateur s'incline.

« Vous payerez comme contribution de guerre et juste « indemnité des désordres que vous avez causés, cent cin- « quante francs par fusil.

« — Les Beni-Raten ne sont pas tous riches, et beaucoup « parmi eux n'ont pas assez d'argent pour payer cette « somme.

« — Lorsque vous avez fomenté la révolte des tribus qui « sont autour de vous, chacun de vous a su trouver de l'ar- « gent. Les riches ont payé pour les pauvres. Vous ferez « comme vous avez fait. Les riches prêteront aux pauvres, « afin que tous payent et que chacun supporte la peine des « fautes de sa nation. »

« A ces mots, des réclamations confuses s'élèvent parmi les Kabyles. Quelques-uns parlent en gesticulant, mais le chef les apaise peu à peu, et répondant pour tous :

« Nous payerons la contribution que tu demandes.

« — Comme preuve de vos bonnes intentions, vous me li-

« vrerez les ôtages qui vous seront désignés. Je les garderai « jusqu'au payement intégral de la contribution et même « plus longtemps, selon votre conduite. »

« Tous restent silencieux ; le chef incline la tête.

« A ces conditions, vous serez admis sur nos marchés « comme les tribus kabyles soumises. Vous pourrez tra- « vailler dans la Mitidja et gagner pendant la récolte pro- « chaine de quoi payer votre contribution de guerre et au « delà.

« Pour vous convaincre dès à présent que nous ne vou- « lons ni emmener les femmes et les enfants, ni vous pren- « dre vos terres, comme on vous a dit que nous avions « coutume de le faire, vous rentrerez dans vos villages « aussitôt que vos ôtages nous seront livrés, vous pourrez « circuler en liberté à travers les camps avec vos femmes et « vos enfants, et l'on ne prendra à personne ni sa maison, « ni son champ, sans lui en payer la valeur. »

« Les visages impassibles des Kabyles ne trahissent aucun sentiment de regret ni de satisfaction.

« Vous pourrez, comme par le passé, vous choisir des « amins, mais ils devront être reconnus et investis par la « France ; vous pourrez même garder vos institutions po- « litiques de village, pourvu que vos chefs sachent vous « maintenir en paix. »

« Ces dernières paroles font courir un frémissement de joie parmi tous ces hommes jusqu'alors si impassibles. Des conversations à demi-voix s'engagent entre eux, et il est facile de voir à leurs gestes et à leurs physionomies toute la satisfaction que leur cause cette promesse inattendue.

« Puis, l'orateur, prenant la parole, dit :

« Avons-nous bien compris ? Nous conservons nos insti- « tutions ?

« — Oui.

« — Nous nommerons nos chefs, comme par le passé ?

« — Oui, seulement comme nous ne voulons pas que ce « soient des hommes de désordre, ces nominations seront « approuvées par nous.

« — Vous ne nous donnerez pas d'Arabes pour nous com- « mander ?

« — Non.

« — Alors, vous pouvez compter sur notre soumission, « et demain nous déposerons entre vos mains la contribution « de guerre. »

« Ils se levèrent tous ensemble, se retirèrent en se livrant à des conversations animées et reprirent le chemin de leurs villages. »

Les Beni-Raten, qui, retranchés derrière des montagnes abruptes, presque inabordables, nous avaient si longtemps bravés, étaient soumis, mais cet éclatant succès avait coûté cher; la colonne expéditionnaire comptait 600 hommes hors de combat. Quant aux pertes des Beni-Raten, le maréchal Randon croit qu'en les évaluant à 400 morts et 800 blessés, on est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

Avec les Beni-Raten se soumirent les Beni-Fraoucen, les Beni-Khelili, les Beni-bou-Chaïb, les Beni-Douada et les Beni-Mahmoud.

La première partie de l'expédition, ou plutôt de la conquête de la Kabylie était terminée; l'armée occupait, sur une étendue de cinq lieues, des points élevés d'où on pouvait la voir de toute la Kabylie; les tribus encore en armes pouvaient prévoir le sort qui les attendait. Mais, avant de s'engager dans de nouvelles opérations, le maréchal voulut « affermir notre situation dans le pays que nous venions d'occuper, en élevant un fort sur un point culminant, d'où le commandement pourrait s'exercer au loin, et en construisant une route carrossable qui le mettrait en communication avec Tizi-Ouzou. Le gouverneur général attachait à cette résolution, dictée par des considérations militaires, une im-

portance politique. Par les travaux que nous allions entreprendre, la Kabylie tout entière verrait gravée sur le sol notre volonté de conserver notre conquête... La position de Souk-el-Arba parut réunir les conditions requises pour la construction du fort que nous voulions élever dans ces montagnes afin de nous y établir à demeure.

« Située au centre des Beni-Raten, à proximité du bois et de l'eau, au nœud formé par les crêtes des Aït-Hirdjen, des Aït-Akerma et des Aït-ou-Malou qui descendent vers la vallée du Sébaou, et par la crête des Agachas qui se prolonge par les Beni-Menguellet et le sebt des Beni-Yahya jusqu'au Djurjura, la forteresse devait imposer l'obéissance à la puissante tribu qui l'entoure, assurer en tout temps à nos troupes l'entrée du pays, faire rayonner de là notre influence chez cette race vaillante et commander la voie de communication qui nous restait à ouvrir pour traverser de part en part la Kabylie. »

L'exécution suivit de près la décision. Des études furent faites immédiatement sous la direction du général de Chabaud-Latour; au bout de trois jours, le terrain était reconnu et le tracé du fort terminé. La route de Souk-el-Arba à Tizi-Ouzou fut faite par la colonne expéditionnaire.

« En dix-huit jours, une route de vingt-cinq kilomètres, tracée à travers le pays le plus difficile, fut ouverte et portée à une largeur de six mètres. Commencée le 3 juin, elle fut terminée le 21... Le lendemain de l'achèvement de cette route, une section d'artillerie de campagne, des voitures du génie et du train, pavoisées aux couleurs nationales, partirent à trois heures de Sik-ou-Meddour, entrèrent dans la nouvelle route et arrivèrent à Souk-el-Arba à cinq heures du soir. Tandis que cette marche plongeait les indigènes dans la stupéfaction, l'apparition successive du convoi dans nos divers camps produisait parmi les soldats le plus vif enthousiasme. Dans le passage de ces voitures et de ces

canons, chacun voyait la consécration matérielle et définitive de notre conquête, chacun se sentait fier d'avoir contribué à un si utile résultat. »

Le 6 juin, on commença les fondations du fort, et le 14 avait lieu la pose de la première pierre. La date était heureusement choisie.

« Le 14 juin est l'anniversaire du débarquement des Français en Algérie. Chaque année, la France algérienne fête cette date. Une messe fut donc célébrée dans la matinée dans chacune des divisions, qui, ce jour-là, avaient fait trêve à leurs rudes travaux, et le soir, vers trois heures, on procéda à l'inauguration du fort.

« Sur l'emplacement que devait occuper le bastion sud-ouest, et sous une croix entourée de trophées militaires, avait été dressée une table sur laquelle étaient déposés les procès-verbaux tout préparés de la cérémonie, et les pièces de monnaie qui, selon l'usage, devaient être enterrées sous la première pierre.

« Le maréchal s'y rendit, escorté des généraux et des officiers supérieurs des trois divisions, et après que le général de Chabaud-Latour eut donné lecture du procès-verbal rédigé par ses soins et que l'abbé Suchet, aumônier en chef du corps expéditionnaire, eut béni le sol et remercié d'abord la Providence, puis l'empereur et le gouverneur, d'avoir fait monter la croix sur ces montagnes infidèles, le maréchal prit la parole.

« Oui, Messieurs, dit-il notamment, cette pierre que nous « venons de sceller, sur laquelle va s'élever un fort, sera la « consécration de notre conquête de la Kabylie...

« Nous avons beaucoup fait, il nous reste beaucoup à « faire, mais nous sommes capables de tout entreprendre et « de tout mener à bonne fin.

« Le fort dont nous jetons aujourd'hui les fondements, « rappellera l'anniversaire de notre débarquement sur la

« rive africaine et celui non moins mémorable des grandes « batailles de Marengo et de Friedland.

« Il ne peut être fondé sous de plus heureux auspices, et « il appartenait au vénérable ecclésiastique que nous som- « mes accoutumés depuis vingt ans à rencontrer dans nos « rangs, chaque fois qu'il s'agit de prodiguer les secours de « la religion à nos soldats sur les champs de bataille, il lui « appartenait, dis-je, d'appeler sur cet édifice la bénédiction « du ciel.

« Avec l'aide de Dieu, Messieurs, nous achèverons l'œuvre « de notre conquête et de pacification, et la campagne de « 1857 remplira une des plus belles pages de l'histoire de « l'armée d'Afrique. »

On remarquera le bel hommage rendu à M. l'abbé Suchet par le maréchal Randon, qui était encore protestant. Au banquet qui suivit la cérémonie, le gouverneur général plaça l'abbé Suchet à sa droite, en lui disant : « Monsieur l'Abbé, vous représentez ici la première autorité, celle de Dieu. »

Rien n'avait été négligé pour donner à cette cérémonie le plus grand éclat, afin de frapper plus fortement l'esprit des Kabyles. « La troupe sous les armes, les généraux et les officiers supérieurs réunis autour du maréchal, la pompe de la religion, les sons éclatants de la musique militaire, la voix tonnante du canon, tout cela dut faire comprendre aux populations indigènes qu'un grand acte s'accomplissait. »

Oui, et ce grand acte, c'était la prise de possession définitive de la Kabylie du Djurjura ; la France s'y établissait pour ne plus reculer. Quinze ans plus tard, à la suite de nos revers de la guerre de 1870 qui nous avaient forcés à dégarnir l'Algérie, à la suite aussi des fautes de nos gouvernants qui sacrifiaient les généraux aux criailleries des radicaux algériens et qui avaient blessé les Arabes et les Kabyles en élevant brusquement les Juifs à la dignité de citoyens français, une terrible révolte éclata, et la Kabylie aurait pu être

perdue, si le fort Napoléon ou National n'avait arrêté les révoltés et donné aux troupes le temps d'arriver. C'est donc à la forteresse élevée par la prévoyance du maréchal Randon que la France a dû en grande partie l'échec de la révolte.

Malgré la défaite et la soumission des Beni-Raten, la plupart des autres tribus se préparaient à continuer la résistance, et elles avaient mis à profit le temps pris par les travaux pour le fort Napoléon. « Les Kabyles les plus énergiques s'étaient réunis pour relever le moral chancelant des tribus qui paraissaient devoir être les premières exposées à nos coups, et les hommes les plus fanatiques et les plus remuants de l'Algérie entière étaient accourus pour les encourager par leurs prédications, les soutenir par leur courage. Ils s'étaient donné rendez-vous dans le village d'Ischeriden, situé à quelques kilomètres du camp de la division Mac-Mahon. »

Le position était bien choisie ; elle était de facile défense et avait été fortifiée d'une manière formidable ; elle barrait la route du sebt des Beni-Yahya et du pays des Beni-Menguellet ; il fallait l'enlever en reprenant les hostilités; cette mission difficile était dévolue à la division Mac-Mahon. Ischeriden enlevé, les divisions Yusuf et Renault attaqueraient les Beni-Yenni, qui, « couverts par la profonde vallée dans laquelle coule l'Oued-Djemma et confiants dans les difficultés que présente l'accès de leurs montagnes, » annonçaient leur intention de résister.

« L'attaque commença, le 14 juin au matin, par un feu d'artillerie qui fouilla avec des obus, des fusées et des boulets, les retranchements et tout l'espace où pouvaient être embusqués les Kabyles ; quand on vit qu'il ne s'y trouvait plus qu'un petit nombre d'ennemis, la première brigade fut lancée en avant. Quoiqu'elle se précipitât sur l'ennemi avec la plus grande résolution, elle fut arrêtée à une centaine de mètres des retranchements par la résistance la plus vigoureuse.

Les Kabyles, n'entendant plus l'artillerie, avaient repris leurs postes et ouvraient sur nos troupes une vive fusillade, accompagnée de cris de guerre aigus. Pris en face et de flanc, nos soldats cherchèrent à se défiler tout en conservant le terrain, malgré l'infériorité de leur position.

« Heureusement, une diversion attira d'un autre côté l'attention d'une partie des défenseurs. Le 2e régiment étranger opérait un mouvement offensif, pour tourner la position ennemie et pénétrer entre la droite des retranchements et le village d'Ischeriden. Exécuté avec la plus intelligente audace, ce mouvement révéla aux Kabyles le nouveau danger qui les menaçait. Vainement ils dirigent sur nos soldats le feu le plus vif ; le régiment monte impassible, tantôt à découvert, tantôt abrité par quelques plis de terrain, arrive sur la droite de la crête fortifiée et, après un combat corps à corps, culbute et disperse tout ce qui se présente devant lui.

« A la vue de ce qui se passait sur leur droite, les Kabyles qui occupaient les retranchements de gauche ralentissent leur feu. Le 54e et le 2e de zouaves saisissent à propos ce mouvement d'hésitation, se précipitent en avant, arrivent sur les retranchements et en chassent à coups de baïonnettes les défenseurs, qui résistent bravement, le yatagan à la main. Poursuivant leurs succès, ils rejoignent leurs camarades du régiment étranger et tous ensemble s'élancent sur le village d'Ischeriden dont ils s'emparent. L'ennemi, débordé, se replia en toute hâte sur les versants de la montagne et prit pour lignes de retraite les contre-forts qui se prolongent vers la vallée des Beni-Yenni et le chemin sinueux qui va d'Ischeriden à Aguemoun-Izen.

« La division Mac-Mahon se concentra autour d'Ischeriden et y établit son bivouac, non sans avoir à combattre encore, car les Kabyles, du fond des ravins, ne cessaient de tirer sur nos soldats et nous occasionnèrent quelques pertes

jusqu'au moment où nos grand'gardes furent à l'abri derrière des retranchements.

« Tel fut le combat d'Ischeriden, glorieux pour la division Mac-Mahon et un des plus rudes qui aient été livrés en Afrique. »

Il n'est peut-être pas de combat qui ait laissé dans l'imagination des populations kabyles une impression aussi profonde. Dans son ouvrage sur l'Algérie (1), M. Gaffarel rapporte un témoignage éloquent de cette impression. Un poëte, un de ces improvisateurs, dont le facile génie et la verve entraînante charment si volontiers les veilles de leurs compatriotes, a consacré un de ses chants à la bataille d'Ischeriden. Il est remarquable par l'expression du découragement et des amers regrets qui remplissent le cœur du poëte, et auxquels font écho les sentiments des auditeurs. Le voici, dans sa naïve simplicité :

« Le Français, quand il se met en marche, roule comme les flots d'une rivière ; il a fait avancer de nombreux bataillons, des zouaves plus encore que des autres ; il s'est abattu sur nous, comme la glace sur la neige lorsqu'elle couvre et durcit la terre.

« Notre tribu était pleine d'émigrés ; de tous côtés chacun se réfugiait chez les Aït-Iraten. Allons, disait-on, allons dans la confédération puissante ; là nous habiterons en lieu sûr.

« L'ennemi n'en est pas moins tombé sur nos têtes, guidé par le maréchal, le père de la sagesse, dont la tête mûrit les projets. Le mercredi à l'aurore a été pour les hommes un jour terrible. Les étoiles brillaient encore quand la lutte commença.

« Bientôt cavaliers et fantassins s'entremêlent ; la fumée s'élève en nuages, elle monte et descend dans le ciel. Il en

(1) Paris, Firmin-Didot.

est dont la vie se prolonge ; mais celui qui meurt enlève une houri ; ses péchés sont lavés ; il est pur.

« Comprenez, ô vous qui savez comprendre. L'Alger des Zaouas est tombé. Ce qui arrive aux Aït-Iraten ne s'est pas vu depuis le commencement du monde. »

La division Mac-Mahon était à peiné installée autour d'Ischeriden, que le maréchal rejoignait les divisions Yusuf et Renault qui devaient le lendemain attaquer les Beni-Yenni. Les deux divisions avaient déjà commencé leur mouvement. La plus grande difficulté était celle du terrain : il fallait gravir des contreforts élevés de 800 mètres, par des pentes escarpées, ravinées, hérissées, bordées çà et là de précipices. Les troupes furent allégées ; on laissa sous la garde de quelques compagnies les sacs des hommes, les convois de l'administration, les lourds bagages.

Le 25, à cinq heures du matin, les deux divisions, séparées par un ravin, commençaient à gravir les pentes abruptes, délogeant les Kabyles de leurs positions ; à sept heures, elles se réunissaient au pied du mamelon que domine Aït-Hassen, le principal centre des Beni-Yenni. Le maréchal donna l'ordre à la division Yusuf de se porter sur la gauche pour enlever la village d'Aït-el-Arba. Le mouvement s'exécuta avec une remarquable précision. Le général Deligny, avec la 2e brigade de la division Yusuf, tourna le village d'Aït-el-Arba, que ses défenseurs évacuèrent en toute hâte sans même emporter leurs morts. Le maréchal fit alors attaquer Aït-Hassen par la première brigade du général Yusuf, pendant que la division Renault l'attaquait d'un autre côté ; le village fut enlevé. Un troisième village, Taourirt-Mimoun, fut enlevé par la brigade Deligny. En quelques heures, les principaux centres des Beni-Yenni étaient tombés entre nos mains. Il fallut alors faire venir le convoi ; ce ne fut pas une œuvre facile, tellement les chemins étaient mauvais. « Glissant ici sur des rochers escarpés, là sur une

terre meuble et fortement inclinée, les mulets avançaient lentement et roulaient tout chargés au fond des précipices. » Le convoi arriva cependant, et le chemin fut amélioré de manière à permettre l'approvisionnement des troupes.

Les Beni-Yenni ne se soumettaient pas ; ils continuaient à tirailler contre nos avant-postes. Le 28 juin, le gouverneur général fit enlever le village de Taourirt-el-Hadjadj, où ils tenaient encore. Ce dernier échec les décida ; ils se soumirent le 1er juillet. Venant après la soumission des Beni-Raten et la victoire d'Ischeriden, la soumission des Beni-Yenni, une des plus puissantes tribus de la Kabylie, produisit un grand effet. Ils avaient été surpris par notre attaque ; une partie de leurs guerriers étaient à Ischeriden, et ils n'avaient même pas eu le temps de faire partir leurs familles ; cela avait diminué l'énergie de la résistance.

Comme pour achever de jeter le découragement chez les Kabyles, le 27 juin, le général Maissiat, avec la 4e division, apparaissait au col de Chellata. Pour faire son ascension, il avait dû enlever plusieurs positions, notamment le rocher de Tizibert, qui domine l'entrée du col. En voyant ce nouveau corps français, des Kabyles s'écrièrent : « Voilà une nouvelle balle qui nous va droit au front. »

Après leur défaite à Ischeriden, les Kabyles s'étaient retirés à Aguemoun-Izen, pour s'y fortifier ; mais nos succès jetaient l'hésitation dans leurs rangs ; beaucoup se retirèrent pour aller défendre leurs villages menacés. Le général de Mac-Mahon en profita pour enlever, le 30 juin, Aguemoun-Izen par un brillant coup de main.

Tous ces succès désorganisaient de plus en plus la résistance. Chez les Beni Ouassif, une lutte s'engagea entre les partisans de la soumission et ceux de la guerre ; les premiers l'emportèrent et la tribu se soumit. Les Beni-Boudrar se soumirent également, avec leur marabout, Si-el-Djoudi, notre « vieil ennemi », qui fut envoyé sous bonne escorte à

Alger. Si les Beni-Boudrar s'étaient ainsi soumis, sans même avoir, suivant l'expression arabe, « fait parler la poudre », c'était en partie à cause de Si-el-Djoudi qui les avait mécontentés par sa perfidie et ses dilapidations.

Les divisions françaises se trouvaient sur la frontière des Beni-Menguellet, dont la soumission ne venait pas. Le maréchal s'étonnait de cette résistance ; les Beni-Menguellet ne pouvaient se faire illusion sur l'impossibilité où ils se trouvaient de soutenir la lutte ; il en eut l'explication. « Depuis l'expédition de 1854, qui avait fait pénétrer nos troupes sur le territoire de cette tribu et amené sa soumission, le gouverneur général avait conservé des relations avec quelques hommes influents : ceux-ci lui firent demander de les recevoir pendant qu'il était campé chez les Beni-Yenni. Ils obtinrent un sauf-conduit et se présentèrent à lui pendant la nuit. Sur les observations du maréchal qu'ils devaient épargner à leur tribu de nouveaux désastres en demandant l'aman : « Nous le voudrions bien, répondirent-ils, car nous « savons par expérience que nous ne pouvons pas vous résis- « ter, mais nous serions maltraités si nous faisions à nos « frères une pareille proposition. Il faut que nous défendions « nos villages et il faut qu'ils soient brûlés comme ceux des « Beni-Yenni. Ainsi le veut le serment que nous avons prêté, « *seulement ne nous brûlez pas trop.* » On leur donna satisfaction ; le 2 juillet, les villages de Djemma Sidi-Saïd et Taourirt-ou-Ntiditz, furent enlevés et un peu brûlés. Les Beni-Menguellet firent leur soumission et furent suivis par les Akbils, les Attafs et les Beni-Bou-Youcef.

Pendant l'expédition contre les Beni-Menguellet, la division Yusuf fit une reconnaissance chez les Beni-Ouassif, les Beni-Boudrar et les autres tribus des Zaouas ; ces tribus s'étaient soumises, mais le gouverneur général jugeait prudent de s'assurer de la sincérité de leur soumission ; il ne voulait pas que, les troupes parties, ces tribus pussent dire

qu'on avait accepté leur soumission avec d'autant plus d'empressement qu'on n'osait pas s'engager sur leur territoire. La reconnaissance trouva partout bon accueil.

Quelques tribus résistaient encore : les Beni-Thourag, les Illiten, les Illoul-ou-Malou, ne faisaient pas leur soumission ; ils comptaient sur les difficultés que présentait leur territoire, un des plus accidentés de la Kabylie, et, liés par leurs engagements comme les Beni-Menguellet, ils ne pouvaient se rendre sans avoir « fait parler la poudre ». Le 9 juillet, les divisions Mac-Mahon et Yusuf reçurent l'ordre d'entrer sur le territoire des Beni-Thourag. Ce terrain, sur lequel les troupes françaises devaient livrer leurs derniers combats, forme comme « un immense cirque, dont l'enceinte élevée, fermée vers le sud par le Djurjura, vers le nord par la crête des Thourag, vers l'est par celle des Illoul-ou-Malou, n'offre que deux ouvertures ; d'un côté la gorge de Tirourda, de l'autre la sortie étroite et encaissée de la rivière qui y prend naissance et qui va se jeter dans le Boubehir, dont elle est un des principaux affluents. Quant à l'intérieur de ce cirque, on ne peut se figurer rien de plus affreusement tourmenté. De la crête des Thourag au fond de la première vallée, celle de Tirourda, la différence de hauteur est au moins de 600 mètres, et les pentes sont si raides que l'eau, au lieu de couler paisiblement, y tombe de rochers en rochers en nombreuses cascades. »

L'attaque se fit le 11 juillet ; les divisions Yusuf et Renault, descendant péniblement les pentes abruptes des Beni-Thourags, prirent leurs villages de haut en bas. La résistance ne fut pas longue, sauf à Aït-Naman où il fallut déloger les Kabyles à la baïonnette.

Il restait à enlever la crête des Illiten où s'était concentrée la résistance. Sur cette crête se trouvaient les villages de Tiffilcout, Taourirt-Goudless, Aït-Abdallah et la position d'Akchour formée par une ligne de rochers. Cette position

était considérée comme imprenable, de sorte que les habitations n'avaient pas été évacuées. La brigade Gastu se dirigea sur Akchour, la brigade Deligny sur Taourirt-Goudless, et la brigade de Liniers sur Tiffilcout; les trois positions furent enlevées, non sans perte; le général Deligny fut frappé d'une balle dans le haut de la poitrine. Un hardi mouvement de deux compagnies de tirailleurs algériens, qui apparurent en arrière des villages, contribua à affaiblir la résistance. Les fuyards s'étaient réfugiés dans les villages des marabouts situés dans la gorge de Tirourda; on les avait respectés à cause de la célèbre maraboute Lalla Fatma, dont le frère avait fait un semblant de soumission. Quelques coups de feu ayant été tirés de ces villages, ils furent enlevés, et Lalla Fatma tomba, avec tous ses serviteurs, entre nos mains. Comme les soldats avaient leurs sacs de campement et deux jours de vivres, ils purent rester sur les positions conquises; on évitait ainsi de faire retraite devant les Kabyles, toujours disposés à profiter de ce mouvement pour reprendre l'offensive.

De leur côté, les généraux de Mac-Mahon et Maissiat avaient enlevé les villages des Illoul-ou-Malou. Une pointe hardie de la cavalerie commandée par le colonel de Fénelon avait effrayé les habitants du village de Tabouda, qui avaient renvoyé les contingents des Beni-Hidjer, venus pour les soutenir.

Le 12 juillet, les Beni-Thourag, les Illiten, les Illoul-ou-Malou, les Beni-Hidjer faisaient leur soumission.

Quelques jours avant, le colonel Dargent, avec sa faible colonne, avait obtenu la soumission des Beni-Khami, des Cheurfa, et des Beni-Ouakkor, tribus encore insoumises des revers méridionaux du Djurjura. Enfin, les Beni-Mellikeuch qui, depuis nombre d'années, inquiétaient les tribus soumises, se voyant menacés de tous les côtés, n'essayèrent même pas de résister. La Kabylie tout entière était soumise; il n'y

restait aucune tribu, aucun village qui n'eût reconnu la domination française. Tous nos adversaires, El-Hadj-Omar, l'instigateur de la révolte de septembre 1856; Cheik-ou-Arab, la tête des Beni-Raten; Si-el-Djoudi; la maraboute Lalla-Fatma; son frère, Si-Mohamed-Tayeb, étaient nos prisonniers. Le succès était complet et décisif.

Le 17 juillet, le maréchal Randon quittait Fort-Napoléon pour se rendre à Dellys et de là à Alger, où « les corps constitués et la population tout entière lui firent l'accueil le plus empressé ». Les troupes regagnèrent leurs garnisons, à l'exception de la division Renault, laissée à Fort-Napoléon, pour achever les travaux et maintenir les Kabyles. Partout « elles furent reçues avec enthousiasme par les populations auxquelles s'étaient joints spontanément nos chefs arabes. Partout des arcs de triomphe avaient été dressés et des fêtes organisées en leur honneur. »

De nombreuses félicitations arrivèrent au maréchal Randon. Le ministre d'État lui écrivait : « En France et à l'étranger, chacun se plaît à reconnaître la prévoyance et la vigueur avec lesquelles cette campagne a été conduite. »

Le maréchal Bosquet, un juge compétent, lui écrivait de Paris le 17 août : « Le bruit avait couru que vous seriez ici pour les fêtes du 15 août, et sans m'informer davantage, je m'accommodais très volontiers de la bonne chance de vous revoir pour vous serrer les deux mains très cordialement et vous féliciter chaudement de la belle campagne que vous venez de terminer, en même temps que la guerre d'Afrique, comme on finit une fête par un bouquet superbe et brillant. Cette glorieuse expédition dans les terrains les plus ardus, les plus difficiles de la Kabylie et de l'Afrique, contre les populations les plus sérieusement guerrières, et avec un succès éclatant, non interrompu, doit vous avoir laissé au cœur une joie bien légitime à laquelle, mon cher maréchal, je vous prie de me permettre de m'associer de tout cœur. Il

n'y a ici dans l'armée et dans la société qu'une voix, qu'un concert d'éloges à votre adresse et à celle de votre admirable armée. »

Examinant ensuite ce qu'il y avait à faire avec les populations nouvellement soumises, le maréchal Bosquet disait :

« Après la grande affaire de la conquête, ce sera aussi une grande affaire d'organiser solidement et d'administrer sagement la Kabylie. Mais j'augure bien du caractère décidé des Kabyles ; une main loyale et ferme doit leur convenir, ils sont plus braves et moins changeants que les Arabes. Pauvres et travailleurs, ils se plieront mieux à nos méthodes. Loyauté et fermeté dans l'administration et beaucoup de travail offert à leur activité, voilà, je pense, ce qui convient pour qu'ils restent en paix... Puisque vous avez adopté le commandement direct, sans intermédiaire des grands chefs indigènes, je serais heureux d'apprendre que ce régime est poussé dans ses limites extrêmes... La division du commandement s'accommode très bien avec le caractère fier et chatouilleux du Kabyle, et peut devenir une garantie contre les révoltes en masse (1). »

Ces paroles sont doublement intéressantes : elles montrent un général d'Afrique donnant sa complète approbation aux mesures politiques et administratives prises après la conquête par le maréchal Randon, et elles font voir que le commandement militaire, auquel on reproche parfois, avec une réelle injustice, d'avoir tout sacrifié aux expéditions, se préoccupait cependant d'organiser la colonie et savait donner aux popu-

(1) Après avoir cité cette appréciation du maréchal Bosquet, le dernier historien de la conquête de l'Algérie, M. Camille Rousset, déclare que « le compliment est juste et mérité ». Il ajoute, qu'après le maréchal Bugeaud, « le second rang dans l'histoire de la conquête appartient au maréchal Randon. Celui-ci a parachevé l'œuvre de celui-là. C'est un grand honneur. »

lations les institutions qu'il leur fallait pour les rattacher à la domination française.

Un autre général d'Afrique, le général Marey-Monge, jugeait ainsi l'expédition de 1857 :

« Monsieur le maréchal, vous devez être bien heureux des résultats de votre belle campagne, car ils sont grands et dus à une parfaite coordination des moyens employés. J'ai vu avec grand intérêt que, selon les intentions que vous m'indiquiez à Paris, vous avez toujours avancé, sans faire de retraites, si difficiles dans ces rochers. Il est satisfaisant, pour l'armée et la France, de voir une longue opération sur une vaste échelle traitée avec un ordre, une sagesse, un ensemble de succès auxquels notre caractère n'a pas accoutumé. Aussi rien n'a failli, et vous avez réussi en tout, sans que jamais les chances aient été contre vous. »

Enfin, l'empereur lui-même écrivait au maréchal le 27 août :

« Mon cher maréchal, j'ai suivi avec le plus vif intérêt les différentes phases de la campagne que vous venez de terminer si glorieusement, et sans mon absence de Paris, je vous aurais adressé plus tôt mes félicitations. Vous avez en deux mois dompté cette résistance qui, organisée aussi près d'Alger, inquiétait sans cesse notre administration. L'armée a montré une fois de plus ce que je devais attendre de son courage et de sa persévérance, et vous avez réalisé ce que je pouvais espérer de son général en chef. Assurez officiers et soldats de toute ma satisfaction pour cette nouvelle preuve de dévouement à la patrie, et croyez, mon cher maréchal, à ma sincère amitié.

Signé : « NAPOLÉON. »

A cette époque, le maréchal demanda et obtint un congé bien gagné; il vint en France où l'empereur l'assura de

nouveau de toute sa satisfaction ; aux témoignages particuliers, il en ajouta un public, lorsque, dans le discours d'ouverture de la session législative, faisant allusion à l'expédition de Kabylie, il déclara qu'elle « avait été habilement conçue et vigoureusement exécutée ».



CHAPITRE V.

L'ADMINISTRATION DU MARÉCHAL RANDON.

Pourquoi ce chapitre. — Les attaques contre l'administration militaire. — Réponse du maréchal Randon et du maréchal Bugeaud. — Rôle de l'autorité militaire entre les indigènes et les colons. — Développement de la colonisation sous le maréchal Randon. — Les difficultés de la colonisation en Algérie. — Les travaux publics. — Ports; phares; routes; travail des soldats. — Décret impérial pour les chemins de fer. — Les puits artésiens. — Agriculture, industrie et commerce. — Vues du maréchal sur le Sahara; caravanes d'essai. — Instruction publique. — Les congrégations religieuses. — Développement de l'organisation religieuse.

Dans ses si intéressants *Mémoires*, le maréchal Randon, après avoir raconté, avec une grande simplicité, les luttes militaires dont la conquête de la Kabylie a été le glorieux couronnement, consacre un livre tout entier à la colonisation et à l'administration. Il a voulu ainsi démontrer que les « gouverneurs généraux de l'Algérie, choisis dans les rangs les plus élevés de l'armée, se sont montrés plus soucieux qu'on ne se plaît souvent à le dire, de développer, par les institutions civiles, l'avenir et la prospérité d'une colonie conquise par le courage de nos soldats ». En d'autres termes, les gouverneurs militaires se sont montrés, en même temps que soldats, colonisateurs et administrateurs, et nul plus que le maréchal Randon, qui arrivait à Alger précédé d'une réputation d'administrateur acquise depuis longtemps dans son « pachalick » de Bône (1).

(1) On peut aussi consulter avec fruit un très intéressant et très com-

Quoique nous ayons enregistré à leur date diverses mesures administratives, nous croyons devoir, à l'exemple du maréchal, faire un rapide tableau d'ensemble de son administration.

Dès cette époque, et même auparavant, on attaquait fort les gouverneurs militaires, auxquels on déniait toute capacité administrative; les attaques ont continué jusqu'au jour où le dernier gouverneur militaire, le général Chanzy, a fait place à M. Albert Grévy, gouverneur général civil. Répondant à des attaques qui n'étaient pas toujours absolument désintéressées, — le poste de gouverneur général de l'Algérie pouvait tenter de hautes ambitions, — le maréchal Randon explique fort bien que « les généraux chargés d'administrer l'Algérie n'y ont pas fait que de la guerre. Ils n'étaient ni préfets, ni commandants en chef, mais *gouverneurs généraux*, c'est-à-dire appelés à diriger tous les grands intérêts de la colonie, de quelque nature qu'ils fussent. Si l'usage s'était établi de donner ces fonctions à un homme d'épée, c'est que la réalité des choses, plus forte que le raisonnement, rendait cet usage obligatoire. »

Déjà, le maréchal Bugeaud avait fait justice d'attaques semblables, lorsqu'il disait avec son incisif bon sens : « Envoyez un civil pour administrer la colonie, et je ne lui donne pas quinze jours pour qu'il pende un sabre à son côté, mette un chapeau à trois cornes sur sa tête et se prenne à chevaucher dans la plaine. » Si, la conquête finie, et elle ne l'a été qu'en 1857, le sabre ne semblait plus aussi nécessaire, si l'on pouvait « le laisser derrière la porte », il fallait cependant être en mesure de le reprendre rapidement au besoin. On l'a vu en diverses circonstances, notamment en 1864.

plet travail du colonel, depuis général Ribourt, aide de camp du maréchal, intitulé : *Le gouvernement de l'Algérie de* 1852 *à* 1856. Ce travail, qui avait paru dans la *Revue européenne*, numéros du 15 avril, du 1er et du 15 mai 1859, a été tiré à part; Paris, Panckoucke, 1859.

Du reste, même au temps de la lutte, le général, « dans l'intervalle des expéditions, n'était qu'un administrateur, pour qui tout était forcément subordonné à la colonisation européenne, le grand but proposé à son activité et à son patriotisme. S'il avait fait la guerre, c'était pour que le colon, à l'abri de toute inquiétude par la pacification du pays, pût étendre ses cultures et récolter tous les fruits de son travail. S'il montrait une vive sollicitude pour les indigènes, c'est que leur affection ou leur haine faisaient notre sécurité ou notre péril. »

On se plaint souvent de la lenteur du développement de la colonisation, et volontiers l'on en rend responsables les gouverneurs militaires. On méconnaît la situation. On oublie qu'en Algérie deux éléments se trouvaient en présence : « les indigènes, pleins du souvenir de leur indépendance, confiants dans leur nombre et leur valeur, sectateurs d'une religion qui transforme en ennemis ceux qui ne partagent pas leur croyance, repoussant avec une implacable énergie le chrétien qui cherchait à prendre possession d'une terre depuis des siècles entre leurs mains » ; les colons européens, tout disposés à croire que la conquête leur donnait tout droit et que le sol tout entier devait leur appartenir de par les victoires de nos soldats. Entre ces deux éléments forcément hostiles, l'armée jouait le rôle d'un modérateur, et il appartenait aux autorités militaires de contenir et le mécontentement sauvage des uns et l'ambition démesurée et dangereuse des autres. Ce rôle difficile, les gouverneurs généraux se sont toujours efforcés de le remplir, et l'on peut dire de la plupart, et notamment du maréchal Randon, qu'ils y sont parvenus. Cela leur a valu souvent de la part des colons européens, mécontents de ne pas obtenir satisfaction pour des exigences injustifiables et imprudentes, le reproche de favoriser exclusivement les indigènes; mais l'accusation était injuste. Les autorités militaires se bornaient à faire respecter

les droits des indigènes; c'était la justice; c'était le devoir, même en se plaçant au point de vue des intérêts de la domination française et des colons. Ni les Arabes, ni les Kabyles ne se seraient laissé opprimer, et une méconnaissance systématique de leurs droits les aurait jetés dans une guerre sans merci qui aurait pu compromettre les destinées de la colonie. On a souvent invoqué, à propos de l'Algérie, l'exemple des Etats-Unis où les Peaux Rouges ont été peu à peu refoulés dans l'ouest. Outre qu'une telle politique répugnerait au caractère français qui s'était refusé jadis à l'employer au Canada, elle aurait été de difficile exécution avec des adversaires nombreux et braves. La justice de nos administrateurs militaires contribuait grandement à maintenir les soumissions obtenues par les armes de nos soldats.

En fait, dès le commencement de la conquête, les autorités militaires se préoccupèrent d'attirer des colons en Algérie; mais ceux-ci se trouvaient d'abord confinés dans les villes. La conquête s'étendit; de vastes territoires devinrent libres; les colons arrivèrent, moins nombreux qu'on ne le désirait. Le Français émigre peu; il se décourage facilement, et la proximité même de la France facilitait le retour. L'administration militaire était si bien disposée à favoriser le développement de la colonisation, qu'elle essaya de tous les modes qui lui furent proposés, depuis les colonies militaires de soldats libérés du maréchal Bugeaud jusqu'aux phalanstères (1). Arrêté un moment par la révolution de 1848, le mouvement de colonisation reprit avec l'administration du maréchal Randon. En 1851, la population européenne comptait 139,000 âmes; en 1857, elle était de 189,000; c'était une augmentation de 44 pour 100 environ en six années. Dans la même période, 70 villages furent

(1) Des essais de phalanstères, nécessairement infructueux, furent tentés à Saint-Denis du Sig, à Beni Mered, à Flouka.

créés ou peuplés et 130,000 hectares de terres labourables distribués aux colons.

Ce sont là des résultats appréciables. On a dit qu'on allait plus vite aux États-Unis et en Australie. C'est vrai, mais la situation est toute différente. Une curieuse note du maréchal dans ses *Mémoires* fait bien ressortir cette différence :

« Aux États-Unis, en Australie, les procédés sont fort simples ; on fait le vide quand on ne le trouve pas, et les nouveaux venus s'arrangent comme ils l'entendent. Ceux qui n'ont pas assez des terres vendues par l'État vont plus loin, à l'aventure, s'arrêtent où il leur plaît, et chassent l'Indien à coups de carabine quand ses terres sont à leur convenance, ou tout au plus les lui achètent avec une bouteille d'eau-de-vie. Nous n'admettons pas chez nous ces façons yankees ; ajoutons qu'elles auraient été impraticables dans un pays où l'on ne pouvait marcher trois heures, en quelque direction que ce fût, sans trouver une réunion de douars, c'est-à-dire une agrégation fortement constituée, et qu'à la première menace on eût vu sortir de toutes les broussailles un burnous et un fusil.

« Aux États-Unis, il y a soixante blancs très énergiques contre un *Peau-Rouge* fort peu à craindre ; en Algérie, on trouve encore, à cette heure (1870), près de vingt Arabes pour un chrétien, et une race élevée à l'odeur de la poudre, qui aimait la guerre et la faisait volontiers, avant d'avoir appris, par de cruelles expériences, et notre force et notre volonté de rester les maîtres de son pays.

« Ainsi, en Algérie, la terre était occupée par un peuple belliqueux qui l'a bravement défendue durant vingt-sept années, et maintenant encore elle se défend elle-même, en exigeant du cultivateur européen, pour lui livrer des moissons, de rudes travaux préliminaires. Le colon d'Amérique met le feu aux herbes de la Prairie, puis sème et récolte, et son

lourd chariot s'ouvre de lui-même une route au travers de ces vastes plaines. Celui d'Afrique doit conquérir d'abord sa terre sur les ennemis que le climat lui donne, et il faut avoir pour lui la main sans cesse aux routes, si difficiles à faire et à conserver dans ce pays montueux. »

En même temps que la colonisation, les travaux publics avaient attiré l'attention des gouverneurs généraux, dès les premiers jours de la conquête. « Tout était à faire en Algérie, et il en est partout de même avec les Turcs. » Que trouvait-on en effet ? Des batteries en mauvais état, quelques casernes de janissaires, quelques mosquées, de rares aqueducs en partie ruinés, des sentiers frayés par les muletiers arabes, et quatre ponts, dont l'un, celui de Constantine, remontait à la conquête romaine. L'administration militaire dut tout créer avec des ressources trop souvent insuffisantes. L'administration du maréchal Randon fut sous ce rapport tout particulièrement féconde. Nous signalerons surtout les travaux maritimes et le développement des routes. En 1858, le port d'Alger était presque terminé ; des travaux importants avaient été faits à Cherchell, à Oran, à Nemours, à Mostaganem, à Dellys, à Bougie, à Philippeville, à Stora, à la Calle ; des phares avaient été établis sur divers points, et « les rivages si bien nommés les *côtes de fer,* si tristement célèbres par les naufrages, étaient éclairés dans toute leur étendue, service précieux rendu à toutes les marines du monde ».

Nous avons déjà dit combien le maréchal s'était préoccupé de multiplier les routes ; c'était pour lui « la question vitale du pays » au double point de vue de la prospérité matérielle et de la soumission des populations indigènes ; ne fallait-il pas que nos colonnes pussent passer facilement partout ? La bonne volonté du gouverneur général était arrêtée par le manque de crédits ; il surmonta cette difficulté en faisant appel à la bonne volonté des troupes.

Il serait difficile d'énumérer ici les routes nombreuses qui furent créées ou améliorées grâce aux soldats et qui facilitèrent singulièrement les campagnes des dernières années, et notamment la conquête de la Grande Kabylie. Dans la province d'Alger, Dellys, Tizi-Ouzou, Milianah, Cherchell, Aumale furent reliés à Alger : Orléansville à Tenez et à Teniet-el-Had ; la vallée des Isser à Dra-el-Mizan ; dans la province d'Oran, Tlemcen, Mostaganem, Mascara et Sidi-bel-Abbès à Oran ; dans la province de Constantine, Batna, Tébessa, Sétif à Constantine ; Batna à Lambessa ; Bone à Philippeville, à Guelma, à l'Edough ; Sétif aux chefs-lieux de cercles et à divers points de la Kabylie en prévision des futures expéditions (1). Sur toutes ces routes étaient construits des caravansérails qui en même temps assuraient un logement aux voyageurs et contribuaient à maintenir la sécurité.

Nous avons signalé l'enthousiasme reconnaissant avec lequel la ville d'Alger avait accueilli le maréchal Randon, lorsqu'il était revenu de France apportant, avec le consentement de l'empereur à l'expédition de Kabylie qui devait terminer l'œuvre de la conquête, le décret du 8 avril 1857, prescrivant la création d'un réseau de voies ferrées embrassant les trois provinces. Depuis trois ans la question était à l'étude, mais il avait fallu l'intervention personnelle du ma-

(1) En 1852, l'auteur de cette étude partait de Sétif avec son bataillon dans la direction de Bougie ; on allait « travailler aux routes ». A quelques lieues de Sétif, les officiers supérieurs étaient obligés de mettre pied à terre ; les cantiniers laissaient leurs voitures au caravansérail d'Ain-Roa ; il n'y avait plus que de mauvais sentiers. Trois mois après, le bataillon, qui occupait l'extrémité de la ligne, revenait à Sétif par une route où l'on pouvait marcher par demi-section. Certainement la route présentait des pentes un peu raides ; parfois dans les remblais des tassements se produisaient qui faisaient des espèces de fondrières. Mais que tout cela était facile à redresser et à réparer ! Dans la campagne de 1857, cette route servit aux colonnes Maissiat et Dargent.

réchal pour mettre un terme aux hésitations et enlever la décision (1).

C'est encore au maréchal Randon que l'Algérie dut ses

(1) A l'occasion du décret du 8 avril 1857, des stances furent adressées au maréchal Randon par Mlle Marie Lefebvre ; nous les reproduisons comme un témoignage des sentiments de reconnaissance qu'avait provoqués le décret dans la colonie tout entière :

Quand un proscrit illustre a vu sa noble vie,
Menacée un moment d'un ostracisme impie,
Soudain trouver un défenseur;
Quand le juge, vaincu par la voix éloquente,
Jetant à l'accusé sa parole clémente,
En a fait un triomphateur ;

Alors, ce proscrit fier, aux portes du prétoire,
De son noble avocat conservant la mémoire,
Vient l'attendre sur son chemin ;
Et, quand la foule émue autour de lui s'empresse,
Lui, manquant de discours pour dire son ivresse,
En pleurant lui serre la main.

— Le proscrit, Maréchal, c'était ce peuple immense
Qui date de ce jour sa gloire qui commence,
Son bonheur qui commence aussi;
Fidèle ambassadeur de la jeune Algérie,
Au tribunal sacré de la Mère-Patrie,
Tu nous as défendus... Merci !

On disait : « L'Algérie est un rêve qui flatte,
« C'est un gouffre sans fond ! c'est une terre ingrate
« Qui dévore ses habitants ! »
— Et nous, déshérités dans cette lutte amère
Du sourire indulgent de notre noble mère,
Nous disions à la France : « Attends ! »

Toi cependant, lassé de ces dédains superbes,
Tu partis, emportant un épi de nos gerbes,
Une humble feuille de nos bois,
Une pierre modeste, à nos monts arrachée...
— Aux pieds du trône enfin tu jetas ce trophée
En disant à la France : « Vois ! »

lignes télégraphiques. Invoquant le double intérêt de la défense et de la colonisation, le général Charon avait vainement demandé la substitution du télégraphe électrique aux anciennes lignes; le maréchal fut plus heureux, et en 1858, l'Algérie avait 2,000 kilomètres de fils électriques avec 29 bureaux.

Nous passons sur les travaux de desséchement des marais, pourtant d'une importance capitale au point de vue sanitaire (1), sur les travaux de barrage et de canalisation des

Ta voix fut entendue et, pour faveur première,
Nous verrons la vapeur, comme un trait de lumière,
Courir sur sa ligne d'acier;
Et l'Arabe, étonné du feu qui l'illumine,
Pour rejoindre au désert la rapide machine
En vain lancera son coursier!

Ce n'est que le prélude... attendons le poème!
— Sur les marches du trône un jour la voix suprême,
Maréchal, te rappellera!
Tu viendras, fier alors et rempli d'allégresse,
Car nous aurons tenu ta sublime promesse...
Une illustre voix te dira :

« Oh! quoiqu'on m'en ait dit, ce pays de mystère,
« L'Algérie, après tout, c'est une noble terre,
« Ce n'est point un pays maudit! »
— Et toi, prenant pour nous cette gloire naissante,
Tu répondras bien haut : « Elle est reconnaissante!!!
« Sire! Je vous l'avais bien dit! »

Marie Lefebvre.

Alger, 23 avril 1857.

(1) En 1853, l'état sanitaire de la charmante ville de Bône était si mauvais que la garnison, plus que décimée par les fièvres, ne pouvait même pas fournir les hommes nécessaires pour le service de la place; un simple planton tenait lieu de poste aux portes de la ville. Il fallut détacher une partie de la garnison de Constantine pour suppléer le 10e de ligne. L'auteur de cette étude faisait partie du détachement envoyé; il n'a jamais oublié l'aspect désolant que présentait le 10e de ligne où les bataillons, réduits par les fièvres, n'avaient pas la force d'une compagnie.

eaux si utiles au point de vue de la culture ; nous donnerons seulement, d'après les *Mémoires* du Maréchal, le tableau des sommes dépensées dans les divers travaux sous son gouvernement :

Desséchements et irrigations.	2,157,554 fr.
Routes et ponts.	16,481,046
Aqueducs, grande voirie, canaux.	1,647,896
Port d'Alger.	11,045,985
Ports secondaires, phares, fanaux. . . .	3,399,014
Voies de communication entre les centres et les villes.	2,528,950
Création de centres, écoles, églises. . .	4,065,390
Total.	41,325,835

« Auxquels, il faut ajouter une somme de 4,716,666 francs pour les bâtiments civils. Le service des bâtiments civils, créé en Algérie en 1843, avait dans ses attributions : 1° La construction, la restauration et l'entretien des monuments, édifices et bâtiments publics de toute nature à la charge de l'État ; 2° la construction et l'entretien des bâtiments domaniaux et de ceux des corporations religieuses indigènes : 3° la conservation et la restauration des monuments anciens. »

Quoique nous ayons déjà parlé du forage des puits artésiens, nous y reviendrons pour donner quelques chiffres. Dans les deux années 1855 et 1856, il fut foré 29 puits d'eaux jaillissantes : autant environ étaient en cours d'exécution. En 1857 et 1858 des puits furent forés à El-Ksour, à Si-Sliman, oasis jadis fertile et qui avait été stérilisée par la disparition des eaux, à Bram, au village d'Oum-Thiour, etc. Campant à Si-Sliman, quelques mois après le forage du puits, le général Desvaux écrivait :

« J'ai campé près de cette fontaine avec une colonne qui a

pu s'y reposer de ses fatigues. Cette eau limpide fut d'autant mieux appréciée que les dernières marches avaient eu lieu dans des dunes brûlantes. Déjà, on peut juger de ce que sera Si-Sliman dans quelques années ; l'orge parait la terre de sa fraîche verdure, l'eau coulait joyeusement dans les seguras, les habitants faisaient des plantations, élevaient des maisons, et avant peu, un moulin sera mis en mouvement par la fontaine. »

On comprend quelle reconnaissance excitaient chez les populations de tels services ; on consolidait la domination française en la faisant aimer.

L'agriculture, l'industrie, le commerce n'étaient pas oubliés; partout se faisait sentir l'influence féconde d'une administration prévoyante. Quelques chiffres et quelques faits témoigneront des résultats obtenus.

En 1851, l'Algérie avait envoyé à Marseille 60,640 hectolitres de blé; en 1855, en dix mois, elle exportait 547,520 hectolitres. En 1850, l'Algérie recevait pour 14,500,000 fr. de blés étrangers : en 1855 et 1856, elle en exportait pour 20,471,296 fr., et fournissait en même temps trente millions de kilogrammes de blé, farine et biscuit à l'armée d'Orient. Tout cela n'était pas produit exclusivement par les colons européens ; les Arabes y avaient certainement aussi leur part.

En 1851, la culture du tabac était faite par 537 planteurs sur 444 hectares ; la production était de 309,331 kilogrammes. En 1857, on comptait 3,279 planteurs et 3,749 hectares en culture produisant 3,430,149 kilogrammes, auxquels il faut ajouter 964,441 kilogrammes achetés par le commerce.

La culture du coton, alors toute récente, n'occupait en 1852 que 51 hectares de terre. Sur la demande du gouvernement général, l'empereur alloua une somme de 100,000 fr. pour cinq prix annuels de 20,000 fr. Dès la première année, un caïd du cercle de Guelma obtenait une partie de la prime.

En 1855 1,923 hectares étaient cultivés en coton, et en 1856 la récolte dépassait 200,000 kilogrammes.

Les forêts abondent en Algérie ; l'on y trouve notamment le chêne-liège en très grande quantité. Des concessions avaient été accordées dès 1841 ; en 1857, elles s'étendaient sur 146,000 hectares, et produisaient 1,150,000 kilogrammes de liège en planches, c'est-à-dire à peu près la quantité que la France est obligée de demander à l'étranger pour ses fabriques de bouchons. Comme les forêts étaient ravagées par les troupeaux qui broutent les jeunes pousses ou détruites par des incendies, œuvre de l'imprévoyance ou même de la malveillance, le maréchal Randon demanda à l'armée des planteurs et des bûcherons qui furent organisés en compagnie avec la mission, de protéger et d'entretenir les forêts. C'était un nouveau service de l'armée à la colonie.

L'industrie n'existait pas sous la domination turque ; elle ne pouvait guère se développer dans les premières années de l'occupation, avec les guerres continuelles. C'est dans la subdivision de Bône, sous le commandement du général Randon, que s'établirent les premiers hauts fourneaux, ceux de l'Allélik, où l'on mettait en œuvre les minerais de fer de Mokta-el-Hadad. En 1857, l'Algérie exportait onze millions de kilogrammes de minerais de fer, de cuivre et de plomb.

Du reste, pendant le gouvernement du maréchal, le mouvement commercial n'avait cessé de se développer. La production des laines, de 2,713,754 fr. en 1852, s'élevait en 1858 à 85,289,778 fr. : les bêtes bovines de 117,260 fr. à 656,050 fr. ; le total des exportations de 21,554,519 fr. à 39,028,268. Ce sont là des chiffres significatifs et qui témoignent du développement de la colonisation pendant cette période de 1851 à 1858. Il faut ajouter que les importations françaises augmentaient de 15 millions environ pendant que les étrangères diminuaient de 10 millions, et que les exportations de l'Algérie pour la France s'accroissaient dans une proportion

beaucoup plus grande que celles pour l'étranger, 20 millions pour la France, 3 millions seulement pour l'étranger. Cela provenait en grande partie de la loi de douane du 11 janvier 1851, « qui en écartant du marché colonial les produits étrangers faisant à sa production agricole une concurrence désastreuse, consacrait le principe de l'assimilation commerciale entre la France et l'Algérie ». Un engouement quelque peu irréfléchi pour le libre-échange a fait abandonner ces pratiques protectionnistes ; il y a peut-être lieu de le regretter et pour la France et pour l'Algérie.

Quoi qu'il en soit, un tableau publié dans les *Mémoires* du maréchal Randon résume le mouvement commercial de 1852 à 1858 ; le voici :

ANNÉES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	TOTAL DU MOUVEMENT commercial.
1852	65,405,766	21,554,519	89,460,285
1853	81,234,447	42,176,068	123,410,515
1854	72,788,015	30,782,592	103,570,607
1855	105,452,027	49,320,029	154,772,056
1856	108,916,296	39,100,720	148,017,016
1857	104,796,365	38,877,915	143,674,280
1858	108,014,422	39,029,268	147,043,690

C'était, dans le commerce de la colonie, une augmentation d'environ 60 millions.

Ce mouvement commercial, le maréchal Randon cherchait encore à le développer ; il songeait à faire passer par l'Algérie tout le commerce du Soudan ; il voulait que, « de même que la Méditerranée se couvrait de navires partis des ports de la colonie ou y arrivant, de même le Sahara se couvrît de

caravanes partant de l'Algérie ou y arrivant ». Des jalons avaient été posés pour amener ces résultats; des relations avaient été nouées avec les Touaregs, qui sont les maîtres des routes du désert et dont plusieurs chefs importants étaient venus à Alger. Une première caravane fut organisée en novembre 1856 sous le commandement du capitaine Bonnemain ; elle réussit parfaitement. Une deuxième caravane, composée de commerçants arabes, fut organisée en octobre 1857 par le commandant Margueritte ; le succès ne fut pas moindre. Enfin, en 1858, une troisième caravane, dirigée par l'interprète Bou Derba, fut bien accueillie malgré les calomnies des adversaires de la domination française. La voie était ouverte.

Si nous passons maintenant aux intérêts moraux de la colonie, nous verrons qu'ils n'avaient pas été négligés par le maréchal Randon. Dès le début de son gouvernement, l'instruction publique avait appelé son attention.

Dans les écoles supérieures musulmanes ou *medersas*, on enseignait, outre la grammaire et la littérature, le droit et la théologie, c'est-à-dire précisément ce qui pouvait entretenir les préjugés contre les Français ; une surveillance active fut exercée, en même temps que des medersas furent fondées à Blidah, Constantine et Tlemcen ; les professeurs ou tolbas furent choisis parmi des musulmans capables et favorablement disposés pour les Français.

Afin de faciliter le rapprochement des deux races, on avait d'abord fondé des bourses dans les lycées au profit des indigènes ; la tentative échoua. Le général Randon proposa la fondation d'un collège arabe-français où l'on recevrait de préférence les enfants des chefs ou des officiers à notre service. On trouvait la fondation prématurée ; on objectait que des musulmans ne confieraient pas leurs enfants à des professeurs chrétiens. L'insistance du gouverneur général l'emporta : le collège arabe-français fut fondé : à côté des jeunes

indigènes se trouvaient des enfants européens admis comme externes. La réussite fut telle que Constantine eut plus tard également son collège arabe-français.

Une école des mousses avait été fondée pour les jeunes Algériens par le gouverneur général avec le concours du contre-amiral de Chabannes. C'est aussi aux indigènes que songeait surtout le général Randon en créant l'école de médecine d'Alger ; elle devait « former des élèves indigènes qui, après avoir reçu les premières notions de médecine, de chirurgie, après avoir suivi le traitement des maladies dans nos hôpitaux, pourraient aller plus tard dans les tribus, sous la surveillance et avec les conseils de nos officiers de santé de régiments, exercer l'art de guérir... Les médecins ainsi formés seraient loin sans doute de rappeler l'habileté des médecins arabes dont l'histoire fait mention, mais ils n'en seraient pas moins utiles à leurs coreligionnaires; par eux pénétrerait sous la tente la connaissance du bien qu'une administration paternelle a le désir de répandre parmi les indigènes ; ils seraient les missionnaires de la civilisation, et ils feraient connaître que, si Dieu a mis dans nos mains la force, il a aussi mis l'intelligence dans notre esprit et la bonté dans notre cœur. »

Pour les enfants européens, la colonie possédait en 1858 le lycée d'Alger et cinq collèges à Bône, à Constantine, à Philipeville, à Oran et à Mostaganem ; les jésuites avaient deux collèges, l'un à Constantine, l'autre à Alger ; le maréchal Randon, tout protestant qu'il était, appréciait les services rendus par ces merveilleux éducateurs. Il n'était pas moins favorable aux congrégations enseignantes d'hommes et de femmes ; sous son administration, les écoles de frères et de sœurs se multiplièrent. Quant aux écoles laïques de garçons, on en comptait en Algérie en 1852, 223 avec 12,766 élèves ; en 1854, 348 avec 19,271 élèves ; en 1855, 408 et 21,944 ; en 1856, 407 et 24 641 ; en 1857, 410 et 25,000.

Comme ses prédécesseurs, plus qu'eux peut-être, le maréchal Randon avait compris combien il était nécessaire de donner satisfaction aux besoins religieux des colons européens. « Les premiers instants de l'installation pour ceux qui viennent en Algérie se livrer à l'agriculture, dit-il dans ses *Mémoires*, sont très rudes et très difficiles à passer. Il leur faut presque toujours payer un tribut pénible au climat, puis arrive une récolte qui ne répond pas à la somme d'argent et de travail qu'on lui avait consacrée, la gêne se fait sentir, la misère et souvent la maladie viennent alors assaillir les colons et leurs familles, et le désespoir est bien près de s'emparer de tous ! Où donc ces pauvres gens trouveraient-ils un encouragement à supporter leurs maux ? Qui donc leur inspirera la résignation forte dans la peine, l'espérance calme des jours meilleurs, si ce n'est la religion ! Le gouvernement s'est vivement préoccupé de cette situation morale, hélas ! trop fréquente, et dès les premiers jours de notre établissement en Algérie, dans chaque village dont on a entrepris la construction, le premier édifice qui s'est élevé a été l'église, et la première maison, le presbytère ; l'école venait après. »

En 1851, il y avait dans la colonie 69 paroisses pour 131,000 catholiques; en 1857, 140 paroisses pour 180,000 âmes. Les congrégations et ordres religieux venaient en aide au clergé paroissial. Nous avons déjà enregistré les deux collèges des jésuites. Les frères, dont l'établissement avait été autorisé en 1853, sous le gouvernement de maréchal Randon, comptèrent bientôt 1,400 élèves. Les religieuses trinitaires, dans la province d'Oran, desservaient les hôpitaux et tenaient des écoles fréquentées par 2,300 enfants. Les religieuses de la Doctrine chrétienne avaient, dans les provinces d'Alger et de Constantine, 4,000 élèves. Les Filles de la Charité desservaient les hôpitaux d'Alger et de Constantine et instruisaient 2,500 enfants.

Outre leurs collèges, les jésuites avaient recueilli 1,000 à

1,200 enfants dans les orphelinats de Ben-Aknoun et de Bouffarik; ils avaient été autorisés à ouvrir d'autres orphelinats à Medjez-Amar, province de Constantine, et à Miserghin, province d'Oran. Des orphelinats pour les jeunes filles avaient été également ouverts par les sœurs de la Doctrine chrétienne à Bône, par les Filles de la Charité à Alger, par les trinitaires à Miserghin. En somme, « les établissements religieux, écoles, asiles, orphelinats, ouvroirs, crèches, services divers pour la visite des malades et les distributions de secours dépassaient la centaine. »

Les protestants, qui étaient au nombre de 7,000 et qui ne formaient qu'une communion, avaient un temple et deux oratoires dans la province d'Alger, deux dans celle d'Oran, cinq dans celle de Constantine; ils avaient en outre des écoles spéciales de filles et de garçons à Alger et un orphelinat à Dély-Ibrahim.

Les juifs, au nombre de 25,000, avaient 27 synagogues et des écoles particulières.

On voit que les intérêts moraux et religieux de la colonie n'avaient pas été plus négligés par les administrateurs militaires, et notamment par le maréchal Randon, que les intérêts matériels.

CHAPITRE VI.

FIN DU GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL.

Les espérances et les regrets du maréchal. — Le prince Napoléon. — Création du ministère de l'Algérie et des colonies. — Le maréchal à Paris. — Reproches injustes au gouvernement militaire. — Réponse du maréchal. — Demande d'une étude de la question. — Démission du maréchal. — Lettre de l'empereur. — Difficulté pour faire publier la lettre au *Moniteur universel.* — Échec du prince Napoléon en Algérie comme aux colonies. — L'empereur reconnaît son erreur. — Retour à l'ancienne organisation. — Justice rendue au maréchal. — Une appréciation du duc de Broglie. — Les gouverneurs militaires.

La conquête de l'Algérie était achevée ; le « drapeau français flottait victorieux et respecté sur les rochers du Djurjura, comme dans les oasis les plus reculées du Sahara algérien », et le maréchal devait croire « le moment venu de donner un plus grand développement aux intérêts civils ». Mais ce n'était pas pour lui, ce n'était même pas pour un de ses compagnons d'armes qu'avait travaillé le maréchal Randon, c'était pour une personnalité ambitieuse et brouillonne, placée par le hasard de la naissance sur les marches du trône. La déception fut rude, mais il restait au maréchal la consolation d'avoir travaillé pour la France et pour la vraie civilisation. Cette consolation-là, nul ne pouvait la lui enlever.

Dans ses *Mémoires*, le maréchal, sans cependant se livrer à aucune récrimination, laisse voir ses espérances en même temps que ses regrets. « La France, dit-il, était impatiente

de profiter des avantages commerciaux et politiques que lui avait promis la colonie et de recevoir la compensation des sacrifices qu'elle s'était imposés depuis vingt-sept ans pour pacifier cette contrée, vierge depuis l'empire romain de l'occupation européenne et chrétienne. Une ère nouvelle allait donc s'ouvrir pour l'Algérie, et rien n'était plus digne d'exciter l'émulation de ceux qui s'étaient dévoués à la conquête matérielle, que de faire la conquête morale et de régénérer un peuple antique, fidèle à ses traditions et, par cela même, demeuré en arrière de ce mouvement des esprits que nous appelons la civilisation. Cette œuvre, qu'une lettre impériale qui a eu dans son temps un grand retentissement (1) a appelée une rédemption, devait assurément par sa nature exciter l'ardeur de tous les cœurs généreux. Il semblait appartenir à ceux qui avaient achevé l'œuvre sanglante de la guerre, de commencer ou plutôt de continuer et de mener à bonne fin le grand travail de la paix. Mais il ne fut pas donné au maréchal d'apporter son concours à cette noble mission. »

Les incertitudes, ou mieux les contradictions gouvernementales dont l'Algérie avait tant souffert, recommençaient. Il y avait près du trône une prince ambitieux, doué d'une remarquable intelligence et d'un vrai talent de parole, mais manquant de jugement et ayant des idées dangereuses. Improvisé général de division, le prince Napoléon avait fait médiocre figure en Crimée ; il était revenu sans même attendre la chute de Sébastopol. Cet échec n'avait pas découragé son ambition; il se laissait traiter publiquement par ses familiers du Palais-Royal, familiers singulièrement choisis, de « César déclassé » ; on chercha à lui donner satisfaction ; peut-être aussi voulait-on « l'éloigner de cette politique quelque peu aventureuse à laquelle il se laissait entraîner », et

(1) La lettre du « royaume arabe » qui n'a pas été sans exercer une influence un peu dangereuse.

l'on créa pour lui une espèce de « vice-royauté sous la dénomination de ministère de l'Algérie et des colonies » ; on lui constituait ainsi un « fief digne d'un prince du sang impérial ».

C'est le 24 juin 1858 que fut constitué pour le prince Napoléon le ministère de l'Algérie et des colonies. « C'était entrer dans une voie imprudente par sa nouveauté, dangereuse dans son application, car l'expérience des hommes et des choses manquait au prince et à ses plus intimes conseillers. Pour s'engager dans une entreprise que le feu des insurrections à peine éteint rendait très délicate, il fallait beaucoup de prudence, et non pas une audace aventureuse. Mais l'esprit d'innovations téméraires qui n'avait pu encore s'attaquer, sur une large échelle, aux institutions de la métropole, croyait trouver un champ libre dans la colonie, et l'on se disait qu'on allait inaugurer là le modèle des gouvernements. »

Ce qui semblera étrange, c'est que le gouverneur général de l'Algérie, qui aurait bien eu le droit d'être, sinon consulté, au moins prévenu, avait reçu, seulement trois jours avant la création du nouveau ministère, une dépêche qui l'appelait à Paris « pour traiter de la situation nouvelle où allait se trouver l'administration supérieure de l'Algérie ». Lorsqu'il arriva, le 30 juin, il se heurta au fait accompli et trouva, dans les hautes régions officielles, les esprits très prononcés contre le gouvernement militaire. « On objectait l'incapacité du gouvernement militaire à administrer et à développer les intérêts généraux de la colonie ; son humeur guerroyante qui lui faisait croire à des agitations insurrectionnelles sans cesse renaissantes, afin de prolonger par la guerre son existence et de fournir à l'armée des titres à l'avancement. On ajoutait que rien ne pouvait garantir l'assimilation de la colonie à la France, si ce n'était un régime de liberté, que l'autorité militaire ne paraissait pas apte à in-

troduire ; que sans la protection donnée à l'initiative privée par les institutions libérales de la métropole, aucun mouvement sérieux d'immigration vers les rivages africains ne se produirait : car, disait-on, une répugnance instinctive éloignait les colons d'un pays soumis au régime du sabre. » On daignait cependant reconnaître que « l'armée avait glorieusement rempli sa tâche », et le nouveau ministre promettait « d'avoir toujours en haute considération l'autorité militaire et de s'appuyer sur elle comme sur un étai aussi fort que nécessaire » ; mais « son rôle prépondérant était fini, et elle devait se renfermer à l'avenir dans celui qui est assigné à armée dans les États bien ordonnés ».

Vainement le maréchal s'efforça de justifier l'autorité militaire : il s'adressait à des auditeurs prévenus, au premier rang desquels figurait le prince Napoléon que son insuccès de Crimée disposait mal pour l'armée ; les meilleures raisons ne produisaient aucun résultat. Lorsque le maréchal rappelait que, si l'on « avait fait la guerre, une rude guerre, pendant vingt ans, pour obtenir la soumission des Arabes, il avait bien fallu entreprendre ces expéditions, livrer ces combats partout où un drapeau se levait », on ne pouvait le nier, mais on revenait sur cette idée que la mission de l'armée était maintenant terminée. Le maréchal rappelait alors « les travaux entrepris par l'armée dans les intervalles de repos que lui laissait la guerre : ces villages élevés de ses mains ; ces routes tracées dans toutes les directions sur plus de six mille kilomètres d'étendue ; les ponts jetés sur les rivières ; la construction des hôpitaux, des casernes et de tant d'autres bâtiments sur des points et pour des usages différents ; les marais desséchés, les eaux des sources captées, celles des cours d'eau emmagasinées par des barrages, les lignes télégraphiques établies dans toutes les directions, les voies ferrées enfin décrétées et entreprises. A qui donc devaient servir tous ces travaux ? Ce n'était assurément pas aux soldats qui,

après avoir arrosé de leurs sueurs et de leur sang cette terre, objet de tant de sollicitude, rentraient au bout de quelques années dans leurs foyers, le plus souvent avec la seule récompense que donne la conscience d'un grand devoir accompli. C'était donc pour les colons présents et à venir que l'armée avait travaillé, c'étaient eux et eux seuls qui devaient profiter de ses fatigues et des dangers qu'elle avait courus. »

Cette argumentation était irréfutable, et le maréchal pouvait ajouter que, grâce aux efforts des autorités militaires, la population européenne n'avait cessé de s'accroître; que l'agriculture, le commerce s'étaient développés surtout sous son gouvernement, la pacification du pays étant achevée. Le gouvernement militaire ne s'était donc pas montré, comme on le prétendait, au-dessous de sa tâche.

Mais « l'autorité militaire était impopulaire en Algérie, les Européens appelaient de tous leurs vœux un changement de régime. Que signifiaient alors ces manifestations spontanées des populations à l'égard de nos soldats au retour de chaque expédition qui ouvrait à la colonie un champ plus vaste, un horizon plus reculé? Comment interpréter ces empressements, ces témoignages de reconnaissance qui entouraient le maréchal chaque fois qu'un succès était obtenu par ses armes, sa politique ou son administration? »

Certes, toutes ces raisons étaient sérieuses, fondées, mais le maréchal se heurtait à un parti-pris bien arrêté. Il le comprit, et fit un dernier effort. Il demandait au moins « qu'avant de s'engager dans une voie qui lui semblait périlleuse ou tout au moins fertile en déceptions », on fît sur les lieux une enquête approfondie sur la situation, les besoins et les désirs de la colonie. Qu'était-ce qu'un « délai de quelques mois, auprès de suites fâcheuses que pouvait avoir pour l'Algérie un changement aussi considérable dans l'administration supérieure qui devait la régir? La pacification complète de l'Algérie datait pour ainsi dire de la veille, et il

serait bien imprudent de compromettre une situation péniblement acquise par une précipitation qu'aucune nécessité urgente ne commandait. »

Aussi entier qu'aventureux dans ses idées, et très infatué de lui-même, le « César déclassé » ne voulait pas attendre, et l'empereur n'était pas disposé à l'arrêter. Dans la nouvelle organisation, « le gouverneur général de l'Algérie ne devait plus être que le commandant supérieur des forces de terre et de mer ». La dignité du maréchal Randon ne lui permettait pas d'accepter cette situation amoindrie ; sa connaissance des affaires algériennes lui défendait de se faire l'exécuteur d'une politique hasardée, dont il devinait les dangers et prévoyait l'avortement ; le 9 août, il donna sa démission que l'empereur accepta, non sans regret, comme en témoigne la lettre suivante :

« Saint-Cloud, le 27 août 1858.

« Mon cher maréchal,

« Le voyage de Bretagne m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre et de vous dire combien je regrettais que vous eussiez donné votre démission.

« En effet, vous avez rendu en Algérie des services signalés qui vous donnent des droits réels à ma reconnaissance et à celle du pays, et je serais désolé que la nouvelle institution du ministère de l'Algérie ait l'air de tenir trop peu compte de ces services.

« Aussi, en acceptant votre démission, puisque, d'après ce que j'ai appris ici, il est difficile de revenir sur le passé, je saisirai avec le plus vif empressement toutes les occasions de vous témoigner mes sentiments de haute estime et de véritable amitié.

Signé : « NAPOLÉON. »

Croirait-on que l'on voulut empêcher l'insertion de cette lettre au *Moniteur universel,* alors journal officiel ? Le maréchal le constate dans ses *Mémoires :* « Il fallut des négociations, dit-il, pour que cette lettre fût insérée au *Journal officiel.* M. Fould, ministre d'État et de la maison de l'empereur, accorda enfin cette autorisation. Toutefois la lettre ne fut pas insérée en entier au *Moniteur,* parce que le garde des sceaux, qui avait le *Moniteur* dans ses attributions, la trouva trop élogieuse pour le maréchal et craignit qu'elle ne déplût au nouveau ministre de l'Algérie. » Le ministre si craintif était M. de Royer, pourtant ancien collègue du général Randon dans son premier ministère. Ce petit fait n'en est que plus significatif.

Comme le dit le maréchal, « ce n'était pas sans un profond regret qu'il s'éloignait de ses compagnons d'armes dont il avait partagé les travaux pendant près de vingt années, et des populations dont il avait servi les intérêts de toutes les forces de son esprit. Quand on a eu pour mission de coopérer à la régénération d'un peuple, de le rapprocher de la civilisation européenne, et de rétablir ainsi une chaîne brisée depuis quatorze siècles, on demeure attaché de cœur à cette grande œuvre, et l'on se rappelle avec émotion les phases diverses qu'on a traversées pour l'accomplir, heureux si on y a laissé quelques traces de son passage. »

L'échec du César déclassé, pour lequel l'empereur avait constitué le ministère de l'Algérie et des colonies, fut aussi complet que rapide. En Algérie, on dut bientôt revenir à l'organisation abandonnée et reprendre le gouvernement militaire, si injustement attaqué, alors qu'il venait, avec le maréchal Randon, d'achever la conquête du pays et qu'il se disposait à développer l'œuvre de la colonisation. Les colonies retournèrent à la marine, non sans conserver de tristes souvenirs du pouvoir éphémère du prince Napoléon. Peu s'en fallut que la production coloniale fût arrêtée par un

acte du prince. Depuis l'émancipation des esclaves, trop brusquement prononcée après la révolution de 1848, les colonies manquaient de bras ; pour l'affranchi, travail et esclavage étaient synonymes. Les colonies avaient donc dû demander des travailleurs aux côtes d'Afrique. Prétextant certains abus auxquels il aurait été possible et même facile de remédier, les Anglais obtinrent du prince Napoléon la suppression du recrutement africain qu'ils présentaient comme une traite déguisée. En réalité, ils poursuivaient un double but : arrêter la production coloniale française et empêcher l'extension de l'influence de la France sur les côtes de l'Afrique. Le prince Napoléon, esprit brillant, mais faux, fut leur dupe. Heureusement les colonies purent trouver dans l'Inde, à des conditions plus onéreuses, les travailleurs dont elles avaient besoin. Seulement ce recrutement les mettait à la merci de l'Angleterre.

L'empereur, qui savait à l'occasion reconnaître ses erreurs, n'avait pas attendu l'échec du prince Napoléon pour rendre justice au maréchal Randon, et aussi au gouvernement militaire. Le 20 septembre 1859, il écrivait au maréchal, devenu pour la seconde fois ministre de la guerre : « Il va sans dire que toutes les opérations militaires de l'Algérie vous regardent exclusivement. » N'était-ce pas la marque d'une grande confiance de la part du souverain et une réparation pour la démission quelque peu forcée de l'année précédente. Quelques jours auparavant, le 14 septembre, l'empereur constatait ainsi l'erreur commise dans la constitution du ministère du prince Napoléon : « J'espère que Martimprey pourra rétablir en Algérie l'autorité du commandement qui y a été malheureusement trop affaiblie. » L'année suivante, le 14 novembre, l'empereur écrivait au ministre de la guerre : « Préparez-moi confidentiellement un projet qui donne au gouverneur général de l'Algérie les pouvoirs les plus étendus, sans cependant trop affaiblir les liens avec la métro-

pole. » Quelques jours après, il ajoutait : « Quant à la rédaction des pouvoirs à donner au gouverneur de l'Algérie, j'ai pensé qu'à cause de vous il valait mieux le placer sous les ordres du ministre de la guerre, car vous pourrez le diriger de Paris, malgré la latitude qui lui sera donnée par le décret. » Certes la réparation était complète pour le maréchal Randon, mais il était moins facile de réparer le mal fait à l'Algérie.

L'empereur n'était pas seul à rendre justice au maréchal ; le duc de Broglie, père du duc actuel, énumérant, dans une brochure intitulée *Une réforme en Algérie,* diverses mesures administratives, ajoutait : « Quelques-unes ont été fort bien entendues et font en particulier beaucoup d'honneur à l'administration du maréchal Randon. » Du duc de Broglie, peu suspect de partialité pour un gouverneur militaire, pour un ministre de l'Empire, l'éloge acquiert une valeur spéciale.



LIVRE QUATRIÈME.

SECOND MINISTÈRE DE LA GUERRE.

CHAPITRE PREMIER.

LES EXPÉDITIONS.

Le maréchal Randon en disponibilité. — Il rédige ses *Mémoires* sur l'Algérie. — Politique révolutionnaire de l'empereur. — Le maréchal, major général de l'armée des Alpes. — Craintes prophétiques. — Le maréchal, ministre de la guerre pour la seconde fois. — La guerre d'Italie. — Précautions sur le Rhin. — Les approvisionnements pour l'armée d'Italie. — Plaintes de l'empereur. — Armistice de Villafranca. — Attitude menaçante de la Prusse. — Caractère révolutionnaire de la guerre; rôle du prince Napoléon. — Acquisition de la Savoie et de Nice; rôle du maréchal. — L'expédition de Chine; les missions catholiques. — Organisation du corps expéditionnaire. — Brillante campagne du général Cousin-Montauban. — Les massacres du Liban et de Syrie. — Expédition de Syrie; le général de Beaufort d'Hautpoul. — Instructions du ministre au général de Beaufort. — Attitude de l'Angleterre. — Retour des troupes françaises; reconnaissance des populations. — Les correspondances militaires des journaux. — La question du Mexique. — Les motifs de la guerre. — Le maréchal n'est pas intervenu dans la décision. — Débuts de l'expédition; occupation de la Vera-Cruz. — Envoi de la division Lorencez. — Défection des Anglais et des Espagnols; le général Prim. — Échec du

général de Lorencez ; son remplacement par le général Forey. — Dureté de l'empereur pour le général de Lorencez. — Le maréchal défend le général de Lorencez. — M. Dubois de Saligny. — Lettre impériale au général Forey. — Départ du général Forey ; force de son armée. — La mission du général Castelnau. — Direction donnée par l'empereur. — Prise de Puebla ; entrée à Mexico. — Proclamation de l'empereur Maximilien. — Rappel de M. de Saligny et du maréchal Forey. — Le général Bazaine prend le commandement. — Fin de la guerre de sécession ; menaces des États-Unis. — Évacuation du Mexique. — Le drame de Queretaro. — Erreurs et mensonges au sujet de l'expédition du Mexique.

Le maréchal Randon passa les derniers mois de l'année 1858 en disponibilité ; il mit ce repos à profit pour la rédaction de ses *Mémoires sur l'Algérie*. Lorsque le prince Napoléon, qui avait rapidement donné sa mesure, dut quitter le ministère de l'Algérie et des colonies, laissant bien des fautes à réparer, on demanda à l'empereur s'il ne remettrait pas de nouveau les destinées de l'Algérie entre les mains du maréchal. « Non, répondit-il, j'ai d'autres vues sur lui. »

La guerre d'Italie s'annonçait ; la brusque apostrophe de l'empereur au baron de Hubner, ambassadeur d'Autriche, à la réception du premier janvier, avait fait comprendre qu'un choc était prochain entre l'Autriche et la France. Napoléon III allait se lancer dans cette politique révolutionnaire qui, après avoir brillamment débuté à Magenta et à Solférino, devait, par Castelfidardo et Sadowa, aboutir à Sedan. Il préparait cette politique de longue main. C'est pour cela qu'un corps piémontais, sous le commandement du général de la Marmora, était allé rejoindre en Crimée l'armée française. Ce secours, parfaitement inutile, était destiné à faire plus tard accepter l'alliance franco-piémontaise contre l'Autriche. En même temps, M. Drouyn de Lhuys qui, ministre des affaires étrangères, avait préparé une alliance avec l'Autriche, était désavoué et comme disgracié. Au congrès de Paris, le comte Walewski laissait,

contrairement à tous les usages, le plénipotentiaire italien, Cavour, attaquer violemment le roi de Naples et le Pape, et poser la question italienne à laquelle personne ne pensait.

Le moment était venu de la lutte. Le Piémont, sûr de l'appui de la France, suivait, à l'égard de l'Autriche, une politique habile qui devait amener celle-ci à lui poser un ultimatum. Alors la France interviendrait en faveur du faible menacé (1). Sans même attendre l'ultimatum autrichien, qui est du 23 avril 1859, une armée des Alpes fut constituée dont le maréchal Randon fut nommé major général, ce qui « comblait ses vœux ».

« Le maréchal, disent les *Mémoires* (2), était très satisfait de voir s'ouvrir devant lui un champ plus vaste, où sa vieille expérience lui permettrait de rendre de nouveaux services à son pays. Un grand mouvement de généraux et de jeunes officiers, tous empressés de se rendre, à un titre quelconque, sur le champ de bataille, se produisait déjà autour du major général. Un jour, le maréchal, souriant, leur dit : « Vous « êtes contents de faire la guerre ? en Europe !!! et moi « aussi... » Puis, songeant qu'une guerre avec l'Autriche pouvait commencer une guerre générale, et que, pour notre armée, si nerveuse, si impressionnable, l'issue d'une campagne dépendait souvent du résultat d'un premier engagement, il ajouta d'un accent ému et prophétique : « Et pourtant, « vous ne savez pas, vous autres, ce que c'est qu'une inva- « sion ! moi, je le sais ! j'ai vu l'étranger fouler le sol de la « France ! »

Nous devions le voir aussi. Il semble que le maréchal,

(1) Onze ans plus tard, M. de Bismarck recommençait habilement contre la France le jeu de Cavour contre l'Autriche; lui aussi se faisait provoquer, grâce à la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. Il s'était également fait provoquer par l'Autriche et par la diète allemande avant Sadowa.

(2) T. II, p. 4.

éclairé par son patriotisme, devinait les dangers de la voie dans laquelle se lançait l'empereur.

La nomination du major général ne fut pas maintenue : le maréchal Randon fut appelé, le 5 mai, au ministère de la guerre, laissant les fonctions de major-général au maréchal Vaillant. Quels furent les motifs de ce changement ? Les *Mémoires* déclarent « inutile de les exposer », et il serait encore plus inutile de se lancer dans des conjectures. Le fait suffit. Le maréchal essaya, comme la première fois, de décliner le fardeau ou l'honneur du ministère ; il proposa différents officiers généraux, parmi lesquels le général de la Hitte, de l'artillerie. « Non, répondit l'empereur, je ne veux pas un général des armes spéciales ». Cela ne l'empêcha pas de prendre plus tard deux généraux d'armes spéciales, le maréchal Niel et le maréchal Le Bœuf ; bien des officiers trouveront qu'il avait raison en 1859.

Le 5 mai, le maréchal Randon commençait son deuxième ministère de la guerre, qui devait durer sept ans ; nous n'en avons plus de cette longueur et les affaires militaires souffrent de la mobilité ministérielle ; chaque ministre apporte à l'hôtel de la rue Saint-Dominique ses plans et ses préjugés, et il démolit, au moins en partie, ce qu'a fait son prédécesseur.

La première, l'unique préoccupation au début était pour l'expédition d'Italie ; il fallait achever de constituer l'armée et assurer ses approvisionnements en vivres et en munitions ; la tâche était lourde.

Outre l'Autriche qu'on avait devant soi en Italie et qui n'était pas un adversaire à dédaigner, il fallait se garder sur le Rhin : « Au moment où les hostilités allaient éclater, dit le maréchal, le roi de Prusse avait demandé à la Confédération germanique d'arrêter aussitôt des mesures militaires. Il ne se proposait pas de soutenir l'Autriche, dont il souhaitait au fond du cœur la défaite, mais il voulait prendre ses précautions contre la France. L'empereur pouvait donc craindre,

en s'engageant au delà des Alpes, que la Prusse ne profitât d'une marche victorieuse qui nous porterait trop en avant pour faire quelque tentative sur notre frontière de l'Est (1). » En quelques lignes, le maréchal juge très bien le double rôle de la Prusse, qui, dès cette époque sans doute, rêvait de constituer à son profit l'hégémonie de l'Allemagne, en chassant de la Confédération germanique l'Autriche amoindrie et en faisant appel aux vieilles haines allemandes contre l'ennemi héreditaire (*Erbfeind*), la France. Ce double jeu ne lui a jusqu'ici que trop réussi.

Pour parer à cette attaque possible du côté de l'Est, l'empereur, dans une lettre datée des Tuileries, le 4 mai 1859, et qui était comme un programme pour le nouveau ministre de la guerre, lui prescrivait notamment les dispositions suivantes :

« Que toutes les divisions (qui ne faisaient pas partie de l'armée d'Italie) soient mises sur le pied de guerre et embrigadées ; qu'elles aient tout ce qu'il leur faut pour entrer en campagne, tel qu'ambulances et train des équipages : les batteries de ces divisions leur seront affectées dans les différents lieux de garnison. Enfin, l'artillerie de réserve comme le grand parc seront réunis dans un point central, tel que Châlons ou Paris, de manière que, sans faire d'autres mouvements de troupes que ceux indiqués dans le tableau que je vous envoie, on puisse d'un moment à l'autre réunir en corps d'armée toutes les divisions de l'intérieur (2). »

Ces précautions ont été inutiles, mais il était sage de les prendre. Plus que personne, le maréchal Randon le comprenait, et les instructions impériales allaient au-devant de ses désirs. D'ailleurs gouverner c'est prévoir, et on ne se repent jamais d'avoir prévu une complication possible. Au camp

(1) *Mémoires*, t. II, p. 4.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 4.

de Châlons, cette année-là, et jusqu'à la conclusion de l'armistice de Villafranca, toutes les troupes s'attendaient à être appelées un jour ou l'autre sur le Rhin. L'auteur de cette étude, alors lieutenant dans un des régiments du camp, peut en témoigner ; ses souvenirs sont très précis à cet égard.

Donc, des précautions très sérieuses furent prises. « Le maréchal comprenait trop bien le danger qui pouvait nous menacer du côté de l'Allemagne pour ne pas s'occuper aussitôt de la formation de l'armée de l'intérieur ; le commandement en fut donné au maréchal Pélissier. Une autre, dite armée de réserve d'Italie, sous les ordres du maréchal de Castellane, fut concentrée à Lyon, Besançon et Belfort. Cette armée de réserve était prête à se porter, suivant l'occurrence, sur les Alpes pour descendre dans la vallée du Pô, ou dans la haute Alsace pour opérer sur le flanc d'une armée allemande qui menacerait notre frontière de l'Est, tandis que les troupes du maréchal Pélissier l'arrêteraient de front. En dix jours, les deux armées étaient organisées, et une lettre de l'empereur, datée d'Alexandrie le 17 mai, approuvait toutes les dispositions (1) ».

Ce n'étaient pas les seules préoccupations du ministre de la guerre ; il lui fallait pourvoir aux besoins de « l'armée jetée si rapidement au delà des Alpes et qui manquait de tout, sauf de courage ». L'empereur ne cessait de signaler au ministre les besoins urgents de l'armée ; il se plaignait de l'intendance, s'étonnant de ce qu'elle n'arrivait pas à faire vivre l'armée dans le pays. « Pour les grandes guerres en Europe, écrivait-il le 16 mai, à M. Paris de Bollardière, intendant général de l'armée d'Italie, il n'y a qu'un seul principe efficace à appliquer en général, c'est de faire vivre l'armée avec les ressources du pays où elle se trouve, et pour cela il n'y a qu'un seul moyen : les réquisitions, payées comptant

(1) *Mémoires*, t. II, p. 6.

quand on est en pays ami, prises sans payer quand on est en pays ennemi (1). » Il voulait qu'on « ordonne » aux autorités sardes de fournir « telle quantité de foin, tant de rations de pain ». Le ton même de cette lettre montre que les Piémontais, pour lesquels nous faisions campagne, ne mettaient pas grand empressement à nous fournir vivres et fourrages, quoiqu'on fût disposé à payer « un peu plus cher que la moyenne établie » (2).

Le 26 mai, dans une lettre au ministre de la guerre, l'empereur faisait cette triste réflexion : « Ce qui me désole pour l'organisation de l'armée, c'est que nous avons toujours l'air, en présence d'autres armées et même de l'armée sarde, d'enfants qui n'ont jamais fait la guerre. » Onze ans après, en 1870, l'empereur aurait pu faire la même observation, et il s'agissait alors de défendre la France contre une attaque prévue depuis plusieurs années. Le 29 mai, nouvelle lettre où l'empereur se plaignait de l'insuffisance des effectifs dans les régiments de France. « Il faut, disait-il, que tous les régiments d'infanterie de l'armée d'Italie soient complétés et entretenus à un effectif de deux mille cinq cents hommes ; j'ai en moyenne onze régiments qui viennent d'Afrique (ils sortaient des mains du maréchal Randon) et dont l'effectif est de plus de deux mille hommes; mais j'ai trente-deux régiments venus de France qui n'ont en moyenne que de treize à quatorze cents hommes. » Le même fait se reproduira en 1870 et il entraînera des conséquences bien autrement regrettables.

Dans ses observations, dans ses plaintes, l'empereur ne

(1) Le principe ainsi établi par l'empereur pour le « pays ennemi » pourrait mener loin, outre qu'il est d'une application souvent impossible avec les armées si nombreuses que l'on a maintenant. Avec cette phrase de l'empereur, les Prussiens peuvent justifier les réquisitions excessives qu'on leur a reprochées pendant la guerre de 1870.

(2) Lettre citée dans les *Mémoires*.

visait pas son nouveau ministre de la guerre, qui ne pouvait être responsable d'une situation qu'il n'avait pas créée. « Vous concevez, lui disait-il dans la lettre du 26 mai déjà citée, que ce n'est pas un reproche que je vous fais ; je ne l'adresse qu'au système général qui fait qu'en France nous ne sommes jamais prêts pour la guerre... Croyez, mon cher maréchal, que j'apprécie vivement toute la peine que vous vous donnez pour organiser mes armées, et que cela ne m'empêche pas de regretter que vous ne soyez pas auprès de nous (1). »

Au ministère de la guerre, on déployait une grande activité : il fallait pourvoir à un double besoin, et l'on pouvait craindre l'encombrement : « Si les magasins sont vides, si les régiments n'ont que la moitié de leur effectif, si les effets d'habillement et les provisions manquent, les routes au contraire et les ports s'encombrent à raison de l'activité fiévreuse que l'on déploie pour suppléer à l'insuffisance des préparatifs. Alors, autre danger : par suite de cet encombrement, le mouvement du matériel et des troupes se ralentit ou s'arrête, et les chefs respectifs des différents services, ayant peu l'habitude de concerter rapidement leurs efforts pour une action commune, l'armée a grand'peine à devenir l'immense machine qui transmet à tous ses rouages, avec une parfaite régularité, l'impulsion première qu'elle a reçue (2). »

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de la campagne d'Italie ; on sait que tous les obstacles furent surmontés ; les lenteurs, les hésitations du général autrichien Giulay, que n'imita pas en 1870 le général de Moltke, donnèrent au maréchal le temps de faire face à tous les besoins. Les victoires de Montebello, Magenta, Melegnano et Solférino décidèrent du sort de la campagne. La Lombardie était conquise, la Vénétie et le Tyrol menacés, lorsque l'empereur

(1) *Mémoires*, t. II, p. 11.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 10.

s'arrêta brusquement. C'est que la situation devenait menaçante sur le Rhin. « Le lendemain de Solférino, la Prusse proposait à la diète germanique d'envoyer un corps d'armée sur le Rhin. Heureusement les lenteurs de la diète écartaient pour le moment ce péril. Cependant la Prusse devint pressante : le 4 juillet, elle demanda le commandement en chef des forces fédérales ; le 7, l'Autriche, commençant son abdication en Allemagne, engagea elle-même la diète à accepter la proposition de la Prusse. Les hostilités allaient donc éclater sur notre frontière de l'Est et la lutte prendre des proportions qui n'étaient plus en rapport avec les intérêts que la France avait dans cette guerre formidable (1). » Voilà pourquoi l'empereur, au moment où l'on s'y attendait le moins, signa directement avec François-Joseph la suspension d'armes de Villafranca, c'est-à-dire, en fait, la paix. Il était d'autant mieux inspiré que, dans la guerre entreprise, les « intérêts de la France » étaient fort contestables (2).

La guerre avait été glorieuse et l'empereur dictait la paix ; il acquérait la Lombardie qu'il cédait au Piémont en échange de la Savoie et du comté de Nice. C'étaient là des résultats brillants qui furent bien accueillis en France. Si, à distance des événements, on examine sérieusement les faits, on voit que les avantages pour la France ont été plus apparents que réels. Si l'Autriche était amoindrie, la Prusse prenait en Allemagne une situation prépondérante, et c'était une rivale autrement dangereuse pour la France. L'unité italienne, commencée par la campagne d'Italie et poursuivie, avec la tolérance, sinon la complicité de l'empereur, appelait l'unité

(1) *Mémoires*, t. II, p. 14.

(2) L'arrêt imposé à la marche en avant des Français victorieux par une simple démarche comminatoire de la Prusse vient à l'appui de la proposition que faisaient, sept ans plus tard, M. Drouyn de Lhuys et le maréchal Randon d'une démonstration sur le Rhin. La Prusse se serait arrêtée en 1866 comme la France en 1859.

allemande. On aurait pu enrayer le mouvement en forçant le Piémont à respecter les conditions de l'armistice de Villafranca, mais l'empereur ne le fit pas. Était-il arrêté par les engagements du jeune carbonaro de 1831 ? Était-il gêné par ses appels aux Italiens qu'il invitait, au début de la campagne, à se lever en masse pour assurer la liberté de leur pays ? Des actes graves avaient malheureusement suivi cet appel aux passions révolutionnaires : le prince Napoléon, qui commandait un corps d'armée, au lieu d'agir contre les Autrichiens, s'était attaché à révolutionner les États des petits princes italiens et même ceux du Pape. Cependant ni le grand-duc de Toscane, ni la duchesse de Parme, ni surtout le Pape Pie IX, parrain du prince impérial, n'étaient les adversaires de la France ; ils étaient réellement neutres ; seul le duc de Modène nous était hostile. Il y avait là un ensemble de faits qui devait gêner l'empereur, d'autant que son cousin, le « prince rouge », n'avait pas agi sans son assentiment. Dans une de ses lettres au ministre de la guerre, l'empereur lui dit : « Mon cousin me demande dix-huit cents carabines rayées avec deux cents cartouches par homme, et le matériel d'une batterie de canons-obusiers de 12, pour armer la troupe toscane ; vous pouvez les lui envoyer à Livourne (1). » L'empereur s'était donc engagé, peut-être sans réflexion, dans une guerre révolutionnaire ; il n'osa ou ne put, désavouant son cousin, maintenir les conditions de Villafranca et faire respecter les droits des neutres. Cela ne tarda pas à tourner contre l'empire et contre la France, et, tout en constatant les brillants succès de la campagne de 1859, on est obligé de reconnaître qu'elle n'a bénéficié qu'au Piémont et à la Prusse ; la France victorieuse en a peut-être plus souffert que l'Autriche vaincue.

Un seul avantage réel nous est resté de cette campagne :

(1) Lettre citée dans les *Mémoires*, t. II, p. 13.

l'acquisition de la Savoie et du comté de Nice, acquisition à laquelle le ministre de la guerre n'a pas été étranger. « Le maréchal fut le premier à voir le seul bénéfice qu'on pouvait tirer de cette guerre pour la France ; l'annexion de Nice et de la Savoie. Enfant du Dauphiné, il avait gardé le souvenir du département du Mont-Blanc (1) qui couvrait si bien Grenoble et Lyon. Il en parla à l'empereur qui ne répondit rien, et il revint à la charge en plein conseil. Ses collègues, en l'écoutant, le regardèrent avec surprise, peut-être avec effroi ; l'empereur resta silencieux encore, mais sourit. Le maréchal se dit intérieurement qu'il avait cause gagnée (2). »

La guerre d'Italie était à peine terminée que le ministre de la guerre devait organiser une expédition de médiocre importance, mais qui, à cause de l'éloignement, demandait des soins particuliers : l'expédition de Chine. A la suite de la *guerre de l'opium*, les Anglais s'étaient ouvert les ports de la Chine, qu'ils pouvaient empoisonner pour le plus grand bien de leur commerce. La France réclama pour ses nationaux les mêmes avantages que les vendeurs d'opium. Ce n'est pas qu'elle eût avec la Chine un commerce bien étendu, « mais elle avait dans ce pays un intérêt d'un ordre plus élevé ; elle lui envoyait depuis longtemps des missionnaires qui, en s'exposant à toutes les privations et à tous les périls, étaient parvenus à créer de nombreuses communautés catholiques dans les provinces même les plus reculées du Céleste Empire. C'était une œuvre de civilisation chrétienne qu'il était de notre honneur (et de notre intérêt, à cause de l'influence morale) de soutenir. Notre ambassadeur, M. de Lagrenée, obtint, par le traité de Wampoa, le retrait des édits contre les chrétiens, la restitution des églises catholi-

(1) En 1814, le capitaine Randon avait fait campagne dans le département du Mont-Blanc avec les généraux Marchand et Dessaix ; voir au livre Ier.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 15.

ques, la sécurité pour nos missionnaires et la liberté du culte pour les convertis (1). »

Mais la mauvaise foi des Chinois est proverbiale, et si les mandarins détestaient les vendeurs d'opium qui empoisonnaient les populations, ils « détestaient encore plus les missionnaires, sentant bien que les succès de ceux-ci étaient une menace pour le système hypocrite et menteur du mandarinat ». Les persécutions recommencèrent, et comme les Anglais avaient à se plaindre de dommages subis par leur commerce, une expédition franco-anglaise força en 1858 les bouches du Pei-ho et s'empara de Tien-tsin. Suivant leur habitude, les Chinois plièrent devant la force et signèrent un simulacre de traité. Ce n'était qu'une fourberie dont la France et l'Angleterre ne furent pas longtemps dupes ; une nouvelle et plus sérieuse expédition fut résolue, et le ministre de la guerre dut organiser le corps français.

Le 19 novembre 1859, le général Cousin-Montauban était nommé général en chef de l'expédition, qui se composait de deux brigades aux ordres des généraux Zamin et Collineau, formant un effectif de 8,000 hommes. Les soldats avaient été choisis avec le plus grand soin ; l'ancien gouverneur général de l'Algérie savait combien, pour ces expéditions lointaines, il était nécessaire d'avoir de bonnes troupes. Le général en chef était parti le premier pour la Chine, prenant la voie de Suez ; il devançait ainsi de plusieurs mois ses soldats et pouvait étudier et préparer à loisir sur les lieux ses moyens d'exécution. On sait combien cette campagne lointaine, dont les éléments avaient été préparés avec une admirable prévoyance, fut bien conduite. Le général Cousin-Montauban commença les opérations le 12 août 1860, en enlevant les ouvrages de Sin-Ko ; le 14, les ouvrages de Tang-ho tombaient ; le 18, les alliés occupaient les deux

(1) *Mémoires*, t. II, p. 24.

rives du Pei-ho ; le 21, un fort était enlevé, dont la chute entraînait la reddition des autres ; le 26 la ville de Tien-tsin était de nouveau occupée ; enfin, le 21 septembre, la victoire de Palikao ouvrait aux alliés la route de Pékin. Les Chinois comprirent qu'ils devaient renoncer à leurs fourberies, et se décidèrent à traiter sérieusement.

Les succès des coalisés leur permettaient d'imposer leur volonté : ils le firent ; le 25 octobre, un traité était signé qui leur donnait pleine satisfaction : « il stipulait des clauses favorables à notre commerce, une forte indemnité de guerre dont une partie devait dédommager nos négociants et nos missionnaires, enfin la restitution aux chrétiens des établissements religieux et de bienfaisance qui avaient été confisqués sur eux. » En apprenant par le télégraphe la signature de ce traité, le maréchal fut tout heureux ; cette expédition lointaine l'inquiétait : « Enfin, écrivait-il, voilà une grande affaire terminée. Du moins, c'est déjà beaucoup de n'avoir plus à porter le poids des graves inquiétudes qui s'attachaient à l'hivernage de nos troupes dans un pays où tout leur devenait un danger si sérieux (1). »

Dans cette guerre lointaine, pendant que l'Angleterre combattait pour des questions exclusivement commerciales, la France remplissait le rôle de soldat de Dieu; le maréchal le constate, en s'en félicitant : « Il existait à Pékin une vieille église portugaise et un cimetière, où les jésuites, si longtemps influents à la cour du Fils du Ciel, avaient enseveli leurs morts. La France se les fit céder, et en prit possession par une cérémonie imposante, qui marqua dans Pékin même le caractère particulier de notre intervention. Six Français avaient été assassinés dans un guet-apens tendu par les Chinois ; on leur fit un service funèbre, et les corps furent conduits au milieu d'un concours immense au cime-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 27.

tière des jésuites, où l'évêque de Pékin et l'aumônier de l'armée dirent les dernières prières. Le lendemain, un *Te Deum* fut chanté dans l'église rendue au culte catholique. C'était dire à la Chine entière et au monde que, sur cette terre lointaine, la France cherchait à gagner autre chose que des dollars (1). » C'était par là même affirmer et étendre l'influence morale de la France, qui doit aux missionnaires, en grande partie, ses enfants, son prestige dans l'extrême Orient.

A l'expédition de Chine succéda celle de Cochinchine, mais comme elle fut dirigée exclusivement par la marine, nous n'avons pas à nous en occuper ; elle se termina par l'occupation de trois provinces qui formèrent la Cochinchine française et auxquelles d'autres provinces sont venues s'ajouter. Peut-être serait-on en droit de regretter qu'on n'ait pas imité l'audace heureuse du général Cousin-Montauban et attaqué résolument Hué, la capitale de l'empire annamite. Des missionnaires, des officiers connaissant le pays n'hésitent pas à affirmer qu'on aurait réussi : la question de l'Annam et du Tonkin aurait été résolue dès cette époque ; des torrents de sang chrétien n'auraient pas été versés.

D'épouvantables massacres avaient eu lieu dans le Liban et à Damas ; les Maronites, ces protégés séculaires de la France qui s'enorgueillissent du nom de Français du Liban, avaient été traîtreusement assaillis par les Druses. A Damas, notre ancien adversaire, Abd-el-Kader, avait généreusement couvert de sa protection de nombreux chrétiens. Il fallait arrêter et venger ces massacres. Un corps français fut envoyé en Syrie sous le commandement du général de Beaufort d'Hautpoul. « L'expédition de Syrie, comme on l'appelle faute d'autre nom, n'était pas un fait de guerre, c'était une grande mesure de police qui fut fort bien conduite par le général de Beaufort » et qui fit bénir le nom

(1) *Mémoires*, t. II, p. 27.

français en Syrie. Dans ses instructions au général de Beaufort, le ministre de la guerre lui disait notamment : « Vous devez employer vos soldats, non seulement à rendre la sécurité au pays, mais encore à faire disparaître, autant qu'il est en eux, les tristes restes des massacres et des dévastations qui s'offrent à vous partout où naguère les Maronites avaient leurs habitations. » Le maréchal constate l'incurie des autorités turques, sinon leur complicité. Rappelant que « l'émir Bechir, pendant quarante années, avait réussi à comprimer les antagonismes des populations qui habitent le Liban », il voudrait une « organisation analogue, en faisant appel au besoin à un des rejetons de cette grande famille ». Malheureusement on rencontrait, non seulement le fanatisme musulman et l'inertie de l'administration turque, mais aussi l'opposition jalouse des puissances européennes. Le général de Beaufort faisait tout ce qu'il pouvait ; les moyens d'action lui manquaient, et il se trouvait paralysé par les mauvaises volontés auxquelles il se heurtait. Un moment l'on put croire que les Anglais, moins peut-être par humanité que par jalousie contre la France, se décideraient à une action commune ; les illusions furent de courte durée. « Quand nous mettons les Anglais en demeure de concourir à l'œuvre commune, écrit le maréchal, nous n'aboutissons qu'à des fins de non-recevoir. » Et il explique très bien la différence de conduite de l'Angleterre en Chine et en Syrie. « En Chine, les Anglais étaient venus plus nombreux que les Français : de ce côté, il y avait un traité *utile* à imposer, le commerce à garantir, des millions à gagner. En Syrie, on risquait de mécontenter et d'affaiblir le protégé de l'Angleterre à Constantinople, et quoiqu'il y eût là une grande œuvre d'humanité à accomplir, les compagnons de Wilberforce pensaient que la charité devait passer après la politique (1) ».

(1) *Mémoires*, t. II, p. 32.

Il fallut quitter la Syrie, après avoir réparé les ruines dans la mesure du possible, mais sans avoir assuré l'avenir ; ni la Turquie, ni les puissances européennes ne le permettaient. Le maréchal, « peu favorable cependant aux expéditions lointaines », vit avec regret cesser une occupation qu'il jugeait avec raison encore nécessaire; en annonçant au général de Beaufort qu'il devrait partir le 5 juin 1861, il ajoutait : « Le bien est terriblement difficile à faire ; notre rôle, du moins, reste honorable et grand malgré tous les orages qu'il soulève, et si la France ne parvient pas à empêcher des cruautés d'un autre âge, sa conduite aura toujours le caractère d'une éclatante protestation (1). » Les populations de la Syrie et du Liban ne s'y trompèrent pas ; elles comprirent que, s'il n'avait pas été fait plus, la faute n'était ni au général de Beaufort ni à la France qui l'avait envoyé ; le général resta populaire, le nom français resta vénéré ; les Maronites continuaient à s'en parer, et lorsque, neuf ans plus tard, sonna pour nous l'heure des désastres, le Liban nous offrait des milliers de volontaires. La lutte était déjà désespérée, leur dévouement aurait été impuissant.

Dans la correspondance du maréchal Randon avec le général de Beaufort, on trouve, au sujet des correspondances militaires publiées par les journaux, des observations curieuses : « Les journaux, à l'arrivée des courriers de Syrie, reçoivent des communications qu'ils s'empressent de rendre publiques ; quelques-unes, par leur exactitude, émanent évidemment de votre état-major ; il m'est impossible d'approuver de pareilles correspondances, et je vous engage fort à les interdire. Il faut prendre garde que, dans des circonstances données, cette publicité quelque peu officielle égare l'opinion et crée au gouvernement lui-même des embarras. Je sais que ces correspondances ont pris naissance dans nos dernières

(1) *Mémoires*, t. II, p. 33.

guerres, et je sais aussi qu'elles n'ont produit rien de bon, pas plus au point de vue historique des événements qui s'accomplissent, que pour l'honneur ou la bonne réputation des troupes (1). »

On a pu voir depuis, combien cette antipathie du maréchal Randon pour les correspondances aux journaux était justifiée. Au mois d'août 1870, le prince royal de Prusse avait perdu le contact avec l'armée du maréchal de Mac-Mahon ; celui-ci avait pu dérober sa marche sur Montmédy pour donner la main au maréchal Bazaine enfermé sous les murs de Metz. Un numéro du *Temps* fut trouvé par l'état-major allemand à Vitry-le-François ; une correspondance militaire y parlait de la marche vers le nord ; ce fut un trait de lumière pour le prince qui se lança sur les traces du maréchal de Mac-Mahon et parvint à le rejoindre. N'aurait-il pas mieux valu que le *Temps* et les autres journaux n'eussent pas de correspondance militaire ?

Plus récemment, une correspondance de l'officier de marine qui signe Pierre Loti, sur le bombardement de Hué, fournit aux journaux allemands et anglais, heureux les uns et les autres de nous être désagréables, l'occasion d'attaquer nos marins et soldats qu'on transformait presque en bandits. Il avait suffi pour cela de quelques phrases trop pittoresques de l'écrivain. Malgré cela, vienne une autre guerre, les correspondants et correspondances reparaîtront, à moins d'une défense formelle du successeur du maréchal Randon. Et encore serait-il écouté ?

Dans la même année 1861 commence à se poser la question du Mexique. Nous nous heurtons ici à un sujet difficile. L'indignation est grande contre cette guerre du Mexique qui s'est terminée par l'abandon de Maximilien et par la catastrophe de Queretaro, et à laquelle on a attribué, — à tort,

(1) *Mémoires,* t. II, p. 30.

nous aurons occasion de le prouver, — l'inaction de la France au lendemain de Sadowa. Ce qui a encore augmenté les mauvaises dispositions à l'égard de cette lointaine et malheureuse expédition, c'est que les motifs n'en sont pas bien connus. Pour bien des personnes, l'unique cause de la guerre du Mexique est dans la créance du banquier suisse Jecker, qui aurait gagné de puissants appuis dans l'entourage impérial en les intéressant à ses revendications. Jecker a été sommairement exécuté sous la Commune, le 25 mai, emportant ses secrets dans la tombe. Une autre cause serait l'ambition folle du duc de Morny, qui aurait rêvé la couronne impériale, à laquelle il se figurait peut-être qu'une origine très haute lui donnait quelques titres; ce serait pour écarter sa candidature que l'impératrice et plusieurs ministres de l'empereur se seraient ralliés à celle de l'archiduc Maximilien, d'abord écartée (1).

Un autre et plus sérieux motif a été donné que le maréchal présente ainsi dans ses *Mémoires*, lorsqu'il explique pourquoi la France, après la défection des Anglais et des Espagnols, se décida à continuer seule la lutte, devenue plus difficile, contre Juarez : « En agissant ainsi, on croyait obéir aux intérêts les plus sérieux de notre politique générale : arrêter au Nouveau-Monde l'expansion de la race anglo-saxonne, du protestantisme et de la forme républicaine; réveiller dans l'Amérique centrale les races latines de leur long sommeil ou les soustraire à leurs agitations périodiques; enfin, chez ces nations catholiques, sœurs de la France par l'origine et sauvées par elle de l'anarchie, ouvrir des débouchés pour notre commerce et un immense marché pour notre industrie.

(1) Cette version est donnée avec les détails les plus circonstanciés par M. Paul Dhormoys dans ses *Notes d'un comparse*. Elle m'avait été racontée à moi-même en chemin de fer, le 17 septembre 1870, date mémorable, car c'est celle du dernier train qui a pu partir de Paris pour le Mans.

L'Union américaine, qui d'ailleurs se déchirait alors de ses propres mains, serait contenue par un contrepoids puissant et enfermée désormais en d'infranchissables limites; l'influence de la France régnerait sur la moitié du Nouveau-Monde, et cette gloire réagirait sur notre situation en Europe (1). »

Il y a là autre chose qu'une supposition gratuite, inventée dans le but d'expliquer une expédition. Outre que le maréchal serait incapable d'une invention de cette nature, même pour excuser l'empereur, il existe une lettre de celui-ci écrite à cette époque et où sont exposées les mêmes idées; elle fit alors grand bruit.

Sans nous prononcer, du reste, sur la valeur de ces explications, nous pouvons dire, avec le maréchal Randon, que « ces idées étaient grandes assurément »; il est vrai qu'il ajoute immédiatement ce correctif : « elles n'avaient qu'un seul défaut, mais grave; elles étaient impraticables. » La condamnation est absolue, et les événements paraissent l'avoir confirmée. Est-elle cependant sans appel? L'expédition a échoué, mais le succès était-il absolument impossible? Le principal obstacle était dans la grande république des États-Unis qui entendait bien maintenir la doctrine de Monroë : l'Amérique aux Américains; mais on était au plus fort de la guerre de sécession, et si une scission se faisait, le Mexique réorganisé trouvait des alliés naturels dans les confédérés. Seulement, qui veut la fin veut les moyens : il fallait alors prendre résolument parti dans la guerre de sécession et soutenir dans les confédérés, desquels nous rapprochaient des affinités de race, les futurs alliés de l'empire mexicain. L'empereur n'osa pas se lancer dans une politique aussi hardie; il refusa même le concours de volontaires de la Nouvelle-Orléans qui demandaient à servir sous le drapeau français.

(1) *Mémoires*, t. II, p. 59.

Malgré des prodiges de vaillance, les confédérés furent écrasés. Leur défaite était la condamnation de l'empire mexicain, encore peu assuré.

Malgré cela, comme nous ne sommes pas de ceux qui jugent tous les événements d'après le succès, nous persistons à croire que l'idée de constituer dans l'empire catholique du Mexique un contrepoids à la république protestante et anglosaxonne des États-Unis, ne manquait ni de grandeur, ni même d'utilité au point de vue des intérêts français, et nous comprenons qu'un très grand personnage se soit écrié, en apprenant l'évacuation du Mexique par les troupes françaises : « C'était une grande idée ; quel malheur qu'elle ait été mal réalisée et que les Français aient dû se retirer (1) ».

Qu'on ne croie pas qu'en expliquant ainsi l'expédition du Mexique, trop facilement condamnée, ce semble, nous obéissions au besoin de justifier la conduite du ministre de la guerre ; une justification n'est nullement nécessaire. On n'avait pas encore inauguré à cette époque l'empire libéral ; il y avait des ministres, agents de l'empereur vis-à-vis duquel seul ils étaient responsables et dont ils exécutaient les ordres ; il n'y avait même pas de cabinet, dans le sens ordinaire du mot ; un ministre était remplacé par la volonté de l'empereur sans que les autres eussent à intervenir. Si les décisions impériales étaient discutées en conseil des ministres, c'était à titre consultatif, pour éclairer l'empereur qui restait maître de sa décision. Le maréchal Randon n'a donc aucune responsabilité dans la guerre du Mexique ; il n'a eu qu'à exécuter les ordres impériaux. « L'expédition, dit-il, avait été décidée pendant un congé du maréchal. Sous l'empire de la constitution de 1852, les ministres étaient absolument indépendants les uns des autres, et chacun, dans son département ministériel, avait pleine liberté d'action,

(1) Le pape Pie IX.

sauf sa responsabilité vis-à-vis de l'empereur. Dans le *Conseil,* les questions n'étaient *jamais* mises aux voix. Or l'expédition du Mexique, affaire essentiellement politique, fut décidée par l'empereur et par les ministres politiques. Le maréchal n'eut qu'à donner les ordres d'exécution pour le départ des troupes, le service de l'armement et des subsistances (1). »

La lutte s'ouvrit par une de ces expéditions communes, comme l'empereur les affectionnait. La France, l'Angleterre et l'Espagne avaient toutes les trois remis un ultimatum au président Benito Juarez; elles avaient des griefs très sérieux. Toute satisfaction leur fut refusée. Le 17 décembre 1861, le général Prim s'emparait de la Vera Cruz et du fort de Saint-Jean d'Ulloa; les Anglais avaient débarqué quelques centaines de marins et le contre-amiral Jurien de la Gravière environ 1,500 hommes dont un tiers seulement de l'armée de terre.

En admettant même que l'entente persistât entre les alliés, les forces françaises étaient insuffisantes. On parla de les augmenter et d'envoyer 1,500 hommes. Le maréchal était à sa propriété de Saint-Ismier, dans l'Isère, lorsqu'il fut avisé de ce projet; il *bondit,* s'écriant que c'était envoyer 1,500 hommes à la boucherie; il partit immédiatement pour Paris et obtint l'envoi d'une division dont le commandement fut donné au général de Lorencez. Du moment que la France se décidait à agir, il fallait qu'elle le fît avec des forces sérieuses.

On croyait encore à l'action commune, mais après le traité de la Soledad, 19 février 1862, les Anglais se retirèrent; puis ce fut le tour des Espagnols après les conférences d'Orizaba, 9 avril. Jusque-là, on considérait à Paris l'affaire comme plus espagnole que française. » L'Espagne, disait à

(1) *Mémoires,* t. II, p. 58.

l'empereur le maréchal, a plus à gagner que la France à rendre au Mexique la tranquillité et une force gouvernementale qui lui sont inconnues depuis longtemps. » Il ajoutait même : « L'Espagne doit aux conseils de l'empereur une condescendance en rapport avec les efforts généreux qu'il fait pour seconder les projets du gouvernement espagnol (1). » Pourquoi donc le général Prim se retirait-il ainsi d'une expédition qui semblait d'abord surtout espagnole ? C'est qu'aux conférences d'Orizaba avait commencé à poindre l'idée d'un empire mexicain avec l'archiduc Maximilien. Ce n'était pas que les Espagnols fussent en principe opposés à la constitution du Mexique en empire ou en monarchie; ils l'avaient eux-mêmes proposée en 1860. Mais l'ambitieux général Prim, disposant au début de forces supérieures à celles des Anglais et des Français réunis, avait rêvé pour lui-même la couronne; il se retirait avec ses troupes, donnant un prétexte, du moment où il voyait ses espérances déçues.

Les Français restaient donc seuls, et ils ne voulaient pas abandonner la lutte; il leur était, du reste, difficile de traiter avec Juarez, qu'ils refusaient de reconnaître. Dans cette situation, le maréchal dut se féliciter d'avoir fait envoyer au Mexique une division, et non 1,500 hommes qui auraient été immédiatement écrasés.

Du moment que, malgré la défection des Anglais et des Espagnols, on continuait la lutte contre Juarez, le général de Lorencez, réduit à une faible division, devait-il se borner à se maintenir à la Vera Cruz ? Il ne le pensa pas, et avec 6,000 hommes, il se porta sur la ville de Puebla. Le 5 mai, il échouait dans une attaque contre la forte position de Guadalupe et se voyait forcé de battre en retraite sur Orizaba. A la suite de cet échec, il fallait ou abandonner le Mexi-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 59.

que, ou organiser une expédition considérable. L'empereur prit ce dernier parti; le corps législatif vota des crédits, et le commandement fut donné au général Forey.

L'empereur se montra fort irrité; lui qui était d'ordinaire si bienveillant, il prescrivit au ministre de la guerre d'écrire au général de Lorencez dans ce sens :

« L'empereur admire le courage déployé par les troupes, mais n'approuve pas l'attaque imprudente faite sur Puebla, ni l'emploi de l'artillerie contre des fortifications à 2,500 mètres. Il blâme votre attitude vis-à-vis de M. de Saligny, quels que puissent être ses torts; il est le représentant de l'empereur et a droit à vos égards... Le général Forey va prendre le commandement général. D'ici là ne faites qu'organiser la résistance et vos approvisionnements (1). »

C'était dur, et le maréchal Randon, tout en se conformant aux ordres reçus, prit la défense de son subordonné. « Le général de Lorencez, écrivait-il à l'empereur le 2 juillet, sera cruellement affecté, dans un moment où les ménagements lui seraient peut-être nécessaires, de recevoir de son souverain, naguère si bienveillant pour lui, un blâme aussi nettement formulé. Les explications qu'il donne dans son rapport pouvaient cependant être discutées, et les torts qui lui sont reprochés seraient atténués, si l'on voulait bien considérer les embarras causés dans sa marche par un lourd convoi, la préoccupation constante qu'il devait avoir de faire vivre ses troupes, de régler son approvisionnement de munitions, enfin d'assurer ses communications.

« Les critiques abondent quand on ne réussit pas; il est arrivé plus d'une fois qu'à la guerre, ce qui paraissait le mieux à faire n'était pas toujours praticable.

« Quand ces critiques sont exercées par des hommes qui ont fait leurs preuves, elles prennent de la gravité, et la

(1) *Mémoires*, t. II, p. 66.

réputation d'un général peut en être atteinte; mais quand il arrive, comme dans le cas présent, que la conduite d'un commandant en chef sur le champ de bataille est jugée par des hommes étrangers à l'armée, est-il équitable de prononcer un jugement si sévère? »

Le maréchal rappelait ensuite que M. de Saligny, sur les plaintes duquel se fondait surtout l'empereur pour blâmer si durement le général de Lorencez, n'avait pas plus ménagé ni le contre-amiral Jurien, ni le colonel Valazé, ni le général Douay; ce diplomate, tacticien improvisé, aurait voulu qu'avec sa faible colonne l'amiral Jurien marchât sur Mexico; il prétendait que le général de Lorencez, après son échec devant Puebla, « pouvait laisser la ville et les forces mexicaines qui y étaient renfermées et continuer la marche sur Mexico. » Après cela, « il était permis de sourire et de ne pas prendre avec plus de sérieux les raisonnements qu'il employait pour critiquer les opérations des troupes confiées au général de Lorencez. » Et le maréchal concluait ainsi :

« Quel est le général qui consentirait à se charger d'un commandement, si ses mouvements, ses moindres actions de guerre devaient avoir pour juge un homme qui, placé auprès de lui pour une tout autre mission, s'arroge le droit d'épier, de scruter sa conduite, et dénonce ses actes? Une pareille situation ne tarderait pas à déconsidérer le chef aux yeux de ses soldats, et de là aux catastrophes il n'y a qu'un pas (1). La question du Mexique est assez grave pour qu'on ne vienne pas la compliquer par d'aussi regrettables dissensions (2). »

En même temps qu'il s'efforçait ainsi de calmer l'irritation de l'empereur, le maréchal, qui avait dû transmettre, en l'a-

(1) Les réflexions du maréchal Randon ne se trouvent-elles pas justifiées par ce qui s'est passé pendant la dernière guerre aux armées de province avec MM. Gambetta et de Freycinet?

(2) *Mémoires*, t. II, p. 67 et suiv.

doucissant, un blâme au général de Lorencez, lui écrivait le 17 juillet pour l'apaiser et le consoler : « J'aurais voulu vous voir au-dessus de ces préoccupations. Un général dans votre position a pour premier juge de ses actions sa conscience... L'homme droit et loyal, comme vous l'êtes, n'a donc pas besoin de s'inquiéter de ce qu'un mauvais vouloir, peut-être la calomnie, cherche à soulever contre lui ; il va son chemin, fait pour le mieux et dédaigne ces attaques subalternes, qui, la plupart du temps, n'ont de valeur réelle que celle qu'on leur donne en s'en préoccupant... Aussi longtemps que le ministre de France n'est pas changé, vous devez avoir, sinon pour sa personne, au moins pour le caractère dont il est revêtu, la déférence que sa position comporte (1). »

C'est que la situation faite au Mexique au commandant du corps expéditionnaire était essentiellement fausse ; il partageait les pouvoirs militaires avec le commandant de la flotte, le contre-amiral Jurien de la Gravière, et il avait à compter pour les questions politiques, intimement liées aux questions militaires, avec le ministre de France M. Dubois de Saligny, et aussi, quoique ce dernier n'eût aucune autorité officielle, avec le général Almonte, le plus important des Mexicains qui avaient provoqué l'intervention française. M. de Saligny et le général Almonte, dupes sans doute de leurs illusions, s'entendaient pour présenter la conquête du Mexique comme beaucoup plus facile qu'elle ne l'était ; ils condamnaient la conduite des généraux, qu'ils trouvaient trop prudents. On a vu par la lettre du maréchal Randon à l'empereur que M. de Saligny aurait voulu dès l'abord que l'amiral Jurien marchât sur Mexico avec quelques centaines d'hommes, puis que le général de Lorencez fît de même après l'insuccès de Puebla. De là des tiraillements d'autant plus vifs que l'empereur, fort disposé à tout diriger de loin

(1) *Mémoires*, t. II, p. 69.

et flatté des espérances que lui donnaient M. de Saligny et le général Almonte, trouvait facilement qu'ils avaient raison.

A ce point de vue, la lettre adressée par l'empereur au général Forey à la veille de son départ est significative. La voici, presque intégralement :

« Comme je suis seul responsable de mes actes, j'ai le droit d'exiger de ceux qui servent ma politique de s'y conformer absolument ou de me dire franchement si leurs convictions s'opposent à l'accomplissement consciencieux de mes instructions (1). Or, comme j'approuve sans restriction la politique suivie au Mexique dès le principe par M. de Saligny, comme il est le seul qui connaisse bien le pays et qui soit au fait des griefs à redresser, il est important, indispensable même, que le général qui ira au Mexique entre en relations intimes avec lui et profite de ses avis et de son expérience.

« Si donc, sous l'influence de certains bruits, vous partez avec l'idée préconçue de ne pas maintenir entre vous et lui une parfaite intelligence, en lui laissant dans les affaires diplomatiques la part qui lui revient, les choses iront très mal, et dans ce cas il vaudrait mieux me faire connaître à l'avance le fond de votre pensée. En effet, c'est par des tiraillements et des querelles d'amour-propre que tout a été dès le commencement compromis au Mexique. Je n'en veux plus; ils nuisent trop à la réussite des plus grands projets (2). »

Le général Forey accepta ces conditions et partit. Le ministre de la guerre, « quoiqu'il vît avec regret nos régiments et notre argent employés au Mexique à poursuivre une uto-

(1) La déclaration est nette ; elle dégage la responsabilité des ministres, et par conséquent du maréchal Randon en ce qui concerne la guerre du Mexique, et aussi dans d'autres circonstances dont nous aurons à nous occuper plus tard.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 70.

pie », dut lui constituer une armée sérieuse. « Au 31 décembre 1862, le corps expéditionnaire de Mexique comptait 28,000 hommes, 5,845 chevaux, 549 mulets, 8 pièces de douze de siège, 6 pièces de douze de réserve, 24 pièces de campagne, 12 pièces de montagne. Cet effectif ne fut dépassé dans la suite que de quelques milliers d'hommes, et le matériel ne s'augmenta pas. On voit que, si l'expédition fut une faute politique, elle n'a pas beaucoup affaibli notre armée, et surtout qu'elle n'a point épuisé nos arsenaux (1). »

« Comme tous les membres du conseil, le maréchal était contraire à l'expédition mexicaine et aurait voulu la terminer le plus vite possible. » Mais une expédition française, surtout de l'importance de celle que commandait le général Forey, ne pouvait pas revenir sans avoir obtenu aucune satisfaction. L'honneur du drapeau français était engagé; il fallait effacer l'échec essuyé devant Puebla par le général de Lorencez. Le moyen était tout indiqué : enlever Puebla dont le général Forey fit le siège (2). Effrayé du développement que pouvait prendre l'occupation, le maréchal proposait à l'empereur « d'envoyer un de ses aides de camp qui aurait sa confiance » pour étudier la situation au point de vue politique comme au point de vue militaire. L'idée fut écartée pour être reprise trois ans plus tard et mal exécutée. « Les instructions de ce représentant direct de l'empereur (le général Castelnau) allaient jusqu'à l'autoriser à subordonner les pouvoirs du maréchal Bazaine aux siens. Le maréchal Randon estimait beaucoup l'officier général chargé de cette mission. Mais, sévère observateur de la discipline et de la

(1) *Mémoires*, t. II, p. 75.

(2) Le maréchal Randon rappelle qu'à cette époque fut répandue dans le camp français, par des agents mexicains, pour pousser nos soldats à la désertion, une brochure française imprimée à Mexico, et contenant les discours de MM. Jules Favre et Ernest Picard contre l'expédition du Mexique.

hiérarchie, il fut contraire à une mesure qui rappelait trop les procédés du Directoire en faisant contrôler les actes d'un supérieur par un inférieur, et il disait qu'à la place du maréchal Bazaine, il ferait arrêter le général à son débarquement et le renverrait en France par le plus prochain paquebot, sauf à prendre lui-même le suivant pour rendre compte au gouvernement de sa conduite (1). »

Du reste, par suite de la volonté de l'empereur, « seul responsable de ses actes », il y avait bien des choses étranges dans cette expédition : ainsi le général Forey avait des communications directes avec l'empereur en dehors du ministre de la guerre. Celui-ci signalait ce qu'il y avait d'irrégulier dans cette situation. « Je continuerai, écrivait-il, le 8 juin 1863, à ne donner au général Forey ni ordres ni instructions, quoique cette conduite d'un ministre de la guerre soit assez anormale ; je me bornerai à lui adresser mes félicitations sur le brillant succès qui vient de couronner sa persévérance. J'espère bien, maintenant qu'il a été heureux, qu'il reconnaîtra que nous avons apporté tous nos efforts, toute notre sollicitude pour préparer le triomphe des obstacles qu'il avait à vaincre (2). » Il y avait là, sous une forme indirecte, une leçon que l'empereur ne sut ou ne voulut pas comprendre ; il continua à donner par lui-même la direction militaire au Mexique, tout en conservant une diplomatie en dehors de son ministre des affaires étrangères, que parfois il contrecarrait.

Puebla succomba, et l'armée française marcha sur Mexico, où elle entra sans coup férir ; mais on ne tenait pas pour cela le pays. Il fallut étendre l'occupation et demander des renforts dont l'opposition s'arma pour dire, avec une exagération voulue, « que le Mexique était un gouffre où s'engloutis-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 82.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 83.

saient toutes les ressources militaires de la France ». Ces faussetés ont longtemps trouvé et même trouvent encore créance. En réalité, on voulait, à Paris, limiter l'occupation et l'on cherchait un moyen d'en finir avec cette expédition lointaine, lorsqu'on apprit que, dans une réunion des notables tenue à Mexico sur la convocation du maréchal Forey, l'archiduc Maximilien avait été proclamé empereur du Mexique. L'empereur irrité rappela immédiatement M. de Saligny, qui était évidemment l'instigateur de ce mouvement et le maréchal Forey. Celui-ci aurait pu rappeler que, dans la lettre que l'empereur lui avait écrite au moment de son départ et que nous avons citée précédemment, il lui était avant tout recommandé « d'entrer en relations intimes avec M. de Saligny et de profiter de ses avis et de son expérience », car c'était « le seul qui connaisse bien le pays et qui soit au fait des griefs à redresser » ; donc il pouvait, il devait même se confier à lui comme à l'interprète autorisé des désirs de l'empereur.

Quoi qu'il en soit, M. de Saligny, sur les rapports duquel le général de Lorencez avait été si durement traité, se trouvait à son tour condamné, et le maréchal Randon, dans une lettre au successeur du maréchal Forey dans le commandement, le général Bazaine, lui donnait l'ordre de l'embarquer pour la France :

« M. le ministre des affaires étrangères a adressé par trois fois différentes, à M. de Saligny, l'ordre de rentrer en France, même sans attendre l'arrivée de son successeur, M. de Montholon, ministre plénipotentiaire au Mexique.

« Je suis chargé de vous faire connaître que l'intention formelle de l'empereur est que l'ordre concernant M. de Saligny soit exécuté au reçu de cette lettre dans le cas où il serait encore au Mexique. Vous donnerez connaissance à M. de Saligny du contenu de la présente dépêche, et le préviendrez qu'elle doit recevoir sa complète exécution, quel-

que considération qu'il pût d'ailleurs faire valoir pour provoquer un ajournement de quelque durée que ce soit.

« Il vous appartient de prendre telle mesure que vous jugerez convenable pour que les présentes dispositions soient accomplies et que M. de Saligny s'embarque à la Vera-Cruz par le premier paquebot qui sera en partance après la réception de cette lettre.

« *Post-scriptum* — : Alors même que M. de Saligny donnerait sa démission, il ne devrait pas moins quitter le Mexique sans aucun retard (1). »

M. de Saligny put se rappeler comment, par suite de ses plaintes, avait été traité le général de Lorencez.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de l'éphémère empire de Maximilien ; il nous suffira de dire que le maréchal Randon, dont la confiance était de moins en moins grande dans le succès de l'entreprise, ne cessait d'insister auprès de l'empereur pour que la France limitât son action, au lieu de l'étendre, comme le demandait le maréchal Bazaine. Le 5 octobre 1865, il écrivait notamment de Saint-Ismier : « Au lieu de nous ancrer de plus en plus au Mexique, en étendant notre action sur toutes les branches de l'administration civile et militaire, ne devrions-nous pas dès à présent chercher à y substituer l'action mexicaine, appuyée sur les troupes étrangères (belges et autrichiennes) auxquelles, dans un terme plus ou moins rapproché, appartiendra la mission d'affermir et de protéger l'empire ? » Le ministre s'armait, pour combattre la tendance du maréchal Bazaine à développer encore l'action de la France, des hésitations et des contradictions de l'empereur Maximilien lui-même ; il rappelait « ce qui était arrivé au général Lhériller, qui, retenu à Mexico par l'empereur Maximilien pour procéder à l'organisation de l'armée mexicaine, avait appris, quelques se-

(1) Lettre du 18 octobre 1863, *Mémoires,* t. II, p. 85.

maines après, que ce soin avait été confié au général autrichien comte de Thunn ». Tous ses efforts tendaient, sinon à dégager immédiatement la France de l'entreprise, c'était prématuré, au moins à lui permettre de se dégager plus facilement, le moment venu, qui était inévitable.

La fin de la guerre de la sécession aux États-Unis vint rendre la situation du nouvel empire encore plus difficile. Dès 1865 « partaient de Washington pour le cabinet des Tuileries des dépêches où se montrait la sourde colère des Américains de voir notre drapeau flotter à Mexico... La partie était perdue, et M. Drouyn de Lhuys fit savoir à Washington que l'empereur avait décidé le rappel de ses troupes. » L'empereur Napoléon III reculait devant le président Lincoln. Il put regretter alors de n'avoir pas résolument pris parti pour les États du Sud; c'était le seul moyen de faire réussir l'expédition du Mexique et d'affermir le trône chancelant de l'empereur Maximilien.

Le 15 janvier 1866, le ministre de la guerre annonçait au maréchal Bazaine que l'occupation française allait prendre fin. « Nous ne pouvons pas prolonger indéfiniment notre séjour au Mexique, lui disait-il; plusieurs raisons, qu'il est inutile d'énumérer, font une loi au gouvernement de l'empereur de poser des termes à notre occupation. Le rapatriement devra commencer l'hiver prochain ou mieux encore à l'automne; il devra continuer sans précipitation, mais sans être interrompu; la légion étrangère, dans les conditions stipulées par la convention de Miramar, restera à la solde du Mexique après le départ des troupes françaises; nous ferons nos efforts pour la porter à un effectif de 7 à 8,000 hommes. Il importe donc que l'empereur Maximilien prenne ses dispositions pour se passer de nous, à une époque que l'on devra fixer. »

L'impératrice Charlotte fit une suprême tentative auprès de l'empereur Napoléon pour obtenir que l'occupation fran-

çaise fût prolongée ; cela venait mal après la bataille de Sadowa (1). Les dernières troupes françaises s'embarquèrent à la Vera-Cruz le 11 mars 1867. L'empereur Maximilien ne voulut pas abandonner ses partisans aux vengeances de Juarès ; il refusa de partir avec les troupes françaises et essaya de soutenir une lutte trop inégale. Qui l'en blâmera ? Livré par le traître Lopez, il fut pris et fusillé le 19 juin 1867. Le gouvernement des États-Unis, qui aurait pu le sauver, laissa faire.

Dans ses *Mémoires*, le maréchal Randon termine le récit de cette expédition, dans laquelle il n'a aucune responsabilité, car il n'a fait qu'exécuter strictement les ordres de l'empereur, par les réflexions suivantes :

« Sadowa avait rendu l'évacuation plus nécessaire ; et le 11 mars 1867, les dernières compagnies du corps expéditionnaire s'embarquaient à la Vera-Cruz. Trente bâtiments de transport de la flotte impériale et sept paquebots de la Compagnie transatlantique avaient, en trois mois, pris à leur bord 28,693 hommes et 351 chevaux.

« Trois cents millions avaient été dépensés pour cette entreprise (2), où notre politique, sinon nos armes, subit un

(1) La malheureuse princesse, à laquelle on avait fait un si grand accueil au début de son éphémère empire, non seulement n'obtint rien, mais fut durement reçue ; sa présence semblait importune. Elle revint désolée au Grand-Hôtel, où elle se trouvait presque isolée, elle jadis si entourée. Elle disait à une personne qui lui témoignait la sympathie due à ses malheurs : « Cela portera malheur à l'empereur... Il a voulu l'unité de l'Italie ; l'unité de l'Allemagne est faite ! » Et faisant allusion à l'entrevue de M. de Bismark avec l'empereur à Biarritz, elle ajoutait dans son langage imagé : « Les échos de Biarritz ne vous ont-ils pas répété la conversation de Bismark avec l'empereur ! »

(2) « De ce chiffre de trois cents millions, il faut déduire ce que 25 à 30,000 hommes auraient coûté en France durant plus de cinq années ; or, le budget de la guerre compte environ autant de millions que l'armée compte de milliers d'hommes. » Note du maréchal, de laquelle il résulte qu'il faut réduire environ de moitié les trois cents millions.

premier échec, et qui se termina, comme les tragédies antiques, par un acte lugubre, la catastrophe de Queretaro. L'empereur Maximilien était fusillé le 19 juin 1867 par ceux que nous avions voulu lui donner pour sujets, et l'impératrice Charlotte rentrait dans son château de Miramar veuve et l'intelligence éteinte.

« Cette fin tragique d'une aventure qui coûtait la vie à un archiduc d'Autriche, la raison à une noble femme et tant de millions à la France, produisit une impression douloureuse. Mais depuis longtemps la question du Mexique pesait sur le gouvernement et sur la nation. On se hâta de l'oublier, dès qu'il fut permis de le faire. Il n'en resta qu'un thème habituel de récriminations contre le gouvernement impérial de la part des députés de l'opposition, et, plus tard, des calomnies intéressées que les amis de ce gouvernement, même la police du temps, répandirent contre le maréchal, à propos des prétendus vides faits par cette guerre dans nos arsenaux et qu'il n'aurait pas su combler (1). »

(1) *Mémoires*, t. II, p. 106.



CHAPITRE II.

LA QUESTION ROMAINE ET LA LÉGION D'ANTIBES.

Sentiments du maréchal sur la politique révolutionnaire. — Les mouvements révolutionnaires de 1859 et les annexions piémontaises. — Refus de l'empereur d'augmenter le corps d'occupation de Rome et annonce de l'évacuation. — Lamoricière organise l'armée pontificale. — Bataille de Castelfidardo. — Expédition de Garibaldi en Sicile et à Naples. — Le rôle du général de Goyon, d'après l'empereur. — Les difficultés de la situation. — Chute de Gaëte; instructions impériales au général de Goyon. — Blâmes contre le général. — Le service pour les soldats morts à Castelfidardo. — Une allusion impériale au maréchal Niel. — M. de Lavalette ambassadeur à Rome. — Disgrâce du général de Goyon; nomination du général de Montebello. — Nouvelles difficultés. — Mission du colonel Merlin. — Le colonel Merlin chez M. de Lavalette. — Les déclarations de M. de Lavalette. — Audience du Pape. — Le colonel Merlin rend compte de sa mission au maréchal, puis à l'empereur. — La note du *Moniteur universel.* — Démission de M. de Lavalette. — Le maréchal offre sa démission; lettre de refus de l'empereur. — Modifications dans le ministère; M. Drouyn de Lhuys remplace M. Thouvenel. — Défaite de Garibaldi à Aspromonte. — La convention de 15 septembre 1864. — Note de M. Drouyn de Lhuys pour la constitution d'une légion romaine. — Réponse du maréchal. — Création et organisation de la légion romaine dite légion d'Antibes. — Soins qu'apporte le maréchal à cette organisation. — Le général d'Aurelle de Paladines remet la légion au général de Courten. — Lettre du maréchal au colonel d'Argy. — Embarquement de la légion d'Antibes. — Son arrivée à Rome. — Départ des troupes françaises. — Services de la légion. — L'expédition de Garibaldi en 1867. — Combats de Valle-Corsa, Nérola, San Giovanni, Ponte Nomentano. — Défense du capitaine Costes à Monte Rotondo. — Bataille de Mentana; le capitaine Durostu. — Action du maréchal

au point de vue religieux. — Les évêques à l'index ; le colonel de Taxis. — Défense des jésuites et des frères.

Le maréchal Randon était protestant ; en 1849, il avait décliné le commandement du corps d'occupation de Rome, poste envié, à cause de sa religion. Mais, comme l'illustre Guizot, le maréchal était de ces « protestants qui ne protestent pas ». Ses convictions sincèrement chrétiennes, son respect du droit, son patriotisme et sa loyauté de soldat l'avaient immédiatement éclairé sur les dangers et l'injustice de la politique révolutionnaire suivie en Italie par l'empereur ; il n'avait pas approuvé la dépossession des petits princes italiens qui, restés neutres, n'étaient pas les ennemis de la France ; surtout il n'approuvait pas la politique suivie à l'égard du Pape, dont trop souvent l'empereur semblait vouloir faciliter la spoliation. Un journal catholique, le *Courrier de Genève*, pouvait dire en toute vérité, quelques années plus tard, en annonçant la mort du maréchal, qu'il avait été « au ministère de la guerre l'un des plus dévoués défenseurs des droits de Pie IX ». Quoique protestant, le soldat, inspiré par sa droiture, comprenait mieux les véritables intérêts de la France et respectait mieux les droits de l'Église que les ministres catholiques de l'empereur.

Dès 1859, malgré les conditions de l'armistice de Villafranca, le mouvement révolutionnaire italien prenait un grand développement ; « aux mois d'août et de septembre, la Toscane, Parme, Modène, les Légations et les Romagnes demandaient leur annexion au Piémont, et ces empiétements en faisaient présager d'autres. » Les manifestations piémontaises de ces divers pays n'étaient rien moins que spontanées ; les agents piémontais travaillaient le pays depuis longtemps ; les ambassadeurs de Victor-Emmanuel eux-mêmes se mêlaient activement à ces intrigues ; on a eu les aveux du ministre piémontais à Naples, Villamarina. Le

prince Napoléon, avec son corps d'armée, s'était beaucoup plus occupé de révolutionner des pays situés en dehors de la guerre que de poursuivre les Autrichiens ; cela convenait mieux aux talents militaires du général de division improvisé qui avait si rapidement lâché ses troupes en Crimée. Au besoin, on avait un personnel révolutionnaire tout prêt qu'on faisait venir du dehors pour donner le signal d'un mouvement « populaire ». Voilà comment ces diverses provinces « demandaient leur annexion au Piémont ».

En apparence, ces manifestations plus ou moins spontanées allaient contre la politique impériale, qui « aurait voulu faire de l'Italie une confédération d'États sous la présidence du Pape ». C'est du moins ce qui ressortait de certaines déclarations de l'empereur. Mais, on a souvent pu remarquer que, dans la politique extérieure de Napoléon III, le langage et les actes n'étaient pas toujours d'accord ; il semble qu'il y ait comme une double politique, l'une affichée pour l'opinion, l'autre secrètement poursuivie. N'en était-il pas de même en Italie, et le prince Napoléon n'avait-il pas le droit de se croire l'interprète autorisé de la pensée vraie de son cousin ? Des historiens sérieux l'ont dit et les faits rappelés par le maréchal semblent parfois le confirmer.

« La brochure *Le Pape et le congrès,* qu'avait inspirée l'empereur, conseillait au pontife de sacrifier les Romagnes ; une autre, *Les Papes, princes italiens* (qu'on disait, croyons-nous, inspirée par le prince Napoléon et dont les documents avaient été fournis par les archives, alors soigneusement fermées, du ministère des affaires étrangères), allait beaucoup plus loin, jusqu'à la suppression de toute souveraineté temporelle. Le maréchal était contraire à cette politique. Il prévoyait que la révolution commencée ne s'arrêterait pas, si on laissait aux Italiens toute liberté d'agir. L'Italie unifiée lui paraissait un danger pour la France, et il voyait bien qu'on allait alarmer les catholiques en leur donnant à

penser, à juste titre, que l'indépendance du Pontife serait mal garantie s'il perdait ses États (1). Il aurait donc voulu qu'on prît des mesures pour protéger efficacement le domaine du Saint-Père et sauver ce qui lui restait de provinces (2). »

Dans ce but, le ministre de la guerre demanda à l'empereur une plus grande concentration de forces françaises à Rome; voici la réponse, datée de Biarritz, le 14 septembre 1859 :

« Mon intention est de laisser l'armée en Italie tant que la paix ne sera pas conclue.

« Quant à la division de Rome, bien loin de l'augmenter, je vous prie d'écrire à Goyon que mon projet est de rappeler les troupes d'ici à trois ou quatre mois, époque à laquelle le Pape, je l'espère, aura assez de soldats pour se passer des nôtres (3). »

Comme le dit le maréchal, « autant eût valu dire aux Italiens que la France entendait accepter et favoriser leurs annexions. » En effet, on maintenait l'armée française dans le Nord pour empêcher un retour offensif de l'Autriche trompée et peser sur ses décisions, en même temps qu'on annonçait l'évacuation de Rome. Et cependant l'empereur avait signé les préliminaires de Villafranca !

On sait comment le Pape fut empêché de constituer cette armée qui devait lui permettre de « se passer de nos soldats ». « Beaucoup de volontaires arrivaient à Rome. Le général de Lamoricière espéra en faire une armée, et en avril 1860, il vint en prendre le commandement. Moins de six mois après, il était vaincu à Castelfidardo (dans un guet-

(1) De longs raisonnements ne sont pas nécessaires pour montrer combien le maréchal, dès 1859, voyait juste; l'Italie unifiée est devenue le satellite de M. de Bismark, et le Pape Léon XIII, menacé jusque dans l'exercice de son pouvoir spirituel, en appelle au monde civilisé.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 34.

(3) *Mémoires*, t. II, p. 34.

apens), sans avoir été secouru par le corps français qui occupait Rome et que le maréchal venait d'augmenter de deux régiments. Du moins, notre drapeau arrêta les Piémontais à six kilomètres du Vatican ; leur avant-garde avait pénétré jusqu'à Tivoli (1). »

Comme, dans ces quelques lignes, pourtant bien calmes, bien mesurées, on sent la condamnation de la politique de l'empereur ! Comme on sent percer le regret que « le corps français qui venait d'être augmenté de deux régiments » ait laissé écraser la petite armée du général de Lamoricière où les Français étaient si nombreux ! C'est le même sentiment qu'exprimait, avec sa brutalité proverbiale, le maréchal Pélissier, lorsque, l'empereur lui demandant ce qu'il pensait de la sottise de Lamoricière acceptant le commandement de l'armée du Pape et allant se faire écraser à Castelfidardo et prendre à Ancône, il répondait : « Sire, je pense que je n'aurais pas été si... bonasse que Goyon ; je n'aurais pas laissé écraser des Français à deux lieues de mes avant-postes ».

Le maréchal Randon essayait de se consoler avec la pensée qu'au moins les troupes françaises avaient sauvé, avec Rome, le pouvoir temporel du Pape ; mais la situation était difficile ; elle le devenait encore plus par suite des succès de Garibaldi en Sicile et dans le royaume de Naples, succès préparés de longue main par l'ambassadeur Villamarina qui achetait les généraux napolitains et négociait la défection de Liborio Romano, cette « rare figure de traître ». Faut-il rappeler qu'à la première nouvelle de l'expédition en pleine paix de Garibaldi, une véritable expédition de flibustiers, le ministère piémontais désavoua le « héros des deux mondes » ? Cela pouvait mal tourner. On lui avait cependant fourni les moyens de faire son expédition ; on l'avoua après le succès.

(1) *Mémoires*, t. II, p. 34.

L'empereur croyait-il aux désaveux intéressés du gouvernement piémontais ?

On est amené à douter de la bonne foi impériale dans toute cette question romaine, lorsqu'on rencontre des pièces comme celle-ci, datée du 21 octobre 1860 :

« Mon cher maréchal, écrivez au général de Goyon une lettre bien nette pour lui faire bien comprendre quelle est sa position à Rome. Les troupes françaises occupent Rome militairement et non politiquement. Elles doivent assurer la tranquillité, réprimer militairement les désordres, mais ne jamais être des auxiliaires directs des agents de police. Elles doivent opérer séparément ; ne jamais se faire précéder des gendarmes pontificaux, afin de ne jamais prendre sur elles l'odieux de ces répressions politiques.

« Le général de Goyon ne doit aussi en rien mêler son action avec celle des troupes du Pape, si ce n'est pour les mesures générales ; enfin, il doit toujours conserver entre les volontaires pontificaux et nos soldats une ligne de démarcation bien tranchée.

« Quand, d'odieuse mémoire, les troupes étrangères étaient à Paris en 1815, elles occupaient le pays militairement ; mais elles avaient bien soin de ne point se faire les satellites des rancunes des Bourbons. Elles laissaient aux soldats français de la Restauration le soin des arrestations et des fusillades. Le général de Goyon doit agir de même. Malheureusement, il ne comprend pas sa position (1) ».

Quel langage à la fois triste et instructif ! Un écrivain catholique, dans une brochure retentissante sur la question romaine (2), opposait la parfaite convenance du langage, pourtant regrettable pour le fond, de l'empereur, à l'inconvenance de celui de ses ministres et ambassadeurs, et notam-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 35.
(2) Louis Veuillot.

ment de MM. Thouvenel et de Lavalette ; hélas ! l'opposition était plus apparente que réelle. La dépêche que nous venons de citer pourrait parfaitement être signée Thouvenel pour la forme comme pour le fond. Elle montre combien devait être difficile le rôle du maréchal Randon, le plus ardent des ministres à soutenir la cause de la Papauté, et qui devait défendre son subordonné, le général commandant le corps d'occupation. Elle peut être invoquée comme une circonstance atténuante pour le général de Goyon, dont la conduite a été jugée par des écrivains catholiques avec une sévérité peut-être excessive. Il était bien un peu excusable de faiblir quand le souverain lui reprochait si durement de « ne pas comprendre sa position ». Ajoutons qu'elle ne témoigne pas en faveur de l'intelligence politique du souverain qui l'a dictée ; il n'était pas facile de distinguer nettement l'occupation militaire de l'occupation politique. Aussi est-on encore amené à se demander si l'empereur était dupe ou complice du mouvement italien ? Peut-être subissait-il seulement l'influence mauvaise de certains ministres, notamment de M. Thouvenel.

Quoi qu'il en soit, la chute de Gaëte, le 13 février 1861, en donnant aux Piémontais toute la péninsule, sauf Rome et ses environs occupés par l'armée française, rendait la position du général de Goyon encore plus difficile, d'autant qu'on n'ignorait pas à Turin que le général était souvent blâmé. De nouvelles instructions lui furent données qui avaient été rédigées par l'empereur lui-même, et dont voici le texte :

« Le général de Goyon devra occuper avec ses troupes tout le territoire qu'il pourra défendre avec sécurité ; il devra ne pas éparpiller ses forces et être toujours à même de soutenir ses détachements, s'il se croit obligé d'en faire ; maintenir la tranquilité à Rome et ses communications avec Civita-Vecchia ; telles doivent être ses premières préoccupations.

« Il doit éviter toute collision avec les troupes sardes.

« S'il était utile d'occuper un point tenu par les Sardes, il en fera prévenir le commandant sarde le plus proche. Si le commandant des forces sardes refusait d'évacuer les lieux en question, le général de Goyon en préviendrait immédiatement le ministre de la guerre par le télégraphe.

« Le général de Goyon ne doit en aucune manière empêcher les Sardes de s'avancer pour combattre Garibaldi, car cette rencontre est tout ce qui peut être le plus favorable aux intérêts français. Si donc les troupes sardes demandaient à passer à travers les campements français pour s'avancer vers Velletri, le général de Goyon ne devrait pas s'y opposer.

« L'intention de l'empereur n'est point de faire cause commune avec le roi de Piémont, mais au contraire de maintenir le Pape à Rome et dans un cercle autour de Rome aussi étendu que les conditions militaires le permettent, s'en remettant à un congrès pour rendre au Pape ce qu'on lui a ôté.

« Si le Pape quitte Rome, le général de Goyon évacuera Rome immédiatement, transportant tout le matériel par chemin de fer à Civita-Vecchia. Il attendra dans cette dernière ville les bâtiments envoyés pour le transporter en France. Civita-Vecchia doit donc être la place de dépôt et d'approvisionnements pour l'armée, et non Rome. »

En lisant ces instructions, n'est-on pas encore tenté de se poser cette question : l'empereur était-il dupe ou complice ? Quels ménagements pour les Sardes ! Quelles précautions pour ne pas les blesser ? Ils doivent même pouvoir traverser les campements français. Et cela sous prétexte qu'ils marchent contre Garibaldi, et que cette rencontre serait favorable aux intérêts français. Or, à cette époque, la complicité de Victor-Emmanuel avec Garibaldi n'était même plus contestée.

Quant à l'occupation restreinte, les raisons militaires ne

sont pas sérieuses. L'empereur ne peut ignorer qu'un détachement français, si faible soit-il, n'a rien à craindre des Sardes, qui se garderaient bien de l'attaquer. On pourrait croire qu'il veut avant tout resserrer le cercle autour de Rome.

Pourquoi tant de précipitation à évacuer Rome en cas de départ du Pape, départ dont il n'était pas sérieusement question ? Ne semble-t-il pas que l'empereur désirerait voir le Pape partir pour pouvoir abandonner Rome à Victor-Emmanuel ? S'il ne fait pas « cause commune avec le roi de Piémont », il paraît singulièrement soucieux de prévoir ce qui servira ses intérêts.

Ce qui surprend peut-être le plus dans ces instructions impériales, c'est l'allusion au « congrès qui rendra au Pape ce qu'on lui a ôté ». L'empereur avait-il donc oublié que la fameuse brochure anonyme *le Pape et le Congrès*, écrite par le vicomte de la Guéronnière, sous l'inspiration impériale, avait rendu impossible la réunion d'un congrès déjà annoncé et où le Pape devait envoyer le cardinal Antonelli. On comprendrait semblable allusion de la part de M. Thouvenel, le ministre si dur pour le Pape, mais elle étonne de la part de l'empereur généralement plus réservé ?

C'est avec des pièces semblables qu'on a pu présenter la politique italienne de l'empereur comme une longue hypocrisie destinée à amener progressivement la chute du pouvoir temporel du Pape. Nous croyons qu'on calomnie l'empereur en lui prêtant ce rôle machiavélique ; mais il fournit trop souvent des arguments contre lui à ses adversaires.

Les blâmes continuaient contre le pauvre général de Goyon. Le 21 août 1861, l'empereur écrivait des Tuileries :

« Mon cher maréchal, veuillez bien faire savoir au général de Goyon avec quelle peine j'ai appris que la prison de Saint-Michel, qui regorge de prisonniers politiques amenés de Pagliano, était gardée par des soldats français. Je ne

veux pas que nous soyons à Rome les gendarmes du Pape. Je me suis, sur ce point, exprimé déjà très formellement et à plusieurs reprises. Je vous prie donc de donner des ordres en conséquence. Ci-joint une note du maréchal Niel entièrement conforme à cette opinion. »

Un mois après, l'empereur écrit de Biarritz : « Si, comme le disent les journaux, Goyon a assisté à la cérémonie anniversaire de Castelfidardo avec son état-major, il faut l'en blâmer sévèrement et lui répéter que je veux qu'il observe à Rome la plus stricte neutralité. »

Voit-on le commandant d'un corps d'armée destiné à protéger le Pape « observant la plus stricte neutralité » entre le Pape et ses ennemis ? On s'étonne que l'empereur ait écrit semblable phrase, surtout à l'occasion d'un fait si naturel que l'assistance à un service pour des soldats tombés sur un champ de bataille et dont beaucoup étaient français, comme le vaillant général de Pimodan. Mais, s'il se faisait à Metz ou à Strasbourg, par exemple, un service funèbre pour des officiers français tombés dans une bataille, il se trouverait certainement des officiers allemands pour y assister.

Deux lignes nous étonnent dans la première des deux lettres impériales : « Ci joint une note du maréchal Niel entièrement conforme à cette opinion. » Nous avions toujours considéré, avec les écrivains qui se sont occupés de la politique impériale dans la question romaine, le maréchal Niel comme un des plus fermes défenseurs de la cause du Pape. Colonel, il avait été chargé de remettre à Pie IX, à Gaëte, les clefs de Rome reprise par les Français. A Rome, on le comptait certainement parmi les fidèles, et le titre de comte romain qui lui fut donné plus tard a paru des mieux justifiés. Qu'était donc cette note ? L'empereur, comme cela arrive à nombre de personnes, ne l'aura-t-il pas interprétée à sa façon ? N'en connaissant pas le texte, nous ne pouvons que poser la question.

S'il nous paraît hasardé de conclure de l'allusion à la note du maréchal Niel qu'il se montrait hostile à la cause du Pape, il est un personnage pour lequel nous n'aurons pas les mêmes hésitations ; nous voulons parler de l'ambassadeur de France à Rome ; pour celui-ci il n'y a pas de doute. C'était M. de Lavalette que l'empereur mettait ainsi en scène dans une lettre du 29 avril 1862 : « Il faut terminer l'incident relatif au général de Goyon. M. de Lavalette, étant mon représentant à Rome, réclame les attributions qui lui appartiennent et qui lui laissent, dans tout ce qui relève de la politique, la décision suprême. Le général de Goyon ne croyant pas devoir obtempérer à cette décision, il est indispensable de lui dire de prendre un congé et de venir à Paris pour qu'il comprenne que, sans blâmer sa conduite militaire, je veux cependant qu'il y ait à Rome une unité complète dans la direction politique. »

M. de Lavalette commençait à Rome le rôle néfaste qu'il devait continuer à Paris lorsque, après Sadowa, il contribua, avec le prince Napoléon et M. Rouher, à empêcher la France d'intervenir, assurant ainsi la victoire de la Prusse protestante sur l'Autriche catholique, mais préparant en même temps la chute de l'Empire et l'écrasement de la France, car Sedan fut la conséquence de l'inaction française après Sadowa.

Le général de Goyon fut sacrifié ; il fut remplacé par le général de Montebello ; dans ce choix, qui était bon, il serait difficile de méconnaître l'influence du maréchal.

Résumant l'histoire de l'année 1861 dans une courte note, le maréchal disait : « La question de l'occupation des États pontificaux revint fréquemment. On voulait, et l'on ne voulait pas, soutenir, en tout et pour tout, le Saint-Père. Le général de Goyon fut plus d'une fois blâmé par l'empereur. » Ces quelques lignes, dans leur brièveté, en disent plus et sont plus justes que de longs exposés.

La situation était plus forte que les hommes ; le remplacement du général de Goyon par le général de Montebello n'avait rien changé; les tiraillements continuaient entre l'ambassade et le commandement militaire ; l'empereur donnait facilement raison à M. de Lavalette, et le maréchal devait défendre son général ; il n'y manquait pas. L'ambassadeur ayant fait des rapports défavorables sur le dévouement et la discipline des troupes du corps d'occupation, le maréchal écrivait à l'empereur :

« Ce n'est pas la première fois que de pareilles imputations se sont produites sans qu'aucun fait soit jamais venu les appuyer ; je ne doute pas qu'il en soit de même en cette circonstance.

« Au reste, l'empereur sait mieux que personne que le retrait de nos troupes de Rome est devenu comme le symbole politique d'un parti, lequel est bien capable de chercher un argument pour le triomphe de sa cause dans l'esprit militaire de l'armée qu'il interprète à sa manière. »

Il était difficile de mieux faire comprendre à l'empereur que, dans ce parti qui poursuivait l'abandon de Rome et le triomphe définitif de la politique révolutionnaire en Italie, se trouvaient précisément les adversaires les plus acharnés de l'Empire. On le vit bien quelques années après.

Toutefois le maréchal ne s'en tint pas à cette observation générale ; il voulut s'éclairer et éclairer l'empereur, et il envoya à Rome un officier de confiance, le colonel Merlin. Nous avons pu avoir communication de son rapport ; c'est une pièce inédite d'un très grand intérêt, que nous croyons devoir citer largement.

Le colonel Merlin commence par rappeler dans quelle situation se trouvait l'Italie ; Garibaldi essayait un nouveau mouvement, et des manifestations bruyantes, mais bientôt réprimées, avaient eu lieu à Milan, à Livourne et à Naples. On avait, par précaution, renforcé d'un régiment le corps

d'occupation de Rome. « Dans ces circonstances, les communications entre le ministre de la guerre et le général de Montebello exigeaient à la fois célérité et discrétion; le chiffre employé pour les dépêches venant de Rome était celui de l'ambassade française; on déchiffrait celles-ci au ministère des affaires étrangères, et souvent elles étaient soumises à l'empereur avant que le maréchal Randon en eût connaissance. Cet état de choses ne pouvait durer, et je reçus l'ordre de porter au général de Montebello un chiffre spécial au ministère de la guerre ». C'était le motif avoué du voyage, mais le colonel avait en même temps une autre mission plus importante : il devait examiner de près la situation du corps expéditionnaire et l'état des esprits à Rome.

Sur le bâtiment qui emportait à Civita-Vecchia le colonel Merlin, se trouvait une partie de la famille royale de Naples, dont il parle avec beaucoup de respect; il y rencontra également un personnage qu'il dépeint ainsi : « Assis près de moi se trouve un voyageur français décoré, que je prends pour un officier supérieur; belle tournure militaire, caractère franc, esprit net et juste. Notre conversation roule sur les troupes du corps expéditionnaire de Rome, et comme il me cite souvent son bataillon, je lui en demande le numéro. Il me dit qu'il n'appartient pas à notre armée, mais qu'il commande les zouaves pontificaux. C'est le commandant de Charette ! » Dans sa brièveté, ce portrait n'est-il pas charmant et vivant ?

Le colonel Merlin fut reçu à Rome par le commandant Farre, depuis général de division et ministre de la guerre de la république, mais alors fort « papalin, qui lui rendit bon témoignage du général de Montebello, auquel on savait bon gré de sa simplicité »; cependant, « on craignait, dans le monde militaire, que le général ne se laissât trop dominer par l'ambassadeur, habitué qu'on était à une certaine indé-

pendance politique ». C'était un souvenir des difficultés du général de Goyon avec M. de Lavalette.

La première visite du colonel fut naturellement pour le général de Montebello, qui était absent ; une conversation s'engagea avec les deux aides de camp du général. « On parla de l'état des esprits à Rome, des mesures prises par le gouvernement pontifical pour empêcher les manifestations annexionistes. Le colonel fut péniblement impressionné des termes employés à l'égard des cardinaux ; il lui semblait que notre rôle devait être plus neutre, et, à son avis, plus impartial vis-à-vis d'un gouvernement que nous protégions. Il devait en entendre bien d'autres. » On peut croire que l'action de M. de Lavalette portait ses fruits.

Ce fut chez l'ambassadeur que le colonel Merlin rejoignit le général de Montebello, auquel il remit la lettre du maréchal Randon. Le général lui promit de donner les ordres nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et notamment lui donna « l'autorisation de s'entretenir avec les chefs de service français sur les sujets qui ne trouvent pas leur place dans la correspondance officielle ». Le colonel fut immédiatement présenté à M. de Lavalette, auquel il « donna de la part du maréchal Randon quelques explications sur un acte, de nature assez délicate, qui les avait éloignés l'un de l'autre, quelque temps auparavant ». N'était-ce pas le rappel du général de Goyon, amené par les plaintes incessantes de M. de Lavalette ? L'ambassadeur, dès cette première entrevue, fit de la situation à Rome un exposé fort étrange de la part d'un diplomate accrédité auprès du Pape. Le colonel le résume ainsi :

« Les manifestations dont on s'occupe ici doivent apprendre à l'Europe que le peuple romain ne veut plus de son gouvernement ; en présence de cette volonté bien arrêtée, il est déplorable de voir des troupes françaises chargées de comprimer cet élan patriotique ; cette position est trop fausse

pour pouvoir durer; une annexion franche au royaume d'Italie me paraît le seul remède à la situation. Le général de Goyon et le duc de Grammont, pendant dix-huit mois, ont laissé le gouvernement français dans l'erreur en écrivant que le brigandage n'était pas encouragé par le roi de Naples ; la preuve du contraire se trouve dans tous les dossiers des conseils de guerre, sans compter que le roi lui-même m'en a fait l'aveu (1). Il faut qu'une situation aussi intolérable ait une fin prochaine; les meneurs sont décidés à tout tenter. Que feriez-vous, dit-il en s'adressant au général, si le peuple faisait une manifestation inoffensive à genoux ? Le général parut embarrassé et ne répondit pas. »

L'ambassadeur faussait, sans doute sciemment, les faits ; il connaissait trop bien les Italiens pour craindre un mouvement contre les troupes françaises ; les meneurs du parti d'action, sans en excepter Garibaldi, étaient trop prudents. Le colonel Merlin, quoiqu'il vînt seulement d'arriver à Rome, ne fut pas dupe des mensonges de M. de Lavalette ; car il ajoute immédiatement : « Ce que l'ambassadeur avait omis de dire, c'est que les manifestations étaient organisées par des agents du parti de l'action, sans les excitations desquels la population romaine serait restée fort tranquille. » Le maréchal Randon avait bien choisi son envoyé.

Le langage de M. de Lavalette était coupable dans sa situation. S'il condamnait l'occupation française et voulait la destruction du pouvoir temporel, il ne devait pas accepter le poste d'ambassadeur de France auprès du Pape. Quelle que fût la faiblesse de l'empereur Napoléon pour l'unité italienne et pour le roi Victor-Emmanuel, qui devait l'abandonner si promptement en 1870, il n'aurait certainement pas admis que son représentant près du Pape travaillât

(1) On n'est pas tenu de croire sur parole M. de Lavalette, diplomate et homme politique fort peu scrupuleux.

contre le souverain auprès duquel il était accrédité, ce souverain étant le chef de l'Église catholique et le parrain du prince impérial. Ce n'est pas dans les traditions de la diplomatie française, qui laisse de semblables procédés aux agents de M. de Cavour.

Nous passons sur quelques tiraillements qui s'étaient produits entre le gouvernement pontifical et le général de Montebello; ils n'ont d'importance qu'en ce qu'ils montrent que peut-être le général de Montebello subissait un peu trop l'influence de M. de Lavalette. Le colonel Merlin juge sainement ces tiraillements qu'il aurait été assez facile d'éviter; il apprécie avec beaucoup de sagacité les manifestations romaines dont M. de Lavalette faisait tapage et qui lui « paraissent peu redoutables »; il doute de la « connivence de la famille de Naples » et trouve peu probantes les raisons données par le général de Montebello, trop crédule aux rapports de l'ambassadeur. Ne nous arrêtant pas à ces faits, sans importance maintenant, nous arrivons à la deuxième entrevue du colonel avec M. de Lavalette, qui cherchait évidemment à gagner à ses idées l'envoyé du ministre de la guerre; ici encore nous laissons la parole au colonel :

« On ne doit plus se faire illusion, me dit-il, il faut qu'on sache en France que les pires ennemis de l'empereur sont au Vatican. Le pouvoir temporel est fini, usé, condamné par tous les gens d'esprit : il n'est défendu que par les imbéciles et les fanatiques; en France, surtout par les femmes, l'impératrice en tête; à Rome, dans l'aristocratie, c'est le contraire, les hommes le défendent, les femmes l'attaquent, et Mme de Montebello se prépare de sérieuses difficultés, si elle affiche ses sentiments papalins.

« Mais, lui dis-je, ne craignez-vous pas que la destruction du pouvoir temporel ne porte un coup fatal à la religion catholique? Je ne sais quels peuvent être, à ce sujet,

vos sentiments à l'égard de Mme de Lavalette, mais ce que je puis vous affirmer, c'est qu'en France, les hommes les moins religieux tiendront toujours à conserver intacte la religion de leurs femmes et de leurs enfants. Lorsque, dans l'ordre politique, on nous fait une révolution, le temps et l'argent en effacent les désastres, mais en religion, c'est autre chose, et vous n'avez rien pour la remplacer. — C'est possible, me dit-il, mais je ne crois pas qu'elle périsse. Le peuple romain déteste son gouvernement, et je ne comprends pas que, lorsque l'Europe entière jouit du bénéfice d'institutions plus ou moins libérales, on veuille par la force obliger une population de 7 à 800,000 âmes à vivre sous le despotisme le plus absolu. Si le despote est bon, le régime n'en est pas moins oppressif; à côté d'une grande tolérance en certaines matières, il y a une répression d'une brutalité et d'une violence inouïes; toute forme judiciaire est mise de côté; on est arrêté et on disparaît sans qu'on puisse savoir ce que vous êtes devenu. L'accusé n'est pas placé en face des accusateurs. » J'objectais que, pour les délits politiques, les choses se passaient d'une manière analogue en Russie et en Autriche; heureusement pour eux, ces pays sont forts, et on n'est pas tenté de les violenter; mais ici, le Saint-Père est faible; c'est son crime. Combien de fois le maréchal Randon m'avait répété : « Si en toute occasion, religion à part, « je prends la défense du Pape, c'est qu'il est souverain in- « dépendant comme les autres, et sa faiblesse n'est pas un « motif pour le dépouiller. »

« En France, continua l'ambassadeur, les femmes font la force du Pape dans le pays; à Rome, c'est le contraire; les hommes sont plus religieux; les jeunes femmes de la noblesse sont toutes *italiennes;* les princes ne se prononcent pas, mais si Victor-Emmanuel vient à Rome, les illuminations de leurs palais seront les plus belles. Ils sont en ce moment écrasés, ou plutôt mis de côté, sans influence et sans auto-

rité. Bref, les Italiens veulent Rome pour capitale (1) ! — Mais, dis-je, nous serions assez mal reçus si nous prétendions réclamer pour capitale Aix-la-Chapelle sous prétexte que Charlemagne y a fixé sa résidence autrefois. — En effet, répondit-il, le droit n'existe pas ; c'est une thèse facile à défendre ; je m'en chargerais au besoin. Mais aujourd'hui la question est posée autrement ; elle est à l'état de passion, et de passion professée par 25 millions d'Italiens avec lesquels il faut compter. Si la population romaine témoignait le désir, comme la Belgique en 1848, de rester romaine, la question serait bien vite résolue ; mais il n'en est rien ; cette population ne veut plus de son gouvernement ; elle est trop douce et incapable d'une action énergique pour s'en débarrasser. Si notre occupation cessait sans être remplacée par une autre, il se commettrait des horreurs contre les cléricaux. J'ai tenu ce langage au Pape, au cardinal Antonelli en demandant des réformes ; on m'a dit qu'elles étaient prêtes, mais qu'avant de les octroyer, il fallait qu'on rendît les Romagnes et tout ce qui a été pris. Ce n'est pas un sentiment chrétien, ai-je répondu, de reconnaître qu'il y a du bien à faire et d'en retarder l'exécution pour une cause de forme. L'empereur n'a qu'à vouloir, m'a dit le cardinal, et on s'exécutera. Mais, en ce cas, on cède à la pression ; on se pose en victime. Là où il y a une victime, il y a un bourreau, et la France ne peut accepter ce rôle. Il s'ensuit que nous tournons dans un cercle vicieux dont il est difficile de sortir. En même temps, je suis contrecarré par une haute influence féminine venant de France, qui augmente les résistances de la cour de Rome et aggrave les difficultés de ma

(1) Inutile de réfuter ces accusations passionnées ; toutefois nous rappellerons que Victor-Emmanuel est entré à Rome et que les princes n'ont pas illuminé. La noblesse et le peuple se sont tenus à l'écart. Victor-Emmanuel n'a fait à Rome que de courts séjours, et le roi Humbert lui-même ne se trouve pas à l'aise au Quirinal.

position. Je sais qu'une lettre dans ce sens a été remise directement au Saint-Père par Mme de Montebello (1). Vous connaissez les 31 propositions que j'ai été chargé de faire approuver par le Pape, parmi lesquelles l'une d'elles lui assure la possession du territoire qui lui reste, la France s'engageant à participer au Denier de Saint-Pierre pour 12 millions par an. Eh bien, par un effet de mon habileté personnelle, j'ai obtenu du cardinal Antonelli, le Pape étant présent, un non catégorique sur chacune d'elles ! » Et comme je témoignais de mon étonnement profond, il ajouta : « Cela nous aurait menés trop loin et nous aurait créé de « grands embarras ! » Après cette déclaration, il n'y avait plus qu'à tirer l'échelle ! »

Ainsi, en haine de la Papauté, M. de Lavalette, ambassadeur auprès de Pie IX de l'empereur Napoléon, faisait repousser « par son habileté personnelle » les propositions qu'il était chargé de transmettre et qui, dans l'esprit de l'empereur, devaient maintenir au Pape son pouvoir temporel. Après cela, comme le dit le colonel Merlin, « il n'y a qu'à tirer l'échelle (2) ! »

Tout le monde ne subissait pas l'influence de M. de Lavalette. Si un commandant de gendarmerie, promu chef d'escadron à cause de son dévouement au Pape, « prenait le vent qui soufflait de l'ambassade » et rédigeait contre le gouvernement pontifical des factums qui obligeaient à le rappeler en France, d'autres personnages parlaient sur un tout autre ton. D'après M. l'intendant Testu, placé pour bien voir, « les excitations italiennes seules provoquaient

(1) M. de Lavalette faisait-il allusion à l'impératrice, en parlant de cette « haute influence féminine » ?

(2) On comprend, après des faits semblables, que M. Drouyn de Lhuys, dans un moment d'irritation produit par quelque nouvelle « habileté » de M. de Lavalette, se soit laissé aller à le désigner ainsi : « ce polisson de Lavalette » !

l'agitation du peuple romain ; les améliorations et réformes qu'on réclamait du gouvernement étaient très difficiles à introduire ; c'étaient les étrangers, y compris les Italiens (non Romains), qui en faisaient un bélier destiné à détruire la puissance temporelle du Pape ; les gens qui réclamaient le plus vivement en faveur des réformes ne se réformaient pas eux-mêmes, et ils commettaient, le sachant, le mal qu'ils condamnaient chez les autres. »

Le colonel Merlin, dans l'intérêt même de la mission de confiance dont il était chargé, ne pouvait quitter Rome sans voir le Pape ; le récit de son audience est assez intéressant pour que nous le donnions intégralement malgré sa longueur ; c'est d'ailleurs un document inédit :

« En entrant dans le salon, je fléchis le genou ; le Saint Père me releva en me prenant par la main, et il me fit asseoir d'un côté de la petite table placée devant le canapé sur lequel il prit place.

« Je lui présentai les hommages de M. le maréchal et de Mme la maréchale Randon. Au nom du maréchal, il me dit : « Je sais qu'il est un ami du Pape ; je sais aussi qu'il est « protestant ; mais, hélas ! dans le temps présent, un protes- « tant comme lui vaut mieux que certains catholiques ». Il ajouta qu'il connaissait les bons sentiments de Madame la maréchale et qu'il serait charmé de la voir lors de son prochain voyage à Rome. Je lui annonçai ensuite le départ très prochain d'un régiment d'infanterie qui s'embarquait à Marseille pour venir renforcer le corps expéditionnaire. « Vous remercierez de ma part, M. le maréchal, » me dit-il ; puis, après une pose de quelques secondes, il ajouta : « Mais, « vraiment je n'ai pas besoin de tant de soldats ; il me suf- « firait de voir sur ma frontière un drapeau tricolore gardé « par un caporal et quatre hommes, avec la volonté de le « défendre contre tous, et je me considérerais comme très « en sûreté à Rome. » Puis, il me parla des Piémontais qui

s'étaient emparés d'une partie de ses États et qui voulaient prendre le reste au nom de l'Italie et des Italiens parmi lesquels ils n'avaient jamais compté. Il lui serait impossible de s'entendre avec eux à ce sujet; il ne se soumettrait qu'à la force.

« Je répète tous les jours dans mes prières, me dit-il, « les paroles de l'évêque d'Hippone : *Seigneur, retirez-moi près « de vous avant de voir la ville envahie par les ennemis.* »

« Il se plaignit doucement des officiers français qu'il aimait, qui étaient ses défenseurs et qui affectaient dans les postes frontières de fraterniser avec ses ennemis, les officiers piémontais; ils s'invitaient réciproquement à dîner. Il se plaignit aussi de la concentration ordonnée par le général de Montebello sur la frontière de Toscane, qui avait découvert la frontière napolitaine et produit une vive inquiétude; on avait cru voir dans ce mouvement un abandon précipité de Rome. J'excusais cette mesure de mon mieux par des nécessités militaires, bien que je fusse convaincu par tout ce que j'avais appris que son véritable motif était ailleurs que dans un danger sérieux.

« Je ne crois pas, continua le Pape, à l'unité de l'Italie; « l'esprit particulariste des populations s'y oppose; les « mœurs, les caractères, les habitudes d'indépendance, les « traditions sont si différentes chez les peuples qui compo- « sent notre nation que leur action lente, mais persistante, « dissoudra ce lien fragile qui seul aujourd'hui les réunit : « la reconnaissance pour le roi Victor-Emmanuel, ce pauvre « roi que j'ai excommunié comme souverain, mais qui rem- « plit exactement ses devoirs de catholique. L'indépendance « du Pape est un élément indispensable de la religion ca- « tholique, elle ne périra pas. »

« A propos des prédications du P. Passaglia, qui prétend que le clergé italien condamne le pouvoir temporel, le Saint-Père m'indiqua du doigt une armoire de son cabinet où il

a déposé les pétitions de 40,000 prêtres italiens qui le supplient de conserver et de défendre ce pouvoir contre les Piémontais. Il ajouta qu'il avait reçu de son prédécesseur des biens qu'il devait transmettre intacts à son successeur, qu'il n'en était que le dépositaire provisoire, et qu'il ne pouvait être dépossédé sans faire entendre au monde entier ses protestations contre les envahisseurs.

« Enfin, il me dit qu'il approuvait l'expédition du Mexique comme régénération d'un peuple abâtardi, qu'il avait vu dernièrement des évêques mexicains, hommes pleins de bonté et de foi, mais peu éclairés, dont les idées ne pouvaient que gagner en élévation au contact des Français ; mais que, pour avoir sur ce pays une influence salutaire, il fallait s'y présenter en ami, sinon on rencontrerait une résistance énergique et absolue. »

Le colonel Merlin conclut qu'il « quitta le Vatican beaucoup plus persuadé de la vérité qu'il ne l'avait été par les discours de l'ambassadeur ».

La mission du colonel était terminée ; il revint en France sur le *Quirinal*, bâtiment des messageries maritimes (1).

(1) A propos du *Quirinal* et de son capitaine Capoufique, le colonel Merlin raconte une amusante anecdote :

Dans un de ses précédents voyages, le capitaine Capoufique avait pris à Constantinople et sur sa route de nombreux évêques se rendant à Rome pour les fêtes de la canonisation des martyrs japonais ; parmi eux, se trouvait l'évêque de Malte, que détestaient les révolutionnaires qui prévinrent leurs amis de Sicile de la présence du prélat à bord du *Quirinal*. Lorsque le bâtiment arriva à Messine, le capitaine fut fort surpris de voir se diriger vers son bâtiment une centaine de barques auxquelles deux passagers faisaient des signaux.

« Bientôt, dit le capitaine Capoufique, les barques entourèrent le *Quirinal*, et au milieu des hurlements de leurs équipages, je distinguais les mots de : A bas les évêques ! mort à l'évêque de Malte ! Je me retournai immédiatement vers mes deux jeunes passagers et je leur donnai l'ordre de descendre dans l'entre-pont; l'un d'eux me résista ; je le pris au collet et je le jetai en bas ; son camarade réclama au nom de la li-

Dès son arrivée à Paris, le colonel rendit compte au maréchal de ses observations. « Le maréchal témoigna plusieurs fois son indignation sur la direction donnée à notre politique à Rome, contrairement aux sentiments de la majorité catholique en France et du gouvernement de l'empereur. »

« Lorsque j'eus fini, ajoute le colonel, le maréchal me dit : « Je vous remercie de ce que vous m'avez appris; je « n'ai rien à vous ordonner à ce sujet, mais je crois qu'il est « de votre devoir de répéter à l'empereur tout ce que vous « venez de me dire. — Je suis tout prêt à le faire, répondis-je,

berté; je lui répondis que j'étais le maître à mon bord, que nous étions sur le sol français et qu'il eût à obéir, ce qu'il fit. Les vociférations devenaient de plus en plus insolentes; on se rapprochait de mes échelles; j'appelai quatre matelots; je leur fis prendre des sabres d'abordage et je leur donnai, à haute voix, l'ordre de sabrer quiconque tenterait de monter. Puis, m'approchant de l'écoute des machines : As-tu de la vapeur? criai-je au mécanicien. — Je n'ai plus de vapeur. — Fais de la vapeur, tonnerre! — Puis, j'allai à mes matelots pour leur défendre toute conversation autre que celle du sabre et rassurer mes évêques qui étaient fort inquiets; je leur promis que personne ne monterait à bord et je leur expliquai mon inaction forcée. Ce fut un moment de vive émotion pour mes passagers que de se voir entourés ainsi pendant quelques minutes par cette foule hurlante qui proférait les plus basses injures. Enfin, m'approchant de l'écoute pour la troisième fois, j'entendis monter du fond du bâtiment ces mots : « J'ai de la vapeur. — Lâche-la dans la machine et en avant à toute vapeur! » Je fis virer de bord pour sortir du port et je fendis à toute vitesse la masse des embarcations. Ce fut alors un autre spectacle; les plus compromis à l'avant du bâtiment criaient grâce! grâce! Pardonne, capitaine! C'était une fuite, des contorsions, des prières et des efforts pour échapper; je ne sais pas comment je n'en ai pas écrasé une douzaine. Mais ce qui était drôle, c'était la joie des évêques; l'évêque de Malte se tenait le ventre de rire! »

A un voyage ultérieur, le brave capitaine Capoufique, en arrivant à Civita-Vecchia, fut invité à se rendre auprès du délégat apostolique, Mgr Borromeo, qui lui remit de la part du Saint-Père la croix de Saint-Grégoire le Grand, en le félicitant du courage et de la présence d'esprit qu'il avait montrés à Messine. La récompense était méritée.

« même en présence des intéressés, si on veut les faire ve-
« nir. Je me suis présenté à Rome comme votre officier
« d'ordonnance, chargé par vous de connaître la vérité.
« Chacun me l'a fait connaître à sa manière ; je n'ai provoqué
« aucune confidence ; je suis disposé, Monsieur le maréchal,
« à suivre vos conseils. — C'est bien, me dit-il, l'empereur
« est à Châlons ; j'y vais demain, et après-demain vous
« m'apporterez les dépêches. »

Deux jours après, en effet, le colonel Merlin arrivait au camp de Châlons ; il était invité au dîner impérial. « L'empereur s'entretenait dans un coin de la pièce avec le maréchal, lorsque celui-ci l'appela à haute voix, le présenta et se retira. L'empereur le questionna sur son voyage, et il reproduisit la même conversation qu'il avait eue avec le maréchal. Plusieurs fois, ils furent interrompus par un grand personnage de la maison qui savait que le colonel venait de Rome, annonçant que le dîner était servi. L'empereur lui faisait signe d'attendre, et le colonel continuait. Ayant terminé, l'empereur le remercia des renseignements qu'il lui avait donnés. »

Dans la soirée, le colonel vit le maréchal. « Eh bien, fit-il, « que lui avez-vous dit ? — Tout ce que j'ai eu l'honneur de « vous raconter, Monsieur le maréchal. » Il se leva comme mû par un ressort, et les mains dans ses poches, il se mit à marcher dans la chambre. — « Mon cher commandant, dit-« il, je suis satisfait, et quoi qu'il arrive, nous pourrons dire, « vous et moi, que nous avons fait notre devoir. — Puisque « vous le jugez ainsi, Monsieur le maréchal, répondis-je, je « suis également satisfait. »

A ce moment, la presse française se préoccupait beaucoup de l'agitation garibaldienne ; on se demandait ce que feraient et le gouvernement italien et le gouvernement français. Victor-Emmanuel aurait-il la volonté et la force d'arrêter Garibaldi ? L'empereur Napoléon ne lui ferait-il pas com-

prendre qu'il ne devait pas tolérer un mouvement évidemment dirigé contre le corps d'occupation français ?

La réponse ne se fit pas attendre. Le colonel Merlin avait vu l'empereur le 23 août ; le lendemain, le *Moniteur universel,* alors journal officiel, publiait la note suivante qui mettait fin aux incertitudes ;

« Les journaux se demandent déjà depuis quelques jours, quelle sera l'attitude du gouvernement français en présence des agitations de l'Italie. La question est tellement claire que le doute semblait impossible ; devant d'insolentes menaces, devant les conséquences possibles d'une insurrection démagogique, le devoir du gouvernement français et son honneur militaire le forcent plus que jamais à défendre le Saint-Père.

« Le monde doit bien savoir que la France n'abandonnera pas dans le danger ceux sur lesquels elle étend sa protection. »

M. de Lavalette comprit ; huit jours après il avait donné sa démission. Il avait fait rappeler le général de Goyon ; grâce à l'initiative hardie du maréchal Randon, il était obligé de se retirer, et le Pape se voyait débarrassé d'un ambassadeur qui, trahissant sa mission, se posait en ennemi du souverain auprès duquel il représentait la France. Malheureusement, M. de Lavalette ne perdit pas toute influence, et nous le verrons reparaître et exercer une action néfaste sur l'empereur au lendemain de Sadowa.

Bientôt, le maréchal obtint un autre succès. Il était fatigué du ministère, à cause surtout de l'ingérence perpétuelle de l'empereur, qui descendait jusqu'aux plus infimes détails. De là des « ordres qui laissaient au ministre peu de loisir pour son travail personnel et encore moins d'initiative ». La mort du maréchal de Castellane laissait libre le commandement de Lyon, le maréchal le demanda. C'était si sérieux, que peu de jours après, ayant eu l'occasion de passer à Lyon et de

voir l'hôtel du commandant militaire, assez triste résidence, il exprimait ses regrets à Madame la maréchale Randon de lui imposer une pareille demeure. Son souci à cet égard fut bientôt calmé, car par une lettre, en date du 22 septembre 1862, l'empereur lui demandait de rester au ministère dans des conditions qui ne lui permettaient guère de refuser.

« Je vous prie, lui disait-il, de sonder le maréchal Baraguey d'Hilliers pour savoir s'il veut quitter Tours, car je ne voudrais pas me priver de vos services et me séparer de vous. Je ne sais pas si je ne ferai pas quelques modifications dans le ministère, mais, dans tous les cas, cela sera toujours dans le sens de vos opinions. Il n'y aura donc, je l'espère, aucune raison pour vous de quitter le ministère. Néanmoins, dites-moi franchement si, pour des considérations que j'ignore, vous désirez une position plus tranquille. Dans ce cas, je prendrais, quoique avec un vif regret, d'autres dispositions. J'ai oublié de vous répondre à propos de la garnison de Rome ; il faut y laisser les régiments qui y sont et même le général d'Hugues, qui pourra toujours être utile à Montebello.

« *P. S.* — Il est très utile d'envoyer le plus tôt possible des aumôniers à la Vera-Cruz. »

On remarquera les dernières lignes de cette lettre ; elles témoignent des préoccupations du maréchal Randon, protestant, au sujet de la garnison de Rome et des aumôniers pour les troupes du Mexique.

Le ministère sera « modifié dans le sens de vos opinions », c'est-à-dire, comme le fait observer une note des *Mémoires* du maréchal, « dans le sens de la protection efficace qu'il voulait qu'on accordât au Pape ». Et, en effet, quelques jours après, M. Drouyn de Lhuys remplaçait au ministère des affaires étrangères M. Thouvenel, ce digne émule de M. de Lavalette ; il était partisan d'un rapprochement avec

l'Autriche et voulait une « protection efficace » pour le Saint-Père. Sur ces deux points, il devait s'accorder facilement avec le ministre de la guerre.

La situation de l'Italie continuait à préoccuper le maréchal ; il appréhendait toujours un mouvement garibaldien, favorisé par la faiblesse du gouvernement italien. C'est pour cela qu'il avait voulu renforcer le corps d'occupation de Rome. Le général de Montebello lui avait donné communication des mesures qu'il avait prises pour « être en garde contre une de ces surprises que le général italien aime à tenter », et il « avait écrit au général pour approuver ce qu'il avait fait et l'encourager dans sa vigilance ». En rendant compte de ces faits à l'empereur, le maréchal ajoutait : « Que ce soit cette fois ou une autre, il me paraît à peu près certain que la révolution mazzinienne aura son jour, et le gouvernement contre lequel elle se lèvera devra choisir entre une répression vigoureuse ou une chute fatale. » Ces lignes, écrites en 1862, ne semblent-elles pas prévoir la campagne garibaldienne de 1867, qui est venue échouer à Mentana, grâce à la valeur de la petite armée pontificale soutenue par un corps français ?

Dès 1862, Garibaldi avait essayé un mouvement ; mais c'était prématuré ; le roi Victor-Emmanuel et ses ministres comprirent que leur ancien complice, incapable de triompher des troupes françaises, allait tout compromettre ; ils le firent arrêter par le colonel Pallavicini à Aspromonte. Cet acte de vigueur donna à Paris une confiance quelque peu exagérée dans la bonne foi et dans la force du gouvernement italien. Comme on voulait mettre un terme à l'occupation de Rome, des négociations furent poursuivies entre Paris et Turin qui aboutirent à la convention du 15 septembre 1864. D'après cette convention, le gouvernement italien, qui avait transporté sa capitale à Florence, renonçait à s'emparer de Rome ; de son côté le gouvernement français promettait d'é-

vacuer Rome dans un délai de deux ans, délai nécessaire pour laisser au Pape le temps de se constituer une armée. Ce qu'il y avait de plus grave dans cette convention, c'est qu'elle traitait du Pape sans qu'il eût été consulté. De plus, les catholiques n'avaient aucune confiance dans les promesses du roi Victor-Emmanuel; le passé leur donnait raison. Malgré cela, l'empereur et ses ministres se félicitaient du résultat obtenu. Le maréchal lui-même avait confiance; pour lui, « la convention barrait aux Italiens la route de Rome et nous permettait d'en sortir dans un délai très rapproché ». N'espérait-on pas autre chose dans certains cercles politiques et notamment chez le prince Napoléon ?

Le délai de deux ans fixé par la Convention du 15 septembre limitait au 15 septembre 1866 l'occupation de Rome, mais il fallait auparavant que le Pape eût pu se constituer une armée suffisante pour lui permettre de se défendre, sinon contre les forces piémontaises, au moins contre les révolutionnaires de l'intérieur et de l'extérieur. La question fut mûrement étudiée à Paris, et le 15 août 1865, M. Drouyn de Lhuys adressait à l'empereur une note que celui-ci renvoyait à l'examen du ministre de la guerre.

Le ministre des affaires étrangères rappelait d'abord que l'empereur n'inaugurait pas, par la convention du 15 septembre, une politique nouvelle à l'égard du Pape; il entendait continuer la politique suivie depuis 1849, en « substituant des garanties d'une autre espèce, mais non moins effectives, à la garantie matérielle qui résultait de la présence de nos troupes à Rome ».

En effet, la convention stipulait que le Pape pourrait former une armée suffisante pour maintenir son autorité et assurer la tranquillité de ses États; cette armée pourrait être composée de volontaires catholiques étrangers. Il n'est pas inutile de rappeler, à cette occasion, que la présence des volontaires qui venaient se placer sous les ordres de Lamori-

cière avait servi de prétexte au guet-apens de Castelfidardo.

« Il est de notre honneur, ajoutait M. Drouyn de Lhuys, que cette stipulation soit sérieusement exécutée, et nous sommes intéressés à en assurer le bénéfice au gouvernement pontifical. Notre conduite à cet égard sera la meilleure preuve de la loyauté de nos intentions. Plus qu'aucune autre puissance, la France est donc naturellement désignée pour aider le Saint-Père à se créer des troupes destinées à suppléer aux nôtres. »

En conséquence, rappelant les légions spéciales que la France avait eues, soit au service de l'Espagne, soit au service de l'empereur Maximilien au Mexique, M. Drouyn de Lhuys proposait de « réunir soit en Corse, soit à proximite de l'Italie, soit, mieux encore, en Algérie, des volontaires qui entreraient immédiatement à notre service, seraient formés et disciplinés par nos officiers, et suivraient notre drapeau, mais qui, choisis avec soin parmi les catholiques et présentant des conditions particulières de moralité et de dévouement, se trouveraient propres à devenir les défenseurs du chef auguste de la religion ».

Ces troupes remplaceraient graduellement celles du corps d'occupation, et « nous pourrions ainsi offrir au Pape un corps d'armée tout formé, composé d'hommes d'élite ayant acquis à l'ombre de notre drapeau cet esprit de discipline et d'honneur qui fait la force de l'armée française ». On pourrait alors évacuer Rome, conformément à la convention du 15 septembre 1864 « et les troupes laissées par nous au Saint-Père n'auraient, pour assurer le maintien de son autorité et la sécurité de ses États, qu'à continuer sous son drapeau la garde à laquelle elles auraient été habituées sous le nôtre ».

Telle est la première idée de cette légion romaine, dite légion d'Antibes, à la création et à l'organisation de laquelle le maréchal Randon apporta un soin tout particulier, parce qu'il y voyait le moyen d'assurer au Saint-Père, après le re-

trait décidé des troupes françaises, une « protection efficace ».

Le rapport de M. Drouyn du Lhuys est du 15 août; le 23, le maréchal Randon répondait au ministre des affaires étrangères; il n'avait pas perdu de temps. Tout en acceptant l'idée, le ministre de la guerre faisait quelques observations importantes. M. Drouyn de Lhuys avait invoqué deux précédents : la légion mise sous Louis-Philippe au service de l'Espagne et la légion cédée à l'empereur Maximilien; le le maréchal écartait le premier; il était disposé à se rallier au second.

« La légion mexicaine, disait-il, est soldée par le gouvernement mexicain, mais elle est rattachée au service français par des stipulations qui lui conservent des droits en France et assurent son avenir. Ainsi les titres et lettres de nomination sont délivrés au nom de l'empereur des Français, et l'avancement a lieu conformément aux règles tracées par la loi française. Cette troupe est donc en réalité sous notre drapeau. Si Votre Excellence admettait que la légion destinée au service pontifical dût être organisée sur les mêmes bases que la légion mexicaine, ne penseriez-vous pas, Monsieur le ministre et cher collègue, qu'avant de procéder à sa formation, il y aurait lieu de connaître les dispositions du Saint-Père? Cette force militaire étant destinée à remplacer la division française d'occupation à Rome, l'intérêt sacré qui lui serait confié commande de tout prévoir pour assurer le succès de son action, et c'est pour moi comme pour Votre Excellence l'objet de la plus sérieuse préoccupation.

« Pour faire appel aux volontaires, officiers, sous-officiers et soldats catholiques, il me paraît nécessaire que les bases de leur recrutement, de leur solde, de leur avancement, de la pension de retraite qui pourrait leur être assurée, soient préalablement déterminées. Ces bases devant être la condition du contrat, elles ne sauraient être arrêtées d'une ma-

nière trop précise ; c'est à ce prix seulement que la responsabilité du gouvernement français envers ses nationaux et envers les étrangers peut être réellement sauvegardée. Quels sont les engagements qui, en vue de l'organisation de la légion pontificale, incomberaient au gouvernement romain ? Cette question se lie intimement aux considérations qui précèdent, et il appartient à Votre Excellence d'apprécier la nature des communications qui devraient être faites au gouvernement du Saint-Père à cette occasion. Lorsque cette importante affaire, sortant des voies diplomatiques, entrera dans la phase purement militaire ou administrative, je m'empresserai de mettre à la disposition de Votre Excellence tout ce que mon département peut lui offrir pour mener à bonne fin le projet qui aura reçu définitivement la sanction de l'empereur. »

Cette note du maréchal Randon est doublement curieuse. D'une part, on y reconnaît l'administrateur, l'organisateur qui comprend la nécessité de tout préciser ; d'autre part, on y voit l'homme empressé de saisir l'occasion de bien affirmer que la France, malgré l'évacuation convenue des États pontificaux, entend maintenir au Saint-Père une protection efficace. C'est pour cela qu'il veut que la légion à laquelle sera confiée la défense de Rome, un « intérêt sacré », soit rattachée au service français et reste en réalité sous notre drapeau. Ainsi, le drapeau de la France couvre encore Rome. De plus, profondément respectueux pour le Pape, il fait observer qu'avant de rien faire, il faut « connaître les dispositions du Saint-Père ». Et c'est un protestant qui tient ce langage !

L'idée de M. Drouyn de Lhuys, qui du reste lui faisait honneur, s'était précisée et étendue avec le maréchal. Elle « sortit des voies diplomatiques » au mois de janvier 1866. Une décision impériale du 30 janvier portait organisation de la légion romaine.

Les observations du maréchal Randon à M. Drouyn de Lhuys avaient été mises à profit. Une entente s'était établie avec le gouvernement pontifical. La légion romaine restait sous le drapeau français ; les officiers conservaient, dans une large mesure, leurs droits à l'avancement et entièrement leurs droits à la retraite; ils servaient la France en servant le pape.

Il fallait organiser cette légion, dite légion d'Antibes, du lieu de sa formation. Le maréchal se mit à l'œuvre ; les officiers furent choisis avec un soin tout particulier ; il les voulait dignes de la haute mission que leur confiait la France et dévoués à l'auguste souverain qu'ils allaient défendre. De ces officiers plusieurs sont depuis arrivés aux plus hauts grades de l'armée. Cela montre que le ministre de la guerre avait su choisir. Le commandement fut donné au comte d'Argy, ancien colonel du 53e de ligne, en retraite de l'année 1865. La légion romaine fut constituée à Antibes, le 1er avril 1866, par un procès-verbal du sous-intendant Lejeune, qui en constate ainsi la composition : « trente-quatre officiers, deux cent quatre-vingt-dix-neuf sous-officiers, caporaux, clairons et soldats. » L'effectif était encore bien faible. Le même jour, le colonel comte d'Argy prenait possession de son commandement, et il adressait aux officiers, sous-officiers et soldats de la légion un ordre du jour qu'il terminait ainsi : « Remercions l'empereur de nous avoir confié un mandat qui a les sympathies de la France et de tant d'autres nations. »

Quelques jours après, sur la proposition du ministre de la guerre, « l'empereur, dit l'historique de la légion, étendait aux hommes de la réserve de l'armée la faculté de prendre du service dans la légion, ou d'y achever celui qu'ils doivent à l'État en vertu de la loi sur le recrutement ; beaucoup de militaires en activité dans les corps de l'armée ont demandé la faveur d'être inscrits sur les contrôles de la réserve pour

jouir du bénéfice de cette mesure, et bientôt la légion s'est trouvée au complet malgré la radiation et le renvoi à leurs anciens corps de nombreux étrangers et de quelques Français de mauvaise conduite venus à la légion sans y être conduits par le sentiment du devoir. » Et, en effet, du 1er avril au 31 août, la légion reçut près de 1,000 hommes venus de tous les corps de l'armée française.

La légion était prête; le 21 août, une dépêche ministérielle en prescrivait la remise aux commissaires pontificaux. Le 9 septembre, le général de division d'Aurelle de Paladines remettait la légion au commissaire pontifical, le général comte de Courten; elle comptait alors 33 officiers et 1,054 sous-officiers, caporaux et soldats. Le général d'Aurelle adressait à la légion quelques paroles chaleureuses :

« Officiers, sous-officiers et soldats !

« Vous touchez au moment que vous attendez avec tant d'impatience, vous allez partir pour Rome. La France, l'empereur, vos familles, vos frères d'armes des régiments que vous quittez, vous accompagnent de leurs vœux.

« Vous avez puisé dans les rangs de l'armée française les principes traditionnels d'honneur, de courage, de discipline qui font sa force et sa réputation; vous y avez acquis les mâles vertus militaires qui font les bons et vaillants soldats.

« Vous conserverez sous le drapeau pontifical les glorieuses traditions de votre chère patrie. Dans l'avenir qui vous est réservé, soldats, vous pouvez, par votre valeur, égaler la renommée des vieilles légions romaines, mais n'oubliez pas qu'il en est une qui s'est immortalisée par son héroïsme chrétien, c'est la légion thébaine.

« Puisse son souvenir vous guider et vous servir d'exemple, toujours et partout. »

S'adressant ensuite au général comte de Courten, le général français ajoutait :

« Général, au nom de l'empereur, je fais entre vos mains remise de cette légion organisée sous mes ordres.

« Je suis certain d'être l'interprète des officiers, des sous-officiers et des soldats en vous priant de déposer aux pieds du Souverain-Pontife l'hommage de leur respectueux dévouement et de leur inébranlable fidélité. »

Le maréchal Randon n'avait pas voulu laisser la légion romaine passer au service du Pape sans lui dire un dernier adieu. Il avait donc écrit le 3 septembre au colonel comte d'Argy.

« Mon cher colonel,

« Vous allez quitter la France pour la servir encore sous un autre drapeau ; je veux, en vous écrivant, que vous emportiez une preuve de mon souvenir. La légion que vous commandez est appelée à une haute mission ; les éléments qui la composent sont dignes maintenant d'avoir l'honneur de défendre la personne et l'autorité du Saint-Père, comme l'a fait la division d'occupation.

« Le décret qui donne à la légion une décoration et quatre médailles est l'adieu de l'empereur à ses braves soldats. Cet adieu leur rappelle, mon cher colonel, que le regard bienveillant du souverain les suivra partout où ils se montreront Français par leur attitude, leur esprit de discipline, leur dévouement au devoir.

« Vous avez personnellement, mon cher colonel, une tâche difficile à accomplir. Vous en puiserez la force dans le souvenir de votre passé et dans la pensée que les plus vives sympathies de la France sont acquises à la cause que vous allez servir.

« Dans quelques jours, vous n'aurez plus d'ordres à recevoir que du gouvernement pontifical, mais je n'ai pas besoin de vous dire que vos lettres trouveront chez moi le

meilleur accueil toutes les fois que vous voudrez bien me parler de vous et de votre légion.

« Recevez, mon cher colonel, l'assurance de mes sentiments affectueux et distingués.

« Le maréchal ministre de la guerre.

« Signé : RANDON. »

Comme cette lettre montre bien l'importance que le maréchal attachait à la mission dont la légion romaine était chargée auprès du pape.

Précédemment, un décret impérial, à la rédaction duquel le ministre de la guerre n'avait pas été étranger, maintenait leur qualité de Français aux hommes qui feraient partie de la légion au moment de sa remise aux commissaires pontificaux, comme aux hommes qui y entreraient ultérieurement.

Quoiqu'elle n'eût pas encore quitté le sol français, la légion romaine était donc désormais passée dans les troupes pontificales ; elle servait la France en servant le pape, et ce n'était pas une mauvaise manière de la servir. La fille aînée de l'Église continuait ainsi à monter la garde au pied du Vatican ; elle ne désertait pas un poste d'honneur, sous de fallacieuses promesses, à la veille peut-être du danger. Les soldats de la légion, volontaires de la foi, pouvaient compter sur un bon accueil de la part des autres troupes pontificales.

Le 13 septembre, la légion d'Antibes s'embarquait pour Civita-Vecchia. Donnant un dernier témoignage d'affection à cette légion, à la formation de laquelle il avait apporté tant de sollicitude, le maréchal Randon avait envoyé un de ses officiers d'ordonnance, le capitaine d'état-major baron René Reille, présider à l'embarquement. Le 15 septembre, la légion débarquait à Civita-Vecchia ; mais avant de se rendre

à Rome, il lui fallait faire une quarantaine, à cause des craintes de maladie. Le 21 septembre, au moment de quitter le lazaret, le colonel comte d'Argy disait à ses soldats :

« Le jour tant désiré est enfin arrivé, vous allez recevoir la bénédiction du Saint-Père et votre drapeau, symbole de l'honneur ! Dans ses plis tout neufs, vous pouvez faire inscrire des titres de gloire et de dévouement ; pour cela il faut continuer les traditions de la mère-patrie, observer avec une rigoureuse exactitude les lois de la discipline militaire.

« Groupez-vous autour de vos chefs, aimez-vous les uns les autres, soyez unis et songez que l'univers entier vous regarde pour applaudir à vos actions.

« En toute circonstance rappelez-vous la grande nation dont vous sortez, soyez dignes de la France et de l'empereur qui nous a confié la plus grande et peut-être la plus difficile des missions, la défense du Saint-Père et des principes de morale et de civilisation dont il est le principe sur la terre.

« Vive le Saint-Père ! Vive l'empereur ! »

Le 22 septembre, la légion arrivait à Rome ; la musique des zouaves pontificaux venait la recevoir au chemin de fer, et c'est au milieu d'une double haie de curieux généralement sympathiques, qu'elle gagnait ses casernements. Le 24, le proministre des armes, le général Kanzler, passait en revue la légion, qui recevait ensuite la bénédiction du pape Pie IX, devant lequel elle défilait aux cris répétés de vive le Saint-Père ! Vive Pie IX, Pontife-Roi !

Le moment était venu où le drapeau français devait disparaître, momentanément, des États pontificaux. Le petite armée pontificale comptait, avec la légion d'Antibes, environ 12,000 hommes. C'était certainement une force suffisante pour empêcher un mouvement révolutionnaire à l'intérieur et pour arrêter une invasion garibaldienne ; c'était

insuffisant contre une attaque des Piémontais. Mais, aux Tuileries on croyait ou on affectait de croire aux protestations de Victor-Emmanuel. Les corps français partirent donc successivement, et le 12 décembre 1866, il ne restait plus dans les États romains pour représenter la France que les 1,200 hommes de la légion d'Antibes, à laquelle, comme le fait observer son historique, était laissée « la mission de continuer à manifester au monde le dévouement de la France pour le chef de l'Église catholique (1) ».

Nous devrions nous arrêter ici, car le maréchal Randon n'était plus ministre de la guerre lorsque, en octobre 1867, les bandes garibaldiennes, non seulement favorisées par les autorités piémontaises, mais grossies par des hommes de l'armée régulière, envahirent les États pontificaux. Mais nous croyons devoir, pour un double motif, résumer brièvement le rôle de la légion d'Antibes dans cette lutte. D'abord, entre les zouaves pontificaux, si vaillants, si justement célèbres, et le corps du général de Failly dont l'arrivée un peu tardive enleva tout espoir de succès aux garibaldiens,

(1) Citons ici une curieuse lettre de l'empereur Napoléon en date du 1er décembre 1866 :

« Je pense, écrivait-il au maréchal, que vous aurez donné des ordres pour que le corps d'armée d'occupation de Rome ait évacué le territoire pontifical avant le 12 décembre.

« Si vous pouvez envoyer 500 hommes de renfort à la légion d'Antibes, il faudrait le faire sans bruit, faire habiller les hommes avec l'uniforme romain, leur donner la cocarde du pape, mettre à leur tête quelques bons cadres et les envoyer à Civita-Vecchia, en leur donnant un mois de solde afin qu'ils restent quelque temps dans cette place forte sans inspirer d'inquiétudes, ni de soucis au gouvernement romain. »

On peut croire que ce n'était pas pour le gouvernement romain, mais pour le gouvernement piémontais et pour les révolutionnaires, que l'empereur recommandait toutes ces précautions et voulait qu'on « fasse sans bruit ». On le voit tiraillé entre deux sentiments : d'une part, il veut soutenir le pape, de l'autre il ne veut pas déplaire à ses amis de Florence qui ont des partisans déterminés jusque dans son entourage intime.

on a quelque peu oublié le rôle de la légion d'Antibes, qui fut cependant utile et même glorieux ; il y a donc lieu de réparer une omission, qui est presque une injustice. Ensuite, en rappelant les services rendus par la légion, cette création favorite du maréchal Randon, nous rendons hommage à la loyauté, à l'intelligence du ministre qui, protestant, a su maintenir au souverain Pontife, alors que les troupes françaises devaient évacuer son territoire, la sauvegarde du drapeau français.

En mai 1867, les compagnies de la légion furent employées à des opérations contre le brigandage qui, sur la frontière, prenait un grand développement, par suite de la complicité à peine déguisée des autorités italiennes. Par cette extension du brigandage, le gouvernement italien cherchait à se donner l'occasion d'occuper les États pontificaux sous prétexte de rétablir l'ordre. La vigilance des zouaves pontificaux, de la légion romaine et des corps italiens déjoua ces honnêtes calculs.

Ce « moyen moral » ayant échoué, on chercha un autre expédient. Le gouvernement piémontais avait arrêté Garibaldi à Aspromonte, alors qu'il devait se heurter au corps français d'occupation. Mais l'armée française avait disparu, et l'on pensa à Florence que, si Garibaldi pouvait arriver à Rome et qu'une armée piémontaise l'y suivît sous prétexte de protéger le Pape, l'empereur Napoléon, dont la faiblesse pour l'unité italienne était connue et qui comptait parmi ses conseillers l'ancien ambassadeur, M. de Lavalette, s'inclinerait devant le fait accompli. On ne croyait pas la petite armée pontificale susceptible d'une résistance assez longue pour permettre aux Français d'intervenir, d'autant qu'on pouvait se figurer que l'empereur Napoléon ne se hâterait pas.

Garibaldi put donc préparer son expédition, réunir ses bandes révolutionnaires renforcées par des soldats de l'armée

régulière, et le moment venu quitter Caprera et envahir les États pontificaux. Le danger était grand, mais la petite armée pontificale résista énergiquement aux envahisseurs. La légion romaine eut sa part dans cette glorieuse résistance. La troisième compagnie, sous le commandement du capitaine de Mauduit, contribuait vaillamment, le 14 octobre, à la reprise de Valle-Corsa; le 18, plusieurs compagnies, commandées par le major Cirlot, reprenaient Nerola, aux cris de « Vive Pie IX ! Vive la France ! A bas Garibaldi ! »; le 26, une compagnie repoussait une tentative des garibaldiens sur San Giovanni; le 25 et le 26 octobre, le capitaine Costes, avec deux compagnies de la légion et d'autres troupes, en tout 350 hommes, arrêtait pendant 36 heures le principal corps garibaldien, fort de 5,000 hommes et commandé par Garibaldi lui-même, devant la bicoque de Monte Rotondo; les garibaldiens avouaient avoir *molti, molti necisi et feriti;* le 29, deux autres compagnies, bientôt renforcées par des zouaves pontificaux, arrêtaient Garibaldi à Ponte-Nomentano. Rome était sauvée. L'énergique résistance des troupes pontificales avait donné à l'empereur, dont peut-être l'amiral comte de Gueydon avait forcé les ordres, le temps d'envoyer le petit corps d'armée du général de Failly.

L'attaque avait échoué, et les Piémontais, en apprenant l'arrivée de la division française, auraient sans doute désiré que Garibaldi battît immédiatement en retraite; mais si le condottière de la Révolution était un médiocre général, il n'était pas un lâche et il ne voulut pas se retirer sans combat. La rencontre eut lieu à Mentana, et la légion romaine y eut son rôle. Ce fut un capitaine de la légion, Levesque-Durostu, mort depuis colonel, qui tira les premiers coups de fusil le matin dans une reconnaissance habilement dirigée ; et le soir, le même capitaine, avec trois compagnies, décidait, par un mouvement hardi sur le flanc des garibaldiens, la prise du village de Mentana.

Dans cette courte, mais glorieuse campagne, qui avait si complètement déjoué les plans des ennemis de la Papauté, la légion romaine avait vaillamment rempli la haute mission qui lui avait été confiée ; elle avait noblement représenté la France auprès du chef de l'Église. Le maréchal Randon, alors dans une disgrâce imméritée, dut être consolé en apprenant comment sa chère légion avait rempli son devoir. Il pouvait se dire qu'alors même qu'il ne faisait plus partie des conseils de l'empereur, il avait contribué par elle au salut de la papauté.

Nous serions incomplet sur le rôle du ministre de la guerre au point de vue des intérêts religieux, si nous passions sous silence quelques faits qui, pour être secondaires, n'en ont pas moins leur importance et qui contribuent à caractériser l'action du maréchal comme ministre.

C'est à lui que l'on doit la restitution au culte catholique de l'église Saint-Clément, de Metz, qui faisait partie du domaine militaire ; l'ancien commandant de la troisième division militaire avait pu apprécier la valeur de Saint-Clément au point de vue religieux. C'est lui également qui fit rendre aux carmélites le couvent de Saint-Denis, sanctifié par les souvenirs de la vénérable Louise de France, mère Thérèse de Saint-Augustin. Nous avons déjà raconté l'intervention du maréchal Randon en faveur de religieux de Savoie qui lui doivent de n'avoir pas été exécutés en 1880.

Alors que le maréchal était ministre, par suite de la politique aussi antinationale qu'antichrétienne poursuivie en Italie par l'empereur, des difficultés s'étaient élevées entre le gouvernement et le clergé; cinq évêques notamment avaient été mis à l'index et défense était faite aux autorités de leur rendre les visites prescrites par la loi. Ces évêques étaient nosseigneurs Plantier, de Nimes, Pie, de Poitiers, Dupanloup, d'Orléans, Gerbet, de Perpignan, de Dreux-Bérzé, de Moulins. Le ministre de la guerre se tint sur la plus

grande réserve, adoucissant autant qu'il le pouvait les mesures prescrites. Un colonel, M. de Taxis, du 62e, en garnison à Orléans, fut dénoncé comme un familier de Mgr Dupanloup; l'empereur irrité voulait frapper le colonel et le mettre en non activité; le décret fut même signé; mais le maréchal Randon ménagea au colonel une audience de l'empereur qui, naturellement bienveillant, revenait facilement, et M. de Taxis, entré aux Tuileries colonel en non activité, en sortait général de brigade.

Le maréchal Randon ne craignait pas de se montrer favorable aux jésuites, alors fort mal vus, à cause de leur dévouement au pape. Il appréciait leur enseignement, surtout leur école de Sainte-Geneviève qui avait déjà fourni à l'armée tant d'excellents officiers. Il fit si bien que le ministre de l'instruction publique, assez mal disposé pour les jésuites, se décida à aller visiter l'établissement. Il en sortit émerveillé, et auparavant un peu dédaigneux de l'enseignement congréganiste, il disait ensuite qu'on ne pouvait mieux faire dans l'Université que d'imiter l'école Sainte-Geneviève.

Mais c'est surtout en faveur des frères qu'agit le maréchal Randon. Il les appréciait depuis longtemps et, gouverneur général de l'Algérie, il avait facilité le développement et la multiplication de leurs établissements. Ministre de la guerre, il les soutenait contre ses collègues de l'instruction publique. Ceux-ci prétendaient restreindre les immunités militaires aux frères employés à l'enseignement dans les écoles publiques. Le maréchal, interprétant plus largement et plus sainement la loi, étendait l'exemption à tous les membres de la congrégation; il comprenait qu'une congrégation est un organisme vivant dont toutes les parties sont solidaires et ont leur utilité : par conséquent tous les frères servaient également à l'enseignement et avaient droit à l'exemption. N'était-ce pas un étrange spectacle de voir un ministre de la guerre protestant défendre les immunités

militaires des instituteurs congréganistes que sacrifiaient des ministres de l'instruction publique catholiques.

Les frères n'ont jamais oublié ce qu'ils devaient au maréchal Randon. Après sa mort, madame la maréchale voulant fonder une école congréganiste à Saint-Ismier, près du domaine du maréchal, s'adressa au très honoré frère Irlide, alors supérieur général. Les demandes étaient si nombreuses que les sujets faisaient défaut. Pour décider le frère Irlide, madame la maréchale lui disait qu'elle traiterait les frères comme ses enfants. Non seulement des frères lui furent accordés — ils sont encore à Saint-Ismier et entretenus par elle, — mais le frère Irlide lui écrivait : « il y a longtemps que nous sommes vos enfants, à vous et à M. le maréchal ! »

Le pape Pie IX avait donc bien raison de dire au colonel Merlin, dans l'audience dont nous avons donné plus haut le récit : « Je sais que le maréchal Randon est un ami du pape; je sais aussi qu'il est protestant, mais, hélas ! dans le temps présent, un protestant comme lui vaut mieux que bien des catholiques. »

CHAPITRE III.

SADOWA.

Préoccupations du maréchal au sujet de la Prusse. — Spoliation du Danemark. — Inaction de la France. — Raisons données par l'empereur. — Protestation platonique de M. Drouyn de Lhuys. — Engouement de l'empereur pour la Prusse. — Visites du général de Roon et de M. de Bismark. — Confiance de l'empereur et de son entourage. — Le maréchal ne peut faire les préparatifs qu'il croit nécessaires. — Réductions d'effectif demandées par l'empereur. — Le maréchal suit par le commandant de Clermont-Tonnerre les armements de la Prusse. — Un entretien du prince Napoléon avec M. de Bismark. — Alliance de la Prusse et de l'Italie favorisée par l'empereur. — Paroles favorables à l'agrandissement de la Prusse. — L'unité allemande conséquence de l'unité italienne. — L'empereur accepte l'unité au profit de la Prusse, par haine de l'Autriche. — Une anecdote à propos du général Desvaux. — M. de Bismark cherche un motif de guerre. — La neutralité de la France toute en faveur de la Prusse. — L'empereur réserve sa liberté d'action, mais sans faire aucun préparatif. — Vagues promesses de M. de Bismark. — Prévenances de la Prusse. — L'opinion en France. — La bataille de Sadowa. — La journée aux patriotiques angoisses. — Démarche de M. Drouyn de Lhuys auprès de l'empereur. — Appuyé par le maréchal, il obtient que l'empereur intervi ndra. — Les décrets envoyés au *Moniteur universel.* — Le prince Napoléon et MM. Rouher et de Lavalette font retirer les décrets. — C'est la France qui a été battue à Sadowa. — Nouvelle tentative de M. Drouyn de Lhuys. — Sa retraite. — On commence à dire faussement qu'on n'était pas prêt. — Le maréchal reste pour préparer la revanche.

Dès le lendemain de la guerre de 1859, le maréchal Randon se préoccupait de la grandeur croissante de la Prusse.

Il connaissait de longue date l'ambition de cette puissance dont il n'avait pas oublié l'avidité et la dureté en 1814 et surtout en 1815; il n'avait pas tenu à la Prusse que la France ne fût alors démembrée. Le maréchal, éclairé puis son patriotisme, comprenait que la Prusse bénéficiait moralement des résultats de la campagne de 1859. Devant les petits princes allemands, elle avait la gloire d'avoir arrêté l'ennemi héréditaire en l'obligeant à signer, après la victoire de Solferino, l'armistice de Villafranca. L'Autriche, vaincue, menacée, n'avait-elle pas engagé elle-même la Diète à donner à la Prusse le commandement des troupes de la Confédération, qui lui revenait de droit. De plus, l'unité italienne qui se faisait par le Piémont posait un précédent à l'unité allemande par la Prusse.

L'attention du ministre de la guerre se portait donc sur cette puissance, et ses préoccupations étaient d'autant plus grandes, d'autant plus persistantes, qu'il remarquait dans l'entourage impérial et chez l'empereur lui-même un engouement plus grand pour la Prusse. Si ses croyances religieuses semblaient devoir le rendre plus favorable à une puissance protestante, son clairvoyant patriotisme le rapprochait de l'Autriche, surtout maintenant que, diminuée par ses défaites, elle n'était plus à craindre.

L'année 1864 vit la spoliation du Danemark par la Prusse et l'Autriche coalisées. La France « laissa faire ». M. de Bismark, inaugurant la politique qui, pour notre malheur, devait si bien lui réussir, « exploita, avec son habileté habituelle et son absence de scrupules, l'engouement de l'Allemagne pour les prétendues victimes allemandes dans les deux duchés danois. » Le vaillant, mais petit Danemark était hors d'état de résister; il fut écrasé; « la spoliation du Danemark inaugurait le droit de la force ».

Dans les conseils de l'empereur, on s'émut de cette conquête; des ministres, au nombre desquels était le maréchal,

demandèrent si l'on ne viendrait pas au secours d'un vieil allié de la France, auquel déjà le refus de se prononcer contre nous en 1813 avait coûté la Norwège, donnée à Bernadotte. « Pour envoyer une flotte à Copenhague, dit l'empereur, il faudrait d'abord être sûr d'y entraîner l'Angleterre qui refuse d'y aller, et ensuite faire marcher deux cent mille hommes sur le Rhin, ce qui serait le meilleur moyen de créer l'unité allemande. »

Avec le dualisme de l'Autriche et de la Prusse, « l'unité allemande » était-elle aussi à craindre que l'indiquaient les paroles impériales ? Nous ne le croyons pas ; il y fallait l'écrasement d'une des deux rivales. Du reste, si l'empereur craignait réellement l'unification de l'Allemagne, menace permanente pour la France à laquelle on réclamerait le « Rhin allemand », n'était-il pas de son devoir de se préparer à une lutte inévitable ? Et cependant le maréchal déclare que « la même pensée (de l'unité allemande) empêcha le gouvernement d'exécuter des grands travaux dans nos forteresses de l'Est, pour ne pas alarmer l'Allemagne, qui cependant agrandissait chaque jour les siennes (1). » Tout ce que l'administration de la guerre pouvait faire, c'était de pourvoir à l'armement de tous les ouvrages existants. La faute n'est pas au ministre de la guerre dont les avis n'étaient pas écoutés, mais à l'empereur. Ce n'est pas la seule fois que nous aurons à constater ce fait.

Donc, le Danemark fut abandonné ; on se contenta d'une protestation platonique ; le 29 août 1865, après le traité de Gastein, M. Drouyn de Lhuys disait dans une circulaire à nos agents diplomatiques : « Sur quel principe repose la combinaison austro-prussienne ? Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageants. C'est une

(1) *Mémoires*, t. II, p. 92.

pratique dont il faut chercher les précédents aux âges les plus funestes de l'histoire. » De semblables paroles demandent à être appuyées par des actes. Telles n'étaient malheureusement pas les intentions de l'empereur, il avait reçu à Vichy la visite du général de Roon, à Biarritz, celle de M. de Bismark, et loin de diminuer de la spoliation de notre fidèle allié, le Danemark, son engouement pour la Prusse n'avait fait qu'augmenter. « Il s'était formé dans le monde officiel, jusqu'au sein du gouvernement, un parti qui considérait la Prusse comme le Piémont de l'Allemagne, et lui souhaitait, par haine de l'Autriche, la même fortune. On pensait retirer de l'un et de l'autre une égale reconnaissance et, par ces deux États devenus les satellites de la France, tenir le jeu du monde. Aussi le discours de la Couronne, au début de la session de 1865, montra-t-il une entière confiance dans le maintien de la paix, comme si le temple de la guerre était pour longtemps fermé (1). » La reconnaissance a bien été à peu près égale, en effet ; si la Prusse en 1870 a envahi la France et lui a arraché l'Alsace et la Lorraine, l'Italie, qui en 1870 profitait des défaites de la France pour occuper traîtreusement Rome, s'est montrée en mainte occasion toute disposée à faire contre nous le jeu de M. de Bismark.

Cet engouement pour la Prusse, cette confiance dans le maintien de la paix qui voyait le temple de la guerre fermé pour longtemps, n'étaient pas pour faciliter au ministre de la guerre l'accomplissement de sa mission. Celui-ci, moins rassuré parce qu'il voyait plus juste, comprenait la nécessité d'organiser une solide réserve pour l'armée active dont l'effectif devenait insuffisant en face des armements prussiens, au sujet desquels il était fixé par les rapports du commandant de Clermont-Tonnerre, attaché militaire à Berlin. Mais comment organiser une réserve sérieuse sans faire de

(1) *Mémoires*, t. II, p. 92.

fortes dépenses ? Lorsqu'il demandait les crédits nécessaires, le ministre de la guerre se heurtait à la résistance du ministre des finances, qu'appuyait volontiers l'empereur. S'il y a là une faute politique, la responsabilité n'en est pas au maréchal Randon, mais à l'empereur et à ceux qui flattaient ses illusions.

« Le monde officiel était à la paix, et le pays plus encore. Ne sachant rien du grand travail d'organisation militaire et de propagande prussienne qui se faisait en Allemagne (travail que le ministre de la guerre suivait de près comme nous l'avons déjà dit et comme nous le montrerons plus loin), on ne songeait qu'à développer l'activité industrielle. La chambre accordait les crédits nécessaires pour une exposition universelle, et disposait en faveur de cette solennité, malgré les objections du ministre de la guerre, du Champ de mars, le seul lieu de manœuvre pour la garnison de Paris. L'opposition protestait par soixante-quatre voix (chiffre énorme à cette époque) contre le vote du contingent de cent mille hommes. Tout le monde voulait des réductions dans l'armée, des diminutions dans les dépenses du ministère de la guerre, au même moment où l'on prétendait que l'expédition du Mexique ruinait nos arsenaux et épuisait notre armée. La majorité du corps législatif et la commission du budget agissaient sur le ministre d'État et sur le ministre des finances qui devint tout puissant. L'empereur céda malheureusement à cette pression de l'opinion publique (1). »

Ce n'est pas le moment de nous arrêter aux réductions que, dans une lettre datée du 17 juillet 1865 et sur laquelle nous nous réservons de revenir, l'empereur voulait imposer au ministre de la guerre et qui auraient désorganisé l'armée, en même temps qu'elles auraient causé parmi les officiers atteints dans leurs intérêts un grand mécontentement ; le

(1) *Mémoires*, t. II, p. 107.

maréchal essaya de parer le coup et d'arriver, par des mesures moins radicales, moins compromettantes pour l'armée, à l'économie de 12 millions que réclamait le ministre des finances, M. Fonld. Nous nous bornons ici à signaler le fait pour bien dégager la responsabilité du ministre de la guerre et montrer pourquoi il n'a pas dès lors préparé une guerre que lui faisait prévoir, dans un temps plus ou moins rapproché, sa connaissance « du grand travail d'organisation militaire et de propagande prussienne qui se faisait en Allemagne ».

Nous entrons dans la « sombre année 1866 » ; la guerre s'annonçait entre les deux puissances allemandes. La Prusse avait besoin de l'Italie, ennemie naturelle de l'Autriche qui occupait encore le quadrilatère et la Vénétie ; mais Victor-Emmanuel, quelque disposé qu'il fût à l'ingratitude, ne pouvait songer à une alliance semblable sans l'assentiment de l'empereur Napoléon. Au mois d'octobre 1865, M. de Bismark était venu à Biarritz pour s'assurer, sinon l'appui de la France — il n'en avait pas besoin et au fond il s'en souciait peu, — au moins sa neutralité bienveillante ; l'engouement impérial pour la Prusse et pour l'Italie lui facilitait la besogne. « Mais, ni l'empereur, ni le comte de Bismark n'avaient voulu s'engager à fond, et le ministre du roi Guillaume était reparti n'ayant rien promis et n'ayant rien obtenu. Il avait cependant emporté quelques paroles qui lui avaient donné de l'assurance. L'empereur Napoléon, voulant achever son programme de 1859, *l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique,* avait laissé voir son désir que le nouveau royaume pût *compléter son unité.* Or, il ne le pouvait que par une alliance offensive avec la Prusse et par nne défaite de l'Autriche. Ce désir était donc comme une promesse de neutralité durant le conflit qui s'apprêtait, dût la victoire assurer au cabinet de Berlin une augmentation d'influence au sein du corps germanique. Mais l'unité de l'Allemagne

était une conséquence nécessaire de l'unité de l'Italie, et l'empereur se résignait à ne pas contrarier au delà du Rhin les (prétendues) aspirations nationales qu'il avait favorisées au delà des Alpes. Toutefois, il était sous-entendu à Paris que cette victoire de la Prusse nous vaudrait quelque chose sur la Moselle, comme la victoire du Piémont nous avait valu la Savoie et Nice; et ce sous-entendu, trop naturel pour n'être pas évident, était compris à Berlin. Le comte de Bismark, l'esprit le plus dégagé de préjugés qui soit au monde, y aurait souscrit, mais son roi était bien résolu à ne rien céder du *Vaterland* (1). Dans ces conditions, on ne préci-

(1) A propos de cette absence de préjugés de M. de Bismark, prêt à céder même une fraction du *Vaterland,* voici le résumé d'une conversation du prince Napoléon avec le ministre prussien, resumé qui nous vient de bonne source :

M. de Bismark, à l'arrivée du prince, commence par se mettre à l'aise, allume sa pipe et dit : Causons. C'est un plaisir avec un homme d'esprit, à idées larges comme vous, prince. (Faut-il traduire sans scrupules?) Là-dessus, le ministre prussien refait la carte d'Europe devant le prince étonné. « Tout cela, ajoute-t-il, peut se faire et se fera, j'en ai la certitude; mes calculs sont sûrs. Il n'y a qu'un obstacle, la France. La Russie ne compte guère; l'Angleterre ne compte plus. Que voulez-vous? Genève?

— C'est une plaisanterie, répond le prince.

— Quoi donc? Et le comte passe en revue diverses acquisitions secondaires, nécessairement insuffisantes. Il invite le prince à s'expliquer.

— La limite du Rhin.

— Je vous la donnerais volontiers; je ne suis pas Allemand, mais Prussien. De plus, les provinces catholiques me gênent (songeait-il déjà au Culturkampf?); mais il me faut compter avec le sentiment allemand, avec l'opposition du roi. C'est donc impossible. Mais voulez-vous la Belgique?

— Cela, c'est sérieux, mais l'Angleterre?

— Je m'en moque. L'Angleterre est un préjugé qui persiste en France depuis Waterloo. Quand elle débarquerait 40,000 hommes, que feraient-ils? La France peut mettre en ligne 700,000 hommes, la Prusse autant.

— Très bien, mais il faudrait un traité.

— Pourquoi? Vous êtes trop intelligent pour tenir à un traité. De

sait pas plus à Berlin qu'à Paris; en attendant, la Prusse allait y gagner de pouvoir porter toutes ses forces sur l'Elbe sans en rien laisser sur le Rhin, puisque le palais Bourbon voulait la paix, les Tuileries, l'abstention; et que, au corps législatif, la majorité et l'opposition s'étaient mises d'accord pour imposer au ministre de la guerre une diminution d'effectif (1). »

Ainsi, le maréchal avait toujours les mains liées; il ne pouvait prendre les mesures qu'il jugeait nécessaires, au moins à titre de précautions. Et les événements marchaient. Les négociations de la Prusse avec l'Italie, favorisées par l'attitude de l'empereur, avaient repris et étaient sur le point d'aboutir. Le 8 avril, le traité d'alliance offensive et défensive était signé. Jamais le roi Victor-Emmanuel, — il l'a déclaré à diverses reprises, — n'aurait conclu cette alliance, quel que fût son désir de prendre la Vénétie avec l'appui de la Prusse, s'il n'avait été certain de l'assentiment au moins tacite de l'empereur. Le 9 juillet 1866, alors que l'on pouvait croire à

deux choses l'une : ou ce traité me sera désavantageux et désagréable, et alors il ne m'arrêtera pas; ou il me sera avantageux, et mon intérêt vaut mieux qu'un chiffon de papier.

— Mais un résumé de notre conversation.

— Si vous le voulez, je le ferai faire.

On n'insista pas. Le prince en quittant le ministre prussien, lui dit : « Voici comment je résumerai à l'empereur notre conversation! Sire, M. de Bismark nous propose la plus grande filouterie politique qu'on ait jamais imaginée. Avons-nous des motifs et les moyens de nous y opposer? Non, eh bien, arrangeons-nous avec lui.

— Parfait.

Donc le prince Napoléon et l'empereur étaient prévenus; ils savaient à quoi s'en tenir sur les dispositions de M. de Bismark; pourquoi, lorsque, comme on le verra plus loin, M. Drouyn de Lhuys et le maréchal Randon voulaient, par une démonstration militaire, arrêter la Prusse, s'y sont-ils opposés? Ils avaient été prévenus que l'homme d'État prussien n'obéirait qu'à son intérêt.

(1) *Mémoires*, t. II, p. 129.

une intervention française, le baron Ricasoli, ministre des affaires étrangères, écrivait à M. Nigra, ambassadeur à Paris : « Nos engagements vis-à-vis de la Prusse sont connus à Paris. » Du reste, l'assentiment de l'empereur à l'alliance italo-prussienne n'a jamais été contesté ; cela aurait été difficile après les révélations du général de la Marmora (1).

Quatre jours après la signature du traité franco-prussien, l'empereur, dans une lettre adressée à M. Drouyn de Lhuys, parlait de la « neutralité attentive » de la France, de manière à montrer combien il penchait pour la Prusse et pour l'Italie, dans la guerre qui devenait chaque jour plus certaine. « La Prusse, disait-il, est mal délimitée, l'Allemagne veut sa reconstitution politique, l'Italie doit assurer son indépendance nationale. Nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance, et si les provinces limitrophes demandaient, par des vœux librement exprimés, leur annexion à la France. » Et ces déclarations doublement imprudentes étaient communiquées aux chambres par le ministre d'État.

Comment l'empereur ne voyait-il pas que la conclusion naturelle de ses paroles était la reconstitution de l'unité allemande au profit de la Prusse ? Comment ne voyait-il pas qu'en mettant pour condition à une annexion à la France de certaines provinces les « vœux librement exprimés » des populations, il fournissait à la Prusse victorieuse un prétexte pour se refuser à tout agrandissement de la France ? Comment, surtout après la conversation rapportée plus haut de M. de Bismark avec le prince Napoléon, ne se mettait-il pas en mesure d'exiger une compensation, si « la carte de l'Europe était modifiée au profit exclusif de la Prusse » ?

(1) *Un peu plus de lumière.*

Mais l'empereur ne voulait rien voir. Vainement M. Drouyn de Lhuys, vainement le maréchal Randon qui, grâce aux remarquables rapports du commandant de Clermont-Tonnerre, suivait de près le mouvement militaire et politique en Prusse, essayaient de l'éclairer sur les dangers de sa politique. Ils étaient tous les deux partisans d'une alliance avec l'Autriche, parce qu'ils ne croyaient pas — et ils avaient raison, — à l'unification de l'Allemagne au profit de l'Autriche; l'empereur pensait autrement : « Nous prenions décidément, dit le maréchal, une position défavorable à l'Autriche, dans la pensée que l'unité de l'Allemagne étant inévitable, il valait mieux pour nous que cette union se fît par la Prusse que par l'Autriche. Dans le second cas, pensait-on, c'était près de 80 millions d'hommes qui eussent été réunis sous le sceptre des Habsbourg, et la tentative en avait été faite quelques années auparavant (mais sans succès) par les propositions de l'empereur François-Joseph à la diète de Francfort. Dans le premier cas, ce n'était plus, au pis-aller, que 40 millions d'Allemands en face de 40 millions de Français; la partie était égale. On espérait bien, d'ailleurs, que cette union ne se ferait pas sans compensation pour nous. Le raisonnement semblait juste, mais il partait de prémisses fausses. L'union de l'Allemagne par l'Autriche était impossible, et les événements ont prouvé que l'union par la Prusse était fort aisée. Le gouvernement français voyait un côté de la vérité dans la question allemande, mais en politique, c'est la vérité tout entière qu'il faut embrasser, et cette vérité complète, on ne l'a pas comprise en 1866 (1). »

Peut-être un motif particulier contribuait-il à empêcher l'empereur de voir « la vérité tout entière » dans la question allemande; il était à cette époque fort attaqué par les catholiques à cause de sa politique en Italie; cela pouvait, en

(1) *Mémoires*, t. II, p. 131.

l'éloignant encore davantage de l'Autriche catholique, le rapprocher de la Prusse protestante. On lui a prêté ce mot qu'il était bon de donner une leçon aux catholiques (1).

Les événements marchaient rapidement ; le crise finale approchait ; le ministre des affaires étrangères de Prusse

(1) Une anecdote donnera l'idée des sentiments qui régnaient dans les régions officielles.

Le général Desvaux, officier d'une haute distinction et dont il a été question en 1871 pour le ministère de la guerre, revenait dans les premiers jours de juillet 1866 de faire un voyage en Orient, au moment même où les troupes autrichiennes et les troupes prussiennes allaient être en présence, et où la journée de Sadowa devait terminer par un combat terrible le différend entre les deux puissances. Il avait parcouru l'Autriche et la Prusse et accordait une incontestable supériorité aux troupes autrichiennes. Il ne pouvait prévoir l'incapacité de Benedeck ; du reste la victoire faillit un instant échapper aux Prussiens.

Ces impressions transmises au ministre de la guerre le rendirent tout heureux ; pour lui les intérêts des Prussiens étaient contraires à ceux de la France. Il se souvenait de l'avidité des Prussiens en 1815, et dans la journée il dit hautement devant son état-major et devant Madame la Maréchale les espérances de son cœur tout français. Dans la soirée Madame la Maréchale avait dans son salon plusieurs personnes, parmi lesquelles un maréchal très bien en cour, un général qui a joué un rôle important en 1870 et sa femme ; elle s'empressa de redire ce qu'elle avait entendu le matin de la bouche du ministre, et ce qui la rendait elle-même très heureuse.

« Madame la Maréchale, » dit le maréchal, « vous faites des vœux pour l'Autriche.

— « Oh oui, Monsieur le Maréchal.

« — Et pourquoi ?

« — Parce que je suis catholique, Monsieur le Maréchal, et que je ne vois aucun intérêt à la prépondérance de la Prusse en Europe.

« — Oh ! il n'est pas question de religion dans tout cela ; moi je suis pour la Prusse parce que je suis homme du gouvernement. »

Cela était une leçon que Madame la Maréchale feignit de ne pas comprendre ; elle répondit simplement : « Moi je ne suis qu'une femme. »

Deux ou trois ans plus tard, la femme du général rappelait cette conversation à la Maréchale qui l'avait oubliée, et elle ajoutait : « J'étais enchantée parce que mon mari aussi était pour la Prusse. »

« s'ingéniait à trouver quelque *casus belli*, ou, comme il le confessait aux envoyés italiens, à produire en Allemagne une telle confusion que la guerre devînt inévitable ». Il est rare qu'on ne réussisse pas dans une recherche semblable, surtout lorsqu'on n'est arrêté par aucun scrupule. L'empereur continuait à témoigner à la Prusse la même sympathie. D'ailleurs, on ne lui ménageait pas les prévenances. « En mars 1866, le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris, était chargé de demander quel agrandissement la France désirait. » D'autre part, au moment de signer avec l'Italie le traité dont l'empereur avait tant facilité la conclusion, M. de Bismark disait au général Govone : « Tout cela, bien entendu, si la France le veut ; car, si elle venait à montrer de la mauvaise volonté, rien ne pourrait se faire. » Et ces paroles étaient sérieuses ; à ce moment là encore, sans la neutralité bienveillante de la France, la Prusse, même unie à l'Italie, était réduite à l'impuissance. Pour mieux prendre l'empereur, on lui témoignait de Berlin une confiance qui devait le toucher ; le roi de Prusse lui donnait lui-même communication des effectifs de l'armée prussienne, au moment où les hostilités commençaient. M. de Bismark connaissait les hommes.

« La France avait fait connaître sa résolution d'observer la neutralité et de réserver sa liberté d'action ; mais cette neutralité était tout à l'avantage des Prussiens. Elle leur permettait de dégarnir entièrement de troupes la frontière du Rhin pour porter les deux corps d'armée qui s'y trouvaient, plus de 60,000 hommes, sur les frontières de la Bohême contre l'Autriche. Ensuite elle n'était proclamée qu'après que l'empereur eut favorisé l'alliance italo-prussienne, qui ne se serait point faite, s'il s'y était opposé, et lorsqu'il avait donné à entendre que, dans le cas où les Italiens seraient attaqués par l'Autriche, ils le trouveraient au besoin derrière eux. Cette liberté d'action qu'il se réservait ne laissait pour-

tant pas d'inquiéter à Berlin. On savait que l'Autriche avait consenti, par un traité spécial avec le cabinet des Tuileries, l'abandon de la Vénétie quels que fussent les résultats de la guerre ; on redoutait qu'après avoir ainsi désarmé l'Italie, elle ne s'arrangeât avec la France aux dépens des provinces rhénanes, et M. de Bismark le craignait d'autant plus qu'il était disposé à en faire autant, si les circonstances l'y obligeaient. Le 2 juin, il avait dit au général Govone : « Je suis « moins Allemand que Prussien, et je ne verrais aucune dif- « ficulté à consentir la cession à la France de tout le pays « compris entre le Rhin et la Moselle : le Palatinat, l'Oldem- « bourg, une partie du territoire prussien (1). » Il est vrai qu'il tenait en réserve un refus du roi (2). »

Arrêtons-nous un moment à ce tableau de la situation, œuvre d'un témoin bien informé et curieux à plus d'un titre. On remarquera d'abord que l'Autriche consentait dès avant la guerre à la cession de la Vénétie. Donc l'affection malheureuse de l'empereur Napoléon pour l'unité italienne, si contraire pourtant aux vrais intérêts de la France, trouvait satisfaction sans qu'il fût nécessaire de faciliter l'écrasement de l'Autriche par la Prusse et la constitution, au profit de celle-ci, de l'unité allemande encore plus dangereuse pour la France.

L'empereur, tout en servant les intérêts prussiens, réservait « sa liberté d'action », et cela donnait à penser à Berlin. C'est que déjà M. de Bismark préparait le « refus du roi » pour ne pas donner à la France les compensations qu'il avait à peu près promises. On aurait dû le comprendre à Paris, et prendre ses précautions en conséquence. Rien de plus facile et de plus naturel, devant l'annonce d'une guerre entre

(1) Ces paroles confirment la conversation donnée plus haut du prince Napoléon avec M. de Bismark.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 143.

l'Autriche et la Prusse, que la constitution dans l'Est d'une armée d'observation, dont la présence aurait sans doute suffi à rappeler à M. de Bismark ses belles promesses. S'il persistait à les oublier, ce corps d'armée pouvait être renforcé et porté sur le Rhin. On l'avait conseillé à l'empereur. « Un ministre, dit le maréchal Randon (ce n'est pas M. Drouyn de Lhuys, est-ce le maréchal lui-même ?), averti qu'au moment de la campagne de Bohême, il ne restait dans les provinces rhénanes que deux régiments prussiens qu'on faisait voyager incessamment en chemin de fer, en changeant leurs numéros, pour faire croire à une force plus considérable, avait demandé à l'empereur, avant la défaite des Autrichiens, la réunion de 50,000 hommes à Metz (1). » C'était indiqué, en effet. Sans cette précaution, la « liberté d'action », après tant de témoignages de sympathie prodigués à la Prusse, n'était qu'une faute ajoutée à d'autres fautes. Elle permettait à un politique aussi peu scrupuleux que M. de Bismark de refuser toute compensation et de nier des engagements un peu vagues, et il devait le faire du moment qu'il ne voyait pas la France en mesure de lui imposer sa volonté, au besoin par cette entente avec l'Autriche qu'on appréhendait à Berlin.

A la veille des hostilités entre les deux puissances allemandes, la France avait donc une position favorable à la Prusse. Nous devons reconnaître que l'opinion publique approuvait généralement l'attitude du gouvernement ; elle avait été travaillée de longue main par la presse officieuse et par la presse libérale. La première, très nombreuse et très influente, recevait le mot d'ordre de l'administration ; la seconde, en vertu même de ses tendances libérales ou plutôt révolutionnaires, appuyait la Prusse protestante contre l'Autriche catholique ; un rédacteur du *Siècle* fit même la cam-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 146.

pagne de Bohème dans des fourgons prussiens. Les journaux catholiques, éclairés par leur foi, signalaient les dangers de la politique impériale; mais ils étaient dans l'opposition depuis la guerre d'Italie, et ils étaient peu écoutés. Les journaux légitimistes étaient par opinion sympathiques à l'Autriche, mais ils avaient encore moins de crédit que les feuilles catholiques. A cette époque, la presse avait encore peu de liberté, et l'on peut dire que le gouvernement faisait l'opinion, de sorte qu'il la disposait facilement à accepter ce qu'il voulait faire.

Jusqu'au dernier moment, cependant, certains ministres, et surtout M. Drouyn de Lhuys et le maréchal Randon, poussaient à une entente avec l'Autriche. « Jugeant l'unité de l'Allemagne par l'Autriche impossible, la croyant facile par la Prusse, ils pensaient que c'était cette puissance jeune et ambitieuse qu'il fallait contenir. » Ils ne se laissaient pas prendre aux paroles de M. de Bismark qui déclarait que « l'Allemagne méridionale ne convenait pas à la Prusse à cause de la différence de religion, et parce que, de Berlin, on pourrait difficilement gouverner les provinces du Sud qui deviendraient les Calabres de la Prusse ». Ils voulaient au moins, et le maréchal Randon insistait particulièrement sur ce point, qu'on se tînt prêt à tout événement pour empêcher, le cas échéant, « les gens sans scrupule d'aller jusqu'au bout ». Dès le 16 mai, le ministre de la guerre avait obtenu que l'exportation des chevaux fût interdite. « C'était une mesure qui annonçait une préoccupation d'éventualités militaires. » Il aurait voulu faire plus, mais « on ne faisait pas de préparatifs au ministère de la guerre, *parce que la politique du gouvernement l'interdisait;* cependant on y était inquiet, ce qui veut dire qu'on examinait en secret ce qu'il faudrait faire le jour où cette politique réclamerait enfin l'action de l'armée, et le ministre dressait déjà dans sa tête le plan d'une mobilisation rapide. » C'était tout ce que

lui permettait de faire l'engouement impérial. Le 6 juin, le colonel Colson, chef de cabinet du ministre, résumait ainsi la situation dans une lettre au commandant de Clermont-Tonnerre : « Nous sommes inquiets, mais calmes. Nous n'avons pas fait le moindre préparatif. Selon moi, il sera difficile que nous n'intervenions pas. »

Telle était la situation, lorsque l'on reçut à Paris la nouvelle de la victoire des Prussiens à Sadowa dans l'après midi du 3 juillet. « Le 5, *la journée aux patriqtiques angoisses* (1), le ministre des affaires étrangères se rendit auprès de l'empereur avant ses collègues et insista sur la nécessité de convoquer immédiatement les chambres, afin d'obtenir d'elles les subsides nécessaires pour mobiliser l'armée et soutenir l'Autriche vaincue. L'empereur déclara partager cette manière de voir, et lorsque le conseil se réunit, la délibération s'ouvrit aussitôt sur les deux questions qui venaient d'être posées.

« La résolution proposée par M. Drouyn de Lhuys et hautement soutenue par le ministre de la guerre fut adoptée ; en conséquence, on décida que le *Moniteur officiel* du lendemain, 6 juillet, contiendrait un décret convoquant d'urgence le sénat et le corps législatif. Cependant l'*Officiel* du 6 parut sans le décret. Dans la soirée du 5, le prince Napoléon, MM. Rouher et de Lavalette avaient fait ensemble ou successivement, auprès de l'empereur, les plus grands efforts pour obtenir que les chambres ne fussent pas appelées. Quand le maréchal connut ce revirement de la politique impériale : « C'est nous, s'écria-t-il avec amertume, c'est nous « qui avons été battus à Sadowa. »

On a prétendu alors et surtout depuis que « le ministre de la guerre avait formellement déclaré à l'empereur que nous n'étions pas prêts ». Or, en même temps qu'il établissait en

(1) Paroles de M. Rouher, l'un des hommes politiques dont l'influence a été si néfaste dans cette journée.

toute hâte un plan complet de mobilisation (1), « il assura pouvoir en un mois réunir sous les drapeaux 450,000 hommes, défalcation faite des armées d'Afrique, du Mexique et de Rome, et qu'il mettrait immédiatement en marche 80, 000 hommes. A quoi le ministre des affaires étrangères, parfaitement renseigné sur l'épuisement momentané de la Prusse, avait répondu : « 80,000 hommes ! C'est trop; « 40,000 suffisent. Des gardes champêtres suffiraient. » Ces derniers mots n'étaient pas l'expression d'une jactance ridicule, mais l'affirmation de ce fait que la seule déclaration de la France d'intervenir dans le débat, et au besoin d'y intervenir les armes à la main, aurait alors suffi pour tout changer.

« Cinq jours après, le 11 juillet 1866, M. Drouyn de Lhuys fit une nouvelle tentative; il remit à l'empereur, sur les réformes proposées par le cabinet de Berlin, un mémoire où il montrait que, si ces réformes s'exécutaient, l'Allemagne entière se trouverait absorbée par la Prusse. En conséquence, il proposait d'arrêter cette puissance par une démonstration militaire, et si cette démonstration ne suffisait pas, par une médiation armée.

« Une intervention française eût fait courir à la Prusse des dangers sérieux, car les 120,000 Autrichiens, victorieux à Custozza, allaient en huit jours être rendus à Vienne, et une grande partie de l'Allemagne, dans le Sud, en Saxe, était exaspérée contre l'agression prussienne. Mais on ne voulait pas à Paris de cette intervention et pour expliquer une inaction inexplicable, on prétendit que l'état de nos forces ne permettait pas une politique aussi résolue (2). »

M. Drouyn de Lhuys avait échoué; il se retira pour faire place à M. de Lavalette, l'un des néfastes conseillers de

(1) Nous en donnerons plus tard la preuve; ici nous racontons sans discuter; la discussion viendra.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 145 et suiv.

l'empereur. Le maréchal Randon resta avec l'unique pensée « de préparer la France pour la guerre désormais inévitable avec la Prusse ». On avait laissé échapper l'occasion d'arrêter la constitution de l'unité allemande, il fallait parer aux dangers dont elle nous menaçait (1).

(1) Une lettre de M. Villefranche, le rédacteur en chef du *Journal de l'Ain*, l'historien de Pie IX et du général Chanzy, nous révèle une démarche faite auprès de l'empereur et rendue inutile par le prince Napoléon :

« Le lendemain des préliminaires de Nicolsbourg d'où est sorti le traité de Prague, M. Louis Veuillot, qui partageait mes anxiétés et que je vis ce jour-là par hasard, me dit ces paroles prophétiques : « La « Bourse monte; les félicitations pleuvent aux Tuileries, et pourtant « l'empereur *vient de* trahir son fils ! — Eh ! qu'il le trahisse, c'est son « affaire; mais c'est qu'il trahit les nôtres ! »

« Je ne connaissais qu'un seul personnage officiel, M. Anselme Pétetin, directeur de l'imprimerie impériale et conseiller d'État. Je courus chez lui et lui soumis cette unique observation : « La Prusse, avec 20 millions « d'âmes, avait hier une armée égale en nombre à la nôtre, parce que « chez elle tout le monde est soldat; demain, avec 40 millions d'âmes, « elle en aura une double; il faudra donc que, pour rétablir l'équilibre, « on décrète chez nous le service obligatoire pour tous, comme en Prusse. « Or, pensez-vous que la popularité de l'empire, si grande qu'elle soit, « puisse résister à la seule annonce d'une pareille nécessité, survenue « par sa faute? »

« M. Anselme Pétetin me promit de communiquer ce jour-là même ma réflexion à l'empereur avec lequel il devait corriger quelques épreuves de la *Vie de César*. Il tint parole. L'empereur l'écouta avec attention, garda le silence, et allait répondre peut-être; mais on annonça le prince Napoléon, qui entra tout radieux : « Sire, vous êtes l'arbitre de la paix, « le sauveur de l'Italie ! Sadowa est votre plus grande victoire, etc. » M. Pétetin sortit. C'est lui qui me l'a raconté. »

L'aveuglement était complet.

CHAPITRE IV.

LES MESURES ADMINISTRATIVES ET MILITAIRES.

La question des effectifs et de la réserve. — Note impériale du 19 février 1860. — Note du maréchal du 20 mai 1860. — Résistance des divers ministres. — Nécessité d'un effectif de paix de 400,000 hommes. — Faiblesse de l'empereur vis-à-vis du ministre des finances. — Lettre du 17 juillet 1865 imposant des réductions. — Efforts du maréchal pour diminuer les réductions. — Augmentation de la solde et amélioration des pensions militaires. — La question des permissions et de la tenue ; réclamations de la garde. — Lettre de l'empereur. — Le maréchal offre sa démission. — Refus de l'empereur. — Tendance de l'empereur à descendre dans les détails. — Les armes à tir rapide. — Lettre au commandant de Clermont-Tonnerre. — Études et expériences à Vincennes. — Adoption du fusil Chassepot. — Les missions militaires ; le commandant de Clermont-Tonnerre à Berlin. — Organisation des grands commandements militaires. — Projet pour l'Algérie ; voyage de l'empereur. — L'incident de M. Taine ; blâme de l'empereur ; fermeté du maréchal. — Affection du maréchal pour les Dauphinois et pour Grenoble. — Adresse au maréchal. — Plan de mobilisation du 22 août 1866. — Note du 28 septembre sur les effectifs et projet de réorganisation militaire. — L'empereur se prononce pour le service personnel obligatoire. — Note du 10 décembre 1866. — Le service de neuf ans. — Réponse négative de l'empereur. — Remplacement du maréchal Randon par le maréchal Niel. — Les motifs de ce remplacement. — *Si vos non vobis.*

Les préoccupations causées par la guerre d'Italie et l'organisation des expéditions de Chine et de Syrie n'étaient pas terminées que se posait pour le ministre de la guerre la grosse question des effectifs et de la réserve. Dès 1860, les faits qui

s'étaient produits pendant la campagne d'Italie montraient au maréchal la nécessité de préparer une solide réserve.

« La sourde colère montrée par les Prussiens durant la guerre d'Italie, dit-il dans ses *Mémoires*, les efforts faits par plusieurs États allemands pour rompre la confédération germanique, en se plaçant sous l'hégémonie de la Prusse, enfin la secrète entente entre Berlin et Saint-Pétersbourg, tout révélait que, un jour ou l'autre, quelque danger naîtrait sur notre frontière de l'est. Or, nous avions reconnu, à l'ouverture de la dernière guerre, l'insuffisance de notre état militaire. Quand 120,000 hommes furent partis pour l'Italie, il se trouva qu'il n'était pas resté en France assez de soldats pour prendre au besoin l'offensive sur le Rhin. Augmenter l'armée en service actif était impossible, à cause du budget; on pouvait du moins organiser fortement la réserve (1). »

Le 19 février 1860, l'empereur adressait au ministre de la guerre une note à ce sujet, dans laquelle il lui disait notamment : « Il est bien important d'établir sur des bases solides et immuables notre organisation militaire, afin que dorénavant le passage du pied de paix au pied de guerre se fasse plus facilement, sans compromettre soit nos finances, soit nos forces militaires. » L'empereur signalait les difficultés sérieuses, mais non « insurmontables », que présentait l'organisation de la réserve pour la cavalerie et l'artillerie, et il terminait en s'en remettant au maréchal pour « arriver à ce grand résultat. »

A la suite de lettres, de conférences, le maréchal rédigea une note toute technique datée du 30 mai 1860; il y étudiait les moyens de réunir les réserves de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, et de leur assurer des casernements. Il proposait notamment pour l'infanterie de réunir les hommes pendant trois mois aux chefs-lieux de département pour

(1) T. II, p. 36.

les pousser jusqu'à l'école de bataillon, au lieu de les appeler chaque année pendant un mois. Cette combinaison présentait un double avantage : d'une part, elle permettait de donner aux réservistes une instruction militaire plus sérieuse; d'autre part, elle leur imposait moins de dérangement, car il valait mieux quitter une fois leurs travaux pendant trois mois que trois fois pendant un mois.

Mais, malgré les efforts du maréchal, la question de la réserve ne fut pas tranchée. « Il pouvait bien proposer des plans; les moyens d'action n'étaient pas en sa puissance. C'étaient d'autres ministres qui devaient négocier avec les administrations municipales, la commission du budget et la chambre. Naturellement ses collègues ne sentaient pas aussi vivement que lui l'urgence d'organiser les forces militaires de la France de manière à être prêt pour toutes les éventualités. On était au lendemain d'une victoire, en pleine activité industrielle; les questions économiques préoccupaient le pays bien plus que les questions militaires. Le fantôme d'une guerre sur le Rhin, à peine entrevu durant quelques jours, s'était vite évanoui. On croyait à la paix, à la supériorité de nos armes prouvée par nos succès à Sébastopol et en Italie, et dans cette disposition des esprits, le gouvernement n'osait demander des crédits pour accroître le budget du ministère de la guerre (1). »

Le maréchal se voyait donc réduit à l'impuissance; mais il n'abandonnait pas la partie, et l'organisation de la réserve restait sa grande préoccupation; il y rattachait celle des effectifs. Une illusion de l'empereur augmentait encore ses difficultés; celui-ci croyait qu'on « pouvait facilement passer du pied de paix au pied de guerre ». « Si demain, écrivait-il le 27 novembre 1861, nous étions obligés de nous mettre sur le pied de guerre, il nous serait facile d'augmenter tous les

(1) *Mémoires*, t. II, p. 45.

régiments de l'armée, excepté la garde. » Aussi, avec de semblables illusions, lâchait-il facilement son ministre de la guerre sur les représentations et des ministres politiques qui montraient la paix assurée, et du ministre des finances qui insistait sur la nécessité des économies.

A la fin de 1861, la question des effectifs est soulevée de nouveau. L'empereur et son ministre sont en désaccord sur divers points, et notamment sur la gendarmerie de la garde. Le maréchal « ne voyait dans les gendarmes de la garde que des grenadiers d'un entretien plus dispendieux »; il n'avait pas tort, mais l'empereur se plaçait sur un autre terrain. « Le régiment de gendarmerie, troupe éprouvée et d'une fidélité bien connue, serait, en cas de guerre, d'un immense avantage pour rester à Paris, garantir sa tranquillité et en cas d'émeute devenir le pivot de la résistance. Ce n'est certes pas trop que d'avoir à Paris quatorze cents vieux soldats auxquels je pourrais confier ma femme et mon fils, dans le cas où la plupart des troupes seraient obligées de quitter la capitale (1). » Le journée du 4 septembre 1870 est là pour prouver que les préoccupations impériales n'étaient pas sans fondement.

Dans cette même lettre, l'empereur disait : « Lorsque la France a 400,000 hommes en temps de paix, c'est qu'elle a désarmé; ce chiffre est indispensable pour qu'en cas de guerre, elle puisse porter le chiffre de son armée à 650,000; ces chiffres de 400,000 et de 650,000 doivent être des *minima* invariables, que tous les hommes d'État doivent apprendre comme un catéchisme et qui ne doivent jamais être mis en question, car si l'organisation de l'armée, l'existence des officiers sont sans cesse mises en question, il n'y a plus ni esprit militaire, ni confiance dans l'armée (2). On a beau le

(1) *Mémoires*, t. II, p. 51.

(2) N'y a-t-il pas dans ces paroles une leçon pour nos chambres remettant continuellement en question « l'organisation de l'armée? »

dire, une armée ne se crée pas du jour au lendemain, par enthousiasme ou par l'argent. L'armée peut être comparée à une forêt; avec les sommes les plus considérables, nous ne nous procurons pas ces chênes séculaires auxquels le temps seul a donné l'élévation et la force (1). » Et en application de ces paroles si justes, l'empereur, dans une note, fixait l'effectif pour l'année 1867 à 420,000 hommes. Que n'est-il toujours resté fidèle à ces idées? Pourquoi n'avait-il pas 420,000 hommes sous les armes en 1866 et surtout en juillet 1870, avec une réserve de 250,000 hommes?

Malheureusement, dès cette époque, les idées de l'empereur n'étaient pas toujours conformes à ses paroles. S'il voyait juste, comme dans la question des effectifs, il ne savait pas imposer sa volonté. Résumant l'histoire de son ministère pendant l'année 1861, le maréchal devait écrire : « Réduction de l'armée après la campagne d'Italie. Suppression du 103e régiment à peine formé. Commencement de la lutte avec le ministre des finances. Celui-ci veut une forte réduction dans les effectifs de l'armée. L'empereur veut, au contraire, un effectif élevé. Fausse théorie de la facilité du passage du pied de paix au pied de guerre, sans augmentation des crédits budgétaires (2). »

Conviction ou lassitude, l'empereur, malgré l'insistance du maréchal, ne maintint pas, contre son ministre des finances, la nécessité d'un effectif élevé. Et pourtant cette nécessité devenait plus évidente à mesure que la lutte devenait plus certaine entre la Prusse et l'Autriche. Mais, on ne voulait rien voir, et le 17 juillet 1865, un an avant Sadowa, l'empereur écrivait au maréchal :

« Il faut mettre à profit l'intervalle entre les deux sessions pour réaliser les économies et les améliorations possibles dans l'armée. Dans ce but il est bon d'arrêter des idées *sous le sceau*

(1) *Mémoires*, t. II, p. 51.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 56.

du secret afin de ne pas alarmer d'avance les intérêts qui sont compromis. Mon projet se réduirait aux dispositions suivantes :

« Réduire tous les régiments d'infanterie de deux compagnies (sans exception pour les zouaves et les tirailleurs indigènes). Chaque régiment serait composé de deux bataillons de guerre à huit compagnies; d'un bataillon de dépôt à six compagnies. On supprimerait donc 110 majors ou chefs de bataillon. En revanche, on aurait trois nouveaux régiments de tirailleurs indigènes également à trois bataillons. Dans la cavalerie, il faudrait supprimer le 6e escadron (1). »

L'empereur était-il donc convaincu que l'effectif de l'armée était trop élevé ? Non, sans doute, mais le ministre des finances, M. Fould, et la commission du budget voulaient 12 millions d'économie sur le budget de la guerre, et l'empereur cédait. Les déclarations optimistes des discours de la couronne et des harangues ministérielles, disant la situation excellente tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, fournissaient des arguments à ceux qui réclamaient des économies.

Effrayé de cette réduction, le ministre essaya de parer le coup ; il ne put que l'adoucir. Devant la volonté de l'empereur, il devait s'incliner. Au moins, s'imposa-t-il « pour règle absolue : 1° de n'apporter aucune entrave à la facilité du passage du pied de paix au pied de guerre ; 2° de conserver dans les dépôts, pour le cas de mobilisation, des éléments d'instruction suffisants pour les recrues. » En même temps, « voyant des officiers et sous-officiers encore en possession du grade qu'ils avaient acquis pendant la campagne de Crimée, bien qu'ils aient rendu de nouveaux services en Algérie, en Italie et au Mexique », il s'efforçait de leur assurer « de légitimes compensations », alors que l'avancement allait se trouver arrêté (2). Malgré ces précautions, il n'en res-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 108.

(2) Rapport du 15 novembre 1865 : *Mémoires* t. II, p. 112 et suiv.

tait pas moins ce fait, qu'à la veille de la guerre entre la Prusse et l'Autriche, l'effectif de l'armée française serait notablement diminué. Ce n'était pas le moment, mais la faute n'en est pas au ministre qui ne cessait de réclamer et des effectifs élevés et l'organisation d'une solide réserve. Le maréchal, qui suivait de près les armements de la Prusse, dont son patriotisme clairvoyant connaissait et redoutait l'ambition, jouait le rôle de Cassandre après des Troyens. On ne voulait pas croire à ses avertissements prophétiques. Et cette imprévoyance se continua jusqu'au coup de tonnerre de Sadowa. Nous verrons plus tard comment le maréchal voulait réparer la faute qu'il n'avait pu empêcher.

A la grave question des effectifs et de la réserve, il s'en rattache d'autres qui, pour être secondaires, ne sont pas sans importance. Ainsi, le jour même où il adressait à l'empereur son rapport désolé sur la réduction des effectifs qui lui était imposée, le maréchal était heureux d'annoncer aux officiers inférieurs d'infanterie et de cavalerie que leur solde était améliorée. Cela faisait compensation, dans une certaine mesure, à l'atteinte portée à l'avancement par la réduction des effectifs. Quelque temps auparavant, le 15 juillet 1861, une loi avait amélioré les pensions militaires. Le maréchal ne perdait pas de vue les intérêts de l'armée dont, comme ministre, il avait la garde.

S'il veillait ainsi aux intérêts de l'armée, le maréchal ne se préoccupait pas moins du respect des règlements. Au commencement de l'année 1866, son attention avait été appelée par l'empereur lui-même sur le laisser-aller qui s'était introduit parmi les officiers, au sujet de la tenue et des permissions pour venir à Paris. La question était délicate, surtout à cause des officiers de la garde impériale. Toutefois, après avoir prévenu le maréchal Régnault de Saint-Jean-d'Angely, commandant de la garde, qui donna son approbation, le ministre adressa une circulaire aux commandants des

corps d'armée pour rappeler les officiers à l'exécution des réglements. Immédiatement, des réclamations se produisirent que l'empereur lui-même accueillit, car il adressa au ministre la lettre que voici :

« Mon cher Maréchal, ainsi que vous l'avez prévu, j'ai déjà reçu des réclamations au sujet des mesures de discipline que vous avez prescrites. Faites-moi le plaisir de m'envoyer la copie de vos circulaires, afin que je puisse juger si ces réclamations ont quelque apparence de justice. Croyez, etc. (1). »

Sous une forme un peu enveloppée, c'était un blâme. Le maréchal aurait pu ne pas comprendre, et peut-être l'empereur espérait-il qu'il agirait ainsi. Sa dignité, dont il avait le sentiment à un haut degré, ne le lui permettait pas. La lettre impériale était du 2 février 1866, le 3, le maréchal offrait sa démission, par une lettre où il disait notamment :

« Je suis très péniblement affecté de la lettre que je reçois de Votre Majesté, qui m'inflige un blâme que je ne crois mériter à aucun titre.

« Je me suis toujours attaché à soumettre à l'Empereur les mesures que je croyais devoir prendre pour faire exécuter les règlements militaires, quand ils intéressaient la discipline, ou quand il y avait lieu de faire l'application d'une disposition qui n'était que la conséquence même des ordres de Votre Majesté.

« Je ne m'attendais donc pas à recevoir les reproches qui me sont adressés aujourd'hui...

« Votre Majesté pense que la discipline n'a rien à gagner à des exigences trop sévères ou trop minutieuses. Je crois à la vérité de ce principe. Mais ce dont je suis également très convaincu, c'est que nous sommes loin de cet écueil et que nous nous trouvons bien plutôt engagés dans une voie con-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 126.

traire ; jamais peut-être la hiérarchie n'a été aussi effacée, jamais le principe d'autorité n'a été plus méconnu...

« Dans une pareille occurrence, il m'est bien difficile de ne pas reconnaître que Votre Majesté n'a pas dans son ministre de la guerre la confiance qu'il croyait avoir méritée par un dévouement de seize années, et il ne me reste plus qu'à prier l'Empereur de vouloir bien accepter ma démission (1). »

Le jour même, l'empereur refusait la démission du maréchal : « Mon cher Maréchal, lui écrivait-il, j'ai toujours la même confiance en vous, et la preuve en est dans la franche expression de mes impressions momentanées. Personne n'est exempt d'erreur et, si je me trompe, je m'empresse de le reconnaître ; je ne fais donc aucune attention à la dernière phrase de votre lettre, et je vous renouvelle l'assurance de ma vive amitié (2). »

La réparation était complète, et quelque haut sentiment de sa dignité qu'eût le maréchal, il ne pouvait plus songer à se retirer. Le moment, d'ailleurs, n'était pas opportun ; la guerre austro-prussienne se préparait, et le maréchal pensait que la France aurait son rôle à jouer.

Les « impressions momentanées » de l'empereur, trop « franchement » et surtout trop vivement exprimées, jetaient parfois les ministres dans de graves embarras ; mais aucun peut-être n'était plus embarrassé, parfois même plus entravé que le ministre de la guerre. L'empereur aimait à descendre dans les détails; le maréchal, dans ses *Mémoires*, cite à ce sujet des faits curieux. Un jour l'empereur fait confectionner « à ses frais » un nouveau schako pour les chasseurs de la garde ; une autre fois, il écrit au maréchal au sujet des routes dans les Pyrénées ; puis ce sont les rapports de l'établissement des bains de Barèges avec l'hôpital militaire. Lors-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 126 et suiv.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 129.

que, sur des détails de ce genre, les idées de l'empereur, les engagements qu'il prenait parfois directement, allaient à l'encontre des projets du ministre, cela amenait nécessairement des retards, des tiraillements auxquels une réclamation du maréchal mettait fin, mais qui recommençaient bientôt à propos d'une autre question. Il semble parfois que Napoléon III veuille montrer qu'il était capable de trancher toutes les questions comme son oncle qui datait de Moscou en flammes le décret réorganisant la comédie française.

C'est surtout des questions d'habillement que l'empereur s'occupait volontiers, et il s'y trouvait généralement en désaccord avec son ministre. Pendant qu'il voulait faire grand et vite, le « maréchal était contraire à des réformes qui souvent changeaient les choses sans les améliorer; il aurait voulu qu'on allât au moins avec prudence, en ne mettant d'abord les nouveaux effets en service que par compagnie, par escadron, par batterie et successivement; mais les lettres se multipliaient, les ordres arrivaient et l'on changeait! C'est une maladie française (1)! » Combien depuis cette époque lointaine de 1860, la « maladie française » s'est aggravée, et à quels changements multipliés, qui n'ont pas tous été des améliorations, avons-nous assisté!

Concurremment avec la question des effectifs et de la réserve se posait celle non moins importante des armes à tir rapide. On a reproché au maréchal Randon de n'avoir pas compris la gravité de la question et de l'avoir négligée. Cela montre comme l'on est bien renseigné.

Il est vrai que l'esprit de parti s'en est mêlé; il fallait expliquer l'inaction de la France au lendemain de Sadowa et couvrir la responsabilité de l'empereur. Alors on a accusé l'administration militaire de n'avoir pas même connu l'armement de la Prusse, ce fameux fusil à aiguille, le vain-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 20.

queur de Sadowa. C'était doublement faux : malgré leur fusil à aiguille, les Prussiens auraient été battus si leur deuxième armée était arrivée en retard, ou même si les Autrichiens, commandés par un général comme l'archiduc Charles par exemple, avaient pris hardiment l'offensive et écrasé la première armée prussienne avant l'arrivée de la seconde, dont la défaite aurait été ensuite facile. L'erreur était encore plus grande au sujet de l'administration de la guerre qui suivait de très près les armements prussiens. Ainsi on peut lire dans une lettre du maréchal au commandant de Clermont-Tonnerre, attaché militaire à l'ambassade de Berlin, datée du 24 février 1864 :

« Je vous engage à porter tout particulièrement votre attention sur l'armement des troupes prussiennes; elles ont généralement adopté le fusil à aiguille; sachez si l'armée entière en est pourvue; comment ce fusil se comporte en campagne, dans le tir et surtout au point de vue de l'entretien et des réparations; combien il existe de batteries de canons rayés de campagne; de quel calibre; combien se chargeant par la culasse; comment se comportent-ils? Donnez-moi le plus de renseignements possibles sur ces questions que vous appliquerez également aux équipages de siège.

« Informez-vous du système adopté pour les fusées des projectiles creux; sont-elles fusantes, ou percutantes, ou mixtes? quelle est la proportion des ratés? Qu'en pensent les officiers d'artillerie prussiens? Dans quelle proportion les approvisionnements contiennent-ils des obus à balles? Quels sont les effets produits par ce projectile? De quelle espèce sont les équipages de pont? Vos remarques sur leur emploi.

« Ce programme, fort étendu, servira de guide à vos observations qui devront porter principalement sur les résultats pratiques de l'emploi de ces armes; en un mot, sur

les faits, et non sur les appréciations théoriques de tel ou tel système (1). »

Oui, le programme était « fort étendu », et il montre avec quelle attention on suivait, au ministère de la guerre, les armements prussiens ; on y connaissait donc le fusil à aiguille.

La lettre était bientôt suivie d'un questionnaire très détaillé, portant non seulement sur le fusil à aiguille, mais aussi sur l'artillerie et les pièces rayées. Ce questionnaire est trop long et trop technique pour que nous le reproduisions ; on le trouve dans les *Mémoires* du maréchal (2). Il y est demandé notamment quelle est la rapidité du tir ; quel est l'effet du tir sur l'ennemi ; si le soldat a confiance dans son arme : si le tir est juste, et la cartouche solide ; si l'obturation est bonne. A ces questions, le commandant de Clermont-Tonnerre, officier distingué, mort depuis général, — le maréchal savait choisir ses hommes, — répondit de telle sorte que le général Le Bœuf, alors président du comité d'artillerie, lui adressa une lettre de félicitation.

Du reste, des études étaient poursuivies en France pour la transformation de l'armement de l'infanterie, et ici je peux invoquer mes souvenirs personnels. Dans l'hiver de 1862, j'étais à l'école de tir alors à Vincennes. Avec les autres officiers, j'ai pu suivre les expériences qui se faisaient sur le Chassepot et sur une autre arme dont j'ai oublié le nom de l'inventeur. Les expériences furent concluantes en faveur du Chassepot ; elles furent recommencées cependant sur l'ordre de l'empereur qui prescrivit d'essayer une nouvelle arme proposée par son armurier, M. Gastine-Renette Cette arme, très élégante, de bonne portée, avait un défaut capital, un vice rédhibitoire ; le système d'obturation était fort compliqué ; une arme semblable, entre les mains de

(1) *Mémoires,* t. II, p. 134.
(2) *Mémoires,* t. II, p. 136 et suiv.

soldats peu soigneux, se serait rapidement dérangée et aurait été dès lors hors de service. On dut revenir au Chassepot, qui finit par être adopté, après avoir reçu de nouveaux perfectionnements. S'il y eut des retards, ils proviennent surtout de l'empereur, qui se mêlait volontiers, en sa qualité d'ancien officier d'artillerie de l'armée suisse, des questions relatives à l'armement. Le 1er décembre 1866, alors que le Chassepot avait été adopté et que la fabrication avait commencé, il écrivait encore au maréchal : « Je vous écris avec une certaine hésitation, car il est bien tard pour venir vous exprimer mes doutes sur la perfection du fusil Chassepot. Depuis que j'ai vu le fusil Remington modifié, il m'est venu à l'esprit bien des scrupules, car ce fusil est d'une simplicité étonnante, d'une solidité à toute épreuve, et il coûte beaucoup moins que le fusil Chassepot. Il est vrai qu'il lui faut une cartouche avec un culot de cuivre ou toute en cuivre, mais n'est-ce pas là une nécessité à laquelle nous ne saurions nous soustraire ? Je vous prie donc de faire faire immédiatement et très consciencieusement des études comparatives entre le fusil Chassepot et le fusil Remington (1). » Les expériences ne tournèrent sans doute pas comme le pensait l'empereur, car le Chassepot resta le fusil de l'armée française. Il avait été adopté par une décision impériale en date du 30 août 1866 ; une usine avait été établie à Puteaux dès le mois de juin pour la fabrication des machines qui devaient être employées dans les manufactures d'armes, et en juillet les entrepreneurs recevaient des commandes pour 300,000 fusils. La fabrication était en pleine activité au moment où le maréchal quittait le ministère. Dès le mois de décembre, 30,000 fusils Chassepot étaient livrés (2).

(1) Lettre citée par la *Revue du cercle militaire*, numéro du 8 janvier 1888.

(2) Je heurte une idée généralement reçue en attribuant au maréchal Randon l'adoption du Chassepot dont on fait souvent honneur au maré-

Déjà par deux fois, en parlant des préparatifs de la Prusse et du fusil à aiguille, nous avons fait allusion au commandant de Clermont-Tonnerre, attaché militaire à l'ambassade de Berlin. C'est au maréchal qu'on doit la création de ces attachés militaires qui ont rendu de réels services, quoiqu'on ne les ait pas toujours assez écoutés (1). « Dans un rapport adressé à l'empereur le 18 janvier 1860, il fit remarquer que les principales puissances de l'Europe entretenaient constamment près de leurs ambassadeurs à Paris des officiers dont la mission, sans être nettement définie, avait certainement pour but de recueillir des renseignements sur l'organisation et les forces militaires de la France, d'étudier et de suivre les modifications qu'elles pouvaient subir, afin de profiter des progrès et de n'être surpris par aucun procédé nouveau. Après avoir regretté que la France n'ait pas agi de même depuis longtemps, le ministre proposait d'envoyer des officiers bien choisis à Berlin, Saint-Pétersbourg, Vienne et Londres. Il leur faisait allouer un traitement spécial de manière à leur permettre de paraître avec un certain éclat dans les cours étrangères ; en sus de la solde 12,000 fr. à Vienne et à Berlin, 18,000 fr. pour Saint-Pétersbourg et 15,000 fr. pour Londres. C'est sur l'approbation donnée à ce rapport que M. Colson, lieutenant-colonel, est parti pour la Russie, M. le commandant d'Andlau pour l'Autriche, M. le capitaine de Beaulaincourt pour

chal Niel. C'est cependant l'exacte vérité. Ce qu'on doit à l'administration du maréchal Niel, c'est l'ancien fusil transformé, dit fusil à tabatière dont il a été à peu près impossible de se servir.

L'*Annuaire militaire* de 1868, qui est une publication officielle, résumant l'administration du maréchal Randon, dit notamment : « Adoption du fusil à aiguille, modèle 1866, pour l'armement de l'infanterie. » C'est le fusil Chassepot.

(1) Est-il nécessaire de rappeler les rapports du colonel Stoffel dont la publication a fait tant de bruit et qui sont postérieurs au ministère du maréchal Randon ?

Berlin et M. le commandant d'Andigné pour l'Angleterre (1). » D'autres missions militaires furent données : le général Bourbaki, accompagné d'un colonel et d'un lieutenant colonel fut envoyé aux grandes manœuvres d'automne de l'armée prussienne en septembre 1864 ; le lieutenant-colonel Février était envoyé en Danemark, et le commandant de Clermont-Tonnerre remplaçait à Berlin le capitaine de Beaulaincourt. Nous avons déjà montré toute l'importance des communications que notre attaché militaire de Berlin avait faites au maréchal Randon sur le fusil à aiguille et l'artillerie prussienne.

C'est encore au maréchal Randon qu'on doit l'organisation des grands commandements militaires. Ces commandements avaient été essayés en 1850, au point de vue politique, pour la répression des désordres intérieurs; ils avaient été abandonnés. L'idée fut reprise en 1858; cinq grands commandements furent créés pour les maréchaux Magnan Canrobert, de Castellane, Bosquet et Baraguey d'Hilliers; un sixième fut ensuite créé à Lille pour le maréchal de Mac-Mahon. « Ils devinrent alors des chefs d'armée et un décret du 26 décembre 1859 leur donna le titre de commandants de corps d'armées. » Le maréchal Randon voulait compléter cette organisation; une note de sa main divisait la France en « huit commandements de province militaires », l'Algérie formant le huitième.

« Les commandants de province, disait cette note, commanderaient également le territoire.

« Chaque province militaire devra pourvoir à l'armement et à l'équipement d'un corps d'armée de 50,000 hommes d'infanterie, d'une ou de plusieurs divisions de cavalerie, avec l'artillerie, le train des équipages, etc. en proportion.

« Chaque province aura dans son arsenal ou ses magasins

(1) *Mémoires*, t. II, p. 41.

des armes pour 150,000 hommes, des effets d'équipement et d'habillement pour 100,000.

« L'armée sera composée de 400,000 hommes sur le pied de paix et 300,000 hommes en congé.

« Sur ces 700,000 hommes, il sera formé en temps de guerre deux armées de 200,000 hommes chacune, plus la garde impériale, 35,000 hommes; 100,000 hommes seront comptés comme gendarmerie, malades et non-valeurs, 165,000 hommes seront dans les dépôts, la moitié ayant au moins un an de service (1). »

Mais, « tous les esprits étaient alors à la paix, et le maréchal ne put obtenir les fonds nécessaires pour compléter les approvisionnements en matériel de harnachement et de campement, et pour créer des réserves de transports et de vivres. » Il lui fallut donc renoncer à l'exécution de ses plans.

Est-il besoin de faire remarquer que, dans son organisation, le maréchal faisait précisément ce qui a été fait avec les corps d'armée après la guerre de 1870 ; il n'y avait de différence que sur deux points : il se contentait de sept corps d'armée, et il n'est pas certain qu'il y ait eu avantage à en multiplier le nombre ; il adoptait le recrutement régional devant lequel on a reculé par des considérations politiques autant que militaires.

L'ancien gouverneur général de l'Algérie eut à plusieurs reprises à s'occuper de la colonie dont il avait achevé la conquête, et à laquelle il portait toujours la plus grande affection. Une insurrection dans le sud de l'Algérie, provoquée par les Khouans ou associations religieuses, se produisit en 1864 ; elle fut facilement réprimée, la conquête était trop bien assise depuis la soumission de la Kabylie et l'occupation dans le sud de postes importants, mais « elle provoqua un singulier projet, celui de faire rentrer dans le Sahel tous les

(1) *Mémoires*, t. II, p. 47.

Européens établis dans le sud, et d'en rappeler également toutes nos troupes. C'eût été revenir au système, préconisé vingt ans auparavant, de l'occupation restreinte, et détruire l'œuvre même du maréchal pendant son gouvernement en Algérie. Un projet de décret rédigé d'après ces bases lui fut demandé. » Sans avoir la réponse officielle du maréchal, nous savons qu'il combattait l'étrange projet suggéré à l'empereur ; il ne se pressa pas de faire le décret, et l'idée fut abandonnée.

En 1865, l'empereur fit en Algérie un voyage pendant lequel il échangea avec son ministre de la guerre une correspondance dont les *Mémoires* du maréchal citent des passages assez étendus (1). On y remarque de la part de l'empereur le même goût pour les détails que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, et aussi une grande facilité à se laisser impressionner par les critiques qu'il entend. Le ministre défend l'administration militaire et répond aux observations souvent peu fondées. « Peut-être Votre Majesté, » écrit-il notamment le 10 mai, sera-t-elle amenée à reconnaître que la situation générale des territoires civils est meilleure que celle que l'on avait cherché parfois à dépeindre à ses yeux, et que cette autorité militaire, si souvent déclarée impuissante pour administrer la colonie, avait pris à cœur le développement des grands intérêts matériels et moraux qui devait préparer la prospérité de cette colonie. » Il disait encore dans la même lettre, à propos de plans pour lesquels l'empereur s'enthousiasmait peut-être un peu trop vite : « Je ne suis pas surpris que des divergences d'opinion se produisent devant Votre Majesté, quand elle provoque une discussion, mais elle est sur les lieux, et il devient plus facile d'éclaircir ces questions en poussant aux conséquences, car partout, mais en Algérie particulièrement, il y a loin des

(1) *Mémoires*, t. II, p. 98 et suiv.

théories à la pratique; il n'y a pas de système qui n'ait été le sujet d'une étude scrupuleuse, quelquefois d'essais sérieux, et telle proposition qui se présente, rajeunie de quelques vingt ans, peut bien avoir été condamnée par un insuccès avéré. » C'était l'expérience qui parlait; le maréchal Randon savait que l'on avait à peu près tout essayé.

Dans une autre lettre, datée du 12 mai, l'ancien commandant de Bône laissait parler sa vieille affection pour cette ville que, dans sa famille, on avait longtemps appelée sa fille aînée. « S'il m'était permis, disait-il, d'émettre un avis sur l'itinéraire que l'empereur devrait suivre dans la province de Constantine, ce serait de réserver Bône pour le terme de son voyage : ou je me trompe fort, ou les dernières impressions que Votre Majesté éprouverait après avoir parcouru les trois provinces ne pourraient être meilleures qu'après avoir vu cette ville qui mérite le nom de perle de l'Algérie, nom qui lui est donné depuis longtemps. » Tous les Européens qui connaissent Bône diront que l'affection n'aveuglait pas le maréchal.

En somme, le voyage impérial produisit un bon effet en France comme en Algérie; s'il y eut quelques velléités dangereuses de « royaume arabe », elles furent promptement écartées, et l'influence du maréchal, avec sa vieille expérience, ne contribua pas peu à ce résultat.

Nous aurions encore, si nous voulions être complets, bien des mesures secondaires à enregistrer, mais il faut nous borner : toutefois nous ne pouvons passer sous silence ni un incident qui fit alors beaucoup de bruit, ni l'affection du maréchal pour sa province natale, le Dauphiné.

L'incident était relatif à M. Taine qui était examinateur pour l'admission à Saint-Cyr, fonction qui ne convenait guère à un esprit de cette puissance, et que le maréchal avait remplacé. L'empereur intervint.

« Mon cher Maréchal, écrivait-il le 20 mai 1863, il y a

des petites mesures qui créent au gouvernement des hostilités bien gratuitement. Je citerai, parmi ces mesures, celle qui révoque M. Taine de ses fonctions d'examinateur à Saint-Cyr. M. Taine est un homme distingué qui compte beaucoup d'amis parmi tous les savants et littérateurs. Je désire donc qu'il conserve la place qu'il remplissait avec distinction. »

Le maréchal se trouva blessé dans sa dignité par cette lettre; il avait agi dans la plénitude de son droit et avait rempli ce qu'il considérait comme un devoir. Sa réponse fut ferme.

« En donnant à M. Taine, répondit-il, un remplaçant parmi les examinateurs pour l'admission à l'école de Saint-Cyr, j'ai cru qu'il était utile de faire entrer, dans la composition de la commission, un professeur militaire qui, en raison de sa longue expérience, serait particulièrement apte à diriger les examens sur les parties d'un programme qui est exclusivement applicable aux candidats à l'école militaire.

« En procédant ainsi, je n'ai fait qu'user du droit que le règlement des écoles me donne, et qui établit le principe du renouvellement annuel des examinateurs.

« Je suis loin de contester le mérite, comme savant et comme littérateur, de M. Taine; je serais plutôt disposé à penser qu'il est trop élevé pour être abaissé aux médiocres proportions d'un examinateur ambulant, chargé d'apprécier les capacités littéraires de jeunes gens d'une instruction trop souvent incomplète à différents points de vue.

« J'ai été confirmé dans cette opinion en prenant connaissance de deux ou trois questions, par trop philosophiques et abstraites, sur l'histoire ancienne et la moderne, formulées par M. Taine pendant les années où il a exercé les fonctions que je lui avais confiées. Je pourrais en donner des exemples à Votre Majesté. Ce mode de procéder m'a été signalé par un grand nombre de parents qui ont eu des enfants soumis

aux examens préparatoires pour leur admission à Saint-Cyr, et par les directeurs des écoles préparatoires, soit à Paris, soit en province.

« En donnant à M. Taine un successeur, j'étais loin de croire que je faisais un acte qui serait de nature à porter à la désaffection du gouvernement de l'empereur. Si, dans des choses d'une importance si minime, je ne pouvais avoir ma liberté d'action, sans encourir le blâme de m'être écarté de mon devoir et de mes sentiments les plus chers pour le service de Votre Majesté, je ne me croirais plus digne de sa confiance, encore moins de sa bienveillance, et j'ose espérer que l'Empereur ne portera pas sur moi un jugement aussi rigoureux (1). »

L'empereur n'insista pas.

Le maréchal avait une profonde affection pour Grenoble et pour le Dauphiné; il en donna des témoignages multipliés pendant son ministère. Dès que l'annexion de la Savoie eut été faite, il demanda et obtint, non sans difficulté, que sa ville natale redevînt le chef-lieu d'une division militaire dont la Savoie faisait partie. Il obtint de l'empereur des fonds pour l'endiguement de l'Isère; il enrichit le musée de Grenoble. Déjà, comme colonel, dans les revues qu'il passait, il ne manquait pas de dire, la revue terminée : Les Dauphinois hors des rangs, et il leur adressait la parole, écoutant leurs demandes et y donnant satisfaction, s'il le pouvait. On se montrait reconnaissant alors ; en 1860, après la création de la division militaire, une adresse se couvrait de milliers de signatures.

« Monsieur le Maréchal, lui disaient ses compatriotes,

(1) *Mémoires*, t. II, p. 87 et suiv. On pourrait peut-être ajouter que M. Taine, qui n'avait pas encore publié ses remarquables études sur la Révolution, avait alors une réputation un peu tapageuse de matérialiste qui le rendait peu propre à examiner des jeunes gens. Le maréchal ne le dit pas, mais cela pourrait avoir influé sur sa décision.

jusqu'en 1830, Grenoble avait été le siège d'une division militaire qui, à cette époque, fut transférée à Lyon ; et à dater de ce jour, la garnison de notre ville fut considérablement réduite.

« A la suite d'une guerre vaillamment conduite, et dans laquelle l'armée a si dignement soutenu la glorieuse réputation des phalanges du premier empire, le traité qui a donné à la France ses frontières naturelles des Alpes, a en même temps créé pour Grenoble une importance nouvelle.

« Mû par un sentiment patriotique, vous avez pensé, Monsieur le Maréchal, qu'il était temps de demander pour votre ville natale une réparation si vainement sollicitée pendant longtemps, et vous avez obtenu de la haute sollicitude du gouvernement la réintégration à Grenoble d'une division militaire et la création d'une école d'artillerie.

« Vos concitoyens n'oublieront pas, Monsieur le Maréchal, que c'est à votre généreuse initiative, à vos persévérants efforts, qu'ils sont surtout redevables de ces précieux avantages, et ils sont particulièrement heureux de les devoir à un homme dont le nom est déjà inscrit parmi les noms illustres du Dauphiné.

« Permettez-nous, Monsieur le Maréchal, de nous faire ici les interprètes de la reconnaissance publique et de vous remercier, au nom du pays, pour le bien que vous avez fait et pour les intentions généreuses dont nous vous savons animé (1). »

Hélas, ces beaux sentiments, cependant bien justifiés, ne devaient pas durer (2).

(1) *Mémoires*, t. II, p. 22.

(2) Le maréchal avait à peine quitté le ministère que les calomnies dont il était l'objet et dont nous aurons plus tard à nous occuper, trouvaient à Grenoble des échos complaisants. A sa mort, le conseil municipal, républicain, il est vrai, ne se faisait pas représenter à ses funérailles. Le même conseil émettait, à l'unanimité moins deux voix, le vœu que

Nous disions, en terminant le précédent chapitre, que le maréchal, après la bataille de Sadowa, était resté dans l'unique but « de préparer la France pour une guerre désormais inévitable avec la Prusse ». Sans se laisser décourager par l'échec du 5 juillet, ni par celui de M. Drouyn de Lhuys le 11, il fit une nouvelle tentative, en remettant à l'empereur, le 22 août, un plan de mobilisation. Peut-être était-il encore temps d'agir. Mais l'aveuglement n'avait pas cessé; on voulait croire à la fameuse théorie des « trois tronçons, » chère à MM. Rouher et de Lavalette. La démarche du maréchal fut inutile.

Le mal était fait : « l'Autriche était écrasée et chassée de la confédération germanique; la Prusse, triomphante et maîtresse de l'Allemagne; la France, jouée, humiliée, voyait s'établir à ses portes un voisin formidable, au lieu de la commode et pacifique diète de Francfort » ; tout cela était « le résultat de quelques jours de combats et de quelques semaines de négociations (1). » Il fallait maintenant parer aux conséquences de ces tristes événements. Il ne suffisait plus « de mobiliser rapidement les forces existantes », il était nécessaire « d'en créer de nouvelles pour faire face aux masses énormes que la Prusse venait de mettre en mouve-

le nom de Randon, donné à une des portes de la ville que le maréchal avait fait ouvrir pour faciliter aux habitants l'accès de la gare, soit effacé. L'autorité militaire fit rétablir le nom. Alors le conseil demanda la cession à la ville de la Porte Randon devenue inutile, afin de la démolir, pour faire place à un monument commémoratif de la Révolution. Le conseil se heurta à l'administration des domaines, qui fit résistance. Le conseil a cependant fini par triompher et la Porte Randon a été démolie.

Ajoutons que le général Boulanger, ministre de la guerre, se rappelant qu'il avait débuté en 1857 en Kabylie sous les ordres du maréchal Randon, fit donner le nom du maréchal au fort détaché le plus voisin de Saint-Ismier et s'empressa d'en prévenir M[me] la maréchale Randon.

(1) *Mémoires*, t. II, p. 169.

ment et qu'elle allait accroître encore. » Cela ramenait la question des effectifs et de la réserve.

Répondant à une note impériale, le maréchal examinait longuement cette double question dans une lettre importante datée du 28 septembre 1866 et accompagnée d'un projet de réorganisation militaire. Il commençait par établir que, « dans l'espace de vingt jours, nous pouvions réunir sur le Rhin ou au pied des Alpes 360,000 hommes, tout en laissant dans l'intérieur, soit comme réserves pouvant rejoindre leurs corps d'armée respectifs, soit pour assurer le service des places, 94,000 hommes, ce qui, dans l'ensemble, constituait un effectif de 454,000 combattants. » Nous signalons en passant, sans y insister davantage, cette réponse topique aux bruits d'après lesquels l'empereur est resté inactif après Sadowa faute de pouvoir mettre 100,000 hommes en ligne.

Poursuivant, le maréchal se félicitait de ce que l'empereur « ne jugeait pas nécessaire d'apporter de changement à « l'organisation de l'armée proprement dite »; il en était « très heureux, parce qu'il croyait cette organisation excellente et pouvant répondre, dans la mesure de ses forces, à tout ce que l'Empereur voudrait lui demander pour défendre l'honneur du pays. » Il fallait donc seulement chercher « un complément à cette organisation afin de mettre les forces militaires de la France en rapport avec les conditions nouvelles que la guerre de la Prusse contre l'Autriche avait faites à l'Europe et à la France en particulier. »

Ce complément, l'empereur le trouverait dans la « garde nationale mobile, deuxième réserve, à l'effectif de 400,000 hommes », dont on « chercherait les éléments dans une certaine catégorie de la population mâle de la France, dans la limite d'âge de vingt à trente ans. » Certes, ces éléments existent et, vu la population de la France, ils peuvent être réunis « sans être une trop grande charge pour le pays ».

La difficulté n'est donc pas là, mais « dans les moyens d'organiser et d'instruire cette réserve ».

Pour faciliter l'organisation de cette réserve, qui constituait un surcroît de charges militaires, l'empereur semblait accepter une réduction, par suite de laquelle le nombre des « soldats à mobiliser pour entrer en campagne descendrait au-dessous de 300,000 hommes. » Cette éventualité effrayait le maréchal. « Les régiments d'infanterie, d'après une pensée émise par Votre Majesté, disait-il, devraient laisser en permanence leur 3me bataillon au dépôt; les deux bataillons qui resteraient sous le commandement direct du colonel ne représenteraient plus qu'un effectif de 700 à 800 hommes, c'est-à-dire 30 ou 40 hommes par compagnie. Non seulement l'instruction des troupes deviendrait presque illusoire, mais le renouvellement des cadres, déjà si difficile à effectuer, le deviendrait bien davantage par la rareté des sujets. » Ces considérations, décisives pour l'infanterie, le seraient à plus forte raison pour « les armes spéciales dont l'instruction ne s'improvise pas (1) ». On objectera qu'il faut réaliser des économies pour faire face aux dépenses nécessitées par l'organisation de la réserve, « mais il ne serait pas prudent de compromettre la solidité de ce qui existe pour édifier ce qui est encore inconnu ».

Du reste, « l'effectif général de l'armée est subordonné à la loi du recrutement. Si, comme l'Empereur en a l'idée, on réduit à six ans la durée du service, on n'aura plus que six contingents sous les drapeaux, et comme, pour un appel de 100,000 hommes, on n'en a en réalité que 60,000, l'armée ne présentera plus que 360,000 hommes au lieu de 400,000, » ce qui « réduit le chiffre des soldats sous les armes dans une proportion essentiellement préjudiciable à la bonne compo-

(1) Ces observations n'ont pas été écoutées, et au mois de juillet 1870, l'armée française mobilisée n'opposait pas 300,000 combattants aux forces prussiennes.

sition de l'armée ». Pourquoi, si l'on n'ose pas demander un contingent de 140,000, ne pas « étendre à huit ans au lieu de sept la durée du service, en renvoyant dans la réserve les soldats qui auraient passé un certain nombre d'années sous les drapeaux. La réserve générale de l'armée serait ainsi composée, d'une part d'anciens militaires, et de l'autre de jeunes gens préparés au service, d'après ce qui se pratique actuellement ».

Afin d'avoir, en dehors de la loi du recrutement, le moyen d'appeler, à l'occasion d'une guerre nationale, un million d'hommes sous les armes, l'empereur veut « l'organisation d'une deuxième réserve alimentée par les Français de vingt à trente ans qui, par une cause quelconque, n'ont pas paru sous les drapeaux, et n'en doivent pas moins leur service à la patrie ». Certes, il ne sera pas difficile de trouver 400,000 hommes dans les 2,400,000 Français formant la population valide de 20 à 30 ans ; le maréchal ne veut pas « faire à leur patriotisme l'injure de douter de leur empressement à répondre à l'appel qui leur serait fait pour repousser une invasion qui menacerait nos frontières ». Mais, « s'il est facile d'élever l'effectif des forces militaires », il l'est moins d'organiser « la dernière réserve ou garde nationale mobile de manière à ce qu'elle puisse rendre les services que l'on doit attendre d'elle ».

Est-il bon « d'accroître considérablement la réserve de l'armée en diminuant l'effectif des soldats sous les armes ? Il est permis d'en douter, car, après les désastres de la campagne de Russie, l'empereur, pour reconstituer une nouvelle armée, dut faire incorporer les cohortes dans les régiments. Elles aussi comprenaient des hommes de vingt à trente ans, braves du reste, mais dont l'instruction militaire était incomplète. Malgré leur bravoure, on fut loin de retrouver en eux la fermeté et l'entrain des anciens soldats, même des jeunes conscrits, et les péripéties déplorables de la campagne

de 1813 furent en partie la conséquence de cette combinaison, en dépit de la puissante main qui conduisait l'armée et de l'énergie des lieutenants de l'empereur (1). »

Mais, il y a l'exemple de la Prusse. On oublie que « les réserves, sous quelque nom qu'on les désigne, sont formées de citoyens ayant passé un certain nombre d'années sous les drapeaux, où ils ont non seulement reçu l'instruction militaire, mais contracté les habitudes de discipline et d'obéissance aux chefs qui constituent le bon soldat. Il est vrai qu'en dédommagement du sacrifice qu'ils font pour un temps de leur liberté, ils acquièrent des droits à des emplois dans les services administratifs, ce qu'il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir en France. On ne pourrait donc s'appuyer de ce qui se fait chez nos voisins d'outre Rhin pour l'introduire chez nous sans de notables modifications. »

Le maréchal terminait cette note, sur laquelle nous nous sommes arrêté parce qu'elle donne bien ses idées en matière d'effectif et de réserve, par la conclusion suivante :

« Pour résumer ce qui précède, je supplierai l'empereur de maintenir l'effectif des soldats sous les drapeaux à l'effectif de 400,000 hommes comprenant les sept contingents prescrits par la loi du recrutement et les corps qui ne se recrutent pas par la voie des appels, aucune réserve ne pouvant préparer des sujets pour les cadres ni suppléer à l'instruction, à la discipline, à la solidité des soldats formés à la vie militaire.

« La nécessité admise de porter l'effectif général de l'armée à un million d'hommes, pour donner à la France la puissance militaire que les derniers évènements lui font un devoir d'organiser, j'insisterai sur l'avantage de former des

(1) Quand on se rappelle la campagne de 1870 où, après les désastres de l'armée du Rhin, ne manquaient pas les hommes, mais les soldats, ces paroles ne semblent-elles pas prophétiques ?

cadres spéciaux pour l'instruction et le commandement, au besoin, des 400,000 hommes formant la deuxième réserve. Ces cadres seraient, je le répète, composés d'hommes en retraite choisis avec soin et de vieux sous-officiers puisés dans les corps.

« Je ne dis pas que, par cette combinaison, les dépenses d'entretien de la deuxième réserve soient réduites, mais du moins, l'armée active ne sera pas affaiblie dans son effectif et son organisation (1). »

A la suite de cette lettre, le maréchal fit préparer un projet de réorganisation qui se résumait dans les chiffres suivants.

Armée active...........	400,000	hommes.
Réserve.................	400,000	»
Armée de l'intérieur......	200,000	»
Soit..................	1,000,000	»

Ce projet fut immédiatement mis de côté; dans l'intervalle, l'empereur s'était prononcé pour le service militaire obligatoire ; il disait notamment, dans une lettre datée de Biarritz, le 2 octobre 1866 : « Depuis que je vous ai envoyé ma note, il m'est venu une autre idée, qui aurait beaucoup d'avantages et qu'il faut étudier dans tous ses détails avant de savoir si l'application en est possible. Ce système consisterait à déclarer que tout Français, sans exception, sauf celles admises par la loi, est obligé au service militaire pendant sept ans, que, cependant, tout homme qui aura servi trois ans sous les drapeaux, pourra se faire exonérer.

« De cette manière, 160,000 hommes seraient, tous les ans, appelés sous les drapeaux, et ils tireraient au sort uniquement pour savoir quels seraient ceux qui feraient partie de

(1) *Mémoires*, t. II, p. 170 et suiv.

l'armée active et quels seraient ceux qui feraient partie de la réserve. Ce système aurait l'avantage de ne pas faire peser le poids de la conscription uniquement sur les classes les plus pauvres, d'introduire dans l'armée des jeunes gens ayant une certaine éducation, et cependant de ne pas tarir les ressources de la dotation de l'armée, puisque, après trois années de service, l'exonération serait permise. Je vous prie de faire examiner ce projet afin que je sache ce que nous pourrions avoir de soldats en temps de guerre (1). »

Cette lettre est curieuse ; elle témoigne de la mobilité des idées de l'empereur qui, à quelques jours d'intervalle, proposait ou plutôt imposait à ses ministres des projets tout à fait différents. Ce n'était pas pour faciliter le travail des ministres, et cela explique les retards apportés à certaines améliorations dont, cependant, la nécessité était admise. La faute en remonte évidemment au souverain.

Ce qui ressort encore de cette lettre, c'est qu'en se prononçant pour le service personnel obligatoire, l'empereur se décidait moins par des raisons militaires que par des considérations politiques. On retrouve là les mêmes tendances dangereuses auxquelles obéissait l'auteur des *Idées napoléoniennes,* lorsqu'il modifiait la législation sur les grèves, donnait aux travaux d'embellissement de Paris un développement exagéré et même facilitait, dans une certaine mesure, la constitution de l'Internationale. Hélas ! ces avances au peuple, cette préoccupation un peu intéressée des « classes les plus pauvres » n'ont empêché ni la révolution du 4 septembre, ni la Commune ; elles leur ont même frayé la route.

Le ministre de la guerre n'avait pas pour le service militaire obligatoire les mêmes dispositions que l'empereur. Pour lui, « le service obligatoire donnait des effectifs trop nombreux pour nos finances, et les trois années de présence sous

(1) *Mémoires*, t. II, p. 195.

les drapeaux ne donnaient pas assez de vieux soldats pour faire une armée solide ». Toutefois, il obéit, en saisissant de la question une grande commission militaire qui discuta longuement. Le 10 décembre, le maréchal donnait son opinion dans une lettre à l'empereur qui est comme son testament ministériel et sur laquelle, à cause de cela, nous croyons devoir insister.

Le maréchal commence par exprimer ses craintes au sujet de l'effectif ; c'était toujours sa préoccupation. Il appréhende qu'on « n'arrive à réduire l'effectif de l'armée active, en présentant comme compensation le chiffre élevé de la réserve et celui de la garde nationale mobile ». Si « telle devait être la conséquence des modifications qui s'élaborent, il n'hésiterait pas à dire que la situation actuelle est infiniment meilleure que celle qui résulterait de combinaisons, ayant pour effet d'organiser, à côté de l'armée, une réserve considérable, d'autant moins instruite qu'elle serait plus nombreuse ». Une prompte et triste expérience a prouvé que les craintes du maréchal Randon n'étaient pas chimériques. Le maréchal Niel, le maréchal Le Bœuf se virent contester et même réduire l'effectif de l'armée active, et la guerre de 1870 nous trouvait avec moins de 300,000 hommes à mettre en ligne.

« Il est bien essentiel, continuait le maréchal, de ne pas perdre de vue que, si les événements politiques rendaient nécessaire la mobilisation de nos forces militaires, les cadres actuels suffiraient à peine à recevoir un nombre de soldats de la réserve, égal à l'effectif de l'armée active. Hors de cette proportion, il y aurait grand risque de compromettre la solidité de nos régiments.

« Je ne saurais trop le répéter, si l'état militaire de la France doit recevoir un plus grand développement, il serait dangereux d'affaiblir la base sur laquelle il doit reposer ; or, cette base est l'armée sous les drapeaux. C'est en vertu de cette idée que, dans le passage subit du pied de paix au pied

de guerre, il faut éviter le danger de remplir nos régiments d'un trop grand nombre de soldats inexpérimentés, que j'avais proposé de faire compter dans la réserve pendant trois ans les soldats libérés après avoir accompli six ans dans les rangs de l'armée. »

Examinant ensuite ce que deviendrait la garde nationale mobile, démesurément augmentée d'hommes n'ayant jamais servi, le maréchal montrait combien l'on s'écartait du projet primitif, d'après lequel cette garde mobile ne devait être composée que de soldats exercés. « Les exonérés et les substituants qui, de l'armée active et de la réserve, passeront dans les rangs de la garde mobile, les exemptés et dispensés que l'on paraît vouloir y placer également, formeront un chiffre assez élevé d'hommes complètement inexpérimentés. Par ces adjonctions, la garde nationale mobile va donc perdre le caractère de vieille troupe qui devait d'abord lui être donné, et l'idée de sa formation s'en trouvera atténuée d'autant. Je sais bien que l'on fera valoir aux yeux du pays, pour appuyer ce système, l'ensemble formidable de nos forces militaires; que l'on parlera de l'aptitude du soldat français au métier des armes, du patriotisme de la nation qui se lèverait en masse pour défendre le sol de la patrie. J'avoue que, sans méconnaître ces qualités, auxquelles je suis disposé au contraire à rendre hommage, j'aime aussi à pouvoir m'appuyer sur de beaux et bons régiments composés de soldats instruits, et à sentir derrière eux des contingents solides, naguère dans leurs rangs, et qui viendraient les renforcer au besoin, amenant à leur suite les soldats de la réserve, à l'instruction desquels ils auraient concouru. »

Ne semblerait-il pas que le ministre de la guerre de 1866 a eu connaissance de ce qui va se passer si peu d'années après ? Ne semble-t-il pas deviner les arguments de l'opposition et même de députés officiels contre ses successeurs auxquels on reprochera leur militarisme qui méconnaît et

« l'aptitude du soldat français au métier des armes », et le « patriotisme de la nation qui se lèverait en masse pour dé-« fendre le sol de la patrie » ?

Le maréchal abordait alors une autre question non moins grave, celle du vote annuel du contingent par le corps législatif. Déjà le chiffre de 100,000 hommes « trouve de nombreuses contradictions » et « l'existence d'une armée permanente respectable est le sujet d'attaques si vives et si écoutées » ; comment obtiendra-t-on le vote du contingent total de 100,000 hommes ? Il faut donc « compter avec le corps législatif, dont le vote serait la pierre d'achoppement de tout projet ayant pour but d'accroître nos forces militaires ». Pour éviter cette grave difficulté, le ministre revient à son service de neuf ans, dont trois dans la réserve. S'il « prolonge ainsi de deux ans la durée totale du service, il diminue d'une année celle du service actif, celui qui pèse le plus sur les populations » ; et il permet de se contenter d'un contingent annuel de 100,000 hommes. « D'ailleurs, le chiffre de neuf ans de service, soit dans l'armée active, soit dans la réserve et la garde nationale mobile, a été admis par les différents projets discutés par la haute commission (1). »

Le maréchal ne pouvait demander plus, mais comme on devine qu'il voudrait soustraire à la discussion annuelle le chiffre du contingent militaire ! Comme il serait heureux s'il pouvait, à l'exemple de M. de Bismark, faire voter le contingent militaire pour sept ans !

Cette note ne fut pas favorablement accueillie par l'empereur, qui répondait le 29 décembre :

« Mon cher Maréchal, j'ai causé de nouveau ce matin avec M. Rouher. La combinaison entraînant le service pour neuf ans dans la réserve de l'armée, est impossible. Il faut

(1) *Mémoires*, t. II, p. 196 et suiv.

donc nous en tenir à mon dernier projet. Je vous prie donc de le soutenir au conseil d'État (1). »

La note était un peu sèche, étant donnée surtout la bienveillance habituelle de l'empereur pour son ministre de la guerre. Son remplacement était-il déjà décidé dans l'esprit du souverain ? Moins d'un mois après, le 20 janvier 1867, il recevait la lettre suivante :

« Mon cher Maréchal, j'ai pris la résolution de vous remplacer au ministère de la guerre par le maréchal Niel. En faisant ce changement, je veux vous exprimer tous mes regrets de renoncer à vos bons services, et vous dire que ma détermination a eu pour principal motif de vous éviter la pénible tâche de soutenir la discussion devant le corps législatif, car je n'ai eu qu'à me louer, depuis huit ans, de votre zèle et de votre dévouement.

« J'espère que nos relations ne changeront pas, car je serai toujours heureux de vous donner de nouvelles preuves de ma sincère amitié (2). »

L'empereur, qui jadis ne voulait pas de ministre de la guerre appartenant aux armes spéciales, prenait le maréchal Niel qui était du génie et qu'il devait remplacer par le maréchal le Bœuf, de l'artillerie.

La lettre au maréchal Randon était toute bienveillante ; mais donnait-elle la véritable raison de son remplacement ? En général, les assemblées ne se montrent pas exigeantes pour les généraux ; du moment qu'ils s'expliquent clairement, cela suffit. D'ailleurs, on n'était qu'au début de l'empire libéral, et le ministre de la guerre pouvait se faire aider dans la défense des projets militaires par des commissaires du gouvernement.

On est amené à se demander si, derrière la raison donnée,

(1) *Mémoires*, t. II, p. 200.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 201

il n'y en avait pas quelque autre que l'empereur ne voulait ou ne pouvait pas faire connaître. Le maréchal ne portait-il pas la peine de sa résistance aux projets militaires de l'empereur ? Ne lui savait-on pas mauvais gré de sa fermeté dans la question romaine ? Ne trouvait-on pas ce protestant trop zélé pour les droits du pape (1) ? Enfin, ne préparait-on pas déjà, dans l'entourage impérial, à l'insu même de l'empereur, la campagne de calomnies dont nous aurons bientôt à nous occuper et qui, pour dégager celui-ci de toute responsabilité dans l'inaction de la France, au lendemain de Sadowa, allait essayer d'en rendre responsable le ministre même qui, avec M. Drouyn de Lhuys, avait réclamé le plus énergiquement une intervention. Ces divers motifs ont pu avoir une part d'action plus ou moins grande.

En terminant cet exposé d'un long et laborieux ministère, l'adage latin *Sic vos non vobis* nous revient à la mémoire avec une singulière persistance. Le maréchal Randon n'a pas eu, il n'a pas encore l'honneur des mesures qu'il a prises. La constitution d'une solide réserve et l'augmentation des effectifs ont été l'objet de ses constantes préoccupations, et on ne le sait pas. L'adoption du fusil Chassepot, fusil modèle 1866, la création des attachés militaires, l'organisation, sinon la création, des grands commandements ont été son œuvre, et d'autres en portent l'honneur. *Sic vos non vobis* (2) !

(1) Alors qu'il était encore ministre, le maréchal Randon, rencontrant son collègue des finances, M. Fould, avec lequel il était dans les meilleurs termes, lui parla de son intention de se faire catholique. « Monsieur le maréchal, lui dit M. Fould, ne le faites pas, ou tout au moins ne parlez pas de votre conversion. Nous sommes deux dans le conseil de l'empereur à défendre le pape, un juif et un protestant ; il ne faut pas changer cela ; nous aurions moins d'action. »

(2) Est-il nécessaire de rappeler l'origine de l'adage latin ? Le poète Virgile avait affiché les vers suivants :

Nocte pluit totâ, redeunt spectacula mane,
Divisum imperium cum Jove Cœsar habet.

Un mauvais poète s'en attribua la paternité et en eut l'honneur. Quelques jours après, on trouvait affichés ces mots quatre fois répétés : *Sic vos non vobis.* Il fallut compléter les vers ; personne ne put le faire sauf Virgile lui-même, qui rappelait ainsi le vol dont il avait été la victime :

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores;
Sic vos non vobis nidificatis aves.
Sic vos non vobis vellera fertis oves.
Sic vos non vobis mellificatis apes.
Sic vos non vobis fertis aratra boves.



LIVRE CINQUIÈME.

LES DERNIÈRES ANNÉES.

CHAPITRE PREMIER.

LES CALOMNIES.

L'opinion et la retraite du maréchal. — Revirements au sujet de l'inaction de la France après Sadowa. — Campagne contre le maréchal. — Vermorel et le *Courrier français.* — Rôle des agences et journaux officieux. — Le mot du prince Napoléon. — Le fait de la rue de Sèvres. — Démarche du maréchal auprès du préfet de police. — Plainte du maréchal à l'empereur. — Réponse de l'empereur. — Lettre du garde des sceaux. — Lettre de M. de Lavalette; offre dérisoire au sujet d'un communiqué. — Mémoire sur la situation de l'armée en 1867. — Refus de l'empereur d'autoriser la publication de ce mémoire. — Scrupules du maréchal. — Publication du mémoire seulement en 1870. — L'avant-propos. — Analyse du mémoire; réserve du maréchal. — Une conclusion du *Correspondant.* — Questions à propos de Sadowa. — Sentiments du maréchal à l'égard de la Prusse; décoration prussienne du maréchal Magnan. — La candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne posée par l'empereur. — Lettre du général de Miribel. — Aveu de M. Saillard. — Autre aveu. — Déclaration du général de Miribel au sujet de la mobilisation. — Les chiffres des deux armées projetées. — Nouveau plan de mobilisation du maréchal le 22 août. — Effet assuré d'une démonstration sur le Rhin, si faible qu'elle fût. — Témoignages divers. — Dépêche du duc de Grammont. — Situation respective de la Prusse, de l'Autriche et de l'Allemagne. — Déclaration de M. de Bismarck.

La retraite du maréchal causa une surprise générale; on y cherchait d'autres motifs que celui donné par l'empereur dans sa lettre, d'ailleurs fort affectueuse pour son ministre

Le maréchal Randon payait-il de son portefeuille sa fermeté pour la défense des droits du Pape ? Les ministres de l'empereur n'étaient-ils pas heureux de se débarrasser d'un collègue qui se montrait l'adversaire déterminé de la politique suivie à l'égard de la Prusse avant et après Sadowa ? Sa présence dans les conseils de l'empereur où, de son propre aveu, il ne restait que pour préparer la lutte entre la France et la Prusse qu'il considérait comme inévitable, était, pour les auteurs de l'inaction de la France au lendemain de la néfaste journée du 5 juillet 1866, comme un vivant reproche. L'empereur lui-même pouvait être mal impressionné de l'insistance du maréchal qui était un blâme discret, mais réel, d'une politique dont les tristes conséquences commençaient déjà à se faire sentir.

Travaillée de longue main, l'opinion publique avait d'abord bien accepté l'inaction de la France ; elle ne s'était pas effrayée outre mesure des rapides agrandissements de la Prusse à laquelle, par suite de vieux préjugés, elle était plus favorable qu'à l'Autriche; la théorie des « trois tronçons » développée par M. de Lavalette, dans une circulaire restée fameuse, avait trouvé une certaine créance. Mais le événements marchaient, ils condamnaient la théorie ministérielle. Il devenait chaque jour plus visible que la Prusse était la maîtresse absolue de l'Allemagne ; par suite de cet agrandissement démesuré de son ambitieuse et haineuse voisine, la France se trouvait relativement, sinon directement diminuée. Une réaction se faisait : l'opinion, jadis peut-être plus favorable à la Prusse que l'empereur lui-même, commençait à se tourner contre le gouvernement. Les conseillers favoris de l'empereur purent travailler à la retraite du maréchal Randon avec l'arrière-pensée de lui faire porter la responsabilité de cette inaction de 1866.

Le maréchal avait à peine quitté le pouvoir, « refusant toute compensation », que la campagne commençait. Elle

devait paraître difficile. Comment accuser de l'inaction de la France le ministre qui, avec M. Drouyn de Lhuys, avait réclamé une démonstration sur le Rhin, et au besoin une intervention armée ? Cela se fit cependant. L'attaque ne partit pas des journaux officieux ; l'opinion ne s'y serait pas trompée, et l'empereur, reconnaissant à un loyal serviteur, ne l'aurait sans doute pas permis. Ce fut une feuille indépendante et même hostile à l'empire, *le Courrier français,* qui donna le signal. Un de ses rédacteurs, Vermorel, qui devait plus tard échouer dans la commune et tomber mortellement blessé sur une barricade, recevait pour cela des instructions du ministère de l'intérieur (1). Les colonnes de l'*Agence Havas* s'ouvraient avec une complaisance singulière aux accusations du *Courrier français,* que les journaux acquis au gouvernement s'empressaient de reproduire, les uns, de bonne foi, pour dégager la responsabilité de l'empereur, les autres sur des ordres supérieurs. A l'étranger même ces calomnies trouvaient de l'écho :

« L'*Agence Havas*, dit une note des *Mémoires* (2), avait télégraphié les accusations, le 9 mai 1867, à Rome, à Turin, à Saint-Petersbourg, à Madrid, à Vienne, à Berlin, à Bruxelles, même aux États-Unis. « Qu'y a-t-il de vrai dans « tous ces bruits qui courent sur le maréchal Randon, » disait à quelque temps de là, le prince Oscar de Suède au prince Napoléon ? — « Peuh ! fit le cousin de l'empereur (3), « il y a un ministre fidèle et un souverain qui ne l'est pas. »

(1) Le fait des rapports de Vermorel avec le ministère et de sa participation aux fonds secrets a été prouvé par la publication des pièces trouvées aux Tuileries, publication qu'on ne saurait du reste trop condamner.

(2) *Mémoires,* t. II, p. 208.

(3) Mieux que tout autre, le prince Napoléon, qui a au moins le mérite de ne pas reculer devant la responsabilité de ses actes, savait à qui était due l'inaction de la France après Sadowa.

En France, on les avait répandus surtout dans les casernes, et jusque dans les campagnes, par l'intermédiaire des facteurs et des agents de la police rurale. On n'eut garde d'oublier Grenoble, la patrie du maréchal, où beaucoup de gens se firent avec complaisance l'écho de ces calomnies. »

A Paris, le maréchal n'était plus salué par les sergents de ville ; par contre, les gardes du bois de Boulogne, pour la plupart anciens soldats d'Afrique, témoignaient toujours le même respect à leur général. Un jour, la voiture du maréchal étant arrêtée dans la rue de Sèvres, un ouvrier la reconnut et la montra à un sergent de ville : « Oh ! les maréchaux, dit celui-ci assez haut comme pour être entendu des personnes qui étaient dans la voiture, ils passent aussi de mauvais moments ; avant-hier, le maréchal Randon a été arrêté et il a été fusillé, ce matin, à Vincennes. » Quoique le maréchal, fort de sa conscience, fût décidé à tout dédaigner (1), il ne crut pas pouvoir laisser passer de pareils propos ; évidemment, le sergent de ville n'était que l'écho, plus ou moins augmenté, de bruits qui se colportaient jusque dans la po-

(1) Le général baron Durrieu avait écrit au maréchal au sujet des injustes attaques dont il était l'objet.

« Que pourrai-je vous dire, lui répondit le maréchal, sur les bruits absurdes qui ont circulé sur mon compte? Pour y répondre, il faudrait les connaître avec précision. On ne peut saisir un fantôme qui se dissipe à mesure qu'on s'approche de lui. L'empereur m'a écrit des lettres que je ne puis publier, tant il se montre solidaire des calomnies qui ont été débitées et qui l'atteignent, dit-il, autant que moi. Ce serait, en vérité, donner une trop grande importance à cette œuvre d'une infamie raffinée. C'est bien assez de craindre d'en supposer l'origine, sans chercher à les connaître plus intimement.

« J'avais eu trop d'orgueil en quittant le ministère de la guerre, quand je refusais de recevoir une compensation quelconque, tant je croyais avoir mérité l'estime générale et pouvoir rentrer dans le calme de la retraite avec la pensée des services que j'avais pu rendre à mon pays, mais je déclare qu'il n'a fait que s'enraciner dans mon cœur.

« En voilà bien assez sur ce sujet. »

lice. Il se devait de mettre un terme à ces calomnies, et il envoya un de ses aides de camp au préfet de police, alors M. Piétri, pour le prier de venir le voir, en lui expliquant le motif de sa demande. Celui-ci promit de se rendre à l'invitation du maréchal ; il ne vint pas. Il lui aurait été facile de retrouver l'agent de police et de remonter à l'origine des calomnies ; il ne le voulait pas. Le maréchal alors s'adressa à l'empereur ; il a raconté lui-même comment il y fut amené.

« Lorsqu'au mois de janvier 1867, dit-il, je dus quitter la direction du ministère de la guerre, je ne m'arrêtai à aucune des insinuations qui me furent faites pour obtenir un dédommagement quelconque aux positions élevées que j'avais occupées pendant une période de dix-sept années. Il me semblait qu'il était plus digne de quitter une charge importante de l'État sans chercher d'autre récompense que la conscience intime d'avoir servi mon pays et le souverain qui, pendant tant d'années, m'avait accordé sa confiance...

« J'avais encore d'autres motifs. Il était question de donner à l'armée une organisation nouvelle ; la loi du recrutement devait être changée et nos divers règlements modifiés. J'avais combattu ces projets avec la déférence que commandait ma position vis-à-vis du chef de l'État, mais aussi avec la persistance que m'inspirait une conviction entièrement réfléchie, formée par une longue carrière militaire et par le sentiment des devoirs que j'avais à remplir.

« Dans ces conditions, en recherchant ou même en acceptant un commandement, je me plaçais dans cette position, délicate pour un homme d'honneur, d'être obligé de donner mon concours actif, empressé, à des mesures que je croyais inopportunes, contraires à la bonne organisation militaire de la France aussi bien qu'au bon ordre de nos finances.

« J'avais le sentiment profond de laisser l'armée dans une situation favorable. Pendant ce long ministère de huit années, je m'étais occupé sans relâche de tout ce qui touchait

aux intérêts du soldat, à la régularité de l'administration, au matériel et aux approvisionnements de l'armée (1). »

Après avoir ainsi « fixé l'attention du lecteur, avec une certaine complaisance, sur cet état de nos forces militaires au moment où il abandonnait le ministère de la guerre », le maréchal rappelle ce qui s'est passé à la suite de l'agrandissement de la Prusse favorisé par la politique impériale avant et après Sadowa. L'opinion, d'abord trompée, ne « tarda pas à juger sévèrement la conduite tenue par le gouvernement, alors que la Prusse allait exercer une influence démesurée sur les deux rives du Rhin. On se demandait comment l'empereur avait pu accepter avec cette indifférence un grand mouvement politique qui se développait en Allemagne et qui devait, en tout état de cause, modifier profondément l'équilibre général européen. Comment, par exemple, une armée française n'avait-elle pas été réunie sur le Rhin au commencement de la guerre, pour donner tout au moins à la neutralité de la France une valeur efficace lorsqu'elle aurait voulu faire entendre sa voix (2) ? Peut-être les organes du gouvernement auraient-ils pu répondre, qu'il avait été lui-même surpris par la rapidité des événements. »

Cette réponse n'aurait pas été absolument vraie, puisque, au lendemain de Sadowa, on pouvait encore tout arrêter par une simple démonstration, elle n'aurait pas manqué cependant de vraisemblance, car personne ne croyait à un si prompt écrasement de l'Autriche. Mais, « au lieu de s'attacher à cette pensée, qui pouvait jusqu'à un certain point expliquer l'attitude du gouvernement, on a préféré suivre une autre voie et persister jusqu'au bout à soutenir qu'aucune faute, en cette circonstance, n'avait été commise par le

(1) *Mémoires*, t. II, p. 204 et suiv.

(2) C'était justement ce que voulaient le maréchal Randon et M. Drouyn de Lhuys.

gouvernement de l'empereur. » Une semblable affirmation ne pouvait être acceptée, pas plus que la fameuse circulaire de M. de Lavalette « proclamant à la face de l'Europe, que les succès de la Prusse n'avaient rien qui dût inquiéter la France ou blesser son esprit national, rien qui pût laisser croire que son influence fût amoindrie. » Il « fallut bien détourner sur quelqu'un l'orage qui grossissait à la chambre du côté de l'opposition et, plus sourdement, dans le sein de la majorité. On commença à dire dans l'entourage de l'empereur, peut-être même comme un écho de sa propre opinion, que nous n'étions pas prêts à nous engager d'une manière quelconque dans cette grande lutte. » Mais, si l'on n'était pas prêt, à qui la faute ? Évidemment, « au ministre de la guerre qui aurait dû prévoir tout ; avoir de la résolution quand on en manquait au dessus de lui ; faire fabriquer des armes et remplir les magasins et les arsenaux, alors que chaque année, on diminuait son budget; alors que ses prédictions avaient été dédaigneusement écartées ; alors que l'empereur ne s'était jamais ému des événements qui s'accomplissaient et ne s'était jamais entretenu avec son ministre de la guerre de l'éventualité d'une mobilisation quelconque de troupes. »

Il aurait été facile de répondre et de prouver qu'on pouvait sans danger « s'engager dans une grande lutte », mais que devenait alors « le prestige du souverain » qu'on voulait relever ? On trouva même que ce n'était pas assez d'accuser d'imprévoyance, d'incurie, le ministre qui, s'il avait été écouté, aurait tout prévenu d'abord, tout réparé ensuite ; on « chercha quelque chose qui parlât plus directement aux passions de la multitude, et on répandit dans le public des bruits de complots, de trahison, d'arrestation ». Comme nous l'avons dit, ces bruits absurdes trouvèrent créance, non seulement en France, mais à l'étranger ; ils avaient pris naissance dans un journal, *le Courrier français ;* le maréchal

connaissait son « ennemi » ; il « crut de son devoir de le faire poursuivre devant les tribunaux » et adressa une plainte à l'empereur. La réponse vint dans une lettre toute flatteuse pour l'ancien ministre de la guerre, mais qui refusait les poursuites demandées.

« Mon cher Maréchal,

« Je crois que vous attachez trop d'importance aux bruits ridicules que la malveillance s'est plu à répandre sur votre compte. D'ailleurs ces calomnies s'adressent autant à moi qu'à vous, puisque vous n'avez fait qu'exécuter loyalement mes ordres. Vous n'avez jamais cessé de mériter mon approbation et mon estime, et ceux qui vous connaissent vous rendent justice. Croyez que je saisirai avec plaisir les occasions qui se présenteront de vous donner de nouvelles preuves de ma sincère amitié et de ma confiance.

« Signé NAPOLÉON (1). »

Certes, la lettre était bienveillante et elle rendait pleine justice au maréchal ; mais les calomnies restaient. Celui-ci insista ; alors l'empereur lui donna communication de la réponse du garde des sceaux, M. Baroche, qui disait notamment au sujet de sa plainte :

« J'ai lu avec attention les différents articles du *Courrier français*, très blâmables assurément par l'aigreur et l'injustice dont ils sont empreints à l'égard de l'honorable maréchal. Les critiques qu'on adresse à son administration, dans un style d'une haute inconvenance, sont dénuées de fondement... Mais, si blâmable que soit cette publication, peut-elle donner lieu à une poursuite judiciaire, contient-elle ce que

(1) *Mémoires*, t. II, p. 209.

la loi appelle le délit de diffamation ? M. Rouher, ni moi, ni quelques-uns de nos collègues, qui ont pris part à notre conversation, ne l'avons pensé... La loi de 1819 exige qu'il se rencontre une allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne (1). »

Ainsi, pour MM. Baroche et Rouher, accuser faussement un ministre de la guerre, dans « un style d'une haute inconvenance », d'avoir manqué à tous ses devoirs, insinuer qu'il est coupable de forfaiture, de trahison, ce n'est pas « porter atteinte à sa considération, à son honneur. » Voilà une théorie judiciaire qui, sous la plume d'un garde des sceaux, est d'une largeur singulière.

Le lettre de M. Baroche à l'empereur était du 24 septembre; trois jours après, le ministre de l'intérieur, alors M. de Lavalette, écrivait à « son cher maréchal » :

« Nous avons lu très attentivement la série d'articles (sept) du *Courrier français* que vous m'avez signalés, sans qu'il ait été possible aux jurisconsultes, nos collègues, d'y trouver un caractère délictueux qui fût de nature à assurer le succès d'une poursuite judiciaire. Quelque regrettable qu'ait été cette polémique, il nous a paru, dès lors, qu'il y aurait de graves inconvénients à intenter une action dont l'issue devait être plus que douteuse. Dans cette situation, et si tardif que puisse être l'emploi de ce moyen, nous avons pensé ne pouvoir agir autrement que par voie de communiqué; c'est la seule arme qui nous reste aujourd'hui. Si vous partagez cet avis, ayez l'obligeance de m'envoyer les éléments d'une réponse; je la ferai paraître soit sous cette forme de communiqué dans le *Courrier français*, soit sous forme d'article dans un de nos journaux dévoués les plus répandus (2). »

(1) *Mémoires*, t. II, p. 210.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 211. On peut croire que M. de Lavalette n'était

M. de Lavalette faisait là une véritable offre de gascon, dont le maréchal ne fut pas un instant la dupe. Pourquoi n'avait-il pas, dès le début, sans attendre la publication de sept articles, fait directement ou au moins demandé au maréchal une réponse qu'il aurait envoyée sous forme de communiqué au *Courrier français?* Pourquoi les journaux « dévoués », qu'ils fussent ou non « répandus », s'étaient-ils faits les échos des articles du *Courrier?* Le garde des sceaux et le ministre de l'intérieur connaissaient pertinemment l'origine de ces attaques; le dernier surtout ne pouvait ignorer les rapports de Vermorel avec la direction de la presse.

Si le maréchal n'était pas dupe des raisons données par les ministres de la justice et de l'intérieur, l'empereur y croyait pleinement, et il exprimait à son ancien ministre « ses regrets que, d'après l'opinion émise par le chef de la magistrature, la loi fût impuissante à tirer vengeance d'attaques si odieuses »; il terminait sa lettre en « lui conseillant de lui adresser une sorte de mémoire justificatif qu'il ferait insérer au *Moniteur* », alors journal officiel. Le maréchal ne crut pas devoir entrer dans cette voie. Outre que l'expédient lui paraissait bien insuffisant contre de semblables calomnies, comment « pouvait-il se justifier sans mettre l'empereur à découvert. Avait-il rien fait, pendant son long ministère, sans ordre et sans autorisation? Pouvait-il, sans manquer à son devoir, donner un pareil exemple de déloyauté? » Donc, « puisqu'un ministre, qui pendant dix-sept ans a été investi de fonctions émanant de la confiance même du souverain, ne peut être défendre par le gouvernement, il n'a d'autre parti à prendre que celui de se renfermer dans sa conscience et sa dignité, tout en déplorant la

pas fâché de se venger du maréchal Randon auquel il devait d'avoir quitté l'ambassade de Rome, où il jouait un rôle si étrange. Voir p. 266.

faiblesse de ce gouvernement qui ne sait pas défendre ceux qui l'ont servi loyalement (1). »

Mais, s'il renonçait à se justifier officiellement par un mémoire inséré au *Moniteur*, le maréchal ne pouvait-il pas le faire par une publication en dehors de toute attache gouvernementale ? Il y songea d'autant plus que sa justification se trouvait dans un travail qu'il avait préparé et qui ne découvrait pas directement l'empereur. C'était un exposé de la situation de l'armée en 1866, qu'il ne voulut pas cependant livrer au public sans l'autorisation de l'empereur, qui lui fut refusée.

« L'écrit sur la situation de l'armée en 1866 était composé, dit-il, lorsque ces misérables incidents se produisirent. C'était certainement le cas de donner de la publicité à ce travail; mais, avant de prendre ce parti, je voulus avoir l'approbation de l'empereur, et elle me fit défaut, malgré une double démarche que je priai mon ami, M. Fould et le général de Montebello de faire à ce sujet.

« Toutes les personnes auxquelles j'ai communiqué l'écrit dont il est question en ont approuvé la forme et le fond ; toutes m'ont vivement engagé à le publier. J'y étais fort disposé ; mais, j'ai été constamment arrêté par ce scrupule que, lorsqu'on a fait partie d'un gouvernement, on doit éviter toute publication qui pourrait avoir pour conséquence d'affaiblir le respect dont est entouré le souverain et les témoignages de fidélité de ceux qui ont été appelés a le servir.

« Ai-je eu tort ? Ma conscience d'honnête homme répugne à le croire (2). »

Le maréchal garda donc le silence jusqu'à la fin de l'empire, laissant les accusations injustes faire leur chemin, grâce à de hautes complicités. En 1870 seulement, il se décida à

(1) *Mémoires*, t. II, p. 212.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 213.

publier son mémoire, précédé d'un avant-propos daté de Saint-Ismier, octobre 1870, et qui n'est pas d'un moindre intérêt que le mémoire lui-même.

« Le moment n'est pas venu, disait-il en débutant, de pénétrer les secrets de la politique qui a valu au roi de Prusse les écrasants succès de Sadowa et de Sedan. Les erreurs et les fautes ont été, comme à plaisir, accumulées dans notre politique extérieure; nous en recueillons aujourd'hui les fruits amers. Mais, il est un point qui a préoccupé l'opinion publique et qu'il est possible d'éclairer aujourd'hui. Quelle était en 1866, à l'origine du conflit allemand d'où découlent nos malheurs, la situation de l'armée française, de ses arsenaux et de ses magasins? Est-il vrai que les exigences de l'expédition du Mexique eussent affaibli le chiffre des approvisionnements au point que, lorsque le pays eut besoin de toutes ses ressources, il se trouva arrêté dans la manifestation de sa force par le vide qu'avait opéré une administration imprévoyante (1). »

On ne se plaindra pas que la question ne soit pas bien posée. Le maréchal ne dissimule pas les reproches qui lui ont été adressés. Il contiuue avec la même franchise, la même netteté.

« On peut croire qu'il était au pouvoir du gouvernement de la France d'arrêter la guerre de la Prusse et de l'Autriche dès le début, en appuyant par une démonstration armée ses notes diplomatiques. Le conseil en fut donné (2); pourquoi ne fut-il pas suivi? Cette extrême réserve couvrait une partialité réelle, et lorsque le Prusse, laissée libre de ses mouvements, de l'entière diposition de ses forces, par notre abstention et par son traité offensif et défensif avec l'Italie, eut mis l'Allemagne à ses pieds, le gouvernement de la France put voir les résultats de sa conduite et contempler, dans l'a-

(1) *De la situation de l'armée en l'année* 1866, p. 1.

(2) Est-il nécessaire de rappeler par qui le « conseil fut donné »?

baissement de l'Autriche, l'œuvre qu'il avait poursuivie depuis la guerre d'Italie. Vainement parut-il dans les préliminaires du traité de Prague et obtint-il quelques garanties pour les droits d'anciens alliés ; ces garanties restèrent lettre-morte pour la chancellerie prussienne en tout ce qui contrariait le développement de sa puissance.

« Ce fut le commencement des insultes qu'elle dirigea contre la France (1). »

Le maréchal rappelle ici comment l'opinion, un moment trompée, s'effraya de cet agrandissement de la Prusse et « s'en prit à l'empereur qui, aux termes de la constitution, répondait seul des actes de son gouvernement. » On chercha vainement à donner le change à l'opinion qui, « maintenant que la victoire avait grandi la Prusse outre mesure, apercevait l'imminence du danger qu'il eût été possible de conjurer quelques semaines plus tôt ».

« Ce fut alors, afin de dissimuler cette faute, qu'on se plut à dire que *nous n'étions pas prêts pour nous engager dans une pareille lutte*. Un jour, la lumière se fera sur ce point ; il sera démontré qu'il s'agissait bien plutôt d'une démonstration militaire que d'une participation active à la guerre qui allait s'engager, et que cent mille hommes tirés des corps d'armée de Lyon et de Paris, de la garde, des troupes réunies au camp de Châlons, des divisions de cavalerie de Lunéville et de Versailles, des batteries d'artillerie que les régiments mobiliseraient, pouvaient en quelques semaines être répartis sur la fontière du Rhin (2). »

Donc, ces paroles : « nous n'étions pas prêts », devinrent comme un mot d'ordre que l'on voulait imposer à l'opinion en l'appuyant des bruits les plus absurdes. « Ce fut dans ces

(1) *De la situation de l'armée en l'année* 1866, p. 2.

(2) *Ibid.*, p. 5. Le maréchal emploie le futur pour la démonstration promise en songeant à ses *Mémoires* qu'il préparait et qui devaient compléter l'écrit qu'il publiait.

circonstances que fut composé (avril 1867) l'écrit qu'on va lire. Il était loin de rappeler tout ce qui se rapporte à cette époque de notre histoire, triste prélude des calamités qui sont venues fondre sur notre patrie. On s'était efforcé de ne pas sortir de ce qui se rattachait spécialement à l'armée, et cependant sa publication parut en haut lieu inopportune.

« Peut-être que l'auteur, ne consultant que ses convenances, sa dignité et les conseils de ses amis, eut dû passer outre et ne pas laisser s'égarer plus longtemps quelques fractions de l'opinion publique. Il crut de son devoir de garder le silence, puisque ce qu'il avait à dire pouvait augmenter les embarras qui enlaçaient le gouvernement. Quand on a longtemps participé au pouvoir, on est d'autant plus respectueux envers lui, et l'on obéit à ce sentiment, quelque peu de reconnaissance que l'on doive en espérer, quelque dommage personnel que l'on doive en éprouver (1). »

Le mémoire sur la situation de l'armée en 1866 débute par quelques généralités sur l'état militaire nécessaire à une nation comme la France et sur la difficulté de « jeter instantanément à la frontière une armée de 400,000 combattants ». Le maréchal examine ensuite la situation militaire, en 1859 et en 1866. Au moment de la guerre d'Italie, « les cadres contenaient 600,000 hommes, dont 200,000 seulement avaient passé les Alpes ; il eût été assurément possible de constituer une nouvelle armée, si une sage modération n'avait arrêté une guerre qui ne pouvait plus amener des avantages proportionnés aux sacrifices. » De même, « nous étions prêts en 1866, car un rapport du ministre de la guerre établissait que, par l'appel de la réserve, on pouvait réunir en un mois sous les drapeaux 450,000 hommes, défalcation faite des armées d'Afrique, du Mexique et de Rome. Ici encore, ce sont des considérations politiques qui

(1) *De la situation de l'armée en l'année* 1866, p. 6.

ont empêché la guerre. Le même état militaire existait en janvier dernier (1867); il était augmenté des troupes rentrées de Rome et devait prochainement s'accroître de celles qui étaient en route revenant du Mexique. Notre effectif était donc au complet normal (1). »

On remarquera avec quelle réserve s'exprimait le maréchal. S'il établissait que l'armée était au « complet normal », il n'incriminait personne et ne découvrait nullement l'empereur; il ne se permettait même pas de juger les « considérations politiques » qui avaient empêché d'agir au lendemain de Sadowa; il lui suffisait d'établir que, ministre de la guerre, chargé de veiller à l'état militaire de la France, il avait consciencieusement rempli son devoir. Et cependant l'empereur ne permit pas la publication de ce mémoire si modéré. N'est-ce pas un aveu involontaire?

Mais tout ne se borne pas à l'effectif d'une armée; la constitution des cadres, les ressources en approvisionnements, l'armement des troupes « forment autant de conditions essentielles pour préparer des succès à la guerre ». Le maréchal examine successivement ces trois points.

Une armée bien organisée doit « présenter des cadres qui permettent de passer immédiatement du pied de paix au pied de guerre ». Or, les cadres de l'armée en 1866, en vertu de ce principe que des cadres peuvent recevoir, en cas de guerre, le double de l'effectif du pied de paix en soldats présents sous les drapeaux, permettaient de porter l'armée au chiffre de 600,000 hommes, soit 500,000 combattants. C'était plus que suffisant surtout dans les conditions où se présentait la démonstration qu'on proposait de faire sur le Rhin et qui, selon toute vraisemblance, devait rester pacifique.

Quant aux approvisionnements qu'on disait épuisés par

(1) *De la situation de l'armée en l'année* 1866, p. 4.

la guerre du Mexique, ils étaient suffisants pour permettre, non seulement une démonstration militaire, mais même une campagne sérieuse; ils étaient certainement supérieurs à ceux de 1859, au moment de la guerre d'Italie. Et le maréchal le prouve par des tableaux comparatifs qu'il serait sans grand intérêt de reproduire maintenant.

Mais, et c'est la dernière question qu'examine le maréchal dans son mémoire, l'armée française n'avait pas d'arme à tir rapide se chargeant par la culasse, et cela seul la mettait, vis-à-vis de l'armée prussienne qui avait le fusil à aiguille, dans un état d'infériorité dont l'administration de la guerre est responsable. Il est évident que le fusil Chassepot n'ayant été adopté que le 30 juin 1866, les soldats ne pouvaient pas en être immédiatement pourvus. Mais cela les plaçait-il réellement dans un état d'infériorité qui ne permettait même pas une démonstration armée ? Pour le soutenir, il faudrait oublier qu'à cette époque, la plupart des nations avaient conservé leur ancien armement, quoiqu'elles connussent parfaitement le fusil à aiguille des Prussiens sur les qualités duquel on n'était pas fixé. Nous l'avons déjà fait observer, ce n'est pas le fusil à aiguille qui a gagné la bataille de Sadowa, c'est la concentration des deux armées prussiennes. Ayant en face d'elles un général actif et résolu, ces deux armées, malgré leur fusil à aiguille, auraient été attaquées et battues séparément, au lieu de faire tranquillement leur jonction sur le champ de bataille. La supériorité de l'armement, même incontestable, ne fait pas tout; ainsi, en 1870, nos soldats avaient le Chassepot, certainement supérieur au Dreyse, et cependant ils furent battus à cause de l'infériorité du nombre et de la division de nos forces.

Ce qu'il y a surtout de remarquable dans le mémoire du maréchal, c'est l'absence de toute récrimination : pas un seul instant, l'ancien ministre de la guerre ne découvre le souverain dont il a été le ministre. Aussi s'étonnerait-on volon-

tiers que l'empereur n'ait pas autorisé la publication de cette défense si calme, si modérée, mais aussi par cela même si concluante.

C'est sans doute parce que la défense était trop concluante dans sa modération. L'empereur comprenait que ce dilemme se posait devant l'opinion détrompée : ou l'on pouvait agir, et alors le gouvernement était comptable envers la France d'une inaction qui la diminuait ; ou l'on était dans l'impossibilité de faire même une simple démonstration, et alors l'administration de la guerre était coupable au moins d'imprévoyance. Le mémoire du maréchal écartant absolument cette dernière hypothèse, il ne restait que la première.

En 1866, à la veille comme au lendemain de Sadowa, l'empereur Napoléon pouvait arrêter la Prusse, et s'il ne l'a pas fait, c'est par des raisons purement politiques ; c'est sous l'influence de conseillers néfastes et cédant à son penchant pour la Prusse, qu'il a retiré le décret de mobilisation déjà envoyé au *Moniteur universel*.

Nous pourrions arrêter là notre justification du maréchal ; elle serait certainement suffisante, surtout après cette déclaration de l'empereur à son ancien ministre « qu'il n'avait fait qu'exécuter ses ordres ». Aussi un ancien aide de camp du maréchal (1), le colonel comte de l'Église, prenant la défense de son ancien chef contre d'injustes accusations renouvelées, pouvait-il conclure ainsi un remarquable article publié par le *Correspondant* du 10 juillet 1888.

« Laissons à César ce qui est à César, à Napoléon III la responsabilité qui lui appartient. Ceux qui l'admirent encore ne se récrieront pas ; ils ne peuvent avoir déjà oublié ces paroles de son ancien premier ministre : « Sa responsa-« bilité, c'est sa gloire. »

(1) Il est à remarquer que tous les officiers qui ont été attachés à l'état-major du maréchal Randon lui ont voué un véritable culte ; ce n'est pas un mince témoignage en sa faveur.

Mais, à des calomnies persistantes, il est bon d'opposer des preuves multipliées ; nous appuierons donc de quelques faits et de quelques témoignages la défense pourtant si nette du maréchal.

Quatre questions peuvent se poser à propos de la bataille de Sadowa et de ses conséquences :

1° L'empereur n'a-t-il pas, par sa politique extérieure, travaillé à l'agrandissement de la Prusse ?

2° A la nouvelle de la victoire des Prussiens à Sadowa, l'empereur n'a-t-il pas, sur la demande instante de M. Drouyn de Lhuys et du maréchal Randon, donné l'ordre de préparer un décret de mobilisation et signé le décret de convocation des chambres ?

3° Le décret a-t-il été retiré et toute idée de démonstration sur le Rhin abandonnée, parce que le ministre de la guerre s'est déclaré incapable de mobiliser les forces nécessaires, ou bien par suite de l'intervention auprès de l'empereur du prince Napoléon et de MM. Rouher et de Lavalette qui l'ont engagé dans la politique d'abstention dont l'issue a été la catastrophe de Sedan ?

4° Une simple démonstration militaire sur le Rhin n'aurait-elle pas suffi pour arrêter la Prusse ?

Sur la première question, aucune discussion n'est possible ; l'engouement de l'empereur pour la Prusse s'affirme presque autant que pour l'Italie. L'alliance offensive et défensive entre la Prusse et l'Italie ne s'est faite qu'avec la permission de l'empereur. Vainement plusieurs ministres, et surtout M. Drouyn de Lhuys, partisan convaincu de l'alliance autrichienne, et le maréchal Randon, adversaire déterminé de la Prusse, combattaient une politique dont leur clairvoyance devinait les dangers. L'hostilité du maréchal contre la Prusse était si connue que, lors de la venue à Paris du roi Guillaume en 1864, ce ne fut pas, contrairement à l'usage, le ministre de la guerre qui reçut le grand cordon

de l'Aigle Noir, mais le maréchal Magnan. Le maréchal Randon, à cause de son animosité contre la Prusse, n'avait pas été invité aux fêtes de Compiègne où le maréchal Magnan représenta l'armée. Quant à l'engouement prussien de l'empereur, il était tel qu'il persista même après Sadowa, et qu'en « septembre 1869, lorsque le général Prim vint à Paris, durant la vacance du trône d'Espagne, il lui disait : « Pourquoi ne penseriez-vous pas au prince de Hohenzol- « lern qui est mon parent ? » Le général eût été bien étonné s'il avait pu voir, une année plus tard, une guerre terrible sortir de cette candidature (1). »

Sans doute, l'empereur espérait retirer quelques avantages de cette politique ; mais même avec des compensations sérieuses, l'unification de l'Allemagne au profit de la Prusse, nation militaire et ambitieuse, constituait pour la France un danger permanent. Si l'empereur ne voulut pas le comprendre; s'il se laissa tromper par les belles promesses de MM. de Bismark, de Roon, de Goltz et ne prit aucune mesure pour les obliger à tenir leurs promesses, la faute n'en est certainement pas au maréchal Randon, qui n'encourt de ce chef aucune responsabilité, car, comme nous l'avons montré, dès 1859, son patriotisme lui faisait deviner les dangers pour la France d'un agrandissement démesuré de la Prusse.

La signature par l'empereur du décret de convocation du corps législatif et du sénat et l'ordre au ministre de la guerre de préparer la mobilisation de plusieurs corps d'armée pour une démonstration sur le Rhin n'ont jamais été contestés. Éclairé par M. Drouyn de Lhuys, qu'appuyait chaleureusement le maréchal Randon, l'empereur avait compris la nécessité d'intervenir pendant qu'il en était temps encore. Le fait est établi et par le récit du maréchal

(1) *Mémoires*, t. II, p. 306.

que nous avons donné précédemment et par le témoignage de M. Drouyn de Lhuys qui l'a pleinement approuvé (1). Certes cela suffit, mais nous pouvons y ajouter le témoignage d'un officier d'ordonnance du maréchal, maintenant un de nos officiers généraux les plus distingués (2) ; il est d'une précision qui ne laisse rien à désirer :

Dans une lettre datée du 18 février 1874, cet officier raconte comment, en juillet 1866, il a été chargé par le colonel Colson, chef du cabinet du maréchal, d'organiser l'artillerie pour l'armée qu'on voulait mobiliser. Puis il ajoute : « J'appris plus tard que le maréchal avait porté aux Tuileries le décret de mobilisation; il n'y manquait que la signature impériale. L'empereur fut sur le point de signer, puis il se ravisa et dit au maréchal qu'il désirait réfléchir encore. Toutefois pour qu'il y eût moins de temps perdu, il lui prescrivit de revenir le lendemain de très bonne heure. Le lendemain tout était changé. Les partisans de l'alliance prussienne avaient agi pendant la soirée sur l'esprit de l'empereur, et l'empereur avait renoncé à toute idée de mobiliser 250,000 hommes. *Le maréchal ne demandait que vingt jours pour cette mobilisation.*

« Je ne parlai jamais à personne au monde de cette affaire, jusqu'au moment où les événements du Luxembourg en 1867 nous ramenèrent à deux doigts de la guerre et montrèrent que la Prusse ne cherchait plus à conserver le moindre ménagement vis-à-vis de nous. A ce moment-là, le maréchal Randon, que le maréchal Niel avait remplacé au ministère de la guerre, était l'objet des critiques les plus injustes. Ces critiques étaient dictées par l'ignorance absolue du rôle que le maréchal avait joué en 1866. Le public

(1) On peut voir à ce sujet l'ouvrage de M. d'Harcourt : *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys.*

(2) Le général de Miribel.

était convaincu que c'était l'attitude du ministre de la guerre qui avait empêché l'empereur d'intervenir à cette époque en faveur de l'Autriche (1).

« Pour défendre le maréchal, je racontai alors à mon frère aîné comment les faits s'étaient réellement passés pendant cette crise de 1866. A quelques jours de là, M. Saillard, chef du cabinet du ministre d'État (2), un des amis de mon frère, causant avec lui des événements de 1866, lui dit qu'il était bien malheureux que le maréchal Randon eût déclaré à l'empereur que la France était incapable de mettre sur pied cent mille hommes, car sans cela nous serions allés au secours de l'Autriche. Mon frère prit alors très vivement la défense du maréchal, raconta tout ce que je lui avais dit quelques jours auparavant, et reprocha à M. Saillard de se faire l'écho d'attaques contre le maréchal Randon, alors qu'en sa qualité de chef du cabinet du ministre d'État, il devait savoir mieux que personne tout ce qu'elles avaient de peu fondé. M. Saillard affirma sa bonne foi, et il prétendit qu'il avait toujours entendu au dessus de lui attribuer au ministre de la guerre la responsabilité de notre inaction en 1866. « Du reste, ajouta-t-il, si le décret de mobilisation a « été préparé, il doit exister aux archives du ministère d'É- « tat, et je m'en assurerai. » Deux jours après, ces messieurs se rencontrèrent ; Saillard, s'approchant de mon frère, lui dit : « C'est bien exact ce que vous m'avez raconté ; j'ai retrouvé « le décret ; quel malheur qu'il n'ait pas été signé ? Personne « ne s'en doute et c'est une indignité de ceux qui le con- « naissent de laisser dire ce que tout le monde répète sur le « maréchal. » Si les archives du ministère d'État n'ont été ni

(1) Le « public » pouvait être de bonne foi dans son ignorance du rôle du maréchal, mais les conseillers de l'empereur qui « partisans de l'alliance prussienne », avaient combattu et empêché l'intervention, connaissaient la vérité et s'employaient activement à la dissimuler.

(2) M. Rouher.

brûlées, ni pillées, on doit retrouver encore ce décret (1). »

Une note des *Mémoires* du maréchal rappelle que « les archives du ministère d'État sont restées indûment en la possession de M. Rouher, après la suppression de ce ministère en 1869. Transportés à Cercey quelque temps avant le siège de Paris, les papiers dont il s'agit sont tombés au pouvoir des Prussiens, au mois de septembre 1870, et ont été emportés à Berlin où ils sont (2). »

Voici un autre témoignage relatif au décret de convocation des chambres ; il émane d'un personnage politique très au courant des choses et attaché à cette époque au *Moniteur universel.* « Il est certain, dit-il dans une lettre dont l'original est entre nos mains, qu'un décret de convocation des chambres a été rédigé dans le conseil des ministres du 5 juillet, sur la proposition de M. Drouyn de Lhuys, appuyée par le ministre de la guerre. Il est certain également que ce décret a été annulé dans la soirée du 5 juillet à la suite d'une conférence entre l'empereur, M. Rouher, M. de Lavalette et le prince Napoléon. Mais je n'ai pas et personne n'a le texte du décret de convocation des chambres qui devait être envoyé au *Moniteur officiel* du 5 juillet 1866, pour y paraître le 6 au matin. »

Du reste, comme nous le disions plus haut, ni l'existence du décret de convocation des chambres, ni l'ordre donné au ministre de la guerre de préparer un décret de mobilisation n'ont été contestés. Le prince Napoléon, qui a au moins le mérite de ne pas nier ses fautes qu'il essaye même de justifier contre l'évidence, a reconnu très explicitement les faits dans une lettre sur les événements de 1866.

Par le témoignage du général de Miribel, nous avons déjà en partie répondu à la troisième question, de beaucoup la

(1) *Mémoires,* t. II, p. 149 et suiv.
(2) *Mémoires,* t. II, p. 151.

plus importante. L'ancien officier d'ordonnance du maréchal Randon dit de la manière la plus positive que « le maréchal avait porté aux Tuileries le décret de mobilisation » auquel il ne « manquait que la signature impériale ». Mais, sous une mauvaise inspiration, l'empereur, au lieu de signer immédiatement, garda le décret que le ministre devait venir reprendre le lendemain de très bonne heure. Alors « tout était changé ; les partisans de l'alliance prussienne avaient agi pendant la soirée sur l'esprit de l'empereur, qui avait renoncé à toute idée de mobilisation. » Voilà qui est précis, et la lettre que nous avons citée au sujet du décret de convocation des chambres confirme très explicitement le récit du général de Miribel, lorsqu'elle dit qu'il « est certain que ce décret a été annulé dans la soirée du 5 juillet, à la suite d'une conférence entre l'empereur, M. Rouher, M. de Lavalette et le prince Napoléon. »

Et cependant, on a prétendu, et parfois l'on répète encore, que l'empereur a été condamné à l'inaction parce que, du propre aveu du maréchal, il était alors impossible à la France, à cause notamment de l'expédition du Mexique, de mettre en ligne les cent mille hommes nécessaires pour une démonstration sérieuse sur le Rhin. Donc, ceux-là ont été bien inspirés qui ont décidé l'empereur à retirer le décret de convocation des chambres et à refuser de signer le décret de mobilisation (1).

Que les défenseurs de la politique impériale aient soutenu cela, alors que le maréchal Randon et M. Drouyn de Lhuys, par des raisons de dignité, gardaient le silence, on peut le comprendre à la rigueur ; mais qu'on ait persisté après la publication des *Mémoires* du maréchal et de l'ouvrage de

(1) C'est ce que disent encore le prince Napoléon et son familier M. Darimon, quoique l'évidence les condamne. M. le baron Haussmann soutiendrait la même erreur, plus ou moins voulue, dans ses *Mémoires* dont on annonce la publication.

M. d'Harcourt (1), cela étonnerait si l'on ne savait à quel point peut aveugler l'esprit de parti. Comment le maréchal qui, le 5 juillet au matin, appuyait M. Drouyn de Lhuys réclamant et obtenant la convocation des chambres et la mobilisation d'une armée sur le Rhin, aurait-il, le jour même, déclaré à l'empereur qu'une mobilisation était impossible ? Il y a là une contradiction à bref délai que l'on ne saurait admettre. D'ailleurs, cette mobilisation, le maréchal n'avait pas attendu le 5 juillet pour s'en occuper. « Au moment de Sadowa, dit le général de Miribel, dans la lettre déjà citée, le colonel Colson me fit appeler ; il me dit que le maréchal préparait pour l'empereur un projet pour la mobilisation de 250,000 hommes, répartis en deux armées, une de 140,000 hommes environ sur le Rhin, l'autre de 110,000 environ à Lyon. L'armée de Lyon devait se porter sur l'Italie en cas de besoin, ou venir en aide à l'armée du Rhin si l'Italie se refusait à marcher contre nous. Le travail de préparation de cette armée devait être tellement secret que le maréchal n'avait voulu y mêler que le général Castelnau et le colonel Colson. Celui-ci, se reconnaissant incompétent pour l'organisation de l'artillerie de cette armée, avait demandé au maréchal d'y faire travailler le général Suzane. Le maréchal s'y était refusé ; il avait voulu que tout se fît dans son cabinet, et il avait prescrit au colonel Colson de me charger de l'organisation de l'artillerie. Nous eûmes quatre ou cinq jours pour préparer ce projet, et j'y travaillai jour et nuit. Lorsque tout fut terminé et quand nous attendions l'ordre de mobilisation, le maréchal fit appeler la colonel Colson et lui dit que les idées de l'empereur s'étaient modifiées, qu'on ne voulait pas agir pour le moment et que nous avions du temps devant nous (2). »

(1) *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys.*
(2) *Mémoires,* t. II, p. 148.

Et l'on voudrait que le maréchal, qui avait sa mobilisation prête, ait déclaré à l'empereur qu'il ne pouvait pas la faire ! Récusera-t-on le témoignage si précis du général de Miribel ! Personne ne l'oserait. Du reste, complétant et précisant ses renseignements, il donne la composition des deux armées : (1)

« Armée du Rhin, forte d'environ 140,000 hommes.

« 1° Garde impériale (deux divisions d'infanterie, trois brigades de cavalerie).

« 2° Trois corps d'armée (trois divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie chacun) :

« 3° Un corps d'armée de quatre divisions de cavalerie.

« Le maréchal ne se souciait pas de ce corps de quatre divisions de cavalerie, mais l'empereur le lui avait imposé.

« Armée de Lyon, forte de 100,000 hommes environ :
« Trois corps d'armée à trois divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie chacun ;

« Total minimum : 250,000 hommes.

« Je possède encore mon premier travail avec les annotations du général Suzane (2). »

Le maréchal croyait si peu une mobilisation impossible que, sans se laisser décourager par le refus de l'empereur, il continua à étudier un plan qu'il lui remit le 22 août : « Sire, disait-il, les événements dont l'Allemagne vient d'être le théâtre, et la part active que le gouvernement de l'empereur pouvait être appelé à y prendre instantanément (3), m'ont amené à rechercher quelles seraient les meilleures dispositions à adopter pour passer rapidement du pied de paix au pied de

(1) Le choix de M. de Miribel, alors simple capitaine, pour un travail si important témoigne du tact du ministre de la guerre qui savait distinguer les hommes de valeur.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 151.

(3) Le maréchal aurait-il écrit cette phrase si lui-même avait déclaré à l'empereur que toute mobilisation était impossible?

guerre, et pour organiser, sans perte de temps, les ressources militaires disponibles (1). » Et le maréchal, énumérant ces « ressources militaires », donnait comme chiffre des « forces actives », 550,778 hommes, dont il fallait défalquer pour l'armée d'Algérie, *le corps expéditionnaire du Mexique* et la division d'occupation de Rome, 96,000 hommes; ce qui laissait comme réellement disponibles 454,778 hommes, chiffre largement suffisant pour fournir en cas de mobilisation plus de 250,000 hommes. Il en fut du plan de mobilisation du 22 août comme de celui du 5 juillet; l'empereur était plus engoué de la Prusse que jamais.

Mais dira-t-on que les 250,000 hommes dont la mobilisation avait été préparée pour le 5 juillet, comme les 450,000 dont parlait le maréchal dans la note du 22 août, n'existaient que sur le papier et qu'en réalité on ne pouvait rien faire, parce que « la fatale expédition du Mexique avait englouti presque toutes les armes et presque toutes les troupes de la France (2) » ? Comme le dit le maréchal, « il y aurait vraiment à désespérer de la raison humaine, s'il fallait admettre que des gens de bon sens, et recherchant la vérité sans passion, aient pu croire qu'un corps expéditionnaire de 28,000 hommes envoyé loin de nos côtes, ait réduit à néant l'armée française, et que ses cinquante ou soixante canons (la moyenne admise alors était deux par 1,000 hommes) représentaient toute l'artillerie de nos arsenaux qui en comptaient plus de dix mille (3). » Il serait superflu de discuter une assertion aussi absurde, surtout après avoir analysé le mémoire *sur la situation de l'armée en* 1866 qui en fait si complète justice.

Si donc, la France n'est pas intervenue au lendemain de

(1) *Mémoires*, t. II, p. 152.

(2) Cette sottise est de M. Julien Klakzko, qui n'a pas eu la bonne foi de la retirer nettement.

(3) *Mémoires*, t. II. p. 169.

Sadowa, si le décret de mobilisation préparé par la prévoyance du ministre de la guerre n'a pas été signé, ce n'est nullement parce que la mobilisation était impossible à cause des 28 ou 26,000 hommes que nous avions au Mexique ; c'est uniquement parce que l'empereur, cédant à des conseils qui flattaient son penchant bien connu pour la Prusse et dupe des promesses un peu vagues de M. de Bismark, n'a pas voulu agir. C'est donc sur lui et sur ses conseillers que retombe toute la responsabilité de cette politique d'abstention qui a abouti à la catastrophe de Sedan.

Et la responsabilité est d'autant plus grande, qu'en fait une simple démonstration militaire aurait suffi pour arrêter la Prusse au milieu de ses succès et même pour la faire reculer. Nous avons dit, dans un chapitre précédent, qu'au maréchal Randon qui se faisait fort de mobiliser immédiatement 80,000 hommes, M. Drouyn de Lhuys répondit : « Quatre-vingt mille hommes ! c'est trop : quarante mille suffisent. *Des gardes champêtres suffiraient.* » Et ce n'était pas là une fanfaronnade dont le calme diplomate était incapable (1). Nous avons également signalé l'observation d'un ministre qui appelait l'attention de l'empereur sur l'abandon où les Prussiens avaient dû laisser les provinces rhénanes, où il ne restait plus que deux régiments.

Ces faits, déjà bien significatifs, se trouvent appuyés par de nombreux témoignages. C'est M. Benedetti, notre ambassadeur à Berlin, qui s'étonne naïvement du changement d'attitude de M. de Bismark, d'abord plein de déférence pour la France tant qu'il peut craindre une démonstration militaire, ensuite raide, et presque insolent, du moment qu'il sait toute idée d'intervention abandonnée. C'est l'ambas-

(1) Nous savons de bonne source que le passage des *Mémoires* du maréchal relatif aux événements de 1866 a été revu par M. Drouyn de Lhuys lui-même ; il est du reste confirmé par le livre de M. d'Harcourt.

sadeur de France à Vienne, le duc de Gramont, qui disait dans une dépêche datée du 17 juillet 1866 :

« Tout ce que la Prusse possède de forces militaires est aujourd'hui engagé dans cette campagne, en sorte que les derrières de l'armée commencent à se dégarnir à mesure qu'elle avance, et c'est une cause d'affaiblissement qui devient d'un certain poids, surtout si la guerre se prolonge encore quelque temps. De telle sorte qu'en ce moment on peut dire avec raison que, si la Prusse tient l'Autriche, l'Autriche aussi, de son côté et sous un autre point de vue, tient la Prusse, car jamais la Prusse n'a été et ne sera plus désarmée chez elle et sur le Rhin qu'elle l'est aujourd'hui. Cela est si vrai que les Prussiens en conviennent eux-mêmes, et que du Rhin à Berlin il n'y aurait pas 15,000 hommes à rencontrer. Si j'insiste sur ce point et si j'appelle l'attention de Votre Excellence sur cet état de choses exceptionnel qui ne se représentera peut-être plus d'ici longtemps, c'est qu'avec les informations que j'ai et la conviction qui m'anime, je croirais manquer à mon devoir et me reprocherais comme une faute de ne pas faire ressortir aux yeux de mon gouvernement les avantages incalculables qu'il recueillerait d'une simple démonstration militaire vers les provinces rhénances pour appuyer sa médiation. La guerre avec la Prusse est complètement impossible. Le cabinet de Berlin ne peut à aucun prix en risquer les chances, car il ne peut se placer entre deux armées comme celles de la France et de l'Autriche. Une démonstration militaire, l'envoi d'un corps d'armée sur le Rhin est positivement une mesure que l'empereur peut exécuter sans le moindre danger et dont l'effet est certain... J'ai des raisons sérieuses de croire qu'en faisant une démonstration militaire, sans même lui donner un caractère agressif, l'empereur sera étonné de l'effet qu'elle produira, et qu'à l'instant même il ne tiendra plus qu'à lui de dicter les conditions de la paix, au lieu de les soumettre.

« Je ne parle pas de prendre les provinces rhénanes, ce qui peut se faire en ce moment sans coup férir et ce qui pourra se faire encore de même pendant quelques semaines, mais seulement d'en faire naître l'idée, et je le répète, sans guerre, sans combat, sans danger et sans perte, la médiation de l'empereur, aujourd'hui hésitante, devient triomphante et efficace...

« De même qu'il y a quelque temps, j'affirmais devant Sa Majesté que l'Autriche céderait la Vénétie avant la guerre, ce qu'elle a fait par la convention secrète du 12 juin (1), de même, j'affirme avec la même confiance aujourd'hui qu'une démonstration militaire sérieuse est nécessaire à mes yeux pour appuyer la médiation de l'empereur et lui donner l'autorité dont, à vrai dire, elle paraît manquer depuis qu'elle s'est produite (2).

« J'ajoute aussi, et c'est le point le plus important, qu'il est absolument impossible que la Prusse s'expose à une guerre avec nous, que M. de Bismarck n'admet pas même cette éventualité, bien résolu à l'éviter à tout prix, et que par conséquent la démonstration militaire est sans dangers ultérieurs (3). »

Quelques années après, dans un livre intitulé *l'Allemagne*

(1) Ainsi la Vénétie était cédée avant la guerre; l'empereur n'avait donc plus besoin d'appuyer la Prusse pour parfaire l'unité italienne, s malencontreusement entreprise.

(2) La médiation de l'empereur manquait d'autorité, précisément parce que M. de Bismarck, bien renseigné par son ambassadeur à Paris, M. de Goltz, savait qu'on ne ferait pas de démonstration sur le Rhin. On prête à M. de Goltz, qui aimait la France, où il avait longtemps séjourné, un propos significatif. Au lendemain de Sadowa, il avait eu une audience de l'empereur, qui aimait à avoir sa diplomatie personnelle où il réussissait si mal; quelqu'un lui demandait s'il était satisfait : « Oui, répondit-il, très satisfait, » et il ajouta, comme se parlant à lui-même, « trop pour la France ! »

(3) *Mémoires*, t. II, Pièces justificatives.

nouvelle, le duc de Gramont reproduisait, en les appuyant de nouveaux arguments, toutes les assertions de sa dépêche.

Un autre témoignage non moins important, c'est celui de M. de Beust, le ministre autrichien; après avoir reçu les *Mémoires* du maréchal, il déclare que « ce que l'illustre auteur dit sur l'année 1866 et ce qui aurait pu et dû être fait s'accorde entièrement avec ce qui se trouve à ce sujet sur ses propres mémoires ».

Du reste, qu'on veuille bien se reporter à la situation respective des puissances belligérantes telle qu'elle était au lendemain de Sadowa. La Prusse était victorieuse, mais elle avait dû dégarnir de troupes ses provinces occidentales et toutes ses forces étaient engagées. L'armée de Bénédek avait été battue, mais non détruite à Sadowa; elle pouvait se reformer; l'armée de l'archiduc Albert, victorieuse à Custozza, devenait disponible si l'empereur Napoléon le voulait; il n'avait qu'à imposer un armistice aux Italiens en échange de la Vénétie. Le baron Ricasoli écrivait alors à M. Nigra, ambassadeur à Paris, que le gouvernement italien serait obligé de céder. Si les Hanovriens avaient dû capituler après une glorieuse résistance, les Bavarois étaient à peine entamés, et l'armée des Cercles, forte de 100,000 hommes et commandée par le prince de Hesse, restait intacte. Quelle force n'aurait pas donnée à ces divers éléments une armée française de de 80,000 hommes, bientôt portée, s'il le fallait, à 250,000. M. le duc de Gramont jugeait bien la situation lorsqu'il disait qu'une démonstration militaire était sans dangers et exercerait une action décisive.

D'ailleurs, nous avons l'aveu de M de Bismark lui-même qui disait, quelques années plus tard, au parlement allemand : « Après la bataille de Sadowa, l'empereur Napoléon fit entrevoir son immixtion, et l'apparition de la France sur le théâtre de la guerre nous eût exposés à perdre nos succès. Bien que la France eût alors peu de forces disponibles, l'ad-

dition d'un corps français eût alors suffi à faire des nombreuses troupes de l'Allemagne du Sud, qui avaient un matériel excellent, mais sans organisation, une très bonne armée qui nous aurait aussitôt forcés de *couvrir Berlin* et de renoncer à tous nos succès en Autriche (1). » Dans la bouche d'un homme comme M. de Bismark, ces paroles prennent une importance décisive.

Donc M. Drouyn de Lhuys avait raison de dire qu'il s'agissait d'une simple démonstration militaire pour laquelle 40,000 hommes étaient largement suffisants, et le maréchal Randon était prêt. Les accusations dont il a été l'objet et qu'il a supportées avec tant de dignité, ne voulant pas découvrir le souverain dont il avait été le ministre, tournent contre leurs auteurs. L'empereur, par sa politique imprévoyante que rien ne peut justifier ni même expliquer, a amené la grandeur de la Prusse et les désastres de la France ; il en doit porter la responsabilité. Tout au plus peut-il la partager avec les conseillers néfastes dont il subit l'influence et qui ont essayé de tromper l'opinion en accusant le ministre même dont ils avaient paralysé l'action.

(1) *Mémoires,* t. II, p. 147.

CHAPITRE II.

DERNIÈRES PRÉOCCUPATIONS.

Respect du maréchal pour la religion; sa bienveillance pour les œuvres et congrégations religieuses. — Préoccupations religieuses du maréchal. — Sa conversion à la foi catholique. — Mémoire sur l'armée. — Les primes de rengagement. — Dangers du service militaire à courte durée. — Influence de la tenue sur le soldat. — Les musiques militaires. — Retour sur la résistance opposée à certaines idées de l'empereur; hommage à la bienveillance impériale. — Mémoire sur l'Algérie en réponse à un projet de M. Béhic. — Défense de l'administration militaire. — Conclusions du mémoire. — Guerre de 1870. — Nomination du maréchal au gouvernement général de l'Algérie. — Entrevue du maréchal avec l'empereur. — Retards dans l'expédition de la lettre de service du maréchal. — Le frère de M. Émile Olivier; note de celui-ci. — Refus du maréchal à la suite de ces retards. — Dernière lettre de l'empereur.

Quoique protestant, le maréchal n'avait cessé de témoigner la plus grande bienveillance aux œuvres catholiques. Les prêtres, les religieux, les religieuses trouvaient en lui un protecteur. Commandant de la subdivision de Bône, lors des fêtes en l'honneur de saint Augustin, il se conduisit avec tant de tact que les évêques présents ne se doutèrent même pas que le maréchal de camp qui leur faisait les honneurs de son commandement était protestant. Lors de son premier ministère de la guerre, il fut l'un des premiers grands croix de son ordre nommés par Pie IX. Gouverneur général de l'Algérie, il contribua autant qu'aucun autre au

développement des écoles chrétiennes, à la multiplication des paroisses. Nous avons dit comment, dans une circonstance solennelle, il avait fait mettre à sa droite comme le « représentant de Dieu » M. l'abbé Suchet, vicaire général de l'évêque d'Alger, Monseigneur Pavy. Enfin, dans son deuxième ministère, le maréchal, partisan convaincu des droits du Pape, organisait la légion d'Antibes, en même temps qu'il prenait hautement la défense des frères et même des jésuites (1). Tout cela ne pouvait rester sans récompense, et Dieu lui devait de l'appeler à la pleine possession de la vérité.

Chrétien convaincu, le maréchal avait été frappé des contradictions du protestantisme ; il voyait les effets dissolvants du libre examen. De là des doutes qu'il avait voulu éclaircir. Dans ses études sur la question religieuse, il apportait la même bonne foi, la même loyauté que dans les autres actes de sa vie. De plus, une influence se faisait sentir sur le maréchal, la douce influence d'une femme unissant à une foi vive une haute intelligence (2).

La disgrâce imméritée du maréchal, car c'était une disgrâce, malgré la bienveillance que l'empereur continuait de témoigner à celui qui l'avait si loyalement servi, lui donna le loisir de poursuivre ses études religieuses ; il le fit en toute conscience, cherchant simplement la vérité. Le résultat fut ce

(1) Les jésuites étaient reconnaissants au maréchal ; le P. Olivaint, l'un des martyrs de la Commune, écrivait le 20 janvier 1867 :

« Je ne peux m'empêcher de déplorer la retraite du maréchal. Il a si noblement rempli sa mission ; il a si généreusement défendu les intérêts de l'Église ; il sera bien difficile de trouver un successeur aussi dévoué que lui à tout bien ; les hommes qui lui ressemblent deviennent si rares. »

(2) Le maréchal, encore protestant, avait fait construire dans sa propriété de Saint-Ismier, pour M[me] la Maréchale, sous le vocable de Notre-Dame de la Vallée, une charmante chapelle, que connaissent bien toutes les personnes qui ont reçu à Saint-Ismier une gracieuse hospitalité.

qu'il devait être : le 22 décembre 1867, le maréchal Randon se faisait catholique.

Dans sa retraite, l'ancien ministre de la guerre ne se désintéressait pas plus des affaires militaires que l'ancien gouverneur général de l'Algérie des affaires algériennes ; il aurait cru manquer à ses devoirs envers l'empereur et envers la France. Il a consigné le résultat de ses préoccupations dans deux écrits relatifs : le premier, aux effectifs, et le second, à l'organisation de l'Algérie.

Dans son mémoire sur l'armée écrit à l'occasion du plébiscite qui avait fait connaître à la France et aussi à l'Allemagne la faiblesse des effectifs, le maréchal exprimait ses regrets du remplacement de l'ancienne loi du recrutement par la loi de 1867. Il regrettait surtout la loi de 1855 sur le rengagement avec prime des sous-officiers et des soldats, loi qui « donnait la possibilité de conserver dans les rangs de l'armée un plus grand nombre de vieux soldats ». Le principal reproche fait à cette loi, c'était qu'elle encombrait l'armée de sous-officiers et soldats trop vieux ; mais il était facile de remédier à ce danger, plus apparent que réel, en limitant le nombre des rengagements et en choisissant bien les rengagés. Les observations du maréchal à ce sujet se trouvent maintenant corroborées par les vains efforts que l'on fait pour constituer des cadres solides de sous-officiers. Ainsi, le maréchal disait : « Il y a des puritains qui repoussent la pensée qu'il y ait dans les rangs de l'armée des soldats servant pour de l'argent. Comme si, à l'époque où nous vivons, les intérêts matériels étaient devenus indifférents à quelque classe de la société que ce soit ! Comme si le soldat, qui consacre les plus belles années de sa vie au service de l'État, devait être le seul qui ne pût pas prétendre à se créer une ressource pour ses vieux jours (1) ». L'assemblée nationale,

(1) *Mémoires*, t. II, p. 250.

lors du vote de la loi militaire, avait écouté les « puritains », et proscrit toute espèce de prime. On en est bien revenu.

Une autre observation du maréchal, qui allait en 1870 à l'encontre des idées généralement admises, trouverait actuellement son utilité : « L'engagement de ne conserver en réalité sous les drapeaux les soldats appelés au service que trois ans et quelques mois, et de les envoyer périodiquement en congé, leur rend le séjour de la caserne plus désagréable et les éloigne par cela même de ces habitudes de subordination qui font la discipline et disposent à prendre goût au métier. » Le maréchal dit encore, et ici il atteint directement les hommes qui, en réduisant outre mesure le temps du service, risquent de détruire l'esprit de l'armée, sous prétexte de diminuer les charges militaires en les étendant : « Le plus grand froissement que la loi militaire fait éprouver au jeune homme que la voix du sort a désigné, est sans contredit au moment du départ ; il s'inquiète peu de la longueur de l'absence qu'il va faire; tout ce qu'il éprouve de sentiments de peine ou de regrets se concentre sur le présent. Il faut quitter sa famille, ce qu'il aime ; délaisser ces champs qu'il cultive depuis son enfance ; l'usine dans laquelle il s'était créé une existence ; ce village qui l'a vu naître et qui pour lui est la patrie entière. La vie de caserne qu'il a en perspective le séduit peu. Si telle est l'impression produite sur le conscrit appelé sous les drapeaux, si elle est partagée à des degrés divers par sa famille, il serait difficile d'expliquer comment l'obligation imposée aux communes de fournir chaque année un nombre double de jeunes soldats constituerait un allègement à ce fardeau toujours lourd que fait peser sur les populations l'accomplissement de la loi militaire (1) ».

Voici encore une observation qui n'a pas perdu son actua-

(1) *Mémoires,* t. II, p. 253.

lité ; le maréchal disait à propos de la tenue uniforme imposée à tous les régiments de cavalerie :

« L'uniforme que porte un régiment contribue à fortifier l'esprit de corps, et ce sentiment de confiance en soi décuple la valeur d'une troupe ; croirait-on que nos régiments de zouaves valent intrinsèquement mieux que tel ou tel régiment de l'armée ? On ne pourrait soutenir cette assertion ; mais les zouaves ont un uniforme qui leur est propre, qui les signale entre tous, ce qui ne leur permet pas, pour ainsi dire, d'avoir une faiblesse dans le combat, ou d'éprouver une lassitude dans les marches.

« Pourquoi, en 1814, Napoléon I[er] augmenta-t-il considérablement les régiments de sa garde ? Ce n'était pas assurément qu'il y eut surabondance de vieux soldats dans l'armée, c'était le contraire ; mais, mieux que personne, le grand capitaine savait qu'au rebours du proverbe, c'est un peu l'habit qui fait le moine...

« On ne devrait pas oublier que les jeunes gens qui veulent se faire soldats sont séduits par une tenue militaire plus ou moins élégante. La cavalerie exerce cette espèce de fascination, et dans la cavalerie les hussards sont les régiments préférés. Pense-t-on qu'il en sera ainsi quand ils seront affublés d'une espèce de paletot ? Le hussard, sans dolman tressé et sans sabretache, n'est plus un hussard, pas plus qu'un lancier sans kourka et sans schapska ne rappelle ces régiments polonais que nous avions pris pour gracieux modèles (1) ».

Que dirait le maréchal maintenant !

Ce souci de maintenir le prestige de l'armée et d'agir sur le moral des soldats se retrouve dans l'opposition faite par le maréchal, pendant son ministère, à la suppression des musiques militaires de la cavalerie et de l'artillerie. A ceux qui

(1) *Mémoires*, t. II, p. 271.

faisaient observer que cela donnerait 2,000 hommes et 2,000 chevaux, chiffres exagérés, il répondait notamment : « Les régiments tiennent à être précédés par une musique. A-t-on oublié que les officiers, dans tous les corps, consentaient à une retenue de un ou deux jours de solde par mois, pour faire face à la dépense quand l'État ne la faisait pas encore ? La vie de nos soldats n'est point remplie de tant de charmes qu'il faille leur enlever cette distraction si utile dans les camps isolés ou durant les longues marches ? Le général habile n'a pas seulement à tenir ses troupes bien vêtues, bien chaussées et bien approvisionnées, il faut qu'il s'ingénie encore à chasser l'ennui ou les préoccupations trop sérieuses. Et combien de fois le courage de nos soldats n'a-t-il pas été relevé lorsque, dans les déserts d'Afrique ou sous les neiges de la Crimée, un air aimé leur rappelait le pays natal et la patrie absente (1). »

Dans ce mémoire, le maréchal fait allusion à la résistance qu'il avait dû à diverses reprises opposer à des « mesures inspirées par ces personnes qui, par calcul ou par amour du changement, assiègent la demeure de l'empereur jusqu'à ce que quelqu'un de l'entourage de Sa Majesté se charge d'être l'interprète de leurs propositions. »

« Ce n'est pas, dit-il, une des moindres tâches du ministre de la guerre que d'avoir à résister à l'adoption soudaine de tant de systèmes nouveaux, toujours présentés comme un progrès et comme une victoire sur l'esprit de routine. Il lui faut concilier la responsabilité qui lui incombe avec la volonté d'accueillir ce qui est utile, de quelque part que l'amélioration sérieuse se produise, à plus forte raison quand c'est le souverain lui-même qui se fait le propagateur de l'idée. Ces cas ne sont pas rares, l'expérience de près de huit années nous l'a malheureusement prouvé, et c'était toujours une

(1) *Mémoires,* t. II, p. 269.

rude tâche pour nous que celle d'obéir en même temps à la déférence respectueuse que commandait notre position, et au devoir strict de notre conscience qui ne nous permettait pas de déguiser ce que nous croyions être la vérité.

« Hâtons-nous d'ailleurs de déclarer que l'accomplissement de ce devoir était rendu plus facile par le calme, la patience et la bienveillance inaltérables que conserve l'empereur vis-à-vis de ceux qui ont mission de traiter les affaires avec lui. Il sait à un suprême degré écouter sans mauvaise humeur, sans impatience, et si on ne parvient pas toujours à modifier sa manière de voir, on a pu du moins s'acquitter librement de son rôle de fidèle conseiller, en exposant les motifs qu'on avait à alléguer dans l'intérêt de l'armée, lequel ne saurait être autre que celui du pays et de l'empereur lui-même (1). »

On voit que, quoique frappé d'une défaveur imméritée, le maréchal ne se départait pas du plus profond respect à l'égard du souverain dont il avait été si longtemps le ministre, et que, s'il faisait allusion aux luttes qu'il avait dû soutenir, c'était avec une discrétion pleine de réserve.

Le mémoire sur l'Algérie est une réponse à un projet élaboré par M. Béhic et présenté à la commission nommée en 1869 pour préparer un sénatus-consulte sur l'Algérie et dont le maréchal faisait partie. Tout en rendant au rôle de l'armée dans la conquête et la colonisation un hommage mérité, M. Béhic concluait que le temps de l'administration militaire était terminé. Le maréchal était tout désigné pour prendre la défense du gouvernement militaire ; il le fit avec d'autant plus d'empressement que sa vieille expérience de l'Algérie trouvait le projet de M. Béhic d'autant plus dangereux qu'il venait d'un administrateur d'un haut mérite.

Dans ce mémoire, le maréchal commence par rappeler ce

(1) *Mémoires,* t. II, p. 267.

qu'a fait cette administration militaire tant attaquée depuis qu'elle a achevé la conquête de l'Algérie, et à laquelle on décerne un peu vite « un brevet d'incapacité ». Il demande comment « des militaires qui ont passé la plus grande partie de leur vie à s'occuper des intérêts matériels et moraux des soldats, qui dans le nombre de leurs devoirs ont constamment regardé comme le premier celui d'entrer dans tous les détails d'une justice impartiale et d'une administration vigilante, seraient devenus subitement étrangers à ces règles, à ces sentiments par le fait seul qu'ils ont dû en faire l'application à d'autres intérêts qu'à ceux de l'armée ». On parle « d'introduire au plus tôt dans l'Algérie les institutions de la métropole, de substituer aux rigueurs de l'arbitraire les bienfaits du droit commun et de remplacer la compression administrative par l'élan de l'initiative privée », mais ce sont des déclamations. Le passé est là qui montre que l'administration militaire ne s'opposait nullement à l'introduction des institutions de la métropole dans la mesure du possible, qu'elle ne refusait nullement à la colonie « les bienfaits du droit commun », et enfin qu'elle n'entendait nullement comprimer « l'élan de l'initiative privée ». Est-ce que « les officiers, sortis de nos écoles, préparés par leurs études à l'exécution de travaux variés et importants, n'ont pas été des instruments utiles au gouvernement de l'Algérie, pour la création des établissements de toute sorte, des routes qui ont ouvert le pays à la colonisation » ? Qu'aurait fait sans l'armée « l'élan de l'initiative privée » dans un pays qu'il fallait d'abord conquérir ? On ne se plaignait pas du gouvernement militaire alors que la conquête n'était pas achevée. Et le maréchal rappelle avec autorité « ces démonstrations populaires éclatant à l'occasion d'expéditions qui devaient ouvrir un champ plus vaste aux intérêts européens ; ces députations de colons accourant de leurs villages, bannières déployées, se portant au devant et sur le passage d'un gou-

verneur général pour le remercier de sa constante sollicitude; ces adresses des chambres de commerce et d'agriculture exprimant les mêmes sentiments de gratitude ». Est-ce que tout cela « signifiait que l'autorité militaire avait été impuissante ou inhabile à favoriser le développement de la colonisation ».

L'autorité militaire ainsi justifiée, le maréchal examine dans ses détails le projet de M. Béhic; il n'y aurait aucune utilité à le suivre dans cet examen d'un projet que les évènements firent bientôt oublier, et il suffira de donner les conclusions de son mémoire :

« 1° Affranchir les préfets de toute coopération administrative de la part des généraux commandant les divisions.

« 2° Étendre le territoire civil de manière à faire disparaître les enclaves qui isolent actuellement les localités occupées pour les Européens;

« 3° Rattacher à l'administration civile les centres qui se trouvent en pays arabe.

« 4° Soumettre à l'election les membres des conseils généraux.

« 5° Donner à la colonie le droit d'être représentée au corps législatif.

« 6° Régler la composition et les attributions du conseil supérieur.

« 7° Mêmes dispositions à l'égard du conseil du gouvernement.

« 8° Assurer le recrutement des fonctionnaires algériens en les faisant participer, dans une juste proportion, au mouvement d'avancement avec ceux de la métropole.

« 9° Décréter l'inamovibilité de la magistrature suivant la loi française.

« 10° Assimiler, autant que possible, l'administration du pays arabe à l'administration civile, afin de préparer son passage successif dans le droit commun administratif.

« 11° Donner une vive impulsion à l'accomplissement du sénatus-consulte qui doit constituer la propriété *individuelle* parmi les indigènes, et accorder des facilités et des garanties pour sa transmission.

« 12° Maintenir la division actuelle du territoire en pays arabe : le douar étant l'équivalent de la commune ; le cercle (réunion de caïdats) celui du canton ; la subdivision répondant à l'arrondissement et la division au département.

« 13° Enfin, donner à la presse une liberté égale à celle dont elle jouit dans la métropole.

« Ces combinaisons auraient, nous en sommes convaincu, le mérite de ne pas accroître les difficultés inhérentes à toute nouvelle organisation, et de satisfaire, dans une mesure convenable, les aspirations de la population algérienne (1). »

Sur ce programme, nous ne ferons qu'une observation, c'est qu'il témoigne d'un vrai libéralisme chez le maréchal, cependant partisan convaincu du maintien de l'administration militaire, qu'il considérait comme encore nécessaire à l'Algérie. Cette note est le dernier document qu'ait rédigé le maréchal et le dernier acte de sa vie politique ; jusqu'à la dernière heure, il s'était occupé de cette colonie à laquelle avait été consacrée une grande partie de sa vie et qui lui inspirait une si profonde affection.

Au mois de juillet 1870, la guerre, depuis longtemps prévue par le maréchal, éclatait entre la France et la Prusse. Sa santé ne lui permettait pas de demander un commandement actif ; « mais l'Algérie allait, comme au temps de Sébastopol, se dégarnir pour donner ses régiments à la métropole. L'empereur voulut y envoyer l'ancien gouverneur général, dont les Arabes connaissaient la vigilance et qui avait si bien assuré en 1854 la défense de la colonie contre toute éventualité. Au moment de quitter Paris pour Metz, le ma-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 305.

réchal Le Bœuf informa le maréchal Randon qu'il venait d'être nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement du maréchal de Mac-Mahon, et que l'empereur le *priait* d'accepter. Après quelques difficultés, le maréchal Randon, en présence des graves difficultés qui surgissaient de toutes parts, se décida à reprendre ses anciennes fonctions (1). »

Le général Dejean, qui avait pris le ministère de la guerre, fit prévenir le maréchal Randon que l'empereur l'attendait aux Tuileries. Un aide de camp du maréchal, qui l'accompagnait, a donné, à la fin des *Mémoires*, un récit de cette dernière entrevue (2).

« Je restai, dit cet officier, dans un salon qui précédait celui où se trouvait l'empereur. L'audience dura vingt minutes à peu près ; quand le maréchal reparut, je fus frappé de l'aspect de sa physionomie. Il avait l'air grave et résolu d'un homme qui vient d'accepter un grand devoir ; mais en même temps, il paraissait singulièrement ému. A peine étions-nous en voiture qu'il me raconta sa conversation avec Sa Majesté.

« L'empereur l'avait d'abord remercié d'accepter la lourde tâche de gouverneur de l'Algérie, dans des circonstances qui pouvaient devenir si difficiles. Il parut tout particulièrement touché de ce que le maréchal oubliait de récents et trop amers souvenirs pour ne songer qu'à la France. « Vous « seul, mon cher maréchal, lui disait-il, pouvez maintenir « l'Algérie tranquille, pendant que les troupes chargées en « temps ordinaire de la garder combattront en Europe. Vo- « tre nom vaut là-bas tout le corps d'armée que j'en ai re- « tiré. Les anciens colons aussi bien que les Arabes vous « connaissent, vous respectent, et ni les uns ni les autres « n'oseront ou ne voudront vous susciter d'ennuis. J'ai con-

(1) *Mémoires*, t. II, p. 306.
(2) P. 306 et suiv.

« sulté le maréchal de Mac-Mahon ; il pense comme moi « qu'il est nécessaire que vous alliez en Algérie, que vous « pourrez seul en garantir la sécurité. »

« L'empereur entra ensuite dans certains détails et, après avoir donné quelques instructions particulières au maréchal, parla de son prochain départ pour l'armée en termes qui laissaient entrevoir de graves appréhensions au sujet de la guerre qui venait d'éclater.

« Après avoir exprimé à l'empereur le désir qu'il avait de rendre au pays le dernier service qui lui était demandé, le maréchal lui dit : « Depuis 1812, j'ai une revanche à pren- « dre sur les Prussiens ; aussi je regrette amèrement de n'être « plus en état de participer aux fatigues d'une campagne pé- « nible, je suis obligé d'avouer que mon âge et mes infirmi- « tés me défendent une pareille ambition. »

« Alors, l'empereur lui prenant les mains, s'écria : « C'est « comme moi, mon cher maréchal, moi aussi je suis bien « vieux pour une pareille campagne, et je ne suis pas valide « du tout. » Puis son visage devint triste. Il paraissait comme accablé sous le poids d'une préoccupation si sombre que le maréchal en fut profondément frappé (1). L'audience se termina sur cette exclamation de l'empereur (2). »

(1) Une version de cette scène nous a été donné qui est plus brève et peut-être encore plus frappante. Le maréchal ayant dit à l'empereur : « Je voudrais bien, Sire, marcher avec vous contre les Prussiens, mais je suis trop vieux, » l'empereur, lui prenant la main, aurait vivement répliqué : « Et moi aussi, mon cher maréchal, je suis trop vieux pour faire la guerre. » Et il semblait comme affaissé.

(2) Le maréchal avait eu quelques jours avant une entrevue avec le maréchal Le Bœuf qui paraissait plein d'espoir. « J'ai préparé pour l'empereur, la plus belle armée, disait-il notamment ; rien que des cadres. — Mais, mon cher maréchal, ne craignez-vous pas de tuer la poule aux œuf d'or, » répliqua le maréchal Randon ? La réponse était prophétique. Après les désastres de l'armée du Rhin, ce ne furent pas les hommes qui manquèrent à la France, mais les cadres pour les organiser et les transformer en soldats.

Le maréchal, attendant d'un jour à l'autre sa nomination, préparait son départ pour l'Algérie. Rien ne venait, et cela lui fit soupçonner que « sa nomination avait été vue de mauvais œil par une partie des membres du cabinet ». Il voulut tirer la chose au clair et envoya son aide de camp chez le général Dejean. « Vous lui ferez part de mon mécontentement et lui expliquerez que je ne veux pas attendre plus longtemps. Si on se repent de la décision prise, qu'on ait la franchise de me le dire. Je n'ai pas sollicité un poste où je crains que mes forces ne trahissent ma volonté. »

« Je me présentai au ministère de la guerre, raconte l'aide de camp, comme le général revenait du conseil. Dès les premiers mots qui lui firent connaître l'objet de ma mission, il manifesta un grand étonnement et s'écria : « Mais je ne « m'explique pas cela, la lettre de service du maréchal a été « établie par mes ordres, il y a quelques jours, et je suis bien « sûr de l'avoir signée. Qu'est-ce que cela signifie ! » Puis faisant appeler un employé civil attaché à son cabinet : « Comment, j'apprends que la lettre de service destinée au « maréchal Randon ne lui est pas encore parvenue. Je « l'ai cependant signée ; qu'est-elle devenue ? » L'employé répondit : « Vous avez effectivement signé cette lettre, « Monsieur le ministre, mais au moment de l'envoyer au « maréchal, nous nous sommes aperçus qu'elle était irrégu- « lièrement établie et qu'aux termes du sénatus-consulte la « nomination du gouverneur général de l'Algérie devait être « signée, non par le ministre de la guerre, mais par le minis- « tre d'État. Les fonctions du ministre d'État étant actuel- « lement remplies par le garde des sceaux, la lettre a été re- « commencée et soumise à la signature du ministre de la « justice, chez qui elle est encore. »

« Le général Dejean, à cette explication d'une incontestable bonne foi, me dit : « Faites-moi le plaisir, mon cher ami, « d'aller en mon nom chez M. le garde des sceaux ; si vous

« ne le trouvez pas, voyez son chef de cabinet et tâchez de « savoir pourquoi cette signature n'a pas encore été donnée. « Vous direz que je demande instamment que la lettre de « nomination du maréchal lui soit adressée sans plus de « délai, et vous reviendrez ici me rendre compte de ce qui « vous aura été répondu. Je suis convaincu que vous allez « reparaître cette lettre à la main. »

L'aide de camp se rendit immédiatement au ministère de la justice; il ne trouva ni le garde des sceaux, M. Émile Olivier, ni son chef de cabinet, et il fut reçu par le frère du ministre qui lui servait de secrétaire particulier.

« Je me trouvai en face d'un homme de trente à quarante ans, dont les façons étaient d'une singulière familiarité. Me prenant pour un officier de l'état-major du ministre de la guerre, il crut devoir, en sa qualité de secrétaire du ministre de la justice, me traiter tout à fait en camarade et ne mettre aucune retenue dans son langage.

« Après m'avoir écouté quelques secondes, il s'écria en bondissant sur son fauteuil et en frappant sur sa table : « Certainement, nous l'avons cette lettre de service; mais « elle n'est pas signée et nous ferons tout ce que nous pour- « rons pour qu'elle ne le soit jamais. Le maréchal Randon « n'est pas notre homme, et nous ne voulons pas l'envoyer « en Algérie. C'est par *toquade* que l'empereur l'a désigné « comme le successeur du maréchal de Mac-Mahon, mais « mon frère compte bien le faire revenir sur cette décision. « Ce qu'il nous faut là-bas, c'est un gouverneur civil qui ait « nos idées, nos vues, et non un gouverneur militaire qui ne « saurait s'entendre avec nous. »

Le moment était bien choisi pour parler d'un gouverneur civil alors que l'Algérie allait se trouver dégarnie de troupes et que le prestige d'un soldat estimé et redouté était nécessaire pour retenir dans l'obéissance Arabes et Kabyles. Du reste, M. Émile Olivier s'est ému du langage si étrange de

son frère et n'a pas voulu en porter la responsabilité. Après la publication des *Mémoires* du maréchal, où se trouve le récit de l'aide de camp, il fit parvenir à qui de droit la note suivante :

« C'est par erreur que l'aide de camp du maréchal Randon fait remonter au garde des sceaux, M. Émile Olivier, la responsabilité du langage qui lui a été tenu par le secrétaire privé de M. Émile Olivier, c'est-à-dire par son frère Adolphe Olivier.

« Lorsque l'empereur annonça au conseil des ministres son intention d'envoyer le maréchal Randon en Algérie, cette nomination fut approuvée *unanimement*, et M. Émile Olivier, comme ses collègues, lui donna son entière adhésion. Il n'avait d'ailleurs aucune raison de s'y opposer.

« Il est possible que son frère dont la folie était déjà manifeste depuis quelques jours, et qui a dû, peu de temps après, être enfermé dans une maison de fous, ait tenu à ce sujet un langage inconsidéré ; mais ce langage, il n'avait aucune qualité pour le tenir, et ce n'était en aucune manière la pensée du garde des sceaux, ni celle de son cabinet. Il faut l'attribuer au dérangement de son esprit (1). Si l'envoi de l'ordre de service a éprouvé un retard, cela ne peut venir que d'une circonstance indépendante de la volonté du garde des sceaux, car il était, au contraire, très satisfait de la nomination du maréchal. »

Le langage du secrétaire particulier indigna l'aide de camp qui retourna immédiatement auprès du général De-

(1) M. Adolphe Olivier, dit une note qui accompagnait cette rectification, avait, la veille, mis tout l'hôtel du ministère en grand émoi par un accès de folie momentané. Quelques jours après, la folie revint. Il fallut l'enfermer et il en guérit. Il se fit même inscrire en 1872 au barreau d'Avignon où il plaida une ou deux petites affaires. Mais, devenu fou une seconde fois, il fut de nouveau enfermé et soigné. Aujourd'hui (1880), il paraît guéri et est employé à Paris dans une compagnie d'assurances ; il vit retiré, éloigné du monde et de sa famille.

jean. Celui-ci fut contrarié et même froissé. « Mais, dit-il, « pas un mot de tout cela au maréchal ; demain matin, à « mon retour de Saint-Cloud, je lui rapporterai moi-même « sa nomination. Il ne m'est pas possible d'admettre que le « mauvais vouloir du garde des sceaux vienne entraver une « mesure arrêtée par l'empereur d'après les considérations les « plus sérieuses. Il importe peu qu'elle convienne ou ne con- « vienne pas à telle ou telle personne ; elle a été résolue et « doit être exécutée. Mais, encore une fois, n'en parlez pas « au maréchal ; s'il venait à en apprendre quelque chose, il « ne voudrait plus aller en Algérie, où il faut absolument « qu'il aille, car il est le seul homme que l'empereur puisse y « envoyer. Dites-lui simplement que demain je lui ferai re- « mettre sa lettre de service et qu'il peut y compter. »

Mais, de son côté, le maréchal, que sans doute étonnaient ces retards et dont la santé était mauvaise, avait renoncé à une mission que par abnégation il avait d'abord acceptée. Le lendemain, dès l'arrivée de son aide de camp, il lui disait : « J'ai réfléchi, des nouvelles que j'ai reçues d'Alger ont mis fin à toutes mes irrésolutions ; je ne vais plus en Afrique. Partez à l'instant pour Saint-Cloud, et remettez cette lettre au ministre de la guerre ; elle contient ma démission que j'adresse à l'empereur, allez vite, je vous attends ! »

L'aide de camp obéit ; il fit porter la lettre au général Dejean qui vint lui dire : « Le maréchal a cédé à un moment d'irritation, mais tout est arrangé et il ne peut maintenir cette fâcheuse démission. Retournez près de lui et annoncez-lui ma visite. Après la séance, je lui porterai une lettre de l'empereur qui ne veut à aucun prix accepter sa démission. »

La décision du maréchal était irrévocable ; « ce qui le décidait, c'est qu'il venait de recevoir d'Alger une lettre écrite par un officier général occupant dans la colonie une très haute position à laquelle il n'était du reste arrivé que

grâce à l'appui constant du maréchal. Les termes qui y étaient employés faisaient craindre au nouveau gouverneur général de ne pas rencontrer, même chez ceux qui lui devaient le plus, le dévouement et le zèle dont il aurait besoin. Les difficultés allaient être grandes : une insurrection était possible ; si elle éclatait, le maréchal, qui ne pouvait plus monter à cheval, serait donc réduit à voir les choses par les yeux des autres et à tout conduire du fond de son cabinet. Et puis, s'il craignait d'être mal secondé à Alger, le manque d'égards que le cabinet lui montrait à Paris, lui donnait à penser qu'après son départ ces façons cavalières de traiter un vieux serviteur du pays, se changeraient en mauvais vouloir qui rendrait sa tâche impossible. Le maréchal se résolut à persister dans sa décision. »

Le lendemain, 16 juillet, le général Dejean apportait au maréchal, comme il l'avait annoncé, une lettre ainsi conçue :

« Mon cher Maréchal, je comptais absolument sur vous pour le gouvernement de l'Algérie, lorsque le ministre de la guerre m'apprend que vous y renoncez. J'espère que vous reviendrez sur cette décision. Dans les circonstances actuelles, chacun se doit à son pays, et le maréchal de Mac-Mahon me disait l'autre jour que votre nomination en Afrique sauverait la colonie. Ne tardez pas, je vous prie, à prendre le commandement que la confiance du pays et la mienne vous destinent. Croyez à ma sincère amitié. *Signé :* Napoléon. »

Certainement, si le maréchal avait pu prendre le gouvernement général de l'Algérie, cette lettre pressante l'y aurait décidé; mais cela lui était impossible, et il « répondit à l'empereur que, malgré ses désirs, son âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de conserver les fonctions que l'empereur avait bien voulu lui confier ». Son rôle était fini, il avait été bien rempli.

CHAPITRE III.

LA MORT.

Maladie du maréchal. — Départ pour Saint-Ismier, puis pour la Savoie et la Suisse. — Mort chrétienne du maréchal. — Ses dernières paroles. — Funérailles à l'église Saint-Germain à Genève. — Justice rendue au maréchal. — Lettres du général de Salignac-Fénelon et du général Trochu. — Article du *Journal officiel.* — Funérailles à Saint-Ismier. — Discours de Mgr Bernadou. — Discours du général Micheler et du général Ribourt. — Conclusion.

Le maréchal ne disait que trop vrai lorsqu'il écrivait à l'empereur que l'état de sa santé ne lui permettait pas d'accepter le gouvernement général de l'Algérie. Peu de jours après le départ de Napoléon III pour Metz, il était obligé de partir, très malade, pour Saint-Ismier. Les nouvelles de nos revers aggravaient encore son état, et privé par la mobilisation du médecin qui le soignait, il se rendit d'abord dans cette Savoie qu'il avait tant contribué à donner à la France, puis à Genève, avec l'autorisation du gouvernement de la défense nationale. « Quelle voie douloureuse pour ce vaillant soldat qui voyait la patrie meurtrie et sanglante, ses frères d'armes captifs, son gendre (le général de Salignac Fénelon) blessé, sa fille, ses petits-enfants entre deux lits de douleur, et lui-même vaincu par le mal, au lieu de tomber sur un champ de bataille, faisant face à l'ennemi. »

En arrivant à Genève, il était frappé à mort; il vit venir ses derniers moments, adoucis par le dévouement d'une femme digne de lui, avec la fermeté du soldat et la résigna-

tion du chrétien; il mourut le 13 janvier 1871; ses dernières paroles, avant d'entrer en agonie, avaient été pour la France : « Oh ! la Patrie, ses souffrances me tuent. »

Nous avons dit qu'en 1867, après de mûres réflexions, le maréchal s'était fait catholique; « dans sa maison il n'y avait qu'une même foi, comme il n'y avait qu'un même cœur, tout occupé de Dieu, des pauvres et tout rempli des saintes affections de la famille ». Mgr Mermillod, alors évêque d'Hébron, avait assisté le maréchal à son lit de mort; il se fit un devoir de donner lui-même l'absoute aux funérailles qui se firent le 17 janvier dans l'église de Saint-Germain. Tous les Français alors à Genève étaient présents et l'église était trop petite.

La cérémonie fut émouvante, mais des plus simples; aucun insigne sur le cercueil; « au milieu des douleurs de la patrie, on avait voulu que rien ne rappelât les grandeurs passées d'un homme; il n'y avait place alors que pour les espérances du chrétien ».

Le corps fut ensuite déposé provisoirement à l'hôpital des sœurs où une petite chapelle ardente avait été préparée pour le recevoir. Il fallait attendre que des circonstances plus favorables permissent de ramener le maréchal dans cette France qu'il avait tant aimée et si bien servie.

L'heure de la mort est souvent pour un homme public l'heure de la justice; elle le fut pour le maréchal.

Le *Journal de Genève,* protestant et libéral, parlait de « l'intégrité et de l'indépendance de son caractère qui lui assuraient l'estime et le regret de tous ».

Le *Courrier de Genève*, catholique, rappelait « que le maréchal Randon, au ministère de la guerre avait été un des plus dévoués défenseurs des droits de Pie IX »; les catholiques « lui devaient donc de la reconnaissance ». Le journal ajoutait que « la mort du maréchal avait été admirable et que, soutenu dans ses derniers instants par les con-

solations religieuses apportées par Mgr d'Hébron, il avait vu arriver les derniers moments avec la même sérénité avec laquelle il avait accompli les grands devoirs de la vie ».

Le *Journal officiel* de la délégation de Bordeaux sut rendre hommage au soldat qui avait servi la France avec « talent, honneur, intelligence et patriotisme ». La délégation avait, du reste, montré toute la confiance qu'elle avait dans l'intégrité du maréchal en le désignant pour présider la commission militaire qui devait faire une enquête sur les capitulations de Metz et de Sedan.

Les témoignages de sympathie arrivèrent nombreux à la maréchale. Ne pouvant même les enregistrer tous, nous en citerons deux. Le premier est du général de Salignac Fénelon, gendre du maréchal, qui ne pouvant traverser la France occupée par les Prussiens, parce qu'il avait refusé de signer l'engagement de ne pas servir, adressait à la maréchale cette lettre pleine de cœur.

« Liége, 14 janvier 71.

« J'allais vous rejoindre, Madame la Maréchale, et mêler mes larmes aux vôtres, car mon cœur en est gonflé, et elles tombent sur cette feuille tandis que j'écris, et cette triste consolation, de pouvoir vous aider, m'échappe. La police prussienne avait, à ce qu'il paraît, l'œil sur moi ; un voyageur, fabricant de Liége, m'a prévenu que j'étais connu comme général français, et qu'un agent allemand me suivait dans le même train pour me faire arrêter à la frontière. Je courais à la captivité, tout au moins pour quelques semaines. Le renseignement était trop positif, pour n'être pas écouté. Je ne puis donc même pas vous être utile dans ce terrible moment ; je ne puis pas voir, une fois encore, ces traits que je vénérais, au fond du cœur, bien plus que je ne le disais. S'il y a une place réservée à la droiture et à la

bonté, c'est lui qui l'occupe au ciel. La douleur n'existe plus pour lui, mais pour vous, pour Claire, pour nous, elle est bien amère, autant que les plus amères que j'ai subies. Mais c'est à vous que je pense. J'ai vu depuis des années votre dévouement sans bornes, absolu pour mon pauvre beau-père. Vous viviez par lui et pour lui, et cette terre va vous sembler un désert. Cependant ne vous y trompez pas, et de si mince poids que cela vous puisse paraître, vous avez encore des cœurs qui vous aiment, qui souffrent avec vous, qui voudraient souffrir pour vous, et qui, dans cette heure d'angoisse, prient Dieu, notre divin maître, de vous protéger, de vous aider, de verser le baume de la foi et la miséricorde sur votre pauvre cœur. J'allais assister à votre cuisante douleur ; Dieu et les circonstances impitoyables de cet affreux temps de larmes et de misères ne l'ont pas voulu ; mais j'irai après demain retrouver Claire, morne et effrayante, plus encore qu'à mon départ. Mes anxiétés se partagent entre vous et elle, sans compter la maladie de Marie, qui me frappe bien plus, aujourd'hui que je vois tout en deuil.

« Que ferez-vous, qu'allez-vous décider, faut-il que je vous le demande par écrit, alors que je voudrais vous dire, venez près de nous, qui au moins pourrons prier et pleurer avec vous ? Les questions désolantes se présentent ensuite à mon esprit. Dans ce temps de troubles abominables, allez-vous dès à présent rendre à cette ville ingrate de Grenoble ces restes si chers ? Ne vaudrait-il pas mieux les conserver pieusement dans un lieu saint, à Genève, pour que nous puissions, un jour, les conduire nous-mêmes à leur dernière demeure dans un temps plus calme. Ce que vous déciderez sera bien décidé, en cela comme en toutes choses : la vénération que j'avais pour mon pauvre beau-père, je veux en donner la preuve par mon respect, mon affection, ma tendresse pour vous. Les âcres chagrins de ces cinq derniers

mois ont miné profondément chez moi les sources de la vie ; mes joies sont disparues à jamais, mais il me reste des devoirs à remplir, et je ne l'oublierai point. Vous disposerez de moi comme vous l'entendrez ; je vous rejoindrai, quand cela sera matériellement possible, pour être pour vous et un fils et un frère, pour peu que vous y consentiez. Je passerai comme vous et comme Claire cette nuit en prières. Alors même que de tous côtés nous sommes frappés si cruellement, Dieu reste notre seul et grand refuge. — Que sa sainte volonté soit faite. — Adieu, que Dieu vous aide et vous protège, mes yeux n'y voient plus. Adieu.

« Fénelon. »

Le second témoignage, pour être d'un homme qui, trop vanté jadis, a été ensuite trop maltraité, le général Trochu, n'est pas moins significatif. « Je sais, Madame la Maréchale, écrivait-il, qu'au milieu de vos cruelles épreuves vous avez rencontré des consolations dignes de celui que vous perdiez et dignes de vous. Après une carrière publique consacrée au pays et à laquelle ni les grandeurs, ni les amertumes n'ont manqué, le maréchal est mort en soldat chrétien, ferme, résigné, sachant bien que la véritable vie n'est pas dans les bassesses et les misères du monde qu'il quittait. Nous resterons fidèles à sa mémoire. »

La paix avait été signée, paix douloureuse, et le calme s'était rétabli en France ; le moment était venu d'y rapporter les restes du maréchal. Quelques jours avant, le *Journal officiel* disait :

« On ne peut retracer, en quelques lignes, une carrière qui n'embrasse pas moins de soixante ans de services effectifs, parmi lesquels il faut surtout compter huit années d'une excellente administration en Algérie. La conquête de la Kabylie, la soumission de tout le sud de nos possessions

avaient été réalisées par lui, autant par les armes que par une sage politique et une administration aussi habile que régulière. La sollicitude de l'illustre maréchal pour l'armée s'était manifestée aussi avec éclat, soit par l'amélioration des pensions de retraite des militaires et de leurs veuves, soit par le bien-être du soldat fort accru pendant la durée de son ministère. La loyauté du maréchal Randon, la sûreté de ses relations, l'élévation de son caractère, lui avaient procuré des amis nombreux qui lui sont restés fidèles jusqu'à sa mort, et son rare désintéressement lui avait valu et lui conservera toujours les respects de l'armée. »

Le 11 octobre 1871, le corps du maréchal arrivait au château de Saint-Ismier ; il était déposé dans cette gracieuse chapelle de Notre-Dame de la Vallée que le maréchal, encore protestant, avait fait construire pour Madame la maréchale. Le lendemain avaient lieu les funérailles. Le gouvernement avait ordonné que les honneurs militaires dus à son haut grade lui fussent rendus. Les troupes étaient venues de Grenoble sous le commandement du général Favé. Le maréchal de Mac-Mahon était venu en même temps pour donner un dernier témoignage d'affection à son ancien chef et pour représenter le gouvernement; il tenait un des cordons du poële ; les généraux Micheler, commandant la division de Grenoble, de Chabaud-Latour et Desvaux tenaient les autres. Le deuil était conduit par le général de Salignac-Fénelon, son fils, et le commandant de Lagny. On remarquait dans l'assistance de nombreux officiers généraux ou supérieurs ayant appartenu à diverses époques à l'état-major du maréchal ; jamais chef militaire n'a laissé de meilleurs souvenirs à ceux qui, ayant été attachés à sa personne, avaient pu le voir de près (1).

Monseigneur Bernadou, archevêque de Sens, ancien curé

(1) Le conseil municipal de Grenoble, préludant à l'ingratitude dont il devait donner taut de témoignages, ne parut pas au service d'un ma-

d'Alger, présidait la cérémonie; il voulut rendre témoignage des « vertus du chrétien » : Après avoir rappelé la charité et la foi du maréchal, il disait :

« Les intérêts religieux eurent constamment sa protection... Pendant son gouvernement de l'Algérie, le maréchal accorda son concours le plus empressé et le plus efficace à l'administration diocésaine pour l'érection des paroisses et la création d'œuvres religieuses qui devaient contribuer si puissamment à civiliser et moraliser le pays. Il aurait voulu qu'on sauvât le pouvoir temporel du Pape, et c'est par ses soins que la légion d'Antibes fut organisée.

« Dieu n'épargna pas au maréchal les épreuves par lesquelles il se plaît à faire passer le chrétien pour l'épurer et le grandir. Il fut en butte aux attaques et à l'injustice, mais la calomnie ne put jamais altérer la sérénité de son âme si honnête. Il eut pour lui et le témoignage de sa conscience et celui de tous les hommes dont le suffrage mérite d'être compté; de ses lèvres ne tombèrent que des paroles de pardon pour ceux qui l'outrageaient ».

Monseigneur Bernadou terminait en rappelant la mort chrétienne du maréchal qui s'était « courbé avec amour et reconnaissance sous la main du Pontife suprême qui lui donna sa bénédiction apostolique (1). »

Au cimetière, deux généraux prirent la parole, le général Micheler et le général Ribourt. « Le maréchal Randon, dit

réchal qui était en même temps une des illustrations et un des bienfaiteurs de la ville.

(1) Le pape Pie IX, de sainte mémoire, envoyait sa bénédiction apostolique au maréchal Randon mourant; dix-huit mois après, dans une lettre à Mme la maréchale, il disait : « Le souvenir plein de piété que vous avez eu pour votre illustre mari honore votre cœur et Nous estimons absolument justes et vrais les éloges que vous donnez au défunt. En même temps que Nous désirons que vous sachiez pour la consolation de votre âme que Nous n'oublions pas après leur mort, à l'autel du Seigneur, les hommes qui ont bien mérité de ce Siège apostolique. »

le premier, aussi longtemps qu'il a possédé l'épée, a été un brave soldat et un général heureux; ministre, il a apporté tous ses soins à assurer le bien-être du soldat dont il avait porté le sac, et il a mis entre ses mains l'arme qui devait lui permettre, il y a un an, de vendre plus chèrement sa vie. »

Le discours du général Ribourt, longtemps l'aide de camp du maréchal, était un brillant résumé de la vie de celui-ci. Il le suivait de ses débuts sur les champs de bataille de la Russie jusqu'à la fin de son ministère, où « il conquit cette réputation d'intégrité et de haute capacité administrative proverbiale dans l'armée ». Et il concluait ainsi :

« Et maintenant, j'ai tout dit. L'histoire impartiale racontera un jour, pour l'exemple de l'avenir, les titres de l'illustre maréchal à l'admiration de ses concitoyens, et la génération future, plus équitable que quelques-uns des contemporains de ses dernières années, sera reconnaissante pour l'homme de bien qui a été un si dévoué serviteur de son pays. »

C'est cette « histoire impartiale » que nous avons essayé de faire. Nous avons voulu, en racontant la carrière si bien remplie du maréchal Randon, dégager la véritable physionomie et rappeler les services du vaillant et loyal soldat dont Guizot disait : « C'est un homme de bien, d'ordre, de sens et de justice » et qui, après avoir achevé, par la conquête de la Kabylie et la construction du fort National, la soumission de l'Algérie, aurait, après Sadowa, si ses conseils avaient pu prévaloir contre les illusions impériales, malheureusement entretenues par des conseillers trop écoutés, arrêté la Prusse et évité les désastres de la guerre de 1870. Puissions-nous avoir réussi et contribuer à hâter pour le maréchal Randon l'heure de la pleine justice!

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

LES DÉBUTS DE LA CARRIÈRE 1812-1815.

LIVRE DEUXIÈME.

PREMIER MINISTÈRE. 25 JANVIER 1851-OCTOBRE 1851.

LIVRE TROISIÈME.

LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

LIVRE QUATRIÈME.

SECOND MINISTÈRE DE LA GUERRE.

LIVRE CINQUIÈME.

LES DERNIÈRES ANNÉES.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 1 : Les débuts de la carrière : 1812-1815, *lire* 1812-1851.

Page 48, ligne 31 : l'émeute du 13 juin 1850, *lire* du 13 juin 1849.

Page 49, ligne 14 : l'ancien colonel du 3e chasseurs d'Afrique, *lire* du 2e chasseurs d'Afrique.

Page 73, ligne 27 : ces lignes datent de 1871, *lire* de 1870.

Page 75, lignes 18 et suivantes : sans leur garder rancune, car plusieurs firent sous l'empire, comme le général Randon, une brillante carrière, cela n'était pas dans son caractère, — le prince..., *lire :* sans leur garder rancune, *cela n'était pas dans son caractère*, et plusieurs firent sous l'empire, comme le maréchal Randon, une brillante carrière, le prince...

Page 76, note 2 : les souverirs, *lire* les souvenirs.

Page 80, ligne 29 : le massif de Djurdjura, *lire* du Djurjura.

Page 96, lignes 5 et 27 : le capitaine Mesnier, *lire* le capitaine Mesmer.

Page 107, ligne 31 : un gouverneur général ne pouvait pas être placé même sous les ordres..., *lire :* être placé, même sous les ordres.

Page 220, ligne 15 : ses généraux Zamin et Collineau, *lire* Jamin.

